DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13421 – 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine · JEUDI 24 MARS 1988

L'annonce de la candidature du chef de l'Etat à un second mandat présidentiel

MM. Barre et Chirac contestent à M. Mitterrand le droit de se poser en garant de la «paix civile»

M. Barre s'est indigné, le mercredi 23 mars, que les deux plus hauts personnages de la République puissent se disputer l'Etat. « Qui gardera l'Etat ? » a demandé l'ancien premier ministre, qui, comme M. Chirac, a contesté à M. Mitterrand le droit de se poser en seul garant de la paix civile. Annonçant sa candidature pour un second mandat, mardi, au journal de 20 heures d'Antenne 2, M. François Mitterrand s'était présenté comme le seul capable de « faire front aux germes de division » qui sont de nature, selon lui, à nuire à la préparation de la France à l'échéance de 1992. M. Chirac lui a reproché son « sectarisme » et n'a vu nulle menace de « guerre civile ».

M. Alain Juppé, ministre délégué au budget et porte-parole du gouvernement et du candidat Chirac, a indiqué que la réunion du conseil des ministres, mercredi, s'était « déroulée exactement comme les autres ».

Annonçant la nomination comme préfets d'un collaborateur du premier ministre et d'un collaborateur du président de la République, M. Juppé a observé : « Vous voyez que, en la matière, il n'y a ni clan, ni bande, ni faction. » « Nous allons travailler. Nous n'avons, nous, pas de loisir pour aller nous oxygéner en faisant les magasins. Le premier ministre gouverne », a-t-il conclu, en faisant allusion à un propos de M. Mitterrand.



LIRE

Un sphinx en Europe

La révélation du faux secret de M. Mitterrand n'a pas plus surpris à l'étranger qu'en France, et si la presse ouest-allemande n'en souffle pas un mot c'est uniquement en raison de ses délais particulièrement longs de fabrication. Partout ailleurs, en Europe, les commentaires sont dominés par une note d'humour et d'admiration. D'humour devant la longue performance du non-candidat, qui a su si bien attiser les querelles entre les frères ennemis, MM. Chirac et Barre ; d'admiration pour l'homme politique qui ne cesse de « rebondir » de mieux en mieux, au gré de sa carrière politique. Socialiste en 1981, celui que le « Financial Times » appelle « le Florentin » ne se pose-t-il pas aujourd'hui en véritable héritier spirituel de de Gaulle ? En unificateur n'hésitant pas à faire don de sa personne à la France pour mieux pourfendre les partis, les factions, les clans et autres bandes ? N'a-t-il pas réussi l'exploit, relèvent de nombreux commentateurs étrangers, d'annoncer sa candidature sans jamais prononcer le mot de « socialisme » ?

L'accueil de la candidature Mitterrand n'est pas fait pour surprendre. En sept ans, le chef de l'Etat a su imposer son image hors de l'Hexagone ; il a su aussi apparaître, au-delà des irritations qu'il a suscitées ici et là, comme un pilier de cette Europe qui reste à construire.

M. Mitterrand lui-même a toujours pris grand soin de cultiver ce rôle de « vieux sage » européen, et il est évident qu'il s'y emploiera encore plus au cours des six semaines à venir. N'a-t-il pas expliqué, mardi soir, son refus de revenir sur les privatisations par la création, à compter du 31 décembre 1992, du grand marché unique ?

L'exaltation de la construction européenne sera indéniablement au centre du discours que M. Mitterrand va tenir sur la politique étrangère. Il aura cependant du mal à marquer sa différence : à quelques nuances et arrière-pensées près, MM. Chirac et Barre se veulent eux aussi d'ardents européens. C'est sans doute pourquoi le président de la République a laissé entendre que le second thème étranger de sa campagne serait le désarmement. « Est-on pour la paix des armes, a-t-il demandé, c'est-à-dire contre le surarmement et pour le désarmement, s'il est contrôlé, bien entendu ? »

Il n'en avait pas moins reconnu auparavant qu'il ne faut pas chercher dans la situation internationale ces « circonstances exceptionnelles » sans lesquelles celui que le journal flamand « De Standard » appelle « le Sphinx » n'aurait jamais répondu « oui », mardi soir, à la première question...

M. Mitterrand, depuis sept ans, n'a jamais varié dans ses déclarations favorables à la réduction des armements. On peut résumer sa position par l'expression, qu'il a souvent utilisée, d'« équilibre au plus bas niveau possible ». Ses deux adversaires sont beaucoup plus prudents et parlent souvent de la nécessité de rester « vigilants » face à un Gorbatchev dont on ne connaît ni les véritables intentions ni les chances de durée.

Nul doute que le débat, jusqu'alors feutré, va virer à la polémique. Et que les rivaux du chef de l'Etat lui reprocheront de jouer avec la sécurité de l'Europe pour mieux séduire au deuxième tour les voix de l'extrême gauche et celles des écologistes.

Retrouver une ambition

par ANDRÉ FONTAINE

« JE ne serais pas roi, disait Louis XIV, si j'avais les sentiments des particuliers. » Républicain monarchisant, à l'instar de beaucoup de Français, ce qui contribue à expliquer l'aisance avec laquelle il s'est coulé dans une Constitution pour laquelle il n'avait pas eu, naguère, de mots assez durs, François Mitterrand n'aimerait certainement pas que l'on expliquât par ces « sentiments »-là la décision, qu'il a enfin daigné annoncer, de se porter candidat à sa propre succession.

Quel que soit, en effet, le plaisir qu'on peut éprouver, lorsqu'on a largement dépassé l'âge de la retraite, à s'entendre déclarer irremplaçable, la perspective d'entamer un nouveau mandat n'a rien, en soi, de particulièrement exaltant.

Outre le caractère « soporifique » – VGE *dixit* – de nombre des corvées inhérentes à la fonction, la conjoncture économique, et donc sociale, s'annonce chargée malgré la relative embellie actuelle de beaucoup de nuages.

De toute façon rien n'est joué : bien des citoyens, à en juger par les derniers sondages, n'ont pas encore arrêté leur choix.

(Lire la suite page 15.)

Le bilan économique du septennat

L'apprentissage du réel

par Alain Vernholes

Quand François Mitterrand avait été élu président de la République, la France traversait une passe difficile. Un deuxième choc pétrolier de grande ampleur – plus fort que le premier, survenu fin 1973 – avait appauvri le pays et freiné son économie en voie de rétablissement.

A la fin de 1978 et au début de 1979, des événements considérables avaient ébranlé le monde : la fermeture des gisements iraniens, la révolution de Téhéran, puis, en septembre 1980, le début de la guerre entre l'Irak et l'Iran. Dans l'affolement qui s'ensuivit, les cours du pétrole avaient monté en flèche, alourdissant brusquement la facture énergétique de tous les pays industriels (1).

A la même époque – en partie pour les mêmes raisons, – le monde vivait les derniers mois d'une période heureuse. La croissance économique aux Etats-Unis venait d'atteindre 4,5 % en moyenne entre 1977 et 1979, un résultat remarquable. L'Amérique allait sombrer dans une noire récession et, un peu plus tard, avec elle l'ensemble des pays industrialisés. Cette crise fut alors ressentie comme un naufrage collectif : le chômage se développa, les faillites furent nombreuses, le désarroi général.

Ces graves difficultés allaient être d'autant plus mal supportées par la France que, à l'époque où M. Mitterrand s'installait à l'Elysée, l'Allemagne, qui, en maintes occasions, avait prêté main-forte (2), cette Allemagne-là faisait brusquement défaut : deux années de récession (1981-1982) allaient réduire à zéro les chances de réussite de la relance socialiste.

(Lire la suite page 14.)

(1) Par rapport au PIB en valeur, la facture pétrolière passa de 2,1 % en 1978 à 2,7 % en 1979, à 3,5 % en 1980. Elle décrut par la suite (chiffres moyens pour l'ensemble des pays de l'OCDE).

(2) La RFA absorbe à elle seule 16,6 % des exportations totales civiles de la France. Elle est de loin son premier client.

Les bombardements irakiens au Kurdistan

L'horreur de la guerre chimique

L'aviation irakienne a bombardé, mardi 22 mars, avec des armes chimiques, six villages du Kurdistan iranien, ce qui indique que Bagdad n'a pas l'intention de renoncer à une pratique qui a suscité une vive émotion dans le monde.

L'Irak était déjà accusé d'avoir bombardé, en représailles, et tué à l'arme chimique des milliers de Kurdes qui avaient aidé les Iraniens. La France (ou, plus exactement, son premier ministre, M. Jacques Chirac) est critiquée par le ministère soviétique des affaires étrangères pour avoir avoué qu'elle cherchait à se constituer un stock minimal de munitions chimiques : ces deux événements récents montrent que la prolifération des armes chimiques dans le monde est une réalité, et que le risque de leur emploi anarchique est de plus en plus répandu. En dépit du traité de Genève de 1925, assez curieusement rédigé au point de tolérer la production des armes chimiques et d'en interdire l'emploi, tout en ouvrant aux pays qui s'en sont ultérieurement réservé la possibilité le droit de les utiliser en riposte à une agression.

Depuis le conflit mondial de 1914-1918, lorsque des toxiques suffocants (comme le phosgène) ou vésicants (comme l'ypérite) furent utilisés pour la première fois, la guerre chimique relève avec raison de ces grandes terreurs de l'humanité, au même titre aujourd'hui que l'apocalypse nucléaire. Personne n'a oublié ces « poilus » gazés à Ypres. Mais depuis, malheureusement, les gaz de combat n'ont cessé d'évoluer et, du même coup, leur efficacité de s'accroître : on les décrit comme vingt à cent fois plus toxiques, avec la découverte de produits plus élaborés qui agissent comme des agents incapacitants ou neutralisants sur la transmission de l'influx nerveux des combattants. Depuis, aussi, les armes qui les véhiculent se sont diversifiées, en portée accrue et en rapidité d'intervention.

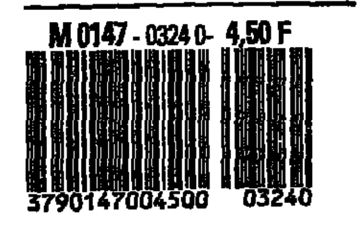
JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 6.)

Le sommaire complet se trouve en page 40

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,80 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

هكذا من الأصل

Débats

HORIZON ÉLYSÉE

Rôle de l'État : consensus et divergences

par RAPHAËL HADAS-LEBEL (*)

THÈME majeur des campagnes électorales de 1981 et de 1986, le débat sur le rôle de l'Etat se fait étonnamment discret en 1988. Signe d'une campagne qui fait plus de place au look qu'au débat d'idées ? Sans doute. Mais il y a place pour d'autres explications.

En 1981, c'était le triomphe du tout-Etat, Etat-panacée apte à la fois à améliorer l'emploi par l'extension du secteur public et à corriger les inégalités par la redistribution sociale. Très vite, pourtant, la contrainte extérieure, et avec elle la place de l'entreprise, seule véritable créatrice de richesses, reprenait le dessus. Dès 1982, M. Fabius prônait *« une nouvelle conception de l'Etat »* qui *« intervienne mieux et non plus sans cesse davantage »*. On redécouvrit opportunément que, à côté du courant étatiste, l'idéologie socialiste avait toujours comporté un autre courant, d'inspiration libertaire. Il n'est pas jusqu'au président de la République qui, lançant en 1984 une réflexion sur l'Etat, n'ait souhaité qu'un tri fût opéré dans les diverses missions de l'Etat, entre celles qui relèvent de sa vocation juridique et celles qui ressortissent à ses vocations, économique et sociale.

En 1986, c'est le vent du libéralisme qui soufflait, tout droit venu de Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Rompant avec la tradition gaulliste qui avait pourtant accru le champ d'intervention de l'Etat – *« Il n'y a de France que grâce à l'Etat »*, disait le général de Gaulle – l'idéologie ambiante était dominée par le rejet d'un Etat perçu comme asphyxiant, calfeutré dans ses routines, habile à étouffer la capacité d'initiative de la société civile, guetté en permanence par la dérive totalitaire. Suppression des contrôles et déréglementation, privatisations, réduction des impôts, réduction du déficit budgétaire : ces mesures, par ailleurs judicieuses, tendaient aussi à inverser une courbe qui, au-delà de la couleur des gouvernements en place, *n'avait cessé de croître depuis un* siècle, celle des interventions *publiques.*

Mais, au même moment, on pouvait constater que la « reaganomics » avait ses limites, que la libéralisation n'avait pas réduit le niveau des prélèvements publics et que la privatisation n'avait pas mis fin à l'influence de la rue de Rivoli. Colbertisme pas mort !

Est-ce pour cela qu'en 1988 les hommes politiques ont cessé de s'opposer sur le thème du « plus d'Etat » ou du « moins d'Etat » ? Si le débat se recentre, avec Raymond Barre, sur la critique de *« l'Etat parti »* et l'appel à un Etat impartial, une touchante unanimité se fait jour contre le clientélisme et le système des dépouilles.

Tout se passe comme si, à droite et à gauche, la faillite des *dogmes*, les défaillances de l'Etat face à la crise, l'apprentissage des *réalités du pouvoir avaient* jeté les bases d'une sorte de consensus *minimum sur* ce que peut être la place de l'Etat dans les sociétés *modernes*. On sent bien que la société française, plus évoluée, plus ouverte sur l'extérieur, recherche plus que par le passé l'élargissement des libertés et le développement de la responsabilité, même si elle n'a pas toujours rompu avec sa tentation séculaire de se retourner vers l'Etat pour résoudre ses problèmes. Parallèlement, l'Etat-providence trouve, de l'avis général, sa limite financière dans l'excès des prélèvements obligatoires et sa limite technique dans l'inefficacité de qui « étreint mal » pour vouloir « trop embrasser ».

Propositions simples

S'ils voulaient bien transcender *leurs clivages idéologiques*, les partis en présence pourraient bien *trouver une zone* d'accord autour de quelques propositions simples :

Premièrement, l'Etat a tout à gagner à se recentrer en priorité sur quelques fonctions simples, dont certaines ressortissent à ses attributions originelles : assurer la défense du pays, l'ordre public et la sécurité des citoyens, garantir la justice et les libertés, réguler l'ordre économique, faire prévaloir les impératifs de la solidarité collective, favoriser l'innovation dans certains domaines de pointe. Ce retour à l'Etat « modeste » cher à Crozier ne devrait pas être un simple repliement sur les fonctions traditionnelles de souveraineté ni un retour au laisser-faire du dix-neuvième siècle, dès lors que, cessant d'être « gérant », l'Etat de droit peut être un « garant » efficace et que, en agissant moins, il pourrait agir mieux dans les domaines de sa compétence.

Deuxièmement, l'Etat ainsi recentré doit faire évoluer son mode de relation avec les citoyens, qu'il ne doit plus regarder comme des sujets qu'on régente mais comme des usagers ou des clients qu'on doit satisfaire. Substituer « l'esprit de service » à « l'esprit de pouvoir », selon une expression récente de Raymond Barre, implique certes une rénovation en profondeur de la gestion des services publics, *trop longtemps fondée* sur le principe du commandement. Mais la productivité et la qualité du service ne sont-elles pas aussi importantes *pour l'administration* que pour les entreprises ? A de nombreux *égards, les entreprises* peuvent même servir d'exemple aux *administrations qui, pour autant*, ne doivent pas perdre de vue leur *finalité de service public*.

Troisièmement, parallèlement à l'Etat, qui a longtemps été en France le principal agent de modernisation et de progrès, il *existe désormais* d'autres moteurs d'initiative – particuliers, associations, *entreprises – qui émanent* de la société civile et avec lesquels l'Etat, par un renouvellement et un approfondissement des mécanismes démocratiques, doit progressivement établir un nouveau système de rapports. C'est d'autant plus nécessaire que le processus de construction européenne et de mondialisation de l'économie rend de plus en plus archaïques certains aspects du débat sur l'Etat.

De fait un consensus existe dans le pays sur l'idée que l'Etat *peut réduire ses interventions sur* la société dès lors qu'il renonce à vouloir, dans tous les domaines, faire le bonheur des citoyens contre eux-mêmes, mais qu'il n'y a pas lieu pour autant, selon la jolie expression de Jean-Marie Domenach, de *« jeter l'Etat avec l'eau du bain »*.

La meilleure occasion

Mais si consensus il peut y avoir sur les principes, il n'est au mieux qu'implicite, car les divergences réapparaissent lorsqu'il s'agit de les formuler et de les décliner en mesures concrètes. Faut-il mettre en concurrence les services publics (écoles, universités, *hôpitaux, postes) afin de* donner le choix aux usagers ? Y a-t-il *une place*, et *laquelle, pour* l'Etat producteur ? Où fixer la *frontière entre secteur public et* secteur privé dans les domaines de l'école, de la formation, de la communication audiovisuelle ? Quelle part des dépenses sociales doit être décidée par l'Etat et *quelle est celle dont* on laisse le libre choix aux autres agents économiques ? Quelles modifications apporter au statut des fonctionnaires ? Quel degré de décentralisation introduire dans le fonctionnement de l'Etat ?

Autant de questions concrètes, qui appelleraient sans doute des réponses contrastées selon la philosophie politique des candidats en présence, mais auxquelles la « drôle de campagne » actuelle apportera probablement peu de réponses. Et pourtant quelle meilleure occasion, pour débattre de ces sujets essentiels, que ce rendez-vous démocratique que la République, tous les sept ans, donne aux citoyens ?

(*) Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

Excellence... ou Jeanne d'Arc

par PIERRE SUDREAU (*)

EN publiant une analyse fort *intéressante sur les* vicissitudes de la campagne présidentielle, André Fontaine a souligné dans *le Monde* du 4 février le décalage qui s'est institué entre les intentions du général de Gaulle et la réalité des faits.

Ses propos, parfaitement *illustrés dans son titre* « On demande une Excellence », *incitent d'abord à revenir sur* quelques points d'histoire afin de réfléchir sur le point de savoir s'il ne faut pas aller au-delà des routines électorales actuelles.

∴

– La crise de Cuba a sauvé le référendum instituant *l'élection présidentielle* au suffrage universel. André Fontaine *a eu raison de rappeler* la grande hostilité non seulement du Parlement, mais de nombreux milieux au projet de réforme, mal étudié, mal présenté.

Passant outre les conseils de ses amis les plus fidèles, tels Alexandre Parodi, vice-président du Conseil d'Etat, (représentant du Général de *Gaulle pour la France en 1944*) et l'ambassadeur Léon Noël, président du Conseil constitutionnel (qui a rejoint Londres dès juin 1940), le général a pris des risques considérables, une partie de l'opinion lui étant déjà hostile à cause des événements d'Algérie et des accords d'Evian.

C'est le 22 octobre 1962, six jours avant le scrutin, que commença l'affrontement entre *les Etats-Unis et l'URSS à* propos de l'installation des *fusées soviétiques à Cuba*, crise la plus grave que le monde ait connue depuis 1945. La tension s'intensifia toute la semaine, et les Français allèrent aux urnes dans un climat de conflit mondial et de crainte de guerre nucléaire. Le dénouement de la crise n'ayant été connu en France *que le 28 octobre*, jour du vote, à 17 heures, il est *indubitable que les événements* ont déplacé, selon les experts, entre 5 et10 % des voix en faveur du OUI, les Français répugnant avec raison à créer les conditions du départ du général de Gaulle. Ce dernier avait réclamé un vote favorable d'au moins 50 % des inscrits, et fut malgré tout déçu par les résultats : 47 %. Sans la crise *internationale, il serait sûrement* resté à Colombey avec son chagrin.

∴

– Continuité ? Avec ce mode d'élection, le général souhaitait instaurer un mandat solennel de sept ans entre un homme et la nation. Il fallait que les pouvoirs du président soient renforcés par la continuité, au-delà de toutes les consultations *électorales*.

Or tout le monde a compris, *désormais*, depuis mars 1986, que les élections législatives pouvaient remettre en cause les *données de l'élection présidentielle* et, de ce fait, instaurer un conflit au sein de l'exécutif, au détriment de son efficacité.

∴

– Rassembler ? Le général *de Gaulle, seul contre tous* en 1940, avait d'emblée trouvé le ton juste : *dépasser* les divisions traditionnelles face aux épreuves et à l'avenir incertain.

Son discours de Bayeux en 1946, ses efforts politiques avec le Rassemblement du peuple français et la Constitution de 1958 s'inspirèrent de la même volonté : réunir des *forces divisées et reconstruire* ce qui n'était plus que lambeaux d'un passé défait, écarter les avanies accumulées depuis un siècle, éviter les excès du parlementarisme, équilibrer les pouvoirs sans entraîner leur blocage.

Cette opiniâtreté dans l'effort fut paradoxalement remise en cause par la *procédure de l'élection présidentielle* instituant inévitablement, au *deuxième tour, ce qu'on appelle* désormais la bipolarisation, c'est-à-dire la division du pays.

André Fontaine a raison de rappeler que les successeurs du général n'ont été élus qu'à de très courtes majorités, et il en sera certainement de même en 1988. Or l'on ne gouverne pas une moitié de la France contre l'autre. Les Français *demeurent d'éternels Gaulois*... A l'image des compagnons *d'Astérix, c'est à se quereller* qu'ils semblent prendre plaisir. Tout leur est occasion de discorde et prétexte à s'affronter.

Ces tendances naturelles ont été malheureusement amplifiées et institutionnalisées par un mode de scrutin à deux tours qui ne pouvait déboucher que sur la bipolarisation.

Raymond Aron notait déjà le 25 mars 1977 (*le Figaro*) : *« La bipolarisation a imposé à la France, toujours pluraliste, une espèce de carcan en la divisant en deux camps. »* Il a même qualifié cette situation d'*« erreur cardinale de la Ve République »*.

∴

On cherche une Excellence ? Et si c'était une Jeanne d'Arc qu'il fallait trouver... c'est-à-dire, au-delà du symbole, tenter de dépasser, dans toute la *mesure du possible*, les petites médiocrités, les clivages partisans, les frontières intérieures, pour mieux dominer l'accumulation des problèmes économiques et sociaux, leur gravité, et mobiliser le pays face à la concurrence accrue en Europe et dans le monde ?

Cette attitude, pour ne pas dire ce programme, devrait déterminer la tonalité de la campagne présidentielle. Sinon *quelle belle occasion perdue de* provoquer, avant 1992, un *sursaut national !*

(*) Ancien ministre.

Au courrier du Monde

L'âge du président

L'argument de l'âge qui est *invoqué régulièrement à l'encontre* de François Mitterrand ne me semble guère pertinent.

En effet, au cours du dernier demi-siècle, le chancelier le plus jeune que l'Allemagne a connu l'a conduite à la catastrophe : c'est Hitler (désigné à quarante-*trois ans) ; le chancelier le plus* âgé l'a sortie du gouffre : c'est Konrad Adenauer (*investi pour la* première fois à soixante-treize ans).

JEAN-FRANÇOIS KESLER
Professeur d'Université, Paris.

PATERNITÉ

Le Boul'Mich, Lop et « Duconnaud »

Dans son « Feuilleton du septennat », Jean-Yves Lhomeau attribue à Ferdinand Lop le projet de prolongation du boulevard Saint-Michel jusqu'à la mer, dans les deux sens.

Ferdinand Lop se prenait au sérieux, écrivait des livres et les vendait dans des cafés de la rive gauche. Il est apparu sur la scène politico-estudiantine à l'occasion des élections de 1932, avec un « programme » qu'il était évidemment seul à défendre, mais qu'il a défendu *jusqu'à sa mort il y a une dizaine* d'années.

Sur le projet en question, votre erreur est double : *primo*, c'est la rue Champollion, préalablement transformée en boulevard, qu'il s'agissait de prolonger jusqu'à la mer dans les deux sens ; *secundo*, l'auteur en est un personnage qui n'a jamais existé que dans l'imagination *des étudiants, qu'on appelait Duconnaud* et qu'on a lancé pour les élections de 1928 (*j'étais alors en taupe* à Saint Louis) ; il a évidemment disparu après la campagne.

J'aimerais quand même que cette *erreur soit rectifiée une bonne fois* pour toutes.

YVES MAINGUY
(Vannes, Morbihan).

ROSE

La casquette du père Chevènement !

L'éloge du passé colonial de la France par Jean-Pierre Chevènement (*le Monde* du 4 mars) nous a surpris, mais pas étonné !

En effet, nous en avions senti les prémices lors de l'émission « Questions à domicile » où l'ancien ministre de l'éducation nationale montrait à ses hôtes – non sans émotion – *son képi d'officier de* Section administrative spécialisée (SAS), lorsqu'il *participait* à la guerre d'Algérie en 1960/1962.

Tout cela d'ailleurs était prévisible, rappelons-nous son interview du *2 mars 1985* à l'AFP : *« Comme à l'école, je crois à l'armée de la République : il faut que nos concitoyens redécouvrent ce qu'ils ont en commun, la* Res Publica, *pour redevenir pleinement des citoyens. »*

Au titre de « Jules Ferry en kimono » que lui attribuaient les journalistes au temps de son ministère, on pourra lui accoler maintenant celui de « Tonkinois » ! Le CERES est bien loin !

La rose de Mitterrand sur le tombeau de Jaurès est vraiment fanée !

SERGE BOULOT,
chercheur (Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

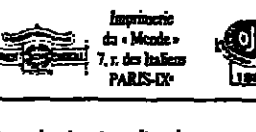
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE



PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24.



PANAMA : la grève générale illimitée

L'opposition préfère le « suicide économique » à une négociation avec le général Noriega

PANAMA
de notre correspondant en Amérique centrale

Trois jours après le déclenchement de la grève générale illimitée qui paralyse totalement le pays depuis le lundi 21 mars, l'opposition panaméenne – c'est-à-dire essentiellement les milieux d'affaires – est décidée à poursuivre son mouvement tant qu'elle n'aura pas obtenu la démission et le départ du général Noriega. Plus rien ne semble pouvoir arrêter la conduite suicidaire dans laquelle se sont engagés les Panaméens, neuf mois après le début de l'épreuve de force entre l'opposition, appuyée par les Etats-Unis, et le chef des forces armées.

« Ce n'est pas une crise que vit notre pays, c'est un cataclysme », nous a déclaré un ancien ministre des affaires étrangères, M. Carlos Lopez Guevara, qui fut aussi un des négociateurs du traité de 1977 sur la remise du canal par les Etats-Unis au Panama. *« C'est un peu, à notre échelle bien sûr, comme les derniers jours du IIIe Reich,* ajoute cet avocat très respecté au Panama pour son intégrité morale. *J'imagine Hitler parlant de ses plans de défense dans son bunker et découvrant l'ampleur du désastre. Il s'est suicidé. Eh bien Noriega et Solis Palma* (le président de la République imposé aux Panaméens après la destitution, le 26 février, d'Eric Delvalle) *vivent, eux aussi, dans un monde imaginaire. Ils ne se rendent pas compte du désespoir et de l'angoisse que vivent les Panaméens, les riches comme les pauvres – qui ne savent même plus s'ils vont pouvoir manger au cours des prochains jours. En trois semaines, Solis Palma a réussi à faire passer le taux de chômage de 20 % à 30 % de la population active : un record en si peu de temps ! »*

Jusqu'à l'année dernière, les Panaméens avaient le revenu, par habitant, le plus élevé d'Amérique latine. Ce petit pays de deux millions deux cents mille habitants, épargné par la tourmente qui frappe les autres pays d'Amérique centrale depuis une dizaine d'années, avait même réussi à bâtir une économie de services relativement prospère. Elle était organisée autour de trois pôles : le canal interocéanique, la zone franche de Colon et le centre financier international, qui regroupe cent vingt banques étrangères attirées par une législation très libérale. A ces activités légales il faut ajouter les retombées importantes du trafic de drogue. Panama se trouve, en effet, sur le chemin du principal exportateur de cocaïne, la Colombie, vers le plus gros marché de consommation, les Etats-Unis. De plus, ce pays offre des services bancaires très appréciés des trafiquants en tout genre. C'est de cette dernière activité qu'est venu tout le problème, les Etats-Unis étant convaincus que l'« homme fort » du Panama favorisait le trafic de drogue en échange de substantielles commissions. Cela reste toutefois à prouver, car le général Noriega refuse de se présenter devant les deux tribunaux américains qui l'ont inculpé de trafic de drogue en février dernier.

Quelques inconditionnels

Aujourd'hui, l'économie panaméenne est en ruines. Seul le canal, administré par les Etats-Unis, continue à fonctionner normalement. La zone franche de Colon, sur la côte atlantique, est complètement paralysée depuis mardi, et surtout la survie du centre financier international est menacée par la fermeture des banques depuis le 4 mars. Fermeture décrétée par les autorités pour éviter la faillite des institutions, ébranlées par les retraits massifs des épargnants à la suite du gel des fonds du gouvernement panaméen aux Etats-Unis. Le dollar étant la seule monnaie utilisée au Panama, ce qui enlève toute possibilité de faire fonctionner la planche à billets, les sanctions américaines ont eu des effets dévastateurs. Le gouvernement, n'étant plus en mesure de payer les cent quarante-quatre mille fonctionnaires, a donc perdu le principal appui dont il disposait. La tentative de coup d'Etat, la semaine dernière, suivie d'une purge au sein de l'armée, a encore aggravé l'isolement du général Noriega.

Pourtant, il reste quelques inconditionnels du régime, en particulier ceux qui auraient tout à perdre de l'arrivée au pouvoir de l'opposition. Parmi eux, quelques officiers bien sûr, mais aussi les partis de la coalition au pouvoir. Notamment le Parti révolutionnaire démocratique (PRD), membre de l'internationale socialiste, qui n'a pas cependant fait beaucoup d'efforts pour défendre son allié encombrant.

« Il faut que nous tenions... »

« Nous appuyons Noriega parce qu'il défend la souveraineté du Panama contre l'interventionnisme américain, nous a affirmé une dirigeante du PRD, Mme Elvia Miranda de Ortiz. *Il aurait pu dire aux Etats-Unis, comme l'ont fait d'autres pays d'Amérique centrale, en particulier le Honduras : donnez-moi cinquante millions de dollars et je vous garantis le maintien des bases militaires après l'an 2000. Aujourd'hui, l'opposition nous dit : donnez-nous le pouvoir ou on coule tous. Mais ce sont eux qui lâcheront les premiers car ils ont plus à perdre que nous, la survie de leurs entreprises étant menacée. Il faut que nous tenions encore un mois pour les obliger à relâcher la pression. »*

Pas un seul Panaméen n'ose envisager que la situation actuelle puisse durer un mois de plus sans provoquer de graves désordres sociaux. Le nombre d'agressions à main armée et de cambriolages s'est multiplié au cours des dernières semaines. Les plus démunis cherchent par tous les moyens à trouver de quoi nourrir leur famille. Les organismes de charité ont mis sur pied des soupes populaires et distribuent dans certains quartiers des sacs de nourriture. Faute d'espèces, le gouvernement cherche à payer en nature ses employés, qui, pour la plupart, refusent de recevoir les rations *« de la dignité »*, selon le terme utilisé par les autorités. Malgré les menaces de licenciement de leur employeur, beaucoup de fonctionnaires appuient la grève en restant chez eux.

La gravité de la crise ne semble pas affecter l'optimisme du général Noriega. *« Je n'ai rien à dire aux Etats-Unis. C'est aux Panaméens que je parle,* a-t-il déclaré, tout sourire, mardi à la presse. *Les Etats-Unis sont responsables de ce qui se passe ici. Ils veulent créer un nouveau Vietnam, et nous, nous livrons la dernière bataille anticoloniale. »* En fait, le général ne mène pour l'instant aucune bataille et ses soldats quadrillent des rues presque toutes vides.

Pourtant, il reste un espoir de parvenir à une solution négociée et, malgré ses fanfaronnades, le général Noriega a fait un premier pas – très timide, il est vrai – en proposant de quitter ses fonctions avant les élections, à condition que s'ouvre un *« dialogue national »* avec l'opposition. Cette proposition, rendue publique lundi, est cependant assortie d'une condition : la démission doit être *« le résultat d'un dialogue national auquel participeront toutes les forces politiques du pays »*. L'opposition, flairant un piège, a rejeté aussitôt cette offre : *« Les conditions pour un dialogue ne sont pas réunies,* ont répondu en chœur les chefs du parti d'opposition : *plusieurs de nos dirigeants sont en exil, nos journaux sont interdits, l'état d'urgence est en vigueur et l'armée occupe la rue. »* Mais les élections ne sont prévues qu'en mai 1989 : le général aurait-il l'intention de s'incruster et, pourquoi pas, de présenter sa candidature ? L'opposition préfère encore le chaos actuel, quitte à devoir reconstruire le pays par la suite.

BERTRAND DE LA GRANGE.

HONDURAS : après les accrochages à la frontière du Nicaragua

Pourquoi la guerre de la Bocay n'a pas eu lieu

Tandis que se poursuivent les pourparlers directs entre sandinistes et « contras » au Nicaragua pour arriver à un cessez-le-feu durable, le calme est revenu dans la zone frontalière entre le Honduras et le Nicaragua. La guerre s'achève avant d'avoir commencé. Derrière cette pantomime, Washington a tiré les ficelles.

TEGUCIGALPA (Honduras)
de notre envoyé spécial

La « guerre » se termine sans que l'on sache s'il s'agissait d'autre chose que d'un « show ». Les forces armées honduriennes affirment avoir rétabli la situation dans la vallée de la Bocay, près de la frontière, et les troupes sandinistes ont regagné leur territoire. Les manœuvres américaines continuent jusqu'à une date que l'ambassade des Etats-Unis *« ne connaît pas »*, selon son porte-parole Charles Barclay, mais elles ne devraient pas s'éterniser. Le secrétaire américain à la défense, M. Carlucci, avait lui-même indiqué qu'elles dureraient *« dix jours »*, un délai qui expire normalement à la fin de cette semaine.

Après avoir reporté de jour en jour la « visite organisée » des lieux, l'armée hondurienne a finalement décidé d'envoyer des journalistes dans la région. La raison avancée par de nombreux observateurs pour expliquer le retard est tout bonnement que l'état-major de Tegucigalpa ne souhaitait pas une telle visite. Soit il était apparu que cette invasion *« avait été quelque peu grossie »*, *« l'appel à l'aide »* des militaires honduriens semblant hors de propos. Soit la *« tentative d'invasion »* sandiniste était bien réelle, et l'armée était forcée de reconnaître qu'elle avait été débordée. Depuis le début des événements, c'est la chronologie de cet appel lancé à Washington et son origine qui sont les plus difficiles à déterminer.

Seule certitude : une opération a été lancée au début du mois par l'armée sandiniste en direction de la Contra. Le président nicaraguayen, Daniel Ortega, l'avait lui-même annoncée au début du mois. Mais ensuite tout paraît moins clair. Si l'incursion sandiniste semble évidente, son importance et la demande d'aide exprimée par le Honduras auprès des Etats-Unis sont sujettes à caution.

Le général de brigade Carl Stiner, commandant en chef des troupes américaines sur place, est le premier à introduire le doute sur la « spontanéité » de la demande hondurienne. Il indique en effet que la mise en état d'alerte de ses hommes avait été ordonnée dès le mercredi 16 mars en fin de matinée. C'est-à-dire près de huit heures avant la demande officielle du président hondurien Jose Azcona et au moment même où le ministre des affaires étrangères affirmait *« ne pas avoir connaissance de l'offensive nicaraguayenne »*. Le chef de l'État complique ensuite les choses en précisant, lors d'une conférence de presse, que sa lettre avait été envoyée non pas le 16 mars mais la veille... Devant un embrouillamini peu ordinaire, l'ambassadeur américain tient, le 18, à clarifier la situation en affirmant que des contacts avaient bien eu lieu « avant ».
Et que, dans la soirée du 15, Washington en avait été informé. Cette chronologie n'est pas démentie du côté hondurien, mais le porte-parole des forces armées tentait toujours, mardi en fin d'après-midi, de rédiger une *« version définitive »* de celle-ci à l'intention de la presse.

Ces difficiles mises au point soulignent – s'il en était besoin – la puissance américaine dans ce pays. Mais surtout elles mettent en lumière un certain agacement de la part de nombreux militaires honduriens. Tout d'abord les chefs d'une armée de vingt mille hommes peuvent difficilement reconnaître ne pouvoir faire face à une incursion – fût-elle de quinze cents sandinistes, – d'autant moins si elle met en péril le pays. Ils se sont appliqués à répéter qu'ils étaient venus seuls à bout de l'épreuve, sans aucune aide des Etats-Unis, si ce n'est *« le rôle dissuasif du contingent américain »*.

« Difficultés diplomatiques »

Ce malaise a une autre origine. L'aide militaire américaine, en croissance régulière de 1981 à 1986, connaît une chute très importante : de 81 millions de dollars elle est passée à 61 millions de dollars en 1987 et à 40 pour 1988.

Il reste que l'armée hondurienne a su se sortir de ces *« difficultés diplomatiques »* en faisant preuve d'une grande prudence. *« Nous avons gardé le silence au début de la crise »*, souligne le porte-parole militaire.

La classe politique a, elle, réagi avec plus de virulence. Une tendance du Parti libéral, l'une des deux formations traditionnelles avec les conservateurs, a ainsi violemment critiqué cette *« pantomime »*. La gauche, qui ne représente que quelques pour cent de voix dans le pays, appelle pour sa part (avec la Fédération unifiée des travailleurs (FUT) et celle des droits de l'homme) à une manifestation jeudi.

Le quotidien *El Tiempo*, qui ironisait sur *« cette république bananière envahie par quatre armées »* (hondurienne, américaine, sandiniste et Contra), titrait mardi l'un de ses éditoriaux sur « la paix d'Esquipulas », faisant référence au plan pour l'Amérique centrale du président costaricien Oscar Arias. Sur cette frontière entre le Honduras et le Nicaragua où la jungle s'étend partout, les risques de dérapage sont à l'évidence nombreux. Et ce ne sont pas les postes militaires qui jalonnent la partie sud qui peuvent empêcher des affrontements dans une région qui reste un des refuges de la Contra.

« Ils ont mortellement blessé la fragile colombe », écrivait l'éditorialiste de *El Tiempo*. La colombe risque même d'être la seule victime de cette guerre, avec les quelques soldats américains légèrement blessés lors d'un accident d'hélicoptère.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

BRÉSIL : une victoire pour M. Sarney

L'Assemblée constituante se prononce pour le maintien du présidentialisme

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Rien n'est changé. Dans le débat entre parlementaristes et présidentialistes, ce sont ces derniers qui ont triomphé. Par 344 voix contre 212, l'Assemblée constituante a décidé, le mardi 22 mars, que le Brésil continuerait d'être gouverné par des présidents dotés de pleins pouvoirs comme les autres pays d'Amérique latine. Le système parlementaire des démocraties européennes, souvent cité au cours des débats, a été récusé au profit du modèle actuel, en vigueur depuis que la République est née il y a près d'un siècle et qui est copié sur celui des Etats-Unis.

Les arguments en faveur du changement ne manquaient pas. Le régime présidentiel, disent ses détracteurs, n'a servi au Brésil qu'à fabriquer des « caudillos » et des crises politiques. En laissant à un seul homme le pouvoir de décider, il a émasculé les partis et les a empêchés de se structurer. *« Au contraire, avec le parlementarisme, les partis sont obligés d'élaborer des programmes et le peuple est invité à voter des programmes,* dit l'ancien gouverneur de Sao-Paulo, M. Franco Montoro. *En régime présidentiel, les grands projets sont décidés à huis clos. Les hommes politiques s'entendent personnellement avec le chef de l'Etat, ce qui désorganise les partis. »*

Les parlementaristes brésiliens estiment que le système qu'ils préconisent est non seulement plus démocratique mais aussi plus susceptible de réaliser les réformes dont le Brésil a besoin. Chaque fois qu'un président brésilien a été réformiste, il a fini tragiquement. Ce fut le cas avec Getulio Vargas, qui s'est suicidé en 1954, et avec Joao Goulart, qui a été renversé (en 1964). En concentrant tous les pouvoirs, l'un et l'autre se sont exposés à toutes les attaques et à tous les complots. Avec le régime de cabinet, le risque est moindre puisque les premiers ministres peuvent être changés sans que la stabilité des institutions soit menacée.

Pourtant, dans le vote de mardi, la confrontation entre parlementaristes et présidentialistes n'a pas épousé les divisions traditionnelles entre la gauche et la droite. Des partis de gauche comme le Parti des travailleurs et des formations populistes comme le Parti démocratique du travail de Leonel Brizola ont voté pour le régime présidentiel. Ils avaient en leur faveur un argument de poids : les Brésiliens sont empêchés, depuis 1961, d'élire directement leur président, disent-ils. Si le régime parlementaire avait été adopté, la population serait retournée aux urnes après trente ans de jeûne démocratique pour choisir un président-croupion. La frustration aurait été énorme.

Les autres partis comme le PMDB (majoritaire, de centre gauche) et les formations de droite se sont divisés sur ce sujet. Entre les partisans d'un régime de pouvoir personnel soumis traditionnellement à l'arbitrage de la caste militaire et les hommes politiques redoutant l'instabilité propre aux gouvernements de cabinet, il s'est trouvé une majorité favorable au *statu quo*. Le président Jose Sarney ne peut que se réjouir du vote de mardi. Il s'était prononcé en faveur du régime actuel afin de ne pas perdre ses prérogatives ; le système parlementaire les lui aurait enlevées s'il était entré en vigueur dès la promulgation de la nouvelle Constitution (*le Monde* du 17 mars).

CHARLES VANHECKE.

URSS : la crise dans le Caucase

L'attitude ambiguë des autorités entretient l'agitation en Arménie

MOSCOU
de notre correspondant

Alors que manifestations et meetings – sans interruption depuis samedi dernier – ont repris à Erevan, les autorités soviétiques multiplient les dénonciations de l'*« irresponsabilité »* des revendications arméniennes tout en cherchant, semble-t-il, à proposer une réponse de compromis.

Reprise, mercredi matin, en bonne place par la *Pravda*, l'agence Tass a en effet annoncé, mardi 22 mars, que les présidiums des Soviets suprêmes de cinq des Républiques de l'Union soviétique (Russie, Biélorussie, Ukraine, Ouzbékistan et Géorgie) venaient de demander au présidium du Soviet suprême d'URSS de se saisir du dossier. Ce présidium est la plus haute instance de l'Etat soviétique. Les républiques qui lui demandent ainsi d'intervenir représentent, pour les trois premières, ce que l'on peut considérer comme le cœur de l'empire ; pour la quatrième, une république musulmane susceptible d'être écoutée par l'Azerbaïdjan, et la Géorgie, enfin, la troisième des grandes républiques du Caucase – voisine immédiate, voisin donc des Arméniens et des Azeris.

Si une solution de compromis devait – comme M. Gorbatchev l'a toujours laissé prévoir – être finalement proposée à l'affaire du Nagorny-Karabakh, on pourrait donc difficilement imaginer qu'elle le soit avec plus de solennité et d'autorité qu'à travers le processus qui semble s'être amorcé mardi.

On est encore très loin, pour autant, de pouvoir tabler sur une solution pacifique de la crise, tant en raison du redoublement de la tension dans le Caucase que de l'ambiguïté de la démarche entreprise par ces cinq soviets suprêmes. Car rien dans leurs communiqués respectifs (et pratiquement interchangeables) ne dit explicitement qu'il faut trouver une réponse politique à la rébellion arménienne. Il est seulement demandé au Soviet suprême de l'URSS *« d'adopter des mesures résolues visant à l'application des dispositions de la Constitution soviétique sur les territoires des républiques* [d'Arménie et d'Azerbaïdjan], *au renforcement de l'union entre les républiques socialistes et de toutes ses entités autonomes et d'Etat (...). »*

« Principes léninistes des nationalités »

Or cela peut vouloir dire qu'il faut faire respecter l'ordre d'urgence et que cela ne s'est pas fait jusqu'à présent. Ou bien qu'il faut faire respecter les droits constitutionnels de chacun. Ou bien encore les deux choses en même temps – ce qui ne serait pas forcément maladroit car les concessions seraient alors faites au nom du retour à la loi, retour demandé, qui plus est, par cette instance la plus haute que préside le très orthodoxe et peu révolutionnaire M. Gromyko.

L'ambiguïté est manifeste à cet égard dans la résolution du présidium russe qui demande, noir sur blanc, aux présidiums arménien et azerbaïdjanais *« le rétablissement de l'ordre »* et se réfère, dans le même souffle, à M. Gorbatchev et aux *« principes léninistes des nationalités »* qui sont chers aux réformateurs.

Il faudra donc attendre encore quelques jours pour être définitivement fixé sur les intentions des autorités, mais pendant ce temps les événements acquièrent leur dynamique propre, toujours plus difficile à contrôler. Mardi, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guerassimov, a confirmé que le couvre-feu demeurait en vigueur à Sumgaït, la ville d'Azerbaïdjan où ont eu lieu les pogroms anti-arméniens du 28 février, que la situation dans la région restait *« tendue »* et que *« des manifestations avaient lieu »* en Arménie et qu'elles étaient *« assez massives »*.

De fait, à en croire les *Izvestia* de mardi soir, trois mille personnes étaient massées samedi dernier devant la Maison du cinéma d'Erevan où se tenait un meeting difusé par haut-parleur dans la rue. Sur un ton consterné et moralisateur, le quotidien donne, contrairement à la *Pravda* de la veille de nombreux détails et rapporte que les orateurs, principalement des intellectuels, dit-il, ont proposé de déclarer Erevan *« ville morte »* ; de faire de l'Arménie *« une République soviétique de sans-parti »* (c'est-à-dire de rendre les cartes en masse) ; et qu'ont été adoptées *« pratiquement à l'unanimité »* des résolutions visant notamment à demander l'arbitrage de la Cour internationale de La Haye et l'intervention des gouvernements et Parlements du monde.

La presse en accusation

Dimanche, une marche de protestation contre le *« manque d'objectivité »* de la presse a suivi le meeting de samedi. Lundi, plusieurs milliers de manifestants étaient à nouveau dans les rues, scandant *« honte à la presse »* et *« La Pravda doit écrire la vérité »*. Mardi, on en comptait quelque dix à quinze mille et il y a peu de raisons que le mouvement, à si peu de jours de la grande date du 26, s'arrête.

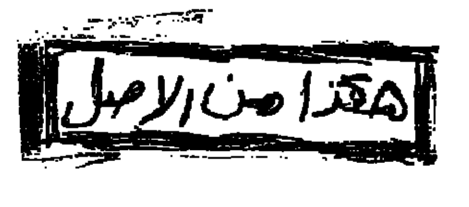
Réenclenché par le basculement, jeudi dernier, de la direction du parti du Nagorny-Karabakh – qui avait à son tour demandé le rattachement de la région autonome de l'Arménie, – le cycle des manifestations a repris et la crispation sur la revendication de rattachement paraît de plus en plus forte – alors même que la *Pravda* vient de faire savoir, dans son article de lundi, que si des réformes devaient en effet intervenir, cette modification des frontières était inacceptable.

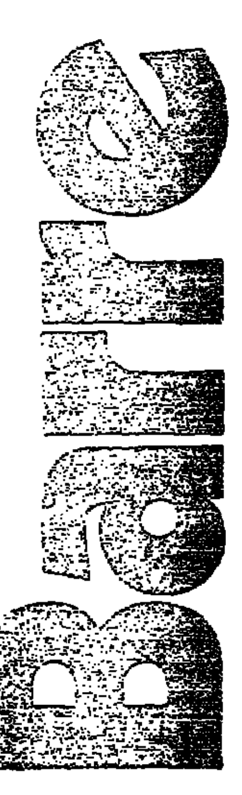
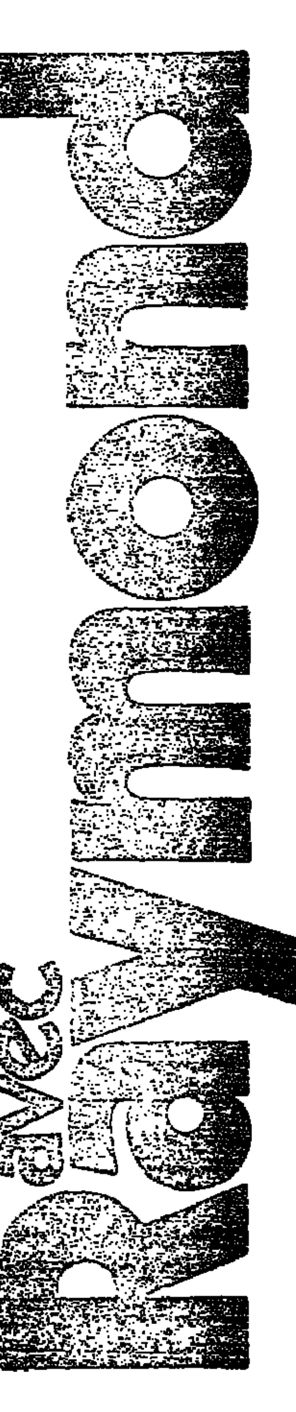
Le même jour, devant les manifestants d'Erevan, le correspondant de la *Pravda* en Arménie (lui-même Arménien) se serait disculpé d'avoir participé à la rédaction de cet article et il serait aujourd'hui, selon sa rédaction, *« à l'hôpital »*.

La charge émotionnelle est sensible à chaque instant, partout – sauf chez M. Gorbatchev qui, recevant mardi, le président uruguayen, M. Sanguinetti, lui a longuement expliqué les espoirs et les difficultés de la « perestroïka » en redisant que cette *« révolution »* impliquait le développement d'une politique *« de grande échelle »*.

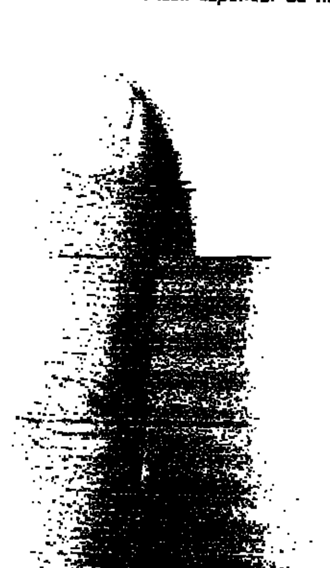
Nous continuons, a dit en substance le secrétaire général à son hôte – après avoir toutefois souligné qu'étaient tout autant inacceptables *« les résistances destinées à freiner ou arrêter le processus »* que *« l'extrémisme et le désir de tout régler d'un coup et sous la pression »*.

BERNARD GUETTA.



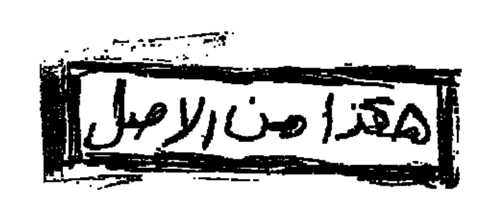
Jean-Pierre Abelin député européen, député de la Vienne, **Jacques Accambray** président de la fédération française de football américain, **Florin Aftalion** professeur de finances à l'ESSEC, **Pierre Aigrain** ancien ministre, conseiller scientifique de Thomson, **Michel d'Aillières** sénateur, président du conseil général de la Sarthe, **Pierre Albertini** maire de Mont St Aignan, **Jacques Albisson** conseiller général, **Max Albizzati** président d'entreprise de bâtiment **Pierre Alby** président d'honneur de Gaz de France, **Paul Alduy** sénateur, maire de Perpignan, **Jean Allard** député de la Seine-Maritime **Ali Allel** président de la confédération des musulmans du Vaucluse, **Samir Allel** **Michel Almazor**, cardiologue, **Edmond Alphandery** député du Maine-et-Loire, **Henri Amouroux** de l'Institut, **Marcel André** maire de Pilleux la Pape **Jean-Claude Andrieu** maire de Carpentras, **Gérald Antoine** ancien recteur, **Raymond Archer** professeur de droit à l'université de Limoges, **Antoine d'Arjuzon** président de banque, **Jean Arnaud** notaire, **Maurice Arreckx** sénateur, président du conseil général du Var, **Emile Arrighi de Casanova** président de la section des économies régionales au conseil économique et social, **Jean Arthuis** secrétaire d'Etat chargé de la consommation et de la concurrence et de la participation, maire de Château-Gontier, **Philippe Arvel** membre du comité directeur de la fédération des médecins généralistes, **Alphonse Arzel** sénateur du Finistère, **François d'Aubert** député de la Mayenne, **Jean Augoai** président d'une association nationale de racistes **Jean-Michel Aulas** président de CEGID, président de l'Olympique lyonnais, **Paul Avril** président honoraire de la fédération du commerce de gros, **Jean-Pierre Bader** membre de l'Académie des sciences **Jean Baggioni** premier vice-président de l'Assemblée de Corse, **Jacques Baguenard** maître de conférence de sciences politiques à l'université de Brest **René Ballayer** sénateur, président du conseil général de la Mayenne, **Younoussa Bamana** président du conseil général de Mayotte, **René Bandelier** directeur général du CHU de Saint-Etienne **Bernard Barbier** sénateur de la Côte d'Or **Gilbert Barbier** député, maire de Dole, **Pierre Bas** maire du 6me arrondissement de Paris, maire adjoint de Paris, **Jeanine Bardou** président du conseil général de la Lozère. **Didier Bariani** secrétaire d'État auprès du ministre des affaires étrangères, secrétaire général du parti radical, **Jacques Barrot** ancien ministre, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, président du conseil général de Haute-Loire, secrétaire général du CDS, général **Jacques de Barry** ancien secrétaire général de la défense nationale, **Louis-Charles Bary** président de l'union des industries textiles, **Jean-Pierre Bataille** sénateur du Nord. **Bernard Baudelot** directeur de laboratoire du CNRS à Grenoble, **Dominique Baudis** député européen, président du conseil régional Midi Pyrénées, maire de Toulouse, **Pierre Baudis** député de Haute-Garonne, **Charles Baur** député européen, président du conseil régional de Picardie, **Henri Bayard** député de la Loire, **François Bayrou** député des Pyrénées-Atlantiques, **Jean-Louis Beaumont** maire de St Maur des Fossés, **René Beaumont** député, président du conseil général de Saône-et-Loire, **Gilberte Beaux**, **Jean Begault** député du Maine-et-Loire **Gilles Le Béguec** professeur d'histoire à l'université de Limoges, **Didier Beguin** conseiller général, **Jean Béliard** ancien ambassadeur, **Gérard Benedetti** vice-président de la MAFA, **Gérard Benhamou** député européen, **Cotton De Bennetot**, vice président du conseil général du Finistère **René Benoit** député, maire de Dinan, **Charles Beraudier** président du conseil régional Rhône Alpes, **Georges Berchet** sénateur, maire de Chaumont, **Yves Berger** ancien bâtonnier de Lyon, **Pierre Bernard-Reymond** ancien ministre, député des Hautes-Alpes, **Daniel Bernardet** député, président du conseil général de l'Indre, maire de Chateauroux **René Bernasconi** président de la CGPME, **Marc Bernier** président du syndicat des chirurgiens dentistes et des professions libérales de la Mayenne, **François Berthezene** professeur à la faculté de médecine de Lyon **Michel Bertrand** maire de Vandœuvre, **Pierre Bertrandias** vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, **Roger Bertreux** président de l'AFICEM, **Guy Besse** sénateur de l'Indre, **André Bettencourt** ancien ministre, sénateur de Seine-Maritime, **Jacques Bichot** député du Territoire-de-Belfort, **Léa Bidaut** restauratrice, **Alain Bienaymé** professeur d'économie à l'université de Paris, **Jean-Jacques Bienvenu** professeur de droit public à l'université de Paris, **Marcel Bigeard** ancien ministre, député de Meurthe-et-Moselle, **Jacques Bimbenet** sénateur du Loir-et-Cher, **Claude Birraux** député de Haute-Savoie, **François Blaizot** président du conseil général de Charente-Maritime, **Jacques Blamont** astrophysicien, membre de l'Académie des sciences, **Jacques Blanc** ancien ministre, député, président du conseil régional Languedoc-Roussillon, **Jean Blanc** sénateur de la Savoie, **Guy Blandin de Thé** directeur de recherches au CNRS, **Pierre Bleuler** député, maire de Lannemezan, **Maurice Blin** sénateur des Ardennes, rapporteur général du budget au Sénat, **Roland Blum** député des Bouches-du-Rhône, **André Bohl** sénateur de Moselle, **Roger Boileau** sénateur de Meurthe-et-Moselle **Henri Bois** président de la fédération nationale des producteurs de fruits, **Marie-Thérèse Boisseau** député d'Ille-et-Vilaine, présidente de l'association «Femmes démocrates», **Georges Bollengier Stragier** député de la Sarthe, **André Bona** président honoraire de la chambre de commerce des Alpes-Maritimes, **André Bonduelle** président d'honneur de Bonduelle, **Christian Bonnet** ancien ministre, sénateur du Morbihan, **Yves Bonfils** président de la fédération de la coopération fruitière et légumière gardoise, **Jean-Louis Bonnemain** professeur de sciences à l'université de Poitiers, **Yannick Bonnet** directeur de l'école de chimie industrielle de Lyon **Marcel Bonniaud** président du syndicat des pâtissiers du Rhône, **Henri Bonnier** éditeur **Yvon Bonnot** président d'entreprise de bâtiment, **Antonin de Bono** président de la chambre syndicale de la répartition pharmaceutique, **Etienne Borne** philosophe **Bernard Bosson** ministre délégué, chargé des affaires européennes maire d'Annecy, **Raymond Boudon** professeur de philosophie à la Sorbonne, **Michel Boulange** professeur à la faculté de médecine de Nancy, **Jacques de Bourbon-Busset** de l'Académie française, **Jean Bourgeon** président de la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, **Philippe de Bourgoing** sénateur du Calvados, **Jeanne Bourin** écrivain, **François Bourricaud** professeur de sociologie à la Sorbonne, **Jean Bousquet** député, maire de Nîmes, président de Cacharel, **Christine Boutin** député des Yvelines, **Loïc Bouvard** député du Morbihan, **Henri Bouvet** député de la Haute-Vienne, **Raymond Bouvier** sénateur de Haute-Savoie, **Jacques Boyer-Andrivet** sénateur de la Gironde, **Jean Boyer** sénateur de l'Isère, **Louis Boyer** sénateur du Loiret **Jean-Guy Branger** député, maire de Surgères, **Jean-François Brault** rédacteur à Tribune Gaulliste, **Etienne Braun** maire de Sens, **Jean Briane** député de l'Aveyron, **Pierre Brantus** sénateur, président du conseil général du Jura, **Max Bresler** kinésithérapeute, **Thierry Breton** écrivain, **J. Brillet** président de la chambre d'agriculture de la Charente, **Albert Brimo** professeur de droit à l'université de Paris, **Jean Brocard** député de la Haute-Savoie, **Albert Brochard** député des Deux-Sèvres, **Jean Brudon** président du conseil national de l'ordre des pharmaciens, **Jean-Paul Brunet** professeur d'histoire, **Dominique Bussereau** député de la Charente-Maritime, **Guy Cabanel** sénateur de l'Isère, **M. Caduc** directeur d'hôpital, **Jacques Caen** directeur de l'institut des vaisseaux et du sang, membre de l'Académie des sciences, **Jean Caillonneau** maire de Sèvres **André Cancelier** maire de Sannois, **Jean-Pierre Cantegrit** sénateur représentant les Français établis hors de France, **Jean-Noël Capdevielle** astrophysicien **Pierre Capdeville-Cazenave** spécialiste de la lutte contre la toxicomanie, **Maurice Capelle** conseiller général, **Ange Carli** président de société financière, **Hervé de Carmoy** président de banque, **Jean-Marie Caro** député du Bas-Rhin, **Paul Caron** sénateur de Seine-Maritime, **Antoine Carré** député du Loiret, **Hélène Carrère-d'Encausse** professeur de relations internationales à l'institut d'études politiques de Paris, **Ernest Cartigny** sénateur de la Seine-Saint-Denis, **Jean-Claude Casanova** universitaire, **Jacques Castaing** vice-président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, président de la coopérative Maïs-Adour, **Marc Castex** sénateur du Gers, **Auguste Catinaud** responsable de l'union nationale des combattants, **Max Catrin** maire de la Garenne Colombes, **Louis de Catuelan** sénateur des Yvelines, **Jean Cauchon** sénateur d'Eure-et-Loir, **Marcel Cavaillé** ancien ministre, **Robert Cazalet** député de la Gironde **Gil Cazenave** enseignant, **Marc Censi** maire de Rodez, **Christian Chabanis** écrivain, **Marie-Thérèse Chalumeau** biologiste, **Jean-Paul Chambriard** sénateur de la Haute-Loire **Jacques Champeaux** président de la C.G.P.M.E de l'Orne, **Pierre Chantelat** député, maire de Vesoul, **Jean-Paul Chapus** conseiller général du Puy-de-Dôme, **Hervé de Charette** ministre délégué, chargé de la fonction publique et du plan, **M. Charpentier** compositeur, **Pierre Chaussade** préfet honoraire, **Georges Chavanes** ministre délégué, chargé du commerce, de l'artisanat et des services, **Roger Chinaud** député européen, sénateur de Paris, **Gérard Cholley** ancien international de rugby, **Paul Chollet** député du Lot-et-Garonne **Georges Chometon** sénateur du Puy-de-Dôme, **Auguste Chupin** sénateur du Maine-et-Loire, **Pierre Cittì** professeur de littérature française, **Pierre Claisse** député de la Somme, **Louis Clavillier** conseiller général, **Olivier Clément** théologien, **Pascal Clément** député de la Loire, **Jean-François Clément** président de la fédération de Bretagne de l'enseignement agricole privé, **Jean Clouet** sénateur, maire de Vincennes, **Jean Cluzel** sénateur, président du conseil général de l'Allier **André Cocatre-Zilgien** professeur de droit **Jean-Laurent Cochet** comédien, **Maurice Cointe** maire du Chesnay, **Daniel Colin** député du Var, **Henri Collard** sénateur, président du conseil général de l'Eure, **Francisque Collomb** sénateur, maire de Lyon **Georges Colombier** député de l'Isère, **Bertrand de Commines** exploitant agricole **Michel Coraiar** président honoraire du conseil supérieur du notariat, **Pierre Cormorèche** secrétaire général de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, **Pierre Cornette-de-Saint-Cyr** commissaire-priseur, **Jean Corsin** ancien bâtonnier de Lyon, **Charles-Henri de Cossé-Brissac** sénateur, président du conseil général de Loire-Atlantique, général **Edouard Cortadelas**, **Alain Cotta** professeur d'économie, **Jean Cotte** directeur de l'institut de pharmacie industrielle de Lyon, **René Couanau** député de l'Ille-et-Vilaine, **Sébastien Couepel** député des Côtes-du-Nord, **André Coureau** physicien, **Herbert Coursin** avocat, **Yves Coussain** conseiller général, **Pierre Bernard Cousté** député du rhône, **Sophie Coutrot** médecin-conseil à l'hôpital Cochin, **Jean-Yves Cozan** député du Finistère, **Jacques Cressard** vice-président du conseil général d'Ille et Vilaine, **Pierre Croze** sénateur représentant les Français établis hors de France, **Michel Crozier** professeur de sociologie à l'université de Paris, **Michel Crucis** sénateur, président du conseil général de la Vendée, **Jean-Pierre Curtes** président d'université, **Régis Cusimberche** avocat, **Jean-Marie Daillet** député de la Manche, **Bernard Dalbert** maire de Calluire, **André Damien** maire de Versailles, **René Dars** professeur de géologie à l'université de Nice, **André Daugnac** sénateur des Pyrénées orientales, **Philippe Daubresse** maire de Lambersart, **Marcel Daunay** sénateur, président de la chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine, **Michel Debatisse** ancien ministre, député européen, ancien président de la FNSEA, **Jean-Claude Decagny** député, maire de Maubeuge, **Edmond-Antoine Decamps** physicien, **Bernard Deconinck** président de Sommer-Allibert, **Edouard Decoster** président d'honneur de Legrand, **André Defontaine** président honoraire de la CRCI des pays de la Loire, **Jean Delaneau** sénateur d'Indre-et-Loire, **P. Delatte** président du syndicat national des restaurateurs, **Charles Delatte** président de la fédération familiale nationale de l'enseignement agricole privé, **Francis Delattre** député, maire de Franconville, **Jacques Delaunay** préfet honoraire, **Alain Delaunoy** agriculteur, **François Delga** sénateur du Tarn, **Archimède Eddy Del Tedesco** président d'entreprise de bâtiment, **Alain Delon** comédien, **Robert Delorozoy** député européen, **Philippe Demarescaux** dirigeant de sociétés, **Philippe Demoisy** président de la chambre régionale de commerce et d'industrie de Bourgogne, **Jean-Pierre Deneuve** maire de Fécamp, **Marcel Deneux** président de la caisse nationale de Crédit Agricole, **Jean-François Deniau** ancien ministre, député, président du conseil général du Cher, **Paul-Henri Denieul** président du syndicat des sociétés de commerce international, **Guy Denielou** ancien président de l'université de technologie de Compiègne, **Stéphane Dermaux** député, maire de Tourcoing, **Jean Desanlis** député du Loir-et-Cher, **Béatrice Desbiez** jeune agricultrice, **Jean-Jacques Descamps** secrétaire d'Etat chargé du tourisme, **Jacques Descours Desacres** sénateur du Calvados, **Jean-Louis Descours** président des chaussures André, **Pierre Desgoutes** président de la fédération française du sport de boules, **Michel Desnos** président de la caisse régionale de la mutualité sociale agricole de Haute-Normandie, **Charles Deprez** député, maire de Courbevoie, **Léonce Deprez** député, maire du Touquet, **Georges Dessaigne** sénateur de la Mayenne, **Gilbert de Dietrich** président de Dietrich, **André Diligent** sénateur, maire de Roubaix, **Willy Dimeglio** député de l'Hérault, **Robert Doerflinger** maire de Montigny Les Metz, **Dominique Dollé** gynécologue obstétricien, **Jean-Marie Domenach** professeur à l'école Polytechnique, **Georges Donnez** député européen, **Francis Doré** professeur de droit à l'université de Paris, **Jean Dorst** ancien directeur du Muséum, membre de l'Académie des sciences, **Jacques Douffiagues** ministre délégué chargé des transports, maire d'Orléans, **Maurice Dousset** député, président du conseil régional du Centre, **Daniel Doustin** préfet honoraire, **Laurence Douvin** présidente de l'association «Femmes libertés», **Michel Drancourt** délégué général de l'institut de l'entreprise, **Gérard Druesne** président d'université à Nancy, **François Dubanchet** maire de Saint-Etienne, **Jacques Ducuing** physicien, **M.Dufour** chef de service à l'hôpital Conception de Marseille, **Jacques Dupâquier** directeur d'études à l'école des hautes études en sciences sociales, **Pierre Dupres** maire de Maisons Lafitte, **Adrien Durand** député de la Lozère, **Jean-Philippe Durande** néphrologue, **Michel Durafour** ancien ministre, sénateur de la Loire, **Bruno Durieux** député du Nord, **Jean-Jacques Duron** chirurgien, ancien président du syndicat national des chefs de clinique, **Charles Ehrmann** député des Alpes-Maritimes, **Jacques Emerit** professeur de médecine, **René Escaravage** directeur des affaires sociales, **Jean Escat** chirurgien, **Marc Esdras** conseiller général, maire de Pointe-Noire, **Jean-Maurice Esnault** président d'Homme et Société, **Philippe Esper** président d'associations culturelles, **Serge Essermeant** vice-président du conseil général des Vosges, **Philippe Estève** maire de Six Fours les plages, **Paul Estienne** président des clubs République et démocratie, **Claude Eymard-Duvernay** maire de Montereau, **Pierre-Louis Fagniez** secrétaire général de la société française de chirurgie digestive, **Marius Faisse** maire de Villeneuve St Georges, **Bernard de Fallois** éditeur, **Alain Farah** chirurgien, membre du comité national de l'internat, **Jacques Farran** député des Pyrénées-orientales, **Gabriel Farkas** journaliste, **Jean Faure** sénateur de l'Isère, **Jacques Félix** président fondateur de l'institut de la marionnette de Charleville, **Roger Fenech** maire du 9e arrondissement de Lyon, **Gratien Ferrari** député, maire d'Aix-les-Bains, **Pierre Ferrari** professeur de droit, **Pierre Feuillet** président honoraire de l'ordre des experts comptables, **Charles Fevre** député de la Haute-Marne, **Marie-Claude Flipo** assistante sociale, **Nicole Fontaine** député européen, ancienne secrétaire générale de l'enseignement catholique, **Hervé de Fontmichel** maire de Grasse, **Louis de la Forest** sénateur d'Ille-et-Vilaine, **Jean-Michel de Forges** doyen de la faculté de droit de Sceaux, **André Fosset** ancien ministre, sénateur des Hauts-de-Seine, **Jean-Pierre Foucher** maire de Clamart, **Jacques Fouchier** ancien ministre, **Jean-Pierre Fourcade** ancien ministre, président de la commission des affaires sociales au Sénat, maire de Saint-Cloud, **André Fourçans** député européen, **Jean François-Poncet** ancien ministre, président de la commission des affaires économiques et du plan au Sénat, président du conseil général du Lot-et-Garonne, **Robert François** professeur à la faculté de médecine de Lyon, **Jean Francou** sénateur, maire de Salon-de-Provence, **H. Fremy** président de la chambre régionale d'agriculture du Centre, **Yves Fréville** député d'Ille-et-Vilaine, **Gérard Freyburger** professeur de littérature, **Pierre Freychet** professeur d'endocrinologie, **Brigitte Friang** journaliste, écrivain, professeur **Friedel** membre de l'Académie des sciences, **Henry Froment-Meurice** ambassadeur de France, **Louis Fruchard** président du conseil régional de Poitou Charente, **John Fruchaud** chef de service de cardiologie, **Jean-Paul Fuchs** député du Haut-Rhin, **Christian Gabolde** conseiller d'Etat honoraire, **Jacques Gadille** professeur d'histoire, **Francis Galizi** vice-président du conseil général des Alpes de Haute-Provence, **Yves Galland** ministre délégué chargé des collectivités locales, **Gilbert Gantier** député de Paris, **Robert Garapon** professeur de littérature, **René Garrec** président du conseil régional Basse Normandie, **Alain Garuet** international de rugby, **Yvon Gattaz** président de la fondation Jeunesse et Entreprise, **Jean-Claude Gaudin** député des Bouches-du-Rhône, président du conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, **Pierre-Roger Gaussin** professeur d'histoire, **Nicole Gautres** adjoint au maire de Tours, **Philippe Gauthier** directeur d'études à l'école pratique des hautes études, **André Gauthier** professeur à la faculté de médecine de Marseille, **Francis Geng** député de l'Orne, **Germain Gengenwin** député du Bas-Rhin, **Hubert Germain** ancien président de l'amicale parlementaire présence et action du Gaullisme, ancien ministre, **Edmond Gerrer** maire de Colmar, **Guy Gest** professeur de droit, **André Gilbertas** chirurgien, président du stade olympique de Chambéry, **André Giraud** ministre de la défense, **Jean-Marie Girault** sénateur, maire de Caen, **Alain Giresse** international de football, **Paul Girod** sénateur, vice-président de la région Picardie, délégué général des adhérents directs à l'UDF, **Bochko Givadinovitch** président de la régie publicitaire de TF1, **Henri Goetschy** sénateur, président du conseil général du Haut-Rhin, **Jacques Golliet** sénateur de Haute-Savoie, **Christian Gourmelen** maire de Cergy-Pontoise, **Yves Goussebaire-Dupin** sénateur, maire de Dax, **Paul Granet** premier vice-président du conseil régional Champagne-Ardennes, **Jacques Grandon** sénateur de la Vienne, **Alain de Grandry** président de la société d'agriculture de l'Indre, **Henri Grenet** président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, maire de Bayonne, **Gérard Grignon** député de Saint-Pierre-et-Miquelon, **Alain Griotteray** député, maire de Charenton, **Auguste Grit** responsable agricole, **Jean-Pierre Grolier** professeur de sciences, **Jean Gugliotta** médecin des hôpitaux, **Ambroise Guellec** secrétaire d'Etat à la mer, **Patrick Guillaumont** professeur à l'université de Clermont-Ferrand, **Claude Guy** membre du bureau national de la fédération française des masseurs kinésithérapeutes, **Michel Guy** directeur général du festival d'automne, **René Haby** député de Meurthe-et-Moselle, **Michel Hamaide** député du Var, **Michel Hamon** pharmacien, chef du groupe hospitalier Necker-enfants malades, **Léon Hanackowicz** secrétaire général de l'association dentaire française, **Dominique Hannebelle** président de sociétés, **Florence d'Harcourt** député des Hauts-de-Seine, **Jean Heaume** président du syndicat national des industries plastiques, **Jean Heffer** directeur d'études à l'école des hautes études en sciences sociales, **P. Henniqueau** président de la financière de banque et de l'union meunière, **Marcel Henry** sénateur de Mayotte, **M.Herissey** président du groupe Herissey, **Rémi Herment** sénateur, président du conseil général de la Meuse, **Jean-François Hervieu** président de la chambre d'agriculture de l'Eure, **Bertrand Hieaux** président de la chambre de commerce et d'industrie d'Eure-et-Loir, **Ho A Chuck** conseiller général de Guyane, maire de Roura, **Daniel Hoeffel** ancien ministre, sénateur président du conseil général du Bas-Rhin, président de l'intergroupe UDF et du groupe de l'UCDP du Sénat, **Vincent Hollard** président de sociétés, **Louis-François Hollender** professeur, **Jean Huchon** sénateur du Maine-et-Loire, **Robert Hugonot** chef de service de clinique gérontologique, **Xavier Hunault** député de Loire-Atlantique, **Claude Huriet** sénateur, président du conseil



Un nouveau départ pour la France

général de Meurthe-et-Moselle, **Jean-Jacques Hyest** député de Seine-et-Marne, **Amédée Imbert** conseiller régional, maire de Privas, **Christian Imbert** directeur de l'Institut d'optique, **Didier Isabelle** physicien, **Denis Jacquat** député de la Moselle, **Michel Jacquemin** député du Doubs, **Bertrand Jacquillat** économiste, **Bernard Jammes** maire du Puy, **Pierre Jannin** maire de Cergy, **Armelle Janvier** chirurgien dentiste, **François Jauffret** champion de tennis, **Henri Jean-Baptiste** député de Mayotte, président de l'association France-Outre-mer, **Antoine Jeancourt-Galignani** président d'Indosuez, **Jean-Jacques Jegou** député du Val-de-Marne, **Claude Jessua** professeur d'économie, **Marie Jo Ghisgaat** présidente d'association familiale, **Philippe Joffard** président de Lafuma, **Charles Jolibois** sénateur du Maine-et-Loire, **Jean-Philippe Jonquart** président de la chambre syndicale du commerce et de la réparation automobile de Basse-Normandie, **Bernard Joseph** président de CDF Informatique, **Henri Josseran** directeur de la lettre pour la Veme république, **Jean-Louis Jourdan** vice-président de l'ANFANOMA, **Louis Jung** sénateur du Bas-Rhin, président de l'assemblée consultative du conseil de l'Europe, **Paul Jungers** professeur à la faculté de médecine de Paris, **Serge Juskewienski** conseiller régional, **Kamel Kabtane** directeur de la revue «Le rappel», **Miloud Kari** ancien combattant, inspecteur honoraire de la P.J., **Aimé Kergueris** député du Morbihan, **Aude de Kerros**, peintre graveur, général **Abdelaziz Khelifa**, **Joseph Klifa** député, maire de Mulhouse, **Emile Koehl** député du Bas-Rhin, **René Labrousse** président de Corrèze réalités, **Pierre Labonde** jeune agriculteur, **Michel Laboureur** trésorier payeur général honoraire, **Jacques Lacarin** député, maire de Vichy, **Jean-Philippe Lachenaud** député, maire de Pontoise, **Pierre Lacour** sénateur de Charente, **Pierre Laffitte** sénateur des Alpes-maritimes, **Jean Lafuma** conseiller à la commission des communautés européennes, **Pierre Lagourgue** président du conseil régional de la Reunion, **Badedrine Lahneche** professeur de médecine nucléaire, **Alain Lamassoure** député des Pyrénées-Atlantiques, délégué général des clubs «Perspectives et réalités», **Charles Lambert** président du conseil européen des urbanistes, **Jean-Claude Lamberti** professeur de sociologie, **Guy de Lamberterie** conseiller régional, vice-président de la fédération nationale ovine, **Roger Lamoise** membre de l'académie d'architecture, **Yves Lancien** conseiller de Paris, **Christian Langlois** membre de l'Institut, **Mohammed Laradji** président de la confédération des français musulmans rapatriés d'Algérie, **Gérard Larrat** député de l'Aude, **Xavier Larere** président de sociétés, **R. Laurence** président de la SAFER Centre, président de la mutualité sociale agricole d'Indre-et-Loire, **Bernard Laurent** sénateur, président du conseil général de l'Aube, **Guy de La Verpillière** sénateur de l'Ain, **Louis Lazuech** sénateur de l'Aveyron, **Henri Le Breton** sénateur du Morbihan, **Jean Lecanuet** ancien ministre, président de la commission des affaires étrangères du sénat, député européen, président du conseil général de Seine-Maritime, maire de Rouen, président de l'UDF, **Jean-Philippe Lecat** ancien ministre, **Jacques Lecomte** président des nouveaux démocrates, **Yves Le Cozannet** sénateur des Côtes-du-Nord, **Yves Le Gaillard** président de la chambre de commerce et d'industrie de Roanne, **Raymond Legeais** ancien président de l'université de Poitiers, professeur à la faculté de droit et de sciences économiques, **Modeste Legouez** sénateur de l'Eure, **Edouard Lejeune** sénateur du Finistère, **Max Lejeune** sénateur, président du conseil général de la Somme, maire d'Abbeville, président du P.S.D., **Pierre Lelong** mathématicien, membre de l'Institut, **Bernard Lemarié** sénateur des Côtes-du-Nord, **Michel Le Mene** professeur d'histoire, **René Lenoir** ancien secrétaire d'Etat à l'action sociale, **François Léotard** ministre de la culture et de la communication, maire de Fréjus, secrétaire général du PR, **Jean Leques** maire de Nouméa, **Pierre Leroy** délégué général de l'ACTEA, **Marcel Lesbros** président du conseil général des Hautes-Alpes, **Jean-Pierre Lescalmel** maire-adjoint du Cannet, responsable d'associations de rapatriés, **Jacques Lesourne** professeur au CNAM, **Emile Levy** professeur d'économie de la santé, **Philippe Levy** avocat, **J.Leyssen** président de Paco Rabanne, **François Lhermitte** membre de l'Institut, **François Lhoste** professeur de pharmacologie clinique, **Yvonne Licoine** ancienne résistante, **Maurice Ligot** ancien ministre, député, maire de Cholet, **Roger Lise** sénateur de la Martinique, **Georges Lombard** sénateur, président de la communauté urbaine de Brest, **Gérard Longuet** ministre délégué, chargé des postes et télécommunications, **Raymond Lory** député, maire de Joue-les-Tours, **M.Louis** président de Magenta, **André Louisy** maire d'Orvault, **Kléber Loustau** président du conseil général de Loir-et-Cher, **Pierre Louvot** sénateur de la Haute-Saône, **Roland du Luart** sénateur de la Sarthe, **Marcel Lucotte** sénateur, président du conseil régional de Bourgogne, maire d'Autun, président du groupe UREI du Sénat, **André Lurton** viticulteur, **Jacques Machet** sénateur de la Marne, **Alain Madelin** ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du tourisme, **Jean Madelain** sénateur d'Ille-et-Vilaine, **Albert Magarian** maire de Montmorency, **Charles Magaud** membre du conseil économique et social, **Jean-Marie Maguin** professeur d'anglais, **Béatrice Majnoni d'Intignano** professeur d'économie de la santé, **France Majoie** pharmacien, chef de service au centre régional de lutte contre le cancer de Bourgogne, **Jacques Mallet** député européen, **Kléber Malécot** sénateur, président du conseil général du Loiret, **Claude Malhuret** secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, **Albert Mamy** député du Tarn, **Raymond Manent** vice-président de la chambre d'agriculture de l'Ardèche, **Pierre Manent** maître-assistant au collège de France, **Tony Manglou** président du comité économique et social de la Réunion, **Jean Maran** député de la Martinique, **Jean-Pierre Marboutin** membre du bureau de la fédération nationale du bâtiment, **Raymond Marcellin** ancien ministre, député, président du conseil général du Morbihan, **Yves Marchand** maire de Sète, **Jean Margueron** président de la C.C.I de Châlon sur saône, **René Marquès** président du conseil général des Pyrénées Orientales, **Claude Marsault** président de la commission médicale consultative du CHU Henri-Mondor, **Pierre Mas** conseiller général, **Gérard Martin** maire de Viroflay, **Georges Martin** président de la chambre des métiers de l'Yonne, **Simone Martin** député européen, **Eil Marty** député de Dordogne, **Marguerite Massart** maire de Hem, **Michel Massennet** écrivain, **Jean François Mattei** professeur à la faculté de médecine de Marseille, **Serge Mathieu** sénateur du Rhône, **Danielle Mauduit Secret** directrice d'hôpital, **J.H. Maujouan du Gasset** député de Loire-Atlantique, **Jean Mauriac** journaliste, **Jean-Marie Mayeur** professeur d'histoire à l'université de Paris, **Alain Mayoud** député du Rhône, **Jean Mazetier** conseiller régional, conseiller général, **Pierre Méhaignerie** ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, maire de Vitré, président du CDS, **Victor Mendiboure** maire d'Anglet, **Jacques Mer** ancien député U.N.R. de Paris, **Louis Mercier** sénateur de la Loire, **Henri Mercillon** professeur d'économie de l'art, **Pierre Merli** sénateur maire d'Antibes, **Georges Mesmin** député de Paris, général **Guy Mery** ancien chef d'état major des armées, **Philippe Mestre** vice-président de l'Assemblée nationale, vice-président de la région Pays de Loire, **Paul Métadier** membre de l'académie de pharmacie, **Jean-Claude Meunier** président d'Hommes et Entreprise, **Pierre Meutey** journaliste, **Philippe Meyer** professeur de pharmacologie, correspondant de l'Académie des sciences, **Pierre Micaux** député de l'Aube, **Claude-Régis Michel** vice-président de la société française de chirurgie orthopédique, **Jean-François Michel** député de l'Ardèche, **Yvonne Michelet** professeur, **Daniel Millaud** sénateur de la Polynésie française, **Charles Millon** vice-président de l'Assemblée nationale, vice-président de la région Rhône-Alpes, maire de Belley, **Pierre Minaire** chef de service de rééducation fonctionnelle, **Jacques Miquel** avocat, **Michel Miroudot** sénateur de la Haute-Saône, **Louis Moinard** sénateur de Vendée, **René Monory** ministre de l'éducation nationale, président du conseil général de la Vienne, maire de Loudun, **Pierre Montastruc** député de Haute-Garonne, **Thierry de Montbrial** président de l'Institut français des relations internationales, professeur à l'école polytechnique, **Aymeri de Montesquiou** député du Gers, **Louise Moreau** député des Alpes-Maritimes, **Jacques Mossion** sénateur de la Somme, **Henri Mouray** professeur à la faculté de médecine de Tours, **Jean Paul Mourot** ancien ministre, **Cassam Moussa** maire de Saint Paul de la Réunion, **Roland Mousnier** membre de l'Institut, **Jacques Moutet** sénateur des Pyrénées-Atlantiques, **Jean Mouton** député, maire de Pierrelatte, **Alain Moyne-Bressand** député de l'Isère, **Jean Nanty** président de la fédération nationale du bois, **Pierre Navarranne** neuropsychiatre, **René Nectoux** maire de Maisons-Alfort, **Philippe Netter** président de sociétés, **Milena Nokovitch** écrivain, **Jean-Thomas Nordmann** député européen, **Marinette Olivier** infirmière générale, **Pierre Olmer** chef de service de néphrologie, **Roland Omnes** physicien, **Michel d'Ornano** ancien ministre, président de la commission des finances à l'Assemblée nationale, président du conseil général du Calvados, **Louis Orvoen** président du conseil général du Finistère, **Michel Ostenc** professeur d'histoire, **Gérard Oury** réalisateur de cinéma, **Arthur Paecht** député du Var, **Bernard Pagezy** président de la Compagnie du Midi, **Gabriel Paillasson** pâtissier glacier, meilleur ouvrier de France, **Dominique Paille** directeur d'hôpital, délégué national du syndicat des cadres hospitaliers, **Jean Palluy** président du conseil général du Rhône, **Monique Papon** député de Loire-Atlantique, **Aimé Paquet** ancien ministre, **Roger Partrat** député européen, **Pierre Pascal** fonctionnaire, **Pierre Pavec** maire de Vannes, **Robert Pax** maire de Sarreguemines, **Michel Pelchat** député de l'Essonne, **Michel Pelege** président du groupe Pelege, **Gérard Pelisson** co-président du groupe Accor, **Bernard Pellarin** sénateur, président du conseil général de Haute-Savoie, **Christian Pellerin** président de Sari, **Jacques Pelletier** ancien ministre, sénateur de l'Aisne, vice-président de l'association des maires de France, président du groupe de la gauche démocratique au Sénat, **Monique Pelletier** ancien ministre présidente de l'association «Dialogue», **Jean-Marie Pelt** professeur d'écologie, professeur **Pene** doyen de l'UER de médecine tropicale de Marseille, **Francis Perdu** président de l'université de Picardie, **Jean-Pierre de Peretti della Rocca** député, maire d'Aix en Provence, **Jean Perez y Jorba** physicien, **Claude Pernes** maire de Rosny-sous-Bois, **Jacques Peron-Magnan** professeur d'économie, **Jacques Perrachon** président de la coopérative agricole de la Charente, **Paul Perrin** maître graveur, **Bernard Pessac** directeur de recherches au CNRS, **André Petit** maire d'Eaubonne, **Yves Pheline** chirurgien, **Christian Phelip** ingénieur conseil audit des hôpitaux, **Claude Pierre-Brossolette** président de la banque Demachy, **Catherine Piot** secrétaire générale des nouveaux démocrates, **Michel Pietrini** directeur d'Arnault et associés, **Jean-François Pintat** sénateur de la Gironde, **Max Piselli** maire de Draguignan, **Maurice Plantier** ancien secrétaire d'Etat, maire d'Artix, **René Pleven** compagnon de la libération, ancien président du conseil, **Alain Poher** président du Sénat, **Jean-Marie Poirier** maire de Sucy-en-Brie, **Raymond Poirier** sénateur d'Eure-et-Loir, **Georges Poirrier** président de Cantalou, **Bernard Poisson** président de la coopérative agricole lauragaise, **Philippe Poitou** chef du service de gynécologie-obstétrique à l'Hôtel Dieu, **Ladislas Poniatowski** député de l'Eure, **Michel Poniatowski** député européen, maire de l'Isle-Adam, président d'honneur du PR, **Hugues Portelli** professeur de sciences politiques à l'université de Nanterre, **Roger Poudonson** ancien ministre, sénateur du Pas-de-Calais, **Richard Pouille** sénateur de Meurthe-et-Moselle, **Yves Poupart** inspecteur général honoraire de l'agriculture, **Roger Prévot** maire de Villeneuve la Garenne, **Michel Prigent** directeur éditorial des PUF, **Jean Proriol** député de Haute-Loire, **Jean Puech** sénateur, président du conseil général de l'Aveyron, **Léon Pujau** adjoint au maire de Narbonne, **Pierre Queneau** doyen de l'UER de médecine de Saint-Etienne, **Gérard Queveau** président d'Heuliez, **Emile Quinquenel** président honoraire de l'ordre des médecins de Seine Saint-Denis, **Georges Quintard** président des Relais bleus, **André Rabineau** sénateur de l'Allier, **Pierre Rabischong** professeur à la faculté de médecine de Montpellier, **Henri de Raincourt** sénateur de l'Yonne, **Jean Raimond** professeur d'anglais, **Jean-Marie Rausch** sénateur, président du conseil régional de Lorraine, maire de Metz, président de l'association des maires de grandes villes, **Lucien Rebuffel** vice-président de la CGPME, **Claude Reichman** directeur de liberté rive-gauche, **Jean-Louis Remilleux** journaliste, maître **Repiquet** premier adjoint au maire du 6eme arrondissement, **Charles Revet** député de Seine-Maritime, **Marc Reymann** député du Bas-Rhin, **Dominique Reznikoff** écrivain, **Nathalie Reznikoff** écrivain, **Stéphane Rials** professeur de droit, **Jacques Richard** ancien secrétaire général de l'U.N.R, **Jacques Richir** président de la fédération des médecins de groupe, **René Ricol**, **Jean Rigaud** député, maire d'Ecully, **Pierre Ringenbach** maire de Sceaux, **Jean Roatta** député des Bouches-du-Rhône, **Guy Robert** sénateur de la Vienne, **Gilles de Robien** député de la Somme, **Yves Rochet** président de la conférence nationale des présidents de CHU, **Roger Rolland** président honoraire du tribunal de commerce de la Vendée, **Jean-Pierre Ronteix** responsable des associations soutenant l'action de Raymond Barre, **Jacques Roset** conseiller général, vice-président du conseil régional Midi-Pyrénées, **André Rossi** ancien ministre, député, maire de Chateau-Thierry, **José Rossi** président du conseil général de la Corse-du-Sud, **André Rossinot** ministre chargé des relations avec le Parlement, maire de Nancy, président du parti radical, **Francis Rouquet** maire de Pamiers, **Claude Roux** ancien député de paris, **Philippe Rossillon** secrétaire général de l'union latine, **M. Rouleau** président de Rouleau-Guichard, **Yves Rousset-Rouard** producteur de cinéma, **Jean Rouvier** professeur d'histoire des idées politiques, **Olivier Roux** sénateur représentant les Français établis hors de France, **Henri Royer de Linclays** président de la chambre syndicale du commerce et de la réparation automobile de la région Ile-de-France, **Jean Royer** ancien ministre, député, maire de Tours, **Marcel Rudloff** sénateur, président du conseil régional d'Alsace, maire de Strasbourg, **Roland Ruet** sénateur de l'Ain, **Guy Sabatier** ancien député-maire de Laon, **Yazid Sabeg** président d'Enerfinance, **Jean-Claude Sabin** président d'organisations professionnelles agricoles, **Philippe Sahut d'Izarn** directeur de banque, **Thierry Saigot** chef du service gastro-entérologie à l'hôpital de Saint-Cloud, général **Saint Cricq** ancien chef d'état major de l'armée de l'air, **Francis Saint-Ellier** député du Calvados, **Jacques Saint Martin** président honoraire de la chambre de commerce et d'industrie de Bayonne, **Yolande de Saint Michel** responsable d'associations sociales, **Jean Salles** maire de St Foy-les-Lyon, **Jean-Jack Salles** député, maire des Lilas, **Pierre Salvi** sénateur, président du conseil général du Val d'Oise, président de l'assemblée des présidents des conseils généraux, **Jacques Sanglier** ancien parlementaire, **Jacques Samyn** réalisateur de télévision, **R.Sangiolo** professeur à la faculté de médecine de Marseille, **André Santini** ministre délégué, chargé de la communication, maire d'Issy-les-Moulineaux, secrétaire général du PSD, **Jean Sassard** directeur de recherches au CNRS, professeur à la faculté de pharmacie de Lyon, **Jean Sauvage** président du conseil général de Maine-et-Loire, **Charles Scaglia** maire de la Seyne-sur-mer, **M.Scatolini** président de fédération sportive, **François Scellier** maire de St Gratien, **Pierre Schiele** sénateur, maire de Thann, questeur au Sénat, **Dominique Schnapper** directeur d'études à l'école des hautes études en sciences sociales, **Edmond Schuller** directeur de recherche à l'Inserm, **Marc Sebeyran** professeur d'histoire, **Christiane Scrivener** député européen, **Jean Seitlinger** député de la Moselle, **Paul Seramy** sénateur, président du conseil général de Seine-et-Marne, maire de Fontainebleau, **Hervé Serieyx** président de sociétés, **Pierre Sicard** sénateur du Cher, **Robert Simoons** commerçant, **Alain Simon** médecin à l'hôpital Broussais, **Puck Simonet** président de Cub F. International, **Pierre Sinaye** professeur de chimie à l'école normale supérieure, **Jean-Pierre Soisson** ancien ministre, député, maire d'Auxerre, **Michel Sordel** sénateur de la Côte-d'Or, **Raymond Soucaret** sénateur du Lot-et-Garonne, **Guy Sorman** écrivain, **Michel Souplet** sénateur de l'Oise, président du salon de l'agriculture, **Jacques Soustelle** de l'Académie française, **Bernard Stasi** ancien ministre, député, président du conseil régional Champagne-Ardennes, maire d'Epernay, **Jean Steib** vice-président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, **Roger Stéphane** écrivain, **M.Suck** président des laboratoires Labcatal, **Pierre Sudreau** ancien ministre, maire de Blois, **Paul-Loup Sulitzer** romancier, **Jean-Richard Sulzer** professeur de droit public, **Claude Sureau** chef du service gynécologie-obstétrique à l'hôpital Cochin, **Pierre-Christian Taittinger** ancien ministre, sénateur de Paris, vice-président du sénat, **Hugues Tay** président du conseil d'administration du conservatoire national supérieur de musique de Lyon, **André Teurlay** maire de Libourne, **Paul-Louis Tenaillon** député, président du conseil général des Yvelines, **Pierre-Henri Teitgen** compagnon de la libération, ancien vice-président du conseil, **André Thien Ah Koon** député, maire du Tampon, **Jacques Thierry** président de l'entraide française en Belgique, **Jacques Thomas** conseil en entreprises, **Jean-Pierre Thomas** vice-président du conseil régional de Lorraine, **Jacques Thyraud** sénateur du Loir et Cher, **Jean-Pierre Tizon** sénateur de la Manche, **José Touré** international de football, **André Traband** maire d'Hagenau, **Jean Tournier Lasserve** maire de Draveil, **Georges Treille** sénateur, président du conseil général des Deux-Sèvres, **Gérard Tremege** député des Hautes-Pyrénées, **Jean-Michel Trimaille** président d'association sportive, **Jacques Trorial** ancien secrétaire d'Etat du général de Gaulle, **Pascale Trinquet** championne olympique d'escrime et de fleuret, **Véronique Trinquet** championne du monde d'escrime, **Anémone de Truchis** président d'Airwell, **François Trucy** sénateur, maire de Toulon, **Sabin Urban** professeur d'économie, **Pierre Vallon** sénateur du Rhône, **Jean-Marie Vanlerenberghe** député européen, **Jean-Marc Varaut** avocat, **Philippe Vasseur** député du Pas-de-Calais, **Jean Vaudeville** préfet honoraire, **Albert Vecten** sénateur, président du conseil général de la Marne, **Simone Veil** ancien ministre, député européen, président du groupe libéral, démocrate et réformateur du Parlement européen, **Bertrand Vernes** banquier, **Georges Vieilledent** maire de Saugues, responsable d'associations de rapatriés, **Xavier de Villepin** sénateur représentant les Français établis hors de France, **Philippe de Villiers** député de la Vendée, **Patrice Vieljeux** président du centre national de la fonction publique territoriale, **Jean-Pierre Villemot** chef de service, responsable de la transplantation cardiaque au CHU de Nancy, **M.de Villeplee** directeur général de Pichard, **Roger Vincent** ancien doyen de la faculté d'odontologie de Lyon, **Jean-Paul Virapoullé** député de la Réunion, **Louis Virapoullé** sénateur de la Réunion, **Alban Vistel** compagnon de la libération, **Maurice Voiron** président des transports Voiron, **Jacques Voisard** président du comité de décentralisation, **Louis-Patrice Vollant** agriculteur, **Michel Vuibert** député des Ardennes, **Christian Wagner** directeur de la chorale «Chanterie à coeur joie», **Jean-Luc Wauthier** chef de l'unité d'hémobiologie transfusion, à l'hôpital Lariboisière, **Jacques-Nicolas De Weck** président du cercle Oudinot, **Pierre-André Wiltzer** député de l'Essonne, **Francis Windsor** président honoraire de l'ordre des experts comptables, **Marie-France Wittmann** infirmière générale, **Henri Wolf** maire de Meudon, **François Zambrowski** médecin psychiatre, **Pierre Zanotti** président de sociétés, **Adrien Zeller** secrétaire d'Etat chargé de la sécurité sociale, maire de Saverne, **Michel Zink** professeur de littérature, **Michel Zisman** professeur de mathématiques.

Comité Barre 88



Proche-Orient

La révolte dans les territoires occupés

Israël tente de contrôler l'« argent de l'OLP »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les autorités ont annoncé mardi 22 mars une nouvelle série de sanctions, notamment économiques, visant à mater la révolte des Palestiniens des territoires occupés. Elles s'en sont pris à l'une des institutions de la vie des affaires à Jérusalem-Est, dans la partie arabe de la ville : les changeurs de devises de la rue Salaheddine, qui sont également un peu banquiers. Les autorités les accusent de remplir une fonction plus politique en constituant l'un des principaux canaux par lesquels est distribué l'argent de l'OLP en Cisjordanie et à Gaza.

3000 arrestations

Le ministre de la défense, M. Rabin, a expliqué à la Knesset que les changeurs n'auront plus le droit de voyager à leur guise entre la Jordanie et les territoires. A leur retour d'Amman, les habitants de Cisjordanie, quant à eux, ne peuvent plus franchir les ponts qu'avec 400 dinars jordaniens en poche, au lieu de 2 000. Les opérations de la Banque Amman-Le Caire — seule banque arabe autorisée dans les territoires — sont soumises à une surveillance particulière, de même que les dons et mouvements de fonds à destination des nombreuses organisations humanitaires travaillant en Cisjordanie et à Gaza.

L'objectif est clair : il s'agit d'empêcher que le soutien financier de l'OLP ne facilite la poursuite des grèves des commerçants et ne serve à encourager la vague de démissions des fonctionnaires palestiniens employés par l'administration israélienne dans les territoires.

Parallèlement, l'armée a cherché à démanteler les cercles de militants nationalistes qui animent la révolte dans les territoires. Au cours de la seule dernière semaine, quelque 700 personnes ont été arrêtées, portant à 3 000 le nombre de Palestiniens actuellement détenus dans des prisons militaires depuis le début des événements, a indiqué M. Rabin. Il a enfin rappelé que les soldats pouvaient maintenant tirer directement sur tout lanceur de cocktail Molotov et que les colons juifs dans les territoires étaient autorisés à agir de même.

Que cet ensemble de mesures ait commencé ou non à porter ses fruits, le fait est que le nombre des manifestations a diminué. Les actions violentes (jets de pierres et attaques au cocktail Molotov) sont plus isolées et conduites par des petits groupes agissant souvent la nuit. Le nombre de morts parmi les Palestiniens n'en continue pas moins d'augmenter régulièrement.

Dans un petit village du nord de la Cisjordanie, Tubas, une jeune homme de vingt-cinq ans a été tué de deux balles en pleine tête, dans la nuit de lundi à mardi, lorsqu'une patrouille ouvrit le feu sur des manifestants qui l'attaquaient à coups de pierres et de débris de métal. Cette mort porte à une centaine le nombre de Palestiniens tués en moins de quatre mois.

Loin de la grisaille et de l'atmosphère pesante qui connaissent les territoires, le premier ministre a regagné Jérusalem mardi, après un voyage de neuf jours aux Etats-Unis. Au son des orchestres et des chansons, il a été accueilli et fêté comme un héros par ses partisans, venus très nombreux.

M. Shamir s'est déclaré *« tout à fait satisfait »* d'un voyage au cours duquel a été réaffirmée *« la profonde amitié entre les deux pays en dépit de leurs divergences d'opinion »*. Il a estimé qu'il n'y avait *« aucune urgence »* à soumettre les propositions américaines à un vote au sein du gouvernement d'union nationale puisque les pays arabes n'ont pas encore donné leur réponse.

« Rien ne presse, on continue à discuter », a-t-il dit, assurant qu'il n'y avait pas d'ultimatum américain (en dépit du calendrier très précis initialement annoncé par le département d'Etat), et laissant sans voix ses partenaires-adversaires travaillistes.

ALAIN FRACHON.



La mission palestinienne en sursis à l'ONU

New-York (Nations unies) *(AFP)*. — La mission d'observateur de l'OLP auprès des Nations unies vit désormais officiellement en sursis.

Les Etats-Unis ont donné mardi 22 mars le coup d'envoi d'une âpre bataille judiciaire pour obtenir son éviction du sol américain, mais il leur faudra sans doute attendre des mois, sinon plus selon les experts, avant de savoir s'ils obtiendront gain de cause.

Dans cette affaire, qui a entraîné des divergences au sein même du gouvernement américain, Washington ne dispose que du soutien d'Israël. Le reste du monde désapprouve les Etats-Unis et devait une nouvelle fois en fin de matinée *« déplorer »* cette initiative et demander à l'administration Reagan d'y renoncer, en adoptant à la quasi-unanimité une résolution déposée mardi devant l'Assemblée générale de l'ONU, par cinquante-trois pays socialistes et non alignés.

Le gouvernement américain a cependant choisi la voie inverse. Devant le refus de l'observateur de l'OLP, Zehdi Terzi, de mettre volontairement la clé sous la porte le 21 mars, comme l'avait ordonné le Congrès américain en décembre dernier, il a saisi mardi le tribunal fédéral de New-York d'un procès contre M. Terzi et ses cinq principaux collaborateurs.

Il réclame une injonction judiciaire pour fermer la mission de l'OLP et interdire à tout Américain d'accepter de l'argent venant de représentants de l'OLP et de promouvoir les intérêts de l'organisation palestinienne. Le juge désigné pour statuer sur la plainte du gouvernement américain, M. Edmund Palmieri, a immédiatement accordé un premier suris officiel à M. Terzi en donnant vingt jours à l'avocat de l'OLP, M. Ramsey Clark, ancien ministre de la justice sous le président Johnson, pour préparer sa défense.

Selon les spécialistes juridiques américains, un verdict définitif dans cette affaire pourrait prendre des mois, sinon même des années, si l'OLP décide d'utiliser toutes les ressources de la justice américaine en faisant appel au besoin jusque devant la Cour suprême. Le gouvernement américain avait récemment informé l'ONU qu'il ne prendrait aucune mesure pour fermer la mission de l'OLP tant que l'affaire serait devant les tribunaux.

EGYPTE

Incidents au lendemain du renouvellement de l'état d'urgence

LE CAIRE
de notre correspondant

Deux incidents, lundi 21 mars, en Egypte, viennent de relancer le débat sur l'opportunité du maintien de l'état d'urgence dans ce pays, au lendemain même de son renouvellement pour trois ans. Ce fut d'abord une émeute dans la petite ville de Matareya, sur le lac Menzalla, dans le nord-est du delta, qui s'est soldée par l'arrestation de vingt-quatre personnes. Les émeutiers ont eu le temps d'incendier six autobus, une voiture de pompiers, et de lapider deux postes de police ainsi que le tribunal, des magasins et une banque avant que la police n'intervienne.

Celle-ci a dû boucler la ville et faire usage de gaz lacrymogènes avant de venir à bout de l'émeute.

Ce fut également, ce même lundi, un début d'incendie dans l'église copte orthodoxe de la Vierge, au Caire, dans le quartier populaire de Zeytoun, qui a causé un vif émoi dans la communauté copte (cinq millions d'Egyptiens). Accident ou attentat islamiste ? La police enquête.

Pour les milieux proches du gouvernement, ces incidents illustrent la nécessité du maintien de l'état d'urgence jusqu'en 1991 aux termes d'une loi visant à combattre, aux yeux des autorités, le terrorisme, l'extrémisme religieux et les trafics en tout genre.

Pour l'opposition, en revanche, émeutes et incendie prouvent l'inutilité de cette loi puisque sa reconduction n'a pas permis d'éviter les incidents qu'elle est censée prévenir. Tant la coalition socialo-islamiste que le néo-Wafd (libéral) s'étaient vainement opposés à la prorogation de la loi, considérée par le chef de cette dernière formation, M. Fouad Serrageddine, comme *« un crime contre la nation »*. Son renouvellement, a-t-il estimé, empêche *« l'instauration d'une vraie démocratie »*.

La coalition socialo-islamiste s'en est violemment prise au président Moubarak. *« Non à Moubarak après la prolongation de l'état d'urgence »*, titrait son hebdomadaire *Al Chaab*.

A. B.

Les bombardements chimiques au Kurdistan

L'Irak n'a pas démenti les accusations lancées contre lui

Tandis que l'Irak poursuit ses bombardements à l'arme chimique de villages kurdes, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, s'est déclaré mardi *« consterné »* par l'escalade du conflit et a lancé un nouvel appel *« dans les termes les plus énergiques »* aux deux belligérants pour mettre fin à tout acte faisant obstacle à l'arrêt des hostilités. Le secrétaire général a fait cette déclaration après des consultations entre les membres du Conseil de sécurité de l'ONU sur les derniers développements du conflit, et en particulier sur le recours aux armes chimiques par l'Irak dans le Kurdistan irakien. Un porte-parole de l'ONU a déclaré que M. Perez de Cuellar étudiait la requête de Téhéran d'envoyer sur place une mission d'enquête pour constater *« l'ampleur des crimes irakiens »*.

Selon Téhéran, les bombardements à l'arme chimique ont visé mrdi le Kurdistan iranien, où six villages kurdes dans les régions de Marivan et de Sardacht ont été atteints par des bombes chimiques larguées par l'aviation irakienne. La ville de Sardacht, à 10 kilomètres de la frontière irakienne, avait déjà été victime du même type d'armes chimiques en juin 1987. L'Iran avait alors fait état de plus de 60 morts et de milliers de blessés civils.

L'Irak, si prompt d'habitude à réagir aux communiqués iraniens, n'a pas encore démenti les accusations concernant l'utilisation de l'arme chimique, ce qui constitue presque un aveu. En mars 1984, au moment des offensives iraniennes dans les îles Majnoun, au cours desquelles les Irakiens avaient pour la première fois utilisé des produits chimiques pour essayer de freiner l'offensive adverse, les autorités de Bagdad avaient laissé entendre qu'elles se réservaient le droit de recourir à n'importe quelle arme pour stopper *« l'agression iranienne »*.

Après la prise de Halabjeh, le ministre irakien de la défense, M. Adnan Kheirallah, avait de même menacé de recourir *« à tous les moyens pour défendre le territoire irakien »*. A ce propos, M. Hushyar Zebari, membre du comité central du Parti démocratique du Kurdistan (KDP), a relevé que *« le président Saddam Hussein était le premier dirigeant du monde à utiliser des armes chimiques contre ses propres citoyens »*.

A Paris, l'Association arabe des droits de l'homme a condamné mardi les *« massacres inqualifiables »* perpétrés au Kurdistan irakien. *« Quelles que soient les motivations »*, ajoute l'Association, co-présidée par M. Mohamed Harbi, ancien conseiller politique du président Ben Bella, et l'écrivain syrien Bourhane Ghalioune, *« les Arabes ne peuvent se taire devant de telles pratiques employées contre une population qui fait partie intégrante du peuple irakien. »*

Entre-temps, la *« guerre des villes »* se poursuit bien qu'à une moindre échelle : mardi seules deux fusées sol-sol ont été échangées entre Bagdad et Téhéran.

L'Iran a répliqué à l'attaque de deux de ses superpétroliers, qui avait fait près de cinquante-quatre morts — le bilan le plus meurtrier d'une attaque de navires dans le Golfe depuis le début de la « guerre des pétroliers » en 1984, — en attaquant un méthanier norvégien le *Havglimt*, et le super-pétrolier grec *Stavros*. Ce dernier n'a subi que des dégâts mineurs. L'attaque du *Havglimt* a fait au moins deux morts et dix blessés parmi les marins.

L'horreur...

(Suite de la première page.)

Le « fin du fin » aura été la mise au point, aux Etats-Unis, de ces munitions chimiques dites binaires : des conteneurs séparés dans la munition contiennent chacun un produit inoffensif, lorsqu'il est isolé, mais dont le mélange provoqué par le choc ou par l'explosion devient un produit redoutablement toxique. Ainsi on manipule de telles munitions en toute sécurité et on peut même aller jusqu'à prétendre ne posséder aucun stock de guerre chimique tant que les deux produits en cause ne sont pas rassemblés.

A partir de son industrie nationale de produits pharmaceutiques et de pesticides, l'Irak n'est pas demeuré en reste par rapport à la communauté des pays, dans le monde, capables de fabriquer des armes chimiques. Et, depuis 1975, il ne s'est pas davantage fait prier pour acquérir certaines technologies de complément auprès de sociétés privées en Allemagne fédérale, aux Etats-Unis, en Italie et en Grande-Bretagne. Tant et si bien que les Irakiens se sont forgé un arsenal d'armes chimiques dont les premiers effets sont apparus sur le terrain, en 1984, face aux Iraniens.

De ce seul point de vue, l'Irak sème à tous vents, à partir des mortiers ou des pièces d'artillerie de son armée de terre et des avions d'assaut de son armée de l'air. Il lui suffit, comme une enquête des Nations unies l'a montré, de faire larguer par ses avions, au-dessus des populations, à moins de 300 mètres d'altitude, ces bombes de 250 livres auxquelles on retire leur charge incendiaire au phosphore pour la remplacer par du « gaz moutarde », que les chimistes préfèrent appeler le sulfure de dichloréthyle. Et, pour cela, un Mirage F-1 français peut faire l'affaire.

La France nuance sa doctrine

Précisément, la France ne dissimule pas son intention de rejoindre le camp des pays aptes à mener des opérations chimiques. Elle l'a explicité en 1986, lorsque le gouvernement de M. Chirac a présenté à l'approbation du Parlement sa loi de programmation militaire 1987-1991. Elle l'a fait avec suffisamment de discrétion pour que l'Union soviétique, par exemple, n'en prenne réellement conscience qu'aujourd'hui, deux ans après, lorsque le premier ministre, devenu candidat à l'élection présidentielle, réitère l'intention de la France de constituer un « stock minimum » d'armes chimiques, qualifiées de « dissuasives » face à une agression dans le mode classique.

A l'époque, il y a donc deux ans, personne en France, à l'exception du Parti communiste, n'a révélé le nouvel engagement de la France. Cette orientation avait une justification stratégique officielle, ne pas être placé devant le dilemme : renoncer à se défendre ou riposter avec les seules armes nucléaires, en cas d'une attaque du sol national par une armée fortement équipée en armes chimiques. Mais cette même orientation, approuvée par le Parlement, est demeurée volontairement ambiguë : les munitions chimiques sont des armes comme les autres et leur choix définitif relève du conseil de défense, présidé par le chef de l'Etat, dont les travaux ne sont pas rendus publics.

Dissuasion nucléaire ou dissuasion chimique. La France nuance sa doctrine de défense, en l'absence d'un vrai débat qui susciterait la réflexion de ses citoyens. Si, en effet, la France ne peut pas laisser croire que, face à une agression chimique, elle n'aurait que la possibilité de recourir à une réplique nucléaire, c'est donc qu'elle admet indirectement que la dissuasion nucléaire peut présenter des ratés et des insuffisances, rattrapées ou comblées par une dissuasion chimique dans certaines circonstances. A l'heure où la télévision montre, sur ses écrans, l'horreur de la guerre chimique menée par l'Irak contre des populations civiles sans protection, cela serait à l'honneur de la classe politique française, en campagne, de provoquer un tel débat.

JACQUES ISNARD.

Asie

CHINE

Le capitalisme plus grande invention de l'homme...

« Certains camarades craignent le capitalisme, car ils en savent très peu de choses. Ces camarades ne réalisent pas que le capitalisme a également beaucoup changé depuis Karl Marx. En fait, le système capitaliste moderne est la plus grande invention dans la civilisation humaine. » Ces propos, qui feraient se retourner Marx, Engels, Lénine ou Mao Zedong dans leur tombe, ont été proférés par le président officiel de Pékin à Hongkong, M. Xu Jiatun.

M. Xu, que son séjour dans cette vitrine du capitalisme triomphant qu'est Hongkong a rendu expert en la matière, a expliqué au journal prochinois de la colonie, le *Wen Wei Po*, que cette crainte du capitalisme avait causé de grandes pertes économiques à son pays. Selon lui, les représentants de Pékin à Hongkong — qui doit revenir à la Chine en 1997 — doivent accepter les critiques contre le PC et le socialisme et s'inspirer du capitalisme pour transformer leurs méthodes de gestion.

Les négociations pour un règlement du conflit afghan

Islamabad accuse Kaboul de vouloir rompre « artificiellement » les pourparlers de Genève

L'URSS est sincère dans sa volonté de retrait d'Afghanistan, mais le régime de Kaboul *« prépare le terrain à une rupture artificielle »* des pourparlers de Genève, a déclaré, mardi 22 mars, à l'AFP M. Zain Nooraini, ministre d'Etat pakistanais aux affaires étrangères. M. Nooraini, qui représente le Pakistan à ces conversations indirectes sous les auspices des Nations unies, a ajouté : *« Nous devons tous reconnaître qu'un succès des négociations de Genève sera bien accueilli par tout le monde, à l'exception du régime de Kaboul. »*

Pour M. Nooraini, les conversations de Washington entre MM. Shultz et Chevardnadze peuvent résoudre le problème de l'arrêt concomitant de l'aide américaine et soviétique à la résistance et à Kaboul. Mais la formation d'un gouvernement de transition à Kaboul est du seul ressort des Afghans, Kaboul ne représentant qu'*« une fraction du peuple afghan »*. M. Nooraini a suggéré que soient mises sur pied des *« discussions séparées et parallèles à celles qui se poursuivent à Genève, entre toutes les fractions afghanes »*, *« sans participation de l'URSS, du Pakistan ou d'un quelconque autre pays »*, et sous la coordination de l'ONU.

D'autre part, l'ancien roi Zahir Shah, réfugié à Rome, a démenti les informations selon lesquelles il aurait rencontré le chef du régime de Kaboul, M. Najibullah, en 1987. L'ex-souverain a répété qu'il était prêt à jouer un rôle dans le processus de paix et s'est déclaré favorable à la réunion d'une *« Jirga »*, large assemblée qui discuterait de l'avenir du pays, *« afin de fermer une organisation unie qui aurait le soutien de la majorité de notre peuple »*.

A Washington, avant l'ouverture de ses conversations avec M. Shultz, le chef de la diplomatie soviétique a souhaité mardi qu'un accord intervienne à Genève avant que l'URSS ne commence à retirer ses troupes d'Afghanistan. *« C'est l'hypothèse la plus souhaitable »*, a précisé M. Chevardnadze. — *(AFP, Reuter.)*

● **BIRMANIE : 113 morts dans un incendie.** — Un incendie gigantesque a fait 113 morts et 64 blessés et a détruit plus de deux mille maisons, dimanche 20 mars, à Lashio, dans le nord-est de la Birmanie. Plus de vingt mille personnes sont sans abri à la suite de ce sinistre, a annoncé l'agence Chine nouvelle, citant l'agence birmane NAB. Le feu a commencé dans une maison et s'est étendu rapidement, ravageant la ville pendant trois heures avant de s'éteindre de lui-même. Une bonne partie des victimes sont mortes brûlées, à l'intérieur des maisons, généralement entourées de murs de brique et ou de barrières. Les dégâts sont estimés à 10 millions de dollars. — *(AFP, UPI.)*

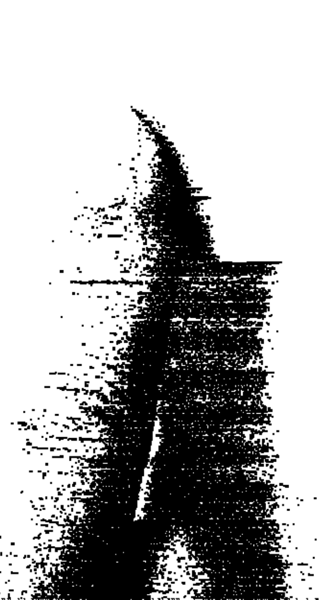
● **BANGLADESH : Deux étudiants tués, cent blessés.** — Deux étudiants ont été tués et une centaine d'autres blessés à Dacca au cours d'échauffourées entre forces de l'ordre et étudiants, a annoncé la police, mercredi 23 mars. Ces étudiants protestaient contre la sévérité, qu'ils jugent excessive, avec laquelle sont surveillés les examens scolaires. — *(Reuter.)*

Moscou critique des propos de M. Chirac sur les armes chimiques

Moscou. — Le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a critiqué, mardi 22 mars, de récentes déclarations du premier ministre, M. Jacques Chirac, en faveur de l'acquisition d'armes chimiques par les forces armées françaises (*le Monde* du 17 mars).

M. Guerassimov a notamment contesté, au cours d'une conférence de presse, la thèse selon laquelle l'acquisition par Paris d'armes chimiques permettrait à la France de graduer sa riposte en cas d'agression, avant de recourir à l'arme nucléaire.

« Cette logique conduit au développement des armes chimiques et non pas à leur interdiction. Elle est fondée sur la théorie selon laquelle il y aurait certains degrés d'escalade dans une guerre future et que, à un certain moment, la France utiliserait des armes chimiques », a ajouté M. Guerassimov. — *(AFP.)*



Afrique

SÉNÉGAL

La résistible avancée du désert

SAINT-LOUIS
de notre envoyé spécial

Vieilles maisons coloniales à l'abandon, quais envahis par les immondices : dans l'ancienne capitale de l'Afrique occidentale française, encore plus qu'ailleurs, on vérifie l'inexorable et consternante dégradation des villes de province africaines qu'aucune autorité ne se soucie de conserver dès lors qu'elles ne jouent plus le rôle de « vitrine » du pays au regard de l'étranger. Seul un hôtel, plein de souvenirs de Mermoz et de l'épopée de l'Aéropostale, a conservé belle allure en face du pont Faidherbe dont les cinq cents mètres d'armatures métalliques sont en réfection dans le vacarme, la chaleur et un nuage de poussière et de sable.

Le sable, le fameux sable qui pénètre partout, fouette le visage et obscurcit le paysage, exactement comme à Nouakchott, la capitale mauritanienne du désert, un désert qui a franchi le fleuve Sénégal et s'infiltre maintenant dans une région dont les premiers voyageurs européens admiraient la luxuriance et les animaux sauvages. Le soleil des hivers dakarois, tant vanté par les guides, est déjà devenu un mythe. Un jour sur deux, peut-être, l'astre est voilé par de fines particules en suspension. *« Ça nous vient de chez les Mauritaniens et c'est un cadeau dont nous nous passerions bien »*, se rassurent les Dakarois. Voire ! Le vent pousse, certes, une partie du désert saharien vers un Sud que la forêt protège de moins en moins, mais il y a aussi dans l'air de la belle et bonne terre arable qu'aucun couvert végétal ne fixe plus au sol.

Il faut faire le trajet Dakar-Saint-Louis par la route pour mesurer l'ampleur des dégâts. Certaines banlieues de la capitale sont déjà ensablées, mais à mesure qu'on remonte vers le Nord, c'est un véritable spectacle de désolation qu'offrent d'immenses étendues plates naguère cultivées et aujourd'hui dépourvues de la moindre végétation. L'exploitation extensive de l'arachide, l'augmentation de la population urbaine, qui se chauffe et fait sa cuisine avec le charbon de bois fabriqué grâce au pillage des forêts, la désinvolture des bergers poussés vers le Sud par la grande misère du Sahel, se sont combinées avec la sécheresse qui a sévi au début des années 80. Le couvert végétal retient l'eau qui s'évapore ensuite et permet la formation des nuages. Cercle vicieux : moins les précipitations sont abondantes, plus vite ce couvert meurt ou est détruit par les hommes et les animaux ; moins il a plu, moins il pleuvra, quelle que soit l'évolution climatique à court terme.

Les recettes de l'opposition

Le moyen d'améliorer l'environnement rural a été un des débats de la campagne pour les élections générales du 28 février. Une polémique a opposé le gouvernement à M. Wade, le chef de l'opposition aujourd'hui incarcéré, sur le nombre de forages de puits réalisés ces dernières années. Chacun y va de sa recette pour redresser la situation. Un candidat a proposé l'utilisation de l'énergie solaire pour l'irrigation, un autre voulait qu'on intéressât davantage les paysans à la préservation de la nature en encourageant les *« plantations d'arbres fruitiers »* plutôt que celles d'épineux.

En fait, l'opposition n'a guère été entendue dans les campagnes, notamment dans les grandes régions productrices d'arachide, en raison des avantages substantiels que le président Diouf a accordés au monde agricole en payant sa production à un prix incitatif, souvent supérieur aux cours mondiaux. Le riz local revient plus cher que celui qui pourrait être importé d'Asie. M. Wade proposait une baisse de 50 % du prix de vente à la ménagère de ce produit de base de l'alimentation sénégalaise. Il ne disait pas quelles auraient été les retombées d'une telle mesure pour les producteurs nationaux.

Une des raisons du bon score du chef de l'opposition à Dakar — où il a obtenu la majorité dans plusieurs bureaux de vote — est le refus du président Diouf de céder à la facilité en annonçant une baisse des produits alimentaires. Situation difficile à supporter pour les citadins, dont la plupart voient leurs salaires bloqués dans le cadre de la politique d'ajustement structurel, mais nécessaire pour sauver l'agriculture locale menacée par l'évolution défavorable du climat et l'archaïsme de ses méthodes.

Le barrage de Diama

Dans le débat sur la politique en faveur des paysans, le chef de l'Etat a au moins une réalisation considérable à présenter : l'aménagement du fleuve qui a donné son nom au pays, grâce au barrage de Diama, construit à 23 kilomètres en amont de Saint-Louis et grâce à celui de Manantali, au Mali, mis en service ce mois-ci.

Il s'agit là d'un bel exemple de coopération africaine. C'est en 1972 que le Sénagal, le Mali et la Mauritanie créèrent l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), afin d'unir leurs efforts pour le développement coordonné du bassin des eaux nourricières de toute la région. Dans le cadre de cette organisation, deux ouvrages, ayant chacun leurs fonctions propres, furent programmés en vue de l'irrigation de 375 000 hectares dans les trois pays, de la production d'énergie électrique et de la navigation depuis l'embouchure à Saint-Louis jusqu'au Mali.

Achevé en août 1986 par des entreprises françaises, Diama a coûté 3,6 milliards de francs CFA (72 millions de francs) financés par l'aide internationale, dont la moitié fournie par Paris. Il permet, pendant la période sèche, de contenir la remontée de la mer sur le lit du fleuve. Avant sa mise en service, les traces de sel, dévastateur pour les cultures, étaient visibles jusqu'à 250 kilomètres en amont de Saint-Louis. Il vise aussi, en liaison avec Mamantali, à régulariser l'écoulement du fleuve dont l'étiage a baissé dramatiquement en raison des faibles précipitations sur le massif du Fouta-Djalon, en Guinée, où il prend sa source.

Certains projets ont dû être révisés à la baisse, les bailleurs de fonds internationaux se faisant par exemple prier pour le financement d'un gros canal d'irrigation depuis le Nord jusqu'à Dakar. Les étrangers ont mis en place les sept vannes géantes de Diama dans un paysage pétrifié par la sécheresse. Reste aux Sénagalais à tirer parti de l'ouvrage. Au rythme actuel d'aménagement des zones rurales concernées — 5 000 hectares par an, — on mesure le temps qu'il y faudra. Retenir l'eau n'est pas tout ; il faut ensuite construire des canaux, initier les quelque deux millions de personnes concernées dans les trois pays riverains aux techniques d'agriculture irriguée, mettre en œuvre une réforme foncière tenant compte des nouvelles conditions d'exploitation. Le problème est d'ordre humain plus encore que financier.

« La politique de reboisement est une de mes hantises, nous a déclaré le président Diouf. *Pour moi la priorité des priorités est la lutte contre la désertification. »* Dans les milieux dirigeants de Dakar on ne cache pas, cependant, que l'avenir n'est pas tout rose. « *Notre problème*, dit-on, *sera de nourrir dix millions d'habitants d'ici à la fin du siècle dans un pays semi-désertique.* »

Le temps presse. Déjà, en Casamance, dans le sud du Sénégal, le ciel est obscurci par les nuages de sable *« venus de Mauritanie »*. Des traînées salines sont maintenant apparentes dans d'anciennes rizières au bord du fleuve Casamance, dont le lit est lui aussi remonté par l'Atlantique en raison du ralentissement du débit des eaux douces.

Le pire n'est pas toujours sûr, mais rien n'est acquis en Afrique, pas même le type de climat que les actuels responsables du Sénégal avaient appris dans les livres scolaires de la IVe République.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

TUNISIE

Aide française dans la lutte contre les criquets

TUNIS
de notre correspondant

Le gouvernement français va aider la Tunisie dans sa lutte contre l'invasion acridienne dont le sud-ouest du pays est le théâtre depuis le 15 mars. Le DC-6 du ministère de l'intérieur devait effectuer, les 23 et 24 mars, deux voyages afin de transporter dans les zones sinistrées ou menacées 10 000 litres d'insecticide. En outre, Paris met à la disposition des autorités deux avions d'épandage, loués à une entreprise privée française.

Au cours de ces huit derniers jours, plusieurs dizaines de milliers d'hectares ont été touchés par l'invasion, principalement dans les régions de Gafsa et de Kasserine, dont les cultures souffrent déjà de la sécheresse. Grâce aux dispositifs terrestres et aériens mis en place par les autorités locales, l'armée et la garde nationale étant mobilisées vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les dégâts ont pu être limités.

Mais l'inquiétude demeure grande car, au fur et à mesure que les nuages de criquets pèlerins sont anéantis, d'autres vagues, parties de Mauritanie, continuent d'arriver d'Algérie. C'est sans doute pour cette raison que la Tunisie a pris l'initiative d'organiser, mardi 22 mars, une réunion regroupant des techniciens de tous les pays de la région, de la Mauritanie à la Libye, pour tenter de mieux coordonner leur action dans la lutte contre ce fléau.

M. D.

Coopération énergétique au Maghreb

Un protocole d'accord relatif au transport de gaz naturel algérien vers la Libye par un gazoduc transitant par le territoire tunisien a été signé, mardi 22 mars, à Tunis, par les responsables du secteur énergétique des trois pays. Les entreprises pétrolières algérienne, tunisienne et libyenne ont créé, par la même occasion, une société tripartite qui aura pour tâche l'étude de ce projet, sa réalisation et son exploitation.

Le coût de la réalisation de ce gazoduc est estimé à 400 millions de dollars. Il prendra naissance à Oued-Essafsat, en territoire algérien, passera par Feriana, Gafsa, Zarzis et Ras-Jedir, en territoire tunisien, pour arriver à Zouara en territoire libyen. Il aura une longueur de 400 kilomètres et une capacité annuelle de 3,5 milliards de mètres cubes.

Le gaz algérien transporté sera destiné aux industries libyennes de transformation et de fabrication d'aluminium et permettra de faire face, en partie, aux besoins du Sud tunisien. — *(Corresp.)*

● **Concertation algéro-marocaine face au fléau.** — Le ministre marocain de l'intérieur, M. Basri, est arrivé le mardi 22 mars à Alger, où il a été accueilli par son homologue, M. Khediri. Cette visite, a-t-on indiqué de source officielle, s'inscrit dans le cadre d'une concertation bilatérale sur la lutte anti-acridienne. Les deux responsables sont convenus de la nécessité pour les pays du Maghreb et leurs voisins de se consulter pour éradiquer le fléau acridien dans la région. — *(AFP.)*

● **LIBÉRIA : *découverte d'un complot.*** — Les forces de sécurité ont déjoué la semaine dernière une nouvelle tentative d'assassinat contre le président Samuel Doe et ont arrêté douze personnes impliquées dans ce complot, a annoncé, mardi 22 mars, le ministre libérien de l'information, M. Emmanuel Bowier. Parmi les douze suspects figurent l'ancien leader du Parti d'unification du Libéra (PLA, interdit), M. William Gabriel Kpolleh, ainsi que le vice-président de cette formation, M. Harold Ndama. Plusieurs officiers impliqués dans ce complot sont en fuite. — *(AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE

Le cri d'alarme d'Edgard Pisani

« Je suis effrayé par la tâche qui attend les responsables africains, effrayé aussi par le peu de temps dont ils disposent. Jamais peut-être œuvre humaine ne se sera révélée aussi difficile que paraît l'être aujourd'hui le développement futur de l'Afrique. » Dans un livre qui en appelle aussi à l'Europe, tentée de délaisser une Afrique par trop décevante, au risque de devoir se contenter bientôt d'un rôle de *« péninsule essouflée »*, Edgard Pisani tente, après bien d'autres, de faire un diagnostic et de prescrire des remèdes pour sauver un continent mal parti. A-t-il des chances d'être entendu de ces responsables, auxquels il s'adresse directement à la fin de son livre par une *« lettre à un président africain »* ?

L'appel à plus de démocratie, l'invitation à *« faire confiance à votre peuple »* plutôt qu'au parti unique, à l'aide extérieure et aux disciplines du FMI, se situent à un tel niveau de généralité que l'ancien responsable de la coopération avec le tiers-monde au sein de la Commission des Communautés européennes met peut-être moins d'*« audace »* qu'il l'écrit dans une démarche dictée par son *« attachement inquiet »*.

En tout cas, la générosité du propos n'exclut pas une lucidité ravageuse dans certaines pages, telles celles consacrées à l'extension des zones en voie de désertification au rythme de l'équivalent d'*« un dixième de la France chaque année »*. Edgard Pisani donne des chiffres jusqu'alors peu connus sur l'étendue des dommages infligés à leur forêt par les Africains *« devenus des pillards implacables pour survivre »*. En quelques raccourcis saisissants, il fait le point de la situation dans une Afrique subsaharienne où *« le fleuve Sénégal, qui charriait 40 milliards de mètres cubes par an il y a moins de cinquante ans, n'en charrie plus que le tiers »*, où *« le Niger est envahi aux trois quarts par le désert »*, où *« les forêts se savanisent, les savanes se sahélisent, le Sahel se désertifie »*.

Ceux qui se sentiraient insensibles au tiers-mondisme de l'auteur devraient au moins prendre égoïstement en considération son avertissement solennel : au train où vont les choses, ce n'est pas uniquement l'avenir biologique de l'Afrique qui se trouve menacé, mais *« avec lui, celui de tout le bassin méditerranéen, dont le climat commence à se dégrader »*.

J. G.

★ *Pour l'Afrique*, d'Edgard Pisani, Odile Jacob, 254 p., 120 F.

AFRIQUE DU SUD

Un hebdomadaire catholique interdit pour trois mois

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le ministre des affaires étrangères, M. Stoffel Botha, a décidé, le mardi 22 mars, d'interdire pour trois mois la publication de l'hebdomadaire de l'Eglise catholique *News Nation*, une décision qui pourra être reconduite à la fin de la deuxième année de l'état d'urgence, le 12 juin prochain. Qualifié de « subversif » par les autorités, cet organe de presse, qui tire à soixante-dix mille exemplaires, avait été créé en janvier 1986. Farouchement anti-apartheid, proche du Front démocratique uni (UDF), *News Nation* était un journal militant surtout lu par la communauté noire. Ses dirigeants avaient tenté de faire déclarer nulles les dispositions prises par le pouvoir en août dernier pour contrôler plus étroitement la presse dite parallèle.

Ayant perdu son procès en première instance, *News Nation* avait, malgré tout, obtenu de la justice une mesure provisoire interdisant aux autorités de prendre toute décision avant le jugement en appel. Lundi la Cour suprême de Pretoria a rejeté cette demande. Le régime n'a donc pas perdu de temps et a fait publier, mardi, dans une édition spéciale de la gazette gouvernementale l'interdiction de parution.

Quatre autres journaux qui, comme *News Nation*, avaient reçu des avertissements sont également menacés à court terme, un mois après le bâillonnement de dix-huit organisations extraparlementaires, et alors qu'a lieu actuellement une épreuve de force entre le pouvoir et le clergé, nouvelle cible des autorités.

MICHEL BOLE-RICHARD.

ÉTHIOPIE

L'aide humanitaire à nouveau paralysée

GENÈVE
de notre correspondante

Une fois de plus, l'aide humanitaire en faveur des populations civiles du nord de l'Ethiopie est paralysée : les soldats, gouvernementaux ou rebelles, empêchent les convois de passer. Cette situation est d'autant plus alarmante que la malnutrition s'aggrave.

Après l'appel du président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), M. Cornelio Sommaruga, lancé à tous les combattants le 12 novembre 1987 pour que soient désormais ouvertes les *« routes de la survie »*, on a pu constater une certaine amélioration. Durant le mois de décembre au Tigré, en dépit des combats, 12 000 tonnes de secours ont pu être acheminées jusqu'aux civils.

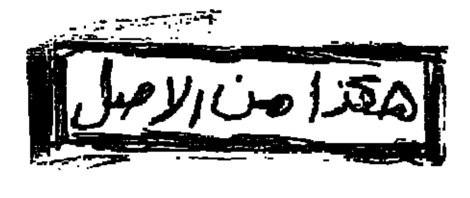
En janvier, ce chiffre est descendu à 6 000 tonnes et, en février, à 2 500 tonnes. Au cours du mois dernier, 541 600 personnes ont pu être ravitaillées. Mais, depuis, les transports sont bloqués.

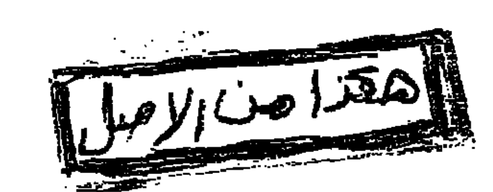
Tragique paradoxe : son action étant arrêtée depuis deux semaines, le CICR a été contraint de suspendre ses distributions au Tigré alors que, dans l'espoir d'éviter un nouveau désastre comparable à celui que l'Ethiopie a connu en 1984-1985, la communauté internationale avait expédié de gigantesques quantités de secours qui demeurent bloqués dans les entrepôts d'Asmara et de Mékélé.

L'axe sud-nord que les convois de secours devraient pouvoir emprunter est contrôlé par les forces gouvernementales et les rebelles tentent d'entraver ce contrôle. Le ravitaillement ne peut pas non plus être acheminé par la voie des airs car le problème du transport du kérosène destiné aux avions se pose dans les mêmes termes que celui du transport des secours d'urgence. Quant à la région du Wallo, également menacée par la famine, elle est pratiquement interdite aux secouristes.

ISABELLE VICHNIAC.

● **ÉTHIOPIE : un journaliste norvégien tué en Erythrée.** — Viggo Gilbert, qui travaillait pour le quotidien *Fredrikstad Blad*, a été tué la semaine dernière lors d'une attaque du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) contre un convoi humanitaire en Erythrée, a-t-on appris, mardi 22 mars, à Oslo. — *(AFP.)*





LETTRE OUVERTE AUX ACTIONNAIRES DE TELEMECANIQUE

Madame. Monsieur, Cher Actionnaire de TELEMECANIQUE,

TELEMECANIQUE et FRAMATOME. leaders mondiaux dans leur domaine d'activité. ont bâti ensemble un ambitieux projet d'avenir. Tout en préservant l'identité des deux sociétés, ce projet leur permettra de développer en commun leurs technologies les plus prometteuses. Aujourd'hui nous sommes plus que jamais décidés à concrétiser nos ambitions. Depuis le 24 février dernier. date de notre première Offre Publique d'Achat, notre détermination n'a jamais faibli.

Les conditions de notre nouvelle offre. acceptées par les autorités boursières, répondent à un triple objectif :
- favoriser l'**égalité de traitement** entre tous les actionnaires :
- *garantir à chaque actionnaire une* **plus-value substantielle sur la totalité des actions** *qu'il détient* :
- offrir à chaque actionnaire de TELEMECANIQUE une **solution claire** qui ne soit soumise à aucun aléa du marché boursier.

C'est pourquoi FRAMATOME s'engage aujourd'hui à acquérir la totalité du capital de TELEMECANIQUE au prix de 4.500 F par action.

Ces nouvelles conditions permettent aux actionnaires d'être assurés que la totalité des titres présentés par eux seront effectivement achetés pour autant que le nombre minimum fixé à 610.000 titres (contre 710.000 précédemment) aura été atteint, ceci augmentant les chances de succès de notre O.P.A.

Si le nombre d'actions de TELEMECANIQUE présentées à l'offre est inférieur à 610.000, FRAMATOME se réserve la possibilité d'acquérir tout ou partie des actions présentées ou de renoncer à l'opération.

• Pour favoriser **l'égalité de traitement entre tous les actionnaires** de TELEMECANIQUE nous avons opté pour une offre sur 100 % du capital car seule cette solution vous évite tout risque de réduction.
FRAMATOME consent ainsi un effort financier supplémentaire de plus de 2 milliards de Francs par rapport à sa précédente offre partielle qui atteignait déjà plus de 4 milliards de Francs.

• Pour garantir à chaque actionnaire **une plus-value substantielle**, FRAMATOME offre 4.500 F par action soit *une plus-value de 54.3 % par rapport à la moyenne des cours des trois derniers mois précédant le lancement de la* première O.P.A. (2.917 F par action).

• **Pour offrir une solution claire** nous avons éliminé tout risque de réduction proportionnelle du nombre de titres achetés. En cas de succès de notre O.P.A., vous connaissez ainsi à l'avance le nombre exact d'actions qui vous seront effectivement achetées. Vous ne subirez donc pas les aléas du marché boursier, après la clôture de l'offre. sur les actions que vous auriez présentées à une O.P.A. partielle et qui n'auraient pas été retenues du fait de la réduction.

SCHNEIDER qui présente une offre concurrente détient à ce jour 25 % du capital. Elle a déjà parcouru la moitié du chemin qui la sépare de la prise de contrôle à 51 % qu'elle vise. Cela signifie pour les détenteurs actuels *d'actions et compte tenu du nombre de titres encore en circulation, un risque de réduction significatif.*

Nous vous laissons comparer les deux offres en présence :
- en cas de succès de notre O.P.A. la totalité des actions que vous présenterez sera acceptée : l'offre de FRAMATOME permet de façon certaine d'obtenir, pour deux titres détenus et offerts : 4.500 F × 2 = 9.000 F
- par exemple, l'offre de SCHNEIDER permet, en cas de réduction d'un titre sur deux, pour deux titres détenus et offerts :
  • d'obtenir si son O.P.A. réussissait 5.500 F pour un seul titre.
  • de conserver un titre TELEMECANIQUE qui. après la clôture de l'O.P.A., retrouverait vraisemblablement un cours de 2. 200 F si la société est évaluée par le marché au niveau de la moyenne des sociétés cotées.
  • l'actionnaire obtiendrait donc pour deux titres détenus : 5.500 F + 2.200 F = 7.700 F

L'offre de FRAMATOME a reçu le soutien unanime de TELEMECANIQUE. tant de ses instances de Direction que de son Personnel.

Nous comptons sur le vôtre.

Je vous remercie de votre confiance, et je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher Actionnaire de TELEMECANIQUE. à l'assurance de mes sentiments distingués.

Jean-Claude LENY
Président-Directeur Général



LE FUTUR EN TÊTE.

Une note d'information présentée conjointement par FRAMATOME et LA TELEMECANIQUE ELECTRIQUE (visa COB n° 88-63 en date du 26/02/88) est disponible sans frais au siège des deux sociétés.

Politique

Après l'annonce de la candidature de M. François Mitterrand

Depuis son entrée en campagne le 16 janvier, M. Chirac cherchait l'affrontement droite-gauche. Le voilà servi, un peu tard de son point de vue, mais au-delà et à côté de ses espérances. Car l'intervention, le mardi 22 mars à Antenne 2, du président-candidat déborde les schémas traditionnels de la vie politique française. Ce n'est plus seulement la gauche contre la droite, le « progrès » contre la « réaction », la République sociale dressée face à la République bourgeoise, c'est, dans l'esprit de M. Mitterrand, la République tout court contre les intérêts particuliers, les *« partis qui veulent tout »*, les *« clans »*, les *« bandes »*, *« groupes »* et *« factions »*. Par un joli retournement de l'histoire, M. Mitterrand renvoie donc à M. Chirac les amabilités dont il était naguère l'objet lorsque le général de Gaulle tonnait contre les *« clans »*, *« combinaisons »*, *« clientèles »*, *« foucades »* du *« régime des partis »*.

Le premier ministre-candidat avait l'air étonné, indécis même, face à l'ampleur de l'offensive, lorsqu'il dut, à Caen, réagir sans plus attendre. M. Chirac ne se sent pas visé, dit-il, car il n'avait pas le sentiment que *« la paix civile »* fût menacée. Les *« clans »* et les *« factions »*, estime-t-il, concernent plutôt le Parti socialiste du congrès de Valence en 1981.

Bien qu'il ait dénoncé la *« violence »*, l'*« agressivité »* et le *« sectarisme »* du discours, M. Chirac continue à faire le sourd. Il n'entend pas plus, officiellement, M. Mitterrand que M. Barre. Si M. Mitterrand a pu s'engager très avant dans la dénonciation de l'État-Chirac, c'est bien parce que M. Barre avait gentiment préparé le terrain. Le chef de l'Etat ne dit rien d'autre, en fait, que ce que disent les barristes qui mènent campagne de plus en plus ouvertement contre *« les intrigues, les manœuvres, les pressions »* du RPR, *« le fric qui ruisselle de partout »* et *« l'Etat partial »*.

Encore lié par un code de bonne conduite majoritaire qui ne tient plus qu'à un fil, M. Barre a été effacé en quelques minutes par le concurrent qu'il croyait être son seul adversaire sérieux. Il est placé entre parenthèses. Il n'existe presque plus dans un débat qu'il a lancé et qui, soudain, ne lui appartient plus. M. Mitterrand a désigné son adversaire du second tour, accompagnant ainsi les sondages qui expriment l'avantage creusé par M. Chirac sur son concurrent de la majorité.

Si l'on s'en tient à l'intervention présidentielle de mardi, le scrutin du 24 avril est déjà réduit à un combat singulier, le président sortant contre le premier ministre, c'est-à-dire à une grande première dans l'histoire de la Vᵉ République. Le tête-à-tête qui, chaque mercredi, précède le conseil des ministres aurait valu le coup d'œil depuis le 16 mars 1986 s'il avait été permis d'y assister. Celui du mercredi 23 mars s'annonçait croquignolet. A-t-on jamais vu deviser aimablement un « factieux » (M. Chirac, selon M. Mitterrand) et un « farceur » (M. Mitterrand, selon M. Chirac) dans le bureau d'un « président-croupion » (M. Mitterrand, selon M. Juppé) ?

Sitôt le conseil des ministres terminé, M. Mitterrand devait aller au Salon de l'étudiant, tel Moïse à la rencontre des enfants de Josué, pour y parler d'éducation, de formation, d'université et de recherche. Au terme d'un déjeuner avec des enseignants, il devait se rendre au Palais de la découverte. M. Chirac, qui a annulé la visite qu'il devait effectuer en Corse, devait s'exprimer ce mercredi soir à TF 1.

Le premier ministre aura eu vingt-quatre heures pour méditer quelques thèmes de réflexion semés à la volée par M. Mitterrand. En attendant de faire connaître et de développer les options qu'il proposera aux Français, le chef de l'État a en effet livré quelques indications de nature à nourrir le débat de la campagne. Sa conception des institutions ne surprendra pas. Il imagine, fort d'une expérience récente, un président qui préside et un gouvernement qui gouverne, un chef de l'Etat qui ne se prendrait pas pour le chef du gouvernement, un premier ministre qui ne marcherait pas sur les pieds du président de la République. Pour l'immédiat après-8 mai, il renvoie à la majorité actuelle la charge de la preuve sur la dissolution ou non de l'Assemblée nationale. Etant donné que M. Chirac, comme M. Barre, est hostile à une dyarchie de la légitimité du suffrage, il lui appartiendra, par la censure, de renvoyer dans ses foyers le gouvernement de « majorité présidentielle » formé par M. Mitterrand, ce qui conduirait tout droit à une dissolution.

M. Mitterrand a aussi indiqué, au détour d'une ou deux phrases et sans trop de précision, qu'il ne compte pas rester à l'Elysée tout le temps d'un nouveau septennat. Il demande implicitement aux Français cinq années de plus, à charge pour lui de décider du moment où il devra passer la main.

Il serait bien étonnant que M. Chirac ne sautât pas sur pareille occasion de dénoncer ce qu'il considèrera comme une transition prolongée.

JEAN-YVES LHOMEAU.

La déclaration à Antenne 2

« Faire front, pour éviter les germes de division »

« Etes-vous à nouveau candidat à la présidence de la République ?

— Oui.

— Vous avez mûrement réfléchi ?

— Je le crois.

— On peut savoir quand vous avez pris cette décision ? Certains disent que c'est en juillet 1987, d'autres disent que c'est pendant les fêtes de fin d'année.

— Je n'en sais rien moi-même.

— Au fond, pourquoi briguez-vous un second mandat, monsieur le président, j'allais dire monsieur le candidat ?

— Vous savez, depuis déjà quelques mois j'ai beaucoup écouté les discours des uns et des autres. Et dans tout ce bruit j'aperçois un risque pour le pays de retomber dans les querelles et les divisions qui si souvent l'ont miné. Eh bien, je veux que la France soit unie, et elle ne le sera pas si elle est prise en main par des esprits intolérants, par des partis qui veulent tout, par des clans ou par des bandes. Elle ne le sera pas non plus — et sur le premier point j'insiste, — car il faut la paix civile à la France si on veut qu'elle soit prête à aborder le temps qui vient (...).

» Je dis que la France ne sera pas unie non plus si des intérêts particuliers, égoïstes par nature, exercent leur domination sur le pays au risque de déchirer le tissu social, d'empêcher la cohésion sociale qui correspond à la cohésion nationale nécessaire. Alors je dis : il faut la paix sociale, il faut la paix civile.

» Il faut toujours prendre des précautions. Tout ce que j'ai vu — je viens de vous le dire — mérite la plus extrême attention. Alors les circonstances exceptionnelles, qui ne sont pas d'ordre spécialement international aujourd'hui — bien qu'on aura l'occasion d'en parler d'autres fois. — par un concours de circonstances, qu'on appellera, si vous voulez, exceptionnel, que je n'attendais pas, que je ne désirais pas, oui, il m'est apparu, et pas à moi seul, que j'étais en mesure de faire front pour éviter ces germes de division dont je viens de parler. » *M. Mitterrand précise qu'il fait allusion* « aux partis, aux groupes, aux factions, dont l'intolérance éclate tous les soirs dans les propos qu'ils tiennent ».

Interrogé ensuite sur son âge (soixante et onze ans), M. Mitterrand répond notamment : « Je vais vous faire une confidence : j'aimerais mieux avoir dix ans de moins. Bon, c'est comme cela : après tout c'est vrai, il faut le reconnaître, quatre années de moins que le général de Gaulle quand il s'est représenté en 1965, la différence n'est pas immense. Et il a été élu ! J'ai noté un jour dans un livre de Jules Romain cette réflexion : « La jeunesse, c'est le temps que l'on a devant soi », et qui est-ce qui peut répondre à cette question ? Ni vous ni moi. »

Paul Amar ayant cité la Bible et Moïse « passant le relais » à Josué, M. Mitterrand déclare : « Dites-moi, vous être très prometteur, il avait au moins cent ans, Moïse, à ce moment-là ! Josué, il arrivera de toute façon, je suis assez raisonnable pour en apprécier le moment.

— Je pense à Michel Rocard, *dit Paul Amar.*

— Et ce serait un excellent candidat. Nous en avons parlé encore tous les deux il y a quarante huit heures, *reprend le chef de l'Etat, avant de promettre de* « réveiller » *le débat et de faire connaître au cours de la campagne ses* « grandes orientations ». *Il indique aussitôt :* « Il y a pour la France un politique internationale et donc aussi pour la paix des armes, c'est-à-dire contre le surarmement et pour le désarmement, s'il est contrôlé, bien entendu. Il y a des problèmes économiques et des problèmes sociaux et des problèmes culturels et les problèmes de l'environnement. Comment voulez-vous que ce soir, pour ce très bref dialogue, je puisse développer ces thèmes ? Mais, en effet, je parlerai de ces orientations, sur chacun des points que je viens de citer et sur quelques autres, mais ce ne sera pas un programme. Le rôle du président de la République n'est pas — j'ai appris cela moi-même depuis déjà sept ans, j'ai été candidat en 1981 et en effet je me suis lancé dans des propositions, 110, qui ont été pour 90 d'entre elles appliquées, — mais j'ai un peu confondu, parce que je n'en avais pas l'expérience, le rôle du chef de l'Etat et le rôle du premier ministre. »

Interrogé sur d'éventuelles « renationalisations », il précise : « Nationalisations et privatisations : tant de bouleversements en si peu de temps, alors que nous abordons une période, celle qui nous sépare du 31 décembre 1992, qui verra la création d'un marché intérieur unique entre les douze pays de la Communauté, un formidable rendez-vous que j'ai pris au nom de la France en 1985.

» Cela exige une telle énergie, un tel rassemblement, une telle union des Français que je ne pense pas qu'il faille s'engager dans une bataille sur de nouvelles nationalisations. On le verra bien en cours de route, et il faut en finir aussi avec cette sorte de contagion des privatisations. Ni l'une ni l'autre de ces réformes ne peut être d'actualité (...).

» Si on demande aux Français cinq ans pendant lesquels ils s'occuperont d'autre chose et vraiment de leur entrée, avec leur pleine mesure, leurs moyens, leur intelligence, leurs talents créatifs, dans l'Europe du marché commun intérieur, marché unique pour les hommes, les choses, les biens, les marchandises, les capitaux, on a besoin d'une mobilisation nationale. Il y a un certain nombre de querelles qui sont souvent des querelles honorables qui doivent être pour l'instant un peu mises de côté. »

Une fonction d'« autorité » et d'« arbitrage »

En ce qui concerne l'évolution de la fonction présidentielle, M. Mitterrand indique : « C'est une fonction à la fois d'autorité et d'arbitrage. D'autorité, parce qu'il est indispensable que la France ait à sa tête un responsable qui soit en mesure d'indiquer les orientations, les grands choix, en matière de politique extérieure et de sécurité du pays, de défense. C'est le président de la République qui est le chef des armées. C'est lui qui, finalement, est le seul habilité à décider de l'emploi de l'arme atomique. Lorsque l'on pense à ces choses, alors il faut regarder bien droit devant soi, en raison des responsabilités écrasantes qui reposent sur un seul homme, et lui permettre de définir une politique qui soit véritablement conforme aux intérêts majeurs du pays, et qu'il n'obéisse pas à des impulsions ou à des changements d'humeur, que ce soit vraiment une capacité reconnue au chef de l'Etat.

» Et puis, il y a une valeur de conseil, une valeur d'arbitrage, c'est dans la Constitution, pour assurer le fonctionnement régulier des institutions, par exemple, des pouvoirs publics, pour assurer l'intégrité du territoire national, pour faire respecter les grands principes qui animent notre démocratie (...). Ordre, autorité, arbitrage et conseil. Et il faut absolument que le président de la République puisse remplir ces deux fonctions ; qu'il ne se prenne pas pour le premier ministre ; mais que le premier ministre ne se prenne pas pour le président de la République. (...) Il faut se tenir aussi bien éloigné du président à tout pouvoir, dans la réalité pas dans les textes, mais à tout pouvoir de fait — que nous avons connu, du président de la IVᵉ République, qui n'en avait aucun. Il faut un président qui désormais se trouve situé de telle manière qu'il montre la direction, qu'il exerce son autorité quand il le faut, rarement, et qu'il puisse toujours arbitrer les conflits et les différends entre les pouvoirs et les Français. »

Interrogé sur les contours de la majorité de l'après-8 mai s'il est réélu, M. Mitterrand assure : « C'est un problème qui se pose à tout président de la République. Il est difficile de préjuger les volontés des citoyens (...). Alors, la dernière expression du suffrage universel, c'est que l'ensemble de mes propositions, ma personne et mon comportement ont inspiré confiance. J'ai obtenu de nouveau, je l'ai d'ailleurs gardée, la confiance des Français. Eh bien, je désignerai tout aussitôt, dans les vingt-quatre heures, un premier ministre correspondant à cette majorité présidentielle (...). Je désignerais un premier ministre dans les vingt-quatre heures, chargé de constituer le gouvernement et de me le soumettre.

» Ensuite, quand ce gouvernement sera constitué, il se trouvera face à une Assemblée qui l'acceptera ou qui ne l'acceptera pas. Si le premier ministre me fait savoir qu'il est empêché de gouverner, eh bien, je dissoudrai ! Si tel n'est pas le cas, on verra bien. En tout cas, il y aura un certain nombre de mesures à prendre pour permettre à notre République de fonctionner. »

M. Mitterrand conclut : « Le message qui consiste à dire aux Français qu'ils doivent se rassembler, il faut qu'il soit bien compris. Qu'il y ait des candidats, des programmes, des projets qui s'opposent, c'est une bonne chose. C'est la démocratie. Rien ne doit interdire cela. Donc, nous sommes dans une période, jusqu'au 8 mai, un peu délicate, un peu difficile, mais preuve de bonne santé de la démocratie. Au-delà de cela, il faut bien être capable de faire en sorte que la France soit unie et de la servir tous ensemble. On ne la servira tous ensemble que si l'on évite les graves périls dont j'ai parlés tout à l'heure : des gens excessifs, sectaires, intolérants, qui veulent tout, tout occuper, l'Etat d'un côté et, d'autre part, des intérêts économiques qui ne tiendraient ni le langage du dialogue ni le langage du partage des responsabilités et des profits au sein de l'entreprise. La paix civile, la paix sociale, voilà le projet que je développerai pendant les prochaines semaines (...).

» C'est une épreuve, je vous le répète, que je n'ai pas souhaitée pour moi-même — je pense que chacun le comprendra, — mais que je crois nécessaire. Reprenant l'expression de tout à l'heure, il faut que quelqu'un fasse front, et je le ferai. »

Une dramatisation forcée

par Daniel Vernet

LA campagne qui s'enlisait a été brutalement sauvée de l'ennui, non par l'annonce de la candidature de M. François Mitterrand, à laquelle les dirigeants socialistes s'étaient attachés depuis plusieurs semaines à ôter tout effet de surprise, mais par la manière dont le président de la République l'a présentée. Le chef de l'Etat avait-il besoin, pour justifier une décision qui ne manque pas de fondements politiques très compréhensibles, d'invoquer une situation exceptionnelle, voire dramatique ? Une menace sur l'Etat et la démocratie de la part d'au moins un des candidats de la droite ?

Certes le thème est tactiquement bien choisi : M. Raymond Barre, sans plus désigner nommément M. Jacques Chirac que ne l'a fait M. Mitterrand, dénonce depuis quelques jours les risques de mainmise d'un parti sur l'Etat. L'accusation n'est pas nouvelle dans la droite libérale ; avant 1974, M. Michel Poniatowski, bras droit de M. Valéry Giscard d'Estaing, stigmatisait *« les copains et les coquins »* qui se partageaient les prébendes de l'État-UDR, le parti gaulliste d'alors.

Même si des proches de l'UDF ont eu quelques miettes dans la distribution des postes qui a suivi les élections législatives de mars 1986, il n'est guère contestable que le RPR et ses amis se sont taillé la part du lion. M. Mitterrand, dont la signature était indispensable à la nomination de certains hauts fonctionnaires, sait bien que, sans sa présence modératrice, le « système des dépouilles » aurait alors fonctionné à plein au profit du parti de M. Chirac. Les socialistes, qui, après avoir été tenus pendant plus de vingt ans éloignés du pouvoir, se sont joyeusement rattrapés quand, en 1981, ils ont contrôlé à la fois l'exécutif et le législatif, ne sont peut-être pas mieux placés pour s'indigner, mais ils sont parfaitement à même d'apprécier les appétits d'un RPR se trouvant dans une situation analogue.

Le propos très dur à l'égard du candidat RPR et de son entourage, évoqués à demi-mot, dépasse toutefois cette simple habileté. M. Mitterrand craint-il qu'un président Chirac n'ouvre les portes du gouvernement aux éléments d'extrême droite que sa réforme du système électoral a fait entrer à l'Assemblée nationale ? C'est une hypothèse qu'il n'a pas mentionnée mais que les socialistes brandissent régulièrement comme un épouvantail. Ou croit-il sérieusement qu'un libéralisme économique exacerbé conduirait immanquablement à des déséquilibres et des conflits tels que la paix sociale, voire la paix civile, serait menacée ?

Se garder des choix radicaux

La question n'est pas purement académique quand on songe aux secousses sociales que les remèdes thatchériens ont provoquées en Grande-Bretagne. La crise étudiante de décembre 1986 a heureusement montré, il est vrai, qu'entre la « dame de fer » et le « fonceur de Matignon » il y a la même différence qu'entre l'entêtement et la « virevolte ». Face à ces périls, M. Mitterrand se présente comme le seul capable, y compris dans son camp, ce qui n'est pas forcément très aimable pour la pépinière de dirigeants socialistes, de *« faire front »*, version mitterrandienne du gaullien *« moi ou le chaos »*.

Voilà en tout cas une manière bien abrupte de tirer les Français de l'illusion consensuelle dont les avait bercés la cohabitation, de dissiper le malentendu qui faisait croire à nombre d'entre eux que des solutions bipartisanes, des *« majorités d'idées »* chères à M. Edgar Faure, seraient désormais possibles pour des problèmes autrefois objets des plus inexpiables polémiques.

Pour rassembler deux Français sur trois, selon la comptabilité de M. Giscard d'Estaing, ou trois sur cinq, selon celle de M. Bérégovoy, il faut mener une politique teintée de centrisme et se garder des choix radicaux. C'est bien la voie tracée par M. Mitterrand quand, parlant nationalisations et privatisations, il a refusé la pratique du balancier. Pour occuper le plus de terrain possible depuis les franges de la gauche extrême jusqu'au marais, le président-candidat doit repousser loin vers la droite celui qui apparaît aujourd'hui comme son principal rival. En dramatisant les enjeux, M. Mitterrand cherche à échapper au traditionnel clivage gauche-droite dans lequel veut l'enfermer M. Chirac. En forçant le trait, il risque de s'aliéner les modérés avides de concorde et amateurs, par excellence, de pondération.

Deux précédents : le général de Gaulle en 1965 M. Giscard d'Estaing en 1981

M. François Mitterrand est le troisième président sortant de la Vᵉ République à briguer un second mandat. Avant lui, le général de Gaulle avait été réélu en 1965, et M. Valéry Giscard d'Estaing, battu en 1981.

● **Le 4 novembre 1965**, un mois et un jour avant le premier tour de scrutin, le 5 décembre, le général de Gaulle met fin par une déclaration radio-télévisée à un suspense savamment entretenu : *« Je crois devoir me tenir prêt à poursuivre ma tâche, mesurant de quel effort il s'agit, mais convaincu qu'actuellement c'est le mieux pour la France. »*

Jusqu'à la dernière minute, le chef de l'Etat, qui est âgé de soixante-quinze ans, a conservé sa décision secrète. Un silence qui n'empêchait pas 80 % des Français de penser qu'il se représenterait.

Pour la première fois, l'enregistrement a lieu à l'Elysée et non pas dans les studios de l'ORTF. Le général, qui n'a pas fait dactylographier son message pour éviter les fuites, s'est installé devant le micro, peu après 18 heures, avec un texte manuscrit et raturé. Jusqu'à la diffusion à 20 heures de l'intervention présidentielle, qui durait huit minutes, les soixante techniciens et journalistes présents, ainsi que le directeur de l'ORTF et le ministre de l'information seront empêchés de quitter l'Elysée.

M. François Mitterrand est alors l'un des premiers à réagir à l'annonce de la candidature du général de Gaulle. *« De Gaulle,* dit-il, *a choisi le meilleur candidat gaulliste : de Gaulle. Puisque je combats le pouvoir personnel, je combats celui qui l'incarne. »*

● **Le 2 mars 1981**, cinquante-cinq jours avant le premier tour de scrutin, le 26 avril, c'est également de l'Elysée que M. Valéry Giscard d'Estaing annonce aux Français sa décision de se représenter. Sept ans plus tôt, il avait choisi de s'adresser à eux de sa mairie de Chamalières.

Sa déclaration a été enregistrée peu après 17 heures dans le jardin d'hiver du palais présidentiel.

La teneur de son message ne surprend guère : *« J'ai décidé de me présenter à l'élection présidentielle pour un septennat nouveau. Comme président je n'y ai aucun droit particulier et personne ne me doit rien. »*

« Tout s'efface maintenant devant le seul choix qui compte : celui du meilleur avenir pour la France. Et ce choix-là, vous le tenez entre vos mains. » L'enregistrement, rendu public à 19 heures, est diffusé une heure plus tard.

Calendrier

L'ébauche institutionnelle qui suivrait sa réélection à la présidence de la République a été dessinée par M. François Mitterrand à Antenne 2. Il désignerait *« dans les vingt-quatre heures »* un premier ministre correspondant à la *« majorité présidentielle »* ; une fois le gouvernement constitué *« il se trouvera face à une Assemblée qui l'acceptera ou qui ne l'acceptera pas. Si le premier ministre est empêché de gouverner, eh bien, je dissoudrai »*.

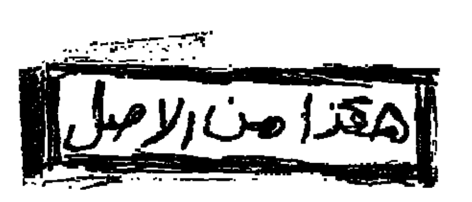
La calendrier de ce scénario n'est pas simple. En général, et s'il n'y a pas d'incident, il faut cinq jours au Conseil constitutionnel pour proclamer les résultats. Mais M. Mitterrand ne se succédera pas forcément dès le 13 mai. Certes en 1981, M. Giscard d'Estaing avait accepté d'avancer la transmission des pouvoirs, qui avait eu lieu le 21 mai, alors que, théoriquement, son mandat ne s'achevait que le 27 mai. Mais lors de la seule situation exactement comparable à celle qui pourrait se produire cette année, le général de Gaulle avait tenu à ne commencer son second septennat que sept ans après, jour pour jour, le début de son premier ; c'est-à-dire le 8 janvier 1965. Si cette tradition était respectée, le nouveau mandat de M. Mitterrand ne commencerait que le 21 mai 1988.

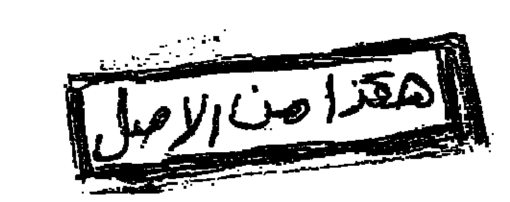
La tradition, encore elle, veut que le gouvernement en place, expédie les affaires courantes jusqu'à la passation des pouvoirs à l'Elysée. Le président réélu ne pourrait donc nommer un nouveau premier ministre que le samedi 21 mai. Le gouvernement serait alors constitué, au mieux, le lundi 23. Il ne pourrait se présenter devant l'Assemblée nationale que le mardi 24. Demandera-t-il un vote de confiance ? La formulation de M. Mitterrand est imprécise. Mais si c'est le cas, la majorité actuelle, si l'on en croit du moins les déclarations de ses dirigeants, devrait la lui refuser.

Le président de la République ne pourrait donc dissoudre l'Assemblée, dans ce cas, que le mercredi 25 mai. La Constitution impose un délai minimum de vingt jours avant les élections législatives ; celles-ci pourraient donc avoir lieu les dimanches 19 et 26 juin. Mais le moindre retard renverrait, au moins le second tour, au mois de juillet, donc pendant les vacances. Difficile.

Dans une autre hypothèse, le gouvernement ne demanderait pas un vote de confiance, puisqu'il n'y est pas constitutionnellement obligé. Il attendrait que la majorité prenne l'initiative d'une motion de censure. Mais alors, s'il y a dissolution, les élections des députés devraient avoir lieu pendant l'été... A moins que le gouvernement ne réussisse à survivre jusqu'à la fin de la session parlementaire, le 30 juin. Ce qui veut dire que dans un premier temps il modérerait ses ardeurs législatives, renvoyant à la session d'automne, qui commence le 2 octobre, l'épreuve de vérité.

Th. B.




هكذا من الأصل



Politique

Après l'annonce de la candidature de M. François Mitterrand

Des petites phrases pour une longue attente

Depuis les élections législatives du 16 mars 1986, l'attente de la décision de M. Mitterrand a été rythmée par les analyses, les espoirs, les volontés des dirigeants socialistes et par les petites phrases ambiguës du chef de l'Etat. Voici, du *« non » au « oui »*, quelques déclarations publiques de M. Mitterrand sur ce sujet et les commentaires de M. Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, qui, au fil des semaines, s'est chargé de baliser l'explication de la démarche présidentielle.

Du « non » au « oui »

NON.

– Le 13 octobre 1986, M. Mitterrand déclare, au camp militaire de Caylus (Tarn-et-Garonne) : *« Tous les éléments de ma réflexion me portent à dire* « non, je n'ai pas l'intention de l'être ». *Interviendra-t-il des éléments pour me dire :* « non, c'est une erreur » ? *Je ne peux pas le supposer. Il nous reste combien de temps pour cela ? En principe dix-sept mois. »*

– Le 29 mars 1987 à TF 1, il indique : *« Je verrai ce qu'il y a de bon et d'utile à faire pour défendre l'idée que je me fais de la République ; mais ce n'est pas du tout mon intention (...). Je n'ai pas l'intention de me présenter. »*

PEUT-ÊTRE.

– Le 7 juin 1987 à Solutré, il dit : *« Toutes les raisons subjectives que je pourrais avoir seraient de ne pas me représenter, mais il peut exister quelques raisons objectives que je ne prévois pas. »*

– Le 17 septembre 1987, à TF 1, il rappelle ce mot *« merveilleux »* d'un président de la République italienne : *« La meilleure partie de moi-même me conseille de ne pas le faire... mais c'est l'autre qui l'emportera... »* Il ajoute : *« Je connais mon désir. Mon désir n'est pas de rester président de la République. Je ne connais pas ma décision parce que cela dépendra de ce que je jugerai être l'intérêt du pays, et dans quelle mesure cela me concerne. »*

SANS DOUTE.

– Le 2 mars sur TF 1, depuis Bruxelles, il déclare à propos de la date de sa candidature : *il ne reste pas beaucoup de temps. Nous sommes le 2 mars, plus cela va et plus on s'en approche. »*

CERTAINEMENT.

– Le 23 mars à Antenne 2, M. Mitterrand répond « oui ».

La pédagogie de M. Jospin

Interrogé, le mercredi 7 octobre 1987, lors de *l'Heure de vérité* d'A 2, sur l'éventualité d'une nouvelle candidature de M. Mitterrand, M. Jospin souligne qu'il ne s'agit pas d'une *« décision solitaire »* que le président de la République prendrait *« selon sa seule subjectivité »*. Selon lui, M. Mitterrand se décidera en fonction de ce qu'il juge bon *« pour l'avenir du pays »* et d'un certain nombre de *« valeurs fondamentales »*, tout en tenant compte du *« sentiment des Français »*. *« Si les Français le souhaitent et, d'une certaine façon, le disent*, ajoute M. Jospin, *je pense qu'il sera prêt à ce rendez-vous. »*

Le 14 décembre à Toulouse – entre-temps, le PS est entré dans le circuit de préparation d'une nouvelle candidature Mitterrand, – M. Jospin remarque : *« Plus on avance dans le temps sans qu'il ait dit qu'il ne sera pas candidat, plus on a de chances qu'il le soit. »*

Le 10 janvier, invité du *Club de la presse* d'Europe 1, M. Jospin affirme : *« Il y a un délai légal (...) Jusqu'au début avril, personne n'est tenu d'être officiellement candidat (...) Si François Mitterrand, à un moment, décide de ne pas demander au peuple de renouveler son mandat, il le dira suffisamment tôt. S'il pense, au contraire, qu'il peut solliciter un second mandat, sa candidature sera implicite avant de devenir explicite, et, jusqu'au délai légal, cela ne pose pas de problème. »*

Le 17 janvier, devant la convention nationale de son parti, M. Jospin renvoie la balle à ceux qui, dans la majorité, pressent M. Mitterrand d'annoncer la couleur : *« Le président doit tenir l'Etat aussi longtemps qu'il est possible. Quant à la compétition électorale entre le président et le premier ministre, si elle devait avoir lieu, il serait bon qu'elle soit limitée à la période officielle prévue par nos textes (...). L'inconnue politique dans cette période n'est pas finalement celle du candidat socialiste. On sait bien que celui-ci sera présent au deuxième tour. (...) La véritable interrogation (...) c'est de savoir qui, de M. Chirac ou de M. Barre, sera présent au second tour. Il n'est pas mauvais de leur laisser, tranquillement, quelques semaines pour s'expliquer entre eux. »*

Le 29 janvier à Vernouillet (Eure-et-Loir), M. Jospin critique vivement la *« tontonmania »* organisée sur les marges du PS et affirme que le président n'a pas à faire connaître sa décision *« tant que les délais d'une élection ne seront pas atteints »*.

Un nouveau pas est franchi, au détour d'une phrase, lors de l'émission « Questions à domicile » sur TF 1, le 18 février, pas supplémentaire occulté par l'annonce que fait M. Jospin lors de l'émission, qu'il quittera ses fonctions de premier secrétaire après l'élection présidentielle. Ce soir-là, M. Jospin affirme : *« Je crois que la situation politique, telle qu'elle se développe, conduit, à mon avis, plutôt à la candidature de François Mitterrand. »* Quant à la date, il répond : *« Il me semble que ce sera dans le courant du mois de mars. Je crois que ce ne sera pas au ébut du mois de mars »*. Le premier secrétaire avoue quelques jours plus tard, le 26 février à Clermont-Ferrand : *« Le 24 avril*, lance-t-il, *la moisson sera haute (...). Le 8 mai, la récolte sera bonne (...). On a une idée de ce que sera le semeur (...). Ce candidat (...) après tout ressemble comme un frère à François Mitterrand. »*

C'est le 2 mars à Besançon que M. Jospin *« crache le morceau »*. Il affirme, pour la première fois, lors du meeting dans cette ville : *« Est-ce que nous avons le moindre doute sur celui qui sera notre candidat ? Moi, je n'en ai pas. »*

Une journée dans la vie d'un président

SAINT-GERMAIN ET NOUREEV

M. Mitterrand avait l'œil guilleret lorsqu'à 18 heures il est entré dans la salle des fêtes de l'Elysée où l'attendaient une petite centaine de personnes, afin d'y décorer, dans l'ordre de la légion d'honneur, M. Etienne Manac'h, ambassadeur de France, Mme Eléonore Duprat-Geneau, M. Albert Fereud, sculpteur, M. Ladislas Kijno, peintre, M. Rudolf Noureev et, dans l'ordre national du mérite, M. Jean Pinel, qui fut sous-préfet de Château-Chinon, M. Claude Lanzmann, l'auteur de *Shoah*, et Mme Yvonne Jalabert-Garrat.

Le président de la République s'est alors livré à l'un de ses exercices favoris : une vingtaine de minutes consacrées à la description minutieuse de la vie et de l'œuvre de chacun, sans note. Evocation de ce moment où Rudolf Noureev dansa pour la première fois avec Margot Fontaine ; de *Shoah*, ce film *« impitoyable et tendre »* grâce auquel *« ne sera pas perdu le témoignage pour un peuple et pour une souffrance »* ; de la résistance avec Mme Duprat-Geneau et Mme Jalabert-Garrat.

Dans l'assistance étaient réunis beaucoup de ses amis. Les plus anciens, ceux de la guerre, et – telle Mme Chevrier, veuve du patron de l'hôtel du Vieux Morvan à Château-Chinon – quelques uns de la Nièvre. De plus récents, comme MM. Pierre Mauroy, Pierre Bérégovoy, Michel Delebarre, Jack Lang.

Auparavant, M. Mitterrand était allé, en début d'après-midi, se promener à Saint-Germain-des-Prés, avec son compagnon habituel d'escapade, M. Patrice Pelat, ami de toujours. *« D'habitude, les gens sont déférents, ils ne veulent pas déranger. Cette fois, ils ont applaudi. Il y avait des petits attroupements. Les automobilistes, en passant, klaxonnaient »*, a raconté M. Pelat.

Figé. Impassible. Dans trois minutes il sera 20 heures, et le visage présidentiel est à l'image de tout l'immeuble d'Antenne 2, avenue Montaigne : avare de confidences, pénétré de la gravité de l'instant. Rentré en lui-même, le président ne concède que de brèves phrases aux deux journalistes qui s'apprêtent à interroger le candidat. *« Je vais vous demander s'il n'aurait pas été plus sage de passer le relais »*, l'informe Paul Amar pour meubler le lourd silence. *« C'est une question judicieuse »*, répond d'un ton neutre François Mitterrand.

LE « OUI » D'UN JEUNE MARIÉ

Les quatre seuls photographes autorisés à pénétrer sur le plateau n'ont pu opérer que quelques secondes et ont été écartés. Jusqu'au dernier éclairagiste, tout être vivant présent dans le saint des saints est dûment badgé. On montre au président l'emplacement des caméras. Bref geste de dédain et réplique détachée : *« Moi, je ne m'occupe plus des machines. »* Ce n'est pas lui, comme son prédécesseur qui, à peine entré dans une pièce, demanderait : *« Où sont les caméras ? »*

Un quart de sourire en regardant sur les écrans de contrôle le charmant visage de la speakerine, un rire franc à la vue de la bande annonce mitraillante et pétaradante des « Dossiers de l'écran » sur la Mafia, une déglutition qui seule trahit la tension, et déjà voici le générique du Journal. Encore un hochement de tête douloureux, hors antenne, à l'évocation des orages, et enfin le *« oui »* fatidique passe les lèvres, visiblement chargé d'autant d'émotion que celui d'un jeune marié devant Monsieur le maire.

Le journal enfin terminé, la conférence critique des journalistes d'Antenne 2 sera... bien peu critique. La rédaction affiche un soulagement de boxeur après le combat. *« On donnera gratuitement les images à qui nous les demandera*, affirme Elie Vannier, directeur de l'information. *Pas question de faire de l'argent avec le président de la République. »*

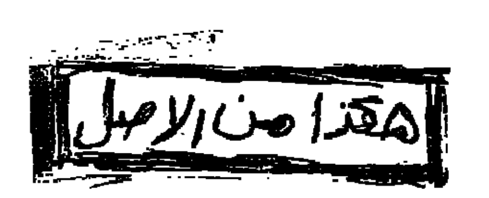
François Mitterrand est parti tout de suite après sa prestation. Déjà, dans l'avenue Montaigne, se dispersent les quelques dizaines de jeunes fans à qui le président-candidat, en arrivant, n'avait accordé qu'un bref signe de la main.

ET HOP !

La consigne était sur le minitel (rose) : *« Tous à la Concorde à 20 h 30. Concert de klaxons. »* A l'heure dite, près de l'Obélisque, un camion transparent, couvert d'affiches du « 3615 Tonton », abrite des musiciens qui s'accordent. Appareils photo et caméras sont au rendez-vous, mais de tontonmaniaques, guère. *« Ils sont avenue Montaigne, devant Antenne 2 »*, assure un responsable du secteur organisation du Parti socialiste.

« Et hop ! tout ça à la poubelle : Chirac, Barre, Le Pen, Pasqua ! » Quelques dizaines de personnes descendent l'avenue des Champs-Elysées en tâchant de faire entendre ce mot d'ordre sans réplique. Elles viennent, en effet, du siège de la chaîne où M. Mitterrand vient d'annoncer sa candidature. Eclairés par les torches des éclairagistes, les manifestants, étudiants porteurs d'affiches « Génération Mitterrand », affirment aussi : *« Mitterrand candidat, Mitterrand président ! »* et *« Mitterrand candidat, ils ont déjà perdu. »*

Quelques voitures, d'où sortent des drapeaux rouges, viennent se ranger près de la petite troupe, sous le regard de Dominique Jamet, l'ancien journaliste du *Quotidien de Paris*, gourou de la secte des gens de droite pour qui *« c'est lui »*. Vingt ans après, et si on remontait les Champs-Elysées ? Vite fait, car le crachin est là. Quelques minutes plus tard, on se sépare place de l'Etoile. Rendez-vous à la Bastille le 8 mai ?



Politique



Après l'annonce de la candidature de M. François Mitterrand

Chez les socialistes

« Le président a parlé dru »

LIMOGES
de notre envoyé spécial

Le hasard a fait que M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, accompagné de MM. André Laignel, Jean Poperen et Daniel Vaillant, tenait meeting à Limoges, le mardi 22 mars, jour de l'annonce par M. Mitterrand de sa candidature. Une trentaine de personnes : élus, journalistes, équipes de télévision, se sont ainsi entassées, mardi, sur le coup de 20 heures, dans le bureau du directeur de FR 3 Limousin, pour recevoir le message du président-candidat que M. Jospin écoutera sans un mot, en griffonnant quelques notes, hochant parfois la tête, le plus souvent impassible mais éclatant quelquefois franchement de rire. M. Laignel, pour sa part, a d'emblée posé sur ses lèvres un sourire un peu figé qui ne le quittera plus jusqu'à la fin de l'émission.

Immédiatement après, M. Jospin se dit *« heureux »* de l'annonce de cette décision *« attendue par des millions d'hommes et de femmes dans ce pays ». « Avec les socialistes*, continue M. Jospin, *nous gardons notre place, nous sommes un courant politique fondamental, le plus important du pays.* [...] *Nous voulons contribuer maintenant chaque jour à ce rassemblement sur des objectifs politiques car nous* [...] *ne vivons pas dans le monde des querelles, des rivalités ; nous voulons construire ; nous pensons que, avec François Mitterrand, nous pouvons le faire. »*

Parmi les dirigeants socialistes présents, les commentaires vont tous dans le même sens. Comme de coutume, ils ont jugé « Tonton » remarquable, ont été frappés par sa pugnacité. MM. Poperen et Jospin observent, en aparté, que le président n'a pas choisi un « profil bas ». Un collaborateur du premier secrétaire remarque : *« Il a cogné, au début »*. M. Jospin aquiesce gravement : *« C'est ce qu'on pense. Sur Chirac, on ne rit pas ».*

A candidat « explicite » PS « implicite »

Les supporteurs du président-candidat ont été impressionnés par le dégagement en touche du serpent de mer de la dissolution. *« Comme ça, c'est réglé »*, s'exclame, ravi, M. Poperen. M. Laignel et le jeune député PS de la Charente, M. Jérôme Lambert, lancent d'une seule voix : *« Il dissoudra. Les gens de la droite sont pris à leur propre piège. Après avoir annoncé qu'ils censureraient le nouveau gouvernement, ils ne pourront pas se dédire aussi vite. »*

Dans le gymnase où se tiendra la réunion publique, en attendant les orateurs qui préparent leurs discours en grignotant et en buvant un verre, les radios et les télévisions se lancent dans leurs traditionnels « micro-trottoirs ». Peu d'exubérance – qui, au demeurant, n'est pas dans le tempérament limousin – sauf de la part de quelques jeunes au fond de la salle, mais un contentement paysan, tranquille, comme si, ainsi, les choses étaient enfin dans l'ordre.

Vedette américaine, M. Poperen est le premier à faire applaudir M. Mitterrand. *« Ça y est*, lance-t-il, *nous y sommes. Il n'y a plus qu'à le faire élire ! Nous sommes là pour refermer la parenthèse ouverte il y a deux ans, et c'est de cela que nous sommes impatients ! »* La foule scande : *« Mitterrand-Mitterrand ! »*

M. Jospin succède à la tribune à son ancien numéro deux. Le premier secrétaire du PS affirme qu'il a plusieurs raisons d'être *« heureux »* de se trouver à Limoges ce soir, et que la première de ces raisons tient... aux bons résultats en basket-ball de la ville (1) ! Puis M. Jospin dresse le portrait d'un François Mitterrand paré de toutes les qualités – et d'abord de celle de « rassembleur » – pour son action passée, présente et à venir. Quant à sa déclaration de candidature, c'était, à l'en croire, un morceau d'anthologie. M. Jospin martèle : *« Je veux que la France soit unie*, a-t-il dit ce soir. [...] *Et en même temps, vous n'avez pas entendu un président bénisseur, dont la parole aurait été fade. Ses mots étaient forts.* [...] *Oui, il a parlé fort, il a parlé calme, il a parlé dru, il a parlé au peuple français tel qu'il a besoin qu'on lui parle dans ces semaines décisives. »*

Et le PS ? En privé, M. Jospin a inventé une formule : on passe, dit-il en substance, d'un candidat implicite avec un PS explicite, à un candidat explicite et un PS implicite. Ce qu'il exprime publiquement, en jugeant que le PS jouera un *« rôle moteur décisif »* dans la campagne, tout en prenant *« sa place dans un mouvement plus large »*.

M. Jospin, enfin, s'emploiera à dissiper les quelques inquiétudes qui pourraient subsister, après l'entrée en scène de M. Mitterrand, sur l'identité socialiste (ce faisant, en dépit de l'œcuménisme ambiant, il *répond aussi à M. Poperen, qui avait* critiqué la démarche *« feutrée »* que M. Jospin imprimerait au PS) en affirmant qu'il n'y a pas de contradiction entre la volonté de ne pas *« affadir »* son identité et celle de vouloir rassembler largement. C'est, à vrai dire, l'une des principales contradictions que le candidat socialiste devra, pendant la campagne, s'employer à résoudre...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) *Dans sa jeunesse, M. Jospin a été un basketteur assidu.*

Avec Jacques Chirac

Le brutal retour sur terre

CAEN
de notre envoyé spécial

Depuis des semaines, l'état-major de Jacques Chirac ne cachait pas sa fierté de ces « shows » à répétition que son candidat enchaîne, province après province, avec le souffle d'une star en tournée.

Les chiraquiens étaient surtout heureux de pouvoir tenir, presque chaque jour, un chronométrage horaire obsessionnel permettant à Jacques Chirac de déployer sa légendaire énergie sans fatigue, en se ménageant à Marseille, à Metz comme à Caen des plages de repos et de réflexion, toujours les mêmes, à l'heure du dîner, et de se montrer partout, sans frustrer ses sympathisants, tout en regagnant Paris le plus tôt possible dans la soirée.

Mais pour quoi faire ? Avec le temps, ce dispositif si minutieux paraissait surréaliste. Surestimé. Sans d'autre objet au fond, faute d'enjeu clairement exprimé, que le culte de sa propre perfection. Jacques Chirac, le sentant, appelait chaque soir de ses vœux la déclaration de candidature de François Mitterrand. La montée sur le ring de l'homme de l'Elysée pour que le beau décor magnifie sa vedette avec utilité.

C'est chose faite depuis mardi. L'appareillage itinérant des chiraquiens a connu sa première tourmente et il a assez bien tenu. Mais le voyage au Havre et à Caen a été une journée grain de sable. Sensible, dès la cérémonie quotidienne du décollage à l'aéroport du Bourget : les « suiveurs » journalistes, anesthésiés par la répétition des départs en tournée, ont appris simultanément l'annulation du voyage en Corse – prévu pour le 24 mars – de Jacques Chirac et la présence du chef de l'Etat au journal d'Antenne 2.

Officiellement, l'annulation du « show » d'Ajaccio était due à la proximité de la candidature de François Mitterrand. Le candidat de Matignon se devait désormais de rester à Paris et de fréquenter d'autres plateaux de télé que le sien, en l'occurrence celui de TF 1, mercredi soir. Mais les rumeurs de tension en Corse, de provocation de l'ex-FLNC, étaient réelles.

La tournée magique butant sur les risques insulaires, elle allait aussi affronter l'attente. Interminable. Pour la première fois depuis son entrée en lice, les mille et un petits gestes de Jacques Chirac ont paru un peu dérisoires à quelques heures du journal d'Antenne 2.

Jacques Chirac et son entourage s'attendaient à une déclaration très « présidentielle » de François Mitterrand, à l'annonce d'une « non-campagne » au-dessus de la mêlée des autres candidats. Un communiqué était déjà prêt, à l'Hôtel Moderne de Caen, pour répondre avec la même recherche de hauteur aux élévations présidentielles. Le ton du chef de l'Etat, ses phrases assassines sur les *« factions », les « esprits intolérants »*, ont brusquement tétanisé l'édifice mobile des chiraquiens.

Les sympathisants déjà en guerre

Ce mardi, assurait-on, marquait le départ en guerre d'un président plus candidat, plus combatif qu'on ne l'imaginait. Jacques Chirac n'avait jamais cru à ses propres déclarations sur l'hostilité socialiste. Comme ses conseillers, il était prêt, et son dispositif avec lui, à se hisser sur la pyramide de la respectabilité présidentielle. Pris à froid, l'état-major chiraquien a mis quelques longues minutes à admettre la réalité de l'adversité.

Et lorsque, vers 21 heures, Jacques Chirac a retrouvé ses « grands témoins » sur la scène du hall des sports, la foule de ses sympathisants était déjà entrée en guerre contre *« le candidat socialiste »*. Le visage de François Mitterrand, projeté sur les écrans géants, était hué comme rarement. L'heure était à la déclaration d'hostilité. La sage conversation quotidienne devait tourner à la réplique. Jacques Chirac s'y sentit contraint.

« Je n'avais pas le sentiment, expliqua-t-il, *que la France était au bord de la guerre civile* (...). *J'ai été étonné par la violence, par l'agressivité du candidat socialiste, qui ne s'est certainement pas présenté comme un rassembleur. »* Evoquant avec un regret affiché les accusations de *« clans »*, de *« factions »*, qu'il avait bien sûr pris pour lui-même, il a déclaré qu' *« à son impression, le seul moment de l'histoire contemporaine où la France a été menacée par des bandes, des clans, ç'a été au moment du congrès de Valence du Parti socialiste. Comme je ne tiens pas à ce qu'on en revienne à des situations de cette nature, je ne saurais trop engager les Français à se souvenir et à se méfier ».*

Jacques Chirac exprimait toujours son envie de débat démocratique et sur le fond d'un programme. Il cherchait encore, mardi soir, à rester sur l'Olympe d'un *« dialogue »* positif avec le chef de l'Etat, mais la foule et la surprise d'Antenne 2 le poussaient à quelques phrases de mêlée à ras du sol. *« Si M. Mitterrand ne voit pas de projet* [dans les candidatures de la majorité], *c'est probablement parce qu'il est obsédé par le vide du propos qu'il a tenu jusqu'ici pour les grandes options de la France. »* Ses auditeurs, à Caen, en demandaient plus. Ils poussaient son champion. Alors Jacques Chirac poursuivit : *« Si au lieu de chercher par une certaine agressivité, comme ce soir, à dresser les Français les uns contre les autres, M. Mitterrand était plus attentif* (...), *alors il s'apercevrait qu'il y a des gens, et notamment d'autres candidats, qui ont de véritables projets. »*

Il fallut ensuite de longues minutes pour que s'estompe l'onde de choc provoquée par la déclaration présidentielle. Lentement, avec plus d'effort que d'habitude, Jacques Chirac retourna à la sérénité douillette de ses réponses aux *« témoins »* de son décor. Dehors, la guerre menaçait. L'*« agressivité »* devenait le maître-mot, et son Olympe de science-fiction avait peut-être de trop douces couleurs.

PHILIPPE BOGGIO.

Les réactions après l'annonce de la candidature de M. François Mitterrand

Parmi les candidats

M. JUQUIN : et la gauche ?

« Si ma candidature n'existait pas, il faudrait l'inventer. Pas une fois François Mitterrand n'a prononcé le mot « gauche ». Heureusement que je suis là pour porter les couleurs de la gauche. A nous de nous rassembler pour poser les vraies questions. Des millions de gens savent aujourd'hui qu'ils ne peuvent pas compter sur les partis et les hommes politiques traditionnels. Moi, je prends un autre chemin. Je mets le doigt sur les véritables problèmes. Je propose des solutions. Je parle pour tous ceux qui n'ont pas la parole. »

Mme LAGUILLER : la même bande

« Mitterrand se présente comme le candidat de la paix sociale alors que sous son septennat la bourgeoisie et les riches n'ont cessé de faire la guerre de classe aux travailleurs et aux pauvres. (...) Les promesses d'un nouveau gouvernement de la couleur présidentielle ou même de nouvelles élections législatives n'ont d'intérêt que pour la faction des politiciens de gauche, au mieux, mais n'offrent aucune perspective à la classe ouvrière ou aux gens du peuple. Quel que soit son clan, Mitterrand fait bien partie de la même bande des représentants de la bourgeoisie, qu'ils se prétendent de gauche ou de droite. Les travailleurs qui doivent mener leur politique pour défendre leurs propres intérêts n'ont aucune raison de se sentir plus représentés ou mieux défendus par lui que par Chirac ou Barre. »

M. LE PEN : en piste

« L'attente de Tonton est terminée. Ce n'est pas une véritable surprise malgré une mise en scène un peu complaisante. La cloche a sonné. Tout le monde est en piste. Les vieux chevaux sont de retour. »

M. WAECHTER : promesses trahies

« A trente-trois jours de l'élection, il est temps que s'engage le débat. Ce débat, nous le porterons sur les promesses trahies : le gel du nucléaire transformé en gel parlementaire, l'« oubli » du référendum à initiative populaire, la politique de l'environnement réduite à moins d'un millième du budget national, les ventes d'armes à l'Irak et à l'Iran, et à Auckland une certaine bombe qui a tué. »

Dans les partis politiques

● **M. BARIANI** (Parti radical). – *« Nous avons compris que le* « clair obscur » *serait la couleur de la campagne officielle, refusant d'assumer le passé et ne prenant aucun engagement précis sur l'avenir. »*

● **M. BAYLET** (MRG). – *« François Mitterrand est homme de conviction et proposera à la France un choix clair mais sans sectarisme. J'ajoute qu'il faudra, après le 8 mai, que les hommes de progrès s'unissent, qu'ils soient aujourd'hui dans la majorité ou dans l'opposition. »*

● **M. FRANÇOIS-PONCET** (UDF). – *« C'est à un règlement de compte que nous allons assister. La campagne sera dure et il ne faut pas nous faire d'illusions, c'est un septennat qui aura pour objet de faire ce que le premier n'a pas réussi : enraciner le socialisme en France (...). La première raison de la candidature de M. François Mitterrand est qu'on ne quitte le pouvoir que les pieds devant. L'appétit du pouvoir, cela existe, et, contrairement à d'autres, cet appétit ne diminue pas avec l'âge, au contraire. »*

● **M. GAYSSOT** (PCF). – *« Je constate qu'il n'a rien dit sur son septennat, sur le bilan. On comprend pourquoi, parce qu'il est mauvais (...). Dans son projet, tout est axé sur la supranationalité (...). François Mitterrand appelle à la paix civile ; en d'autres termes, cela signifie : « Serrez-vous la ceinture ! » Des sacrifices avec cet horizon de 1992 pour faire avaliser des sacrifices qui vont à l'encontre des intérêts des travailleurs et de la France. »*

● **M. LÉOTARD** (PR). – *« C'est la fin d'une vraie comédie et le début d'une vraie turbulence. Sous le langage du rassemblement, il y a une réalité d'affrontement. (...) Est-ce que j'ai l'air d'une faction ? Est-ce que j'ai l'air d'un clan ? S'en prendre ainsi à 54 % des Français qui ont choisi en 1986 de voter contre Mitterrand et qui ont en même temps respecté sa fonction, c'est une étrange conception de la démocratie. »*

● **LE MGP** (Mouvement des gaullistes populaires). – *« Le MGP lance un appel aux gaullistes de toutes tendances pour que, face à l'escroquerie d'un Jacques Chirac, habile fossoyeur du gaullisme, ou à l'impasse du notable Raymond Barre, ils rejoignent leur place dans le rassemblement des Français de bonne volonté avec François Mitterrand. »*

● **M. MÉHAIGNERIE** (CDS). – *« M. François Mitterrand est partisan et animé d'un esprit de revanche en opposition avec l'objectif de paix sociale et de paix civile qu'il affiche. (...) Plus que jamais je suis convaincu qu'[il] ne peut pas avoir accumulé autant de contradictions et présenter, aujourd'hui, un projet digne de foi. »*

● **M. ROCARD** (PS). – *« François Mitterrand vient de rendre publique sa décision. Dès cet instant, il est le candidat de tous les socialistes et bien au-delà. C'est par son succès que passe désormais la mise en œuvre des idées auxquelles je suis attaché, pour lesquelles je n'ai cessé de me battre et que je crois nécessaires à l'avenir de la France. »*

● **M. STASI** (CDS). – *« Tout le monde se dit centriste, et ce ne sera pas facile à François Mitterrand de continuer à tenir ce langage centriste et bénisseur. »*

Dans la presse parisienne

« La hache de guerre »

La vivacité du style et du ton utilisés par M. François Mitterrand a frappé la plupart des éditorialistes. Certains d'entre eux n'hésitent pas à charger sabre au clair contre le président sortant. *« Où se croit-il ? A quel moment de l'histoire ? Dépositaire de quelle fonction sacrée ?*, se demande Philippe Tesson dans *le Quotidien de Paris*. *Il ne peut se duper lui-même. Donc il travestit la réalité à des fins personnelles. Cela s'appelle un imposteur. »*

Estimant que le chef de l'Etat *« ment à l'histoire »*, le directeur du *Quotidien* balise l'avenir : *« Y a-t-il encore, dans le pays, des centristes assez torturés*, interroge-t-il, *pour n'avoir pas compris son jeu et pour adhérer à sa vision de l'unité nationale ? »*

Même ton incisif dans *le Figaro*, où M. Alain Peyrefitte se réjouit : *« Enfin ! François Mitterrand s'est décidé à annoncer sa candidature, devenue secret de Polichinelle. »* Après avoir rendu à la cohabitation ce qui lui revient – M. Mitterrand *« s'est hissé sur les épaules de son premier ministre »*, – l'académicien met en garde les Français, qui ont, selon lui, six semaines pour déceler le *« danger »*. *« Six semaines pour (...) comprendre que, s'ils votaient pour François Mitterrand, ils croiraient réélire le président Vincent Auriol, mais ils rééliraient le congrès de Valence. »*

Pour Claude Vincent, dans *France-Soir*, *« François Mitterrand a déterré la hache de guerre. (...) Ceux qui attendaient un candidat pratiquant l'angélisme se sont trompés. M. Mitterrand a employé (...) des termes d'une étonnante dureté. »* Avec un peu de recul, l'éditorialiste du second quotidien national de Robert Hersant constate que, en étant *« vif, magistral, polémique, François Mitterrand a donc choisi la dramatisation et une certaine simplification des enjeux »*.

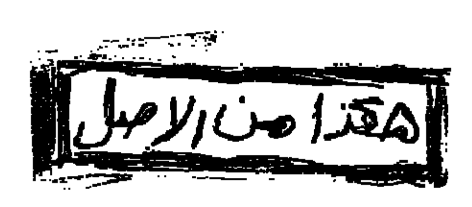
« Le sort en est jeté. Mitterrand prend le risque suprême pour un président sortant : celui d'être défait, face à l'histoire, par ceux-là mêmes qui, sept ans plus tôt, l'avaient fait roi », affirme Serge July. Le directeur de *Libération* trace les contours de ce qui est, selon lui, la stratégie du dernier candidat en lice : *« Le rassemblement mitterrandiste ne cache pas sa couleur : c'est un front uni anti-chiraquien dans lequel les troupes amères du barrisme sont invitées à prendre place (...). En désignant tout de suite Chirac comme son unique adversaire*, poursuit-il, *Mitterrand épargne Barre : pour mieux achever de le mettre entre parenthèses. »* Si l'étouffement est promis à M. Barre, selon Serge July, la ciguë, c'est pour M. Chirac : *« En le chargeant, ainsi, des péchés de l'intolérance et du sectarisme, Mitterrand conforte le premier ministre dans sa position de challenger. Il s'agit, bien évidemment, d'un renfort empoisonné. »*

Foin de subtilités tactiques : Claude Cabanes, dans *l'Humanité*, ne voit pas le début d'un événement dans cette candidature attendue, mais *« une comédie qui s'achève »*. *« S'il n'a pas de programme*, écrit l'éditorialiste de l'organe central du PCF, *c'est que le candidat socialiste a une obsession : la « paix sociale ». La formule est vieille comme la société où nous vivons et familière dans la bouche de tous les patrons de la Terre : elle signifie que les travailleurs acceptent, sans bouger le petit doigt, le sort qui leur est fait. »*

Aux antipodes de cette vision, Jean-Michel Lamy considère, dans *les Echos*, que *« François Mitterrand a presque retrouvé les accents d'un langage classe contre classe »*. *En fait*, estime-t-il, *François Mitterrand joue la division de la droite et entend séparer le bon grain de l'ivraie. Il n'est pas sûr que ce calcul soit couronné de succès. »* Quant à Jean Boissonnat, dans *la Tribune de l'Expansion*, il semble placer cette candidature sur le chemin de la fatalité du pouvoir. *« Tout homme va toujours au bout de son pouvoir »*, écrit-il en attribuant cette maxime au chef de l'Etat lui-même, qui *« ignore avec quelle majorité il devra gouverner »*.

Œcuménique, Gérard Badel, dans *le Parisien*, réconcilie tout le monde. *« A la fois combatif et apaisant*, estime-t-il, *le président a voulu jouer sur ces deux registres, qu'il n'était pas aisé de combiner. »* Les éditorialistes de la presse régionale font tous des variations sur la pugnacité nouvelle de M. Mitterrand, soit pour s'en moquer, soit pour y rendre hommage.

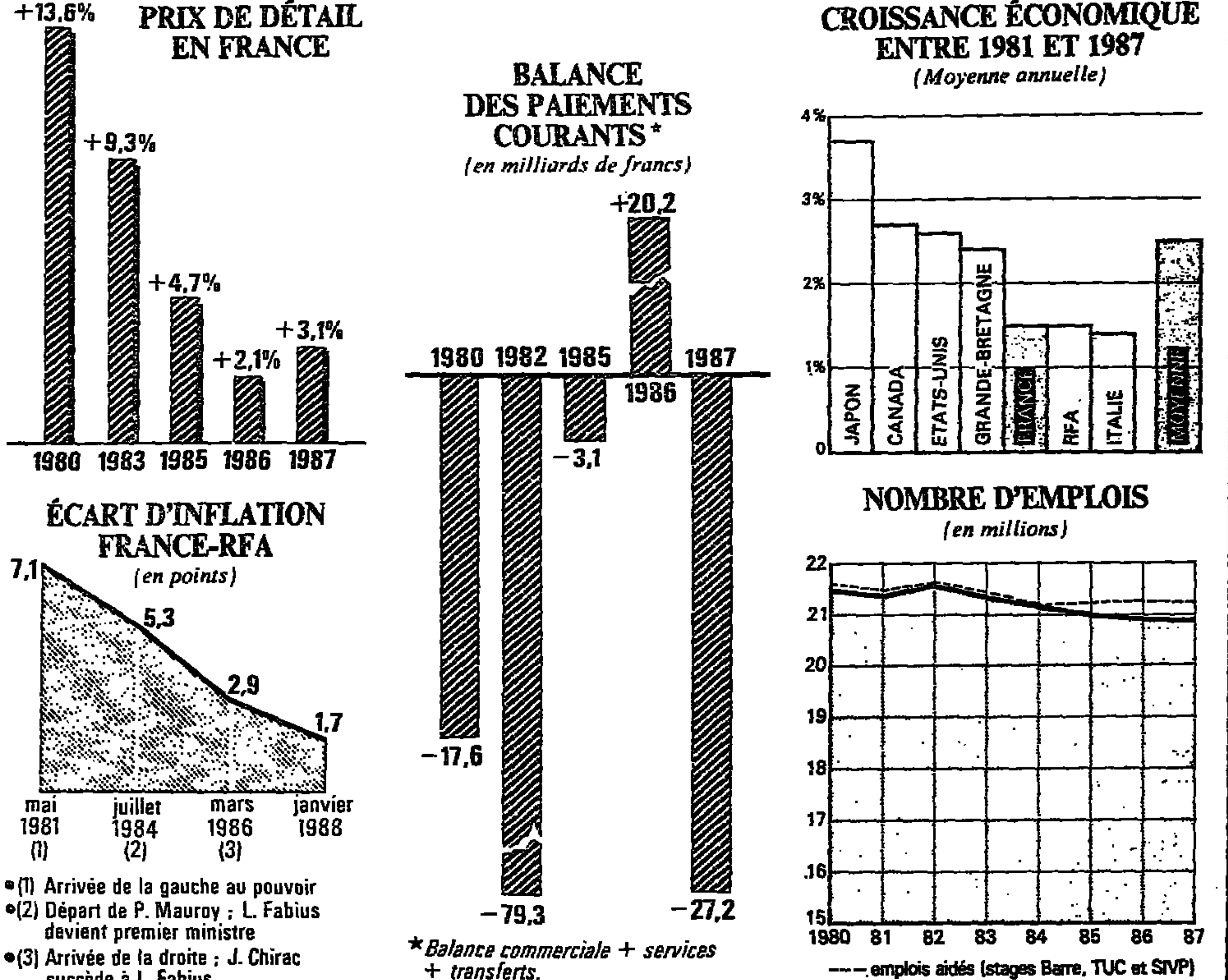
O. B.



Politique

Le bilan économique du septennat

L'apprentissage du réel



(Suite de la première page.)

La fin des années 70 avait vu émerger — en plus du Japon — bon nombre de pays en voie d'industrialisation que les Etats-Unis et l'Europe avaient aidés à s'équiper. Emergence coïncidant avec la révolution électronique qui, depuis, n'a cessé de *répandre partout à des prix surprenants* bon nombre de ces objets nouveaux — des computers aux magnétoscopes — *qui déséquilibrent* en permanence les comptes extérieurs de la France. Des comptes qui, au-delà de la flambée pétrolière, révélaient déjà en 1980 d'inquiétantes faiblesses.

A l'heure des bilans, cette situation doit être *présente à l'esprit.* Aucun pouvoir n'aurait *pu* faire l'économie des sacrifices et des efforts qui allaient se révéler nécessaires. Le *malheur est* que M. Mitterrand et les équipes qui prirent alors la responsabilité de conduire le *pays ne l'aient pas vu tout de suite.* L'idéologie, la volonté de revanche, un manque de savoir-faire, des dissensions entre politiques et techniciens, militants et sympathisants, expliquent les dérapages initiaux tout autant que le rebondissement de la *crise mondiale, trop souvent* avancé par les socialistes comme explication totale.

Les chiffres ne disent pas tout

Les deux premières années de la gauche ont été un échec du point de vue de la conduite de la politique économique, celle-ci ayant rapidement *débouché sur* une crise financière sans amélioration réelle de l'emploi. Il est d'ailleurs surprenant qu'un parti qui se réclamait si fort de la planification n'ait pas imaginé une seule seconde qu'un certain nombre de réformes qui allaient *déferler sur le pays* — et *l'inquiéter* plus que le convaincre — auraient pu être étalées dans le temps, planifiées en quelque sorte.

L'ensemble des *décisions* qui touchèrent de près ou de loin l'entreprise et sa capacité de produire et qui se révélèrent par la suite tellement essentielles (réduction de la durée du travail, aménagement du temps de travail, durée d'utilisation des équipements, fiscalité...), *si elles* avaient été mieux pensées, mieux connues et progressivement appliquées, auraient évité à l'ensemble de *l'industrie française* une partie au moins des lamentables résultats financiers qui furent son lot jusqu'en 1983. *Il aura fallu attendre la fin de* 1985 pour que soient enfin posées — et bien posées — ces questions essentielles (rapport Taddei, loi Delebarre).

Mais les chiffres, qui font partie intégrante des bilans, ne disent pas tout. La détérioration de la situation *financière des entreprises françaises* remonte aux années 70. Les mesures prises par la gauche en 1981-1982 n'ont pas créé le phénomène : elles l'ont sûrement prolongé, vraisemblablement aggravé. Les taux de profit (3), dont les milieux patronaux *ont tant parlé, avaient commencé* à se détériorer dès le premier choc pétrolier. Ils s'étaient stabilisés par la suite *(1976-1979)* sans retrouver *leur* niveau d'antan, pour à nouveau se dégrader de 1980 à 1982. Une véritable amélioration ne s'est produite *que par la suite.*

Le taux de marge (4), qui rend compte du partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits — écho assourdi de *l'opposition* capital-travail — est un autre critère souvent mis en avant pour démontrer la grande misère des entreprises françaises. Lui aussi s'était détérioré bien avant l'arrivée de la gauche au pouvoir : baisse de 1973 à 1975, *remontée ensuite et stabilisation* jusqu'en 1979, puis détérioration nette de 1980 à 1982, suivie d'un *redressement à partir de 1983.* Quant à l'efficacité du capital (5), sur laquelle l'attention a été attirée avec juste raison, parce qu'elle explique probablement une bonne partie de nos déboires vis-à-vis de la concurrence extérieure, elle s'était *déjà détériorée au lendemain du premier choc pétrolier*, s'était stabilisée *entre 1976 et 1979, pour de nouveau* se dégrader à partir de 1980.

Toutes ces données commencent à être mieux connues, ayant été mises *en évidence par de minutieux travaux* qui laissent peu de place aux jugements hâtifs (6). Elles montrent à *l'évidence que le second choc* pétrolier avait durement secoué notre économie. Ni les pouvoirs publics, ni surtout le patronat *n'avaient vraiment réagi, engourdis* par l'optimisme qu'avait fait naître la reprise de la croissance en 1978 et 1979.

On imagine l'effet que produisirent les premières mesures socialistes, prises aux creux de la récession mondiale qui suivit.
Autant un pays ayant retrouvé tout son équilibre aurait supporté les vents mauvais et les erreurs de pilotage, autant une économie encore mal *remise* pouvait difficilement encaisser le choc sans vaciller.

L'échec de grandes espérances

Les chiffres — cette fois-ci interprétés — montrent l'échec des grandes espérances de M. Mitterrand : il n'y eut point d'accélération de la croissance économique, et le chômage continua d'augmenter.

En fait d'activité, la France a fait moins bien que l'ensemble des sept grands pays industrialisés : 1,5 % de croissance moyenne par an entre 1981 et 1987 contre 2,5 %. Au cours du septennat précédent, l'expansion économique avait été presque deux *fois plus rapide* et supérieure à la moyenne des autres grands pays industrialisés.

La production industrielle — il *faut en parler puisqu'il ne se passe* plus de semaine sans que soit posé le problème de son déclin en France, aux Etats-Unis, ou en Europe — la production industrielle donc, n'a progressé que de 5 % entre 1980 et fin 1987. Encore avait-elle complè*tement stagné entre 1980 et 1986* et ne s'est-elle remis à augmenter qu'en 1987. *C'est bien peu par rapport au* Japon (+ 29 %) aux Etats-Unis (+ 20 %) et même à la Grande-*Bretagne*, qui, après son grand sommeil des années 70, semble s'être réveillée (13,8 %).

Tout cela n'est pas brillant, mais *le point le plus noir de ces sept dernières années*, celui qui touche le plus directement les Français et le pays dans ses œuvres vives, est la *disparition de centaine de milliers* d'emplois : près de 560 000. De nombreuses mesures financées par des fonds publics (stages, TUC, stages d'initiation à la vie professionnelle) ont fourni des occupations à des milliers de jeunes et ramené à 332 200 *le chiffre officiel des pertes. Mais*, entre 1973 et 1980, l'économie française avait créé des emplois au lieu d'en détruire (7).

La faible croissance économique explique ces résultats, qui apparaissent d'autant plus médiocres que, pendant la même période, les Etats-Unis *ont créé 13,4 millions* d'emplois, le Japon 3,7 millions, le Canada 1,1 million. Le Royaume-Uni, si critiqué pour l'inefficacité de sa politique, a réussi ces dernières années à effacer complètement les nombreuses disparitions d'emplois *enregistrées au début des années 80.*

Les chiffres français traduisent aussi les terribles conséquences qu'eut la décision de M. Mitterrand, *en 1984, de laisser les secteurs en* difficulté supprimer massivement du personnel : de Poissy (Talbot) jusqu'à Creusot-Loire en passant par les charbonnages et la sidérurgie, des dizaines de milliers d'emplois furent effacés au nom d'une productivité, hélas ! *nécessaire.* Cette année-là, 239 600 postes disparurent. Ce fut la pire hécatombe que le pays ait connue depuis très longtemps dans ce domaine. Elle poussa les communistes, qui seuls ne la croyaient pas inévitable, à quitter le gouvernement.

Finalement, le nombre des chômeurs aura augmenté de 886 700 entre avril 1981 et janvier 1988.

Le septennat qui s'achève aura eu aussi ses chiffres dorés. L'inflation, vieux mal français amplifié par la grave crise sociale de mai 1968, a repris des allures plus civiles, *ne se* distinguant plus de la moyenne des autres grandes nations.

Ce progrès essentiel n'a pas eu pour seule cause la baisse des prix pétroliers et celle des matières premières, même si les deux ont joué un rôle *important.* La cause plus fondamentale en est l'étonnante rupture qui s'est produite dans l'évolution des rémunérations à la suite du blocage des salaires décidé en juin 1982 par M. Mauroy contre l'avis des syndicats et sans aucune consultation du Parti socialiste.

La désindexation des salaires sur les prix aura assurément cassé l'un des mécanismes inflationnistes les plus coriaces *parmi tous ceux qui* existaient en France. Elle aura aussi été à l'origine des faibles progressions du pouvoir d'achat qui ont suivi, dans un pays particulièrement gâté à cet égard pendant quinze ans.

Une guerre des factions

Etat des lieux à la fin des années 70 et au tout début des années 80 : constat de ce qui fut échec et de ce qui fut — contre toute attente — réussite. Il resterait à répondre à une question essentielle : la France a-t-elle profondément changé ? Les principaux obstacles qui bloquaient sa modernisation, lui faisaient prendre du retard par rapport *aux autres pays étrangers, ont*-ils disparu ?

Dans un récent article publié dans ces colonnes (8), Pierre Lepape, *évoquant le bicentenaire de la Révo*lution française, écrivait que nos compatriotes ont découvert la politique en même temps que la guerre des factions. « *Cette expérience originelle*, disait-il, *a imprimé à notre vie publique une marque qui n'est pas encore effacée : nos passions politiques nous portent à transformer nos adversaires en ennemis.* » L'histoire économique de ces dernières *années en est l'illustration* presque parfaite. A l'intérieur des partis : Michel Rocard considéré par les siens comme un homme de droite, *parce qu'il tentait en 1979*-1980 puis de nouveau en 1981 de mettre en garde contre des pro*grammes irréalistes ou des réformes* trop coûteuses. Entre partis, entre syndicats, tout le monde exclut tout le monde, et chacun se sait condamné.

On pourrait penser qu'après tout tel est le jeu de nos démocraties. Il semble bien pourtant qu'en France ces jeux-là aient plus qu'ailleurs été stérilisants. Ce qui explique pourquoi — en dehors même de la nécessité d'*une alternance politique* — le passage de la gauche au pouvoir était indispensable.

A gauche : la fin de deux mythes

Seuls les socialistes pouvaient en France — par une ironie dont l'histoire *est coutumière* — accomplir des réformes essentielles et les faire accepter pacifiquement par le pays : désindexation des *salaires* sur les prix, désengagement de l'Etat, promotion de la Bourse, reconnaissance du rôle de l'entreprise, ancrage de la France *dans la CEE* et en *particulier* dans son système monétaire (SME), acceptation définitive de l'ouverture de ses frontières sur le monde, avec les conséquences que cela implique...

La gauche et la droite ont-elles *suffisamment changé pour qu'enfin* les vrais problèmes soient posés ? A gauche, deux mythes semblent bien *avoir vécu.*

1) *L'Etat capable de tout assurer, depuis la croissance économique jusqu'à l'investissement industriel et l'emploi ; l'Etat capable de tout réglementer, depuis la durée du travail jusqu'à la répartition des salaires.*

Le budget *n'est plus considéré* depuis 1983 comme une arme toute-puissante dont on peut manipuler les centaines de milliards de francs pour relancer ou freiner l'activité et les investissements. Les problèmes de production, auxquels le socialisme a *si mal répondu* depuis le 19e siècle ne trouvent plus leurs solutions au travers des nationalisations, d'une banque nationale d'investissement, ou de lois *imposant* la *réduction* de la durée du travail.

L'entreprise, qui jusqu'en 1980 était réputée de droite, et plus *encore* les banques — *qui exprimaient* le « *diktat du grand capital* » ou dévoraient la « *substance du pays* » — ont retrouvé droit de cité. Elles abritent maintenant dans leur direction pas mal d'hommes de gauche. Du coup, le profit, l'argent, la *rentabilité, sont acceptés. Le sys*tème financier français aura accompli autant de progrès avec la gauche en trois ans que pendant les vingt-cinq années précédentes. On exagère à peine.

La droite revenue au pouvoir n'a eu qu'à poursuivre dans la même voie, en forçant un peu la cadence pour faire bonne mesure et marquer les imaginations. Le krach boursier a d'une certaine *façon* rappelé que les excès de profits n'étaient pas de meilleure politique que les excès de *fiscalité ou de dirigisme.* Les échecs rapprochent les positions, suggèrent des solutions presque identiques.

En même temps qu'était brusque*ment sacralisé* le rôle de l'entreprise, était logiquement admise l'idée que le pouvoir n'est pas nécessairement à la *tête* (l'Etat) mais aussi à la base. Non pas dans l'autogestion, vieux mythe lui aussi disparu, mais dans la décentralisation des décisions au *niveau géographique (la célèbre* réforme Defferre) et au niveau des centres de production. Ce n'est plus *l'Etat qui fixe* les prix et les salaires mais bien l'entreprise, qui a également le droit de licencier, d'accommoder les horaires de travail à sa convenance, c'est-à-dire en *fonction* de ses commandes, peut-être bientôt de supprimer le terrible creux du *mois d'août* pour mieux utiliser des machines qui coûtent maintenant si cher que beaucoup hésitent à les acheter pour un usage trop peu *intensif.* S'ouvre donc un champ immense de réformes de nos habitudes dont les rapports Taddei, les lois Delebarre et Séguin n'ont donné qu'une faible idée.

2) *L'ouverture sur l'étranger n'est plus considérée comme le grand danger qui menace notre indépendance, entame notre autonomie de décision, mais, au contraire, comme le stimulant qui aiguise notre génie inventif, développe nos échanges, comprime nos prix pour le plus grand bien des consommateurs et de leur pouvoir d'achat.*

Les multinationales, longtemps considérées comme le mal absolu, parce qu'elles *substituaient* leur autorité à la volonté de l'État et du pays, sont admises comme un mal nécessaire. Les sociétés nationales — *ou nationalisées par la gauche* — ne se sont pas gênées pour traiter avec elles, depuis Elf jusqu'à Thomson, qui a *multiplié* les accords avec les grands groupes étrangers ou internationaux.

Du coup, les instances supranationales, depuis *la CEE jusqu'au FMI,* ne sont plus suspectées de trop noirs desseins. L'acceptation du commerce international nous a arrimés aux grandes organisations monétaires. Nous nous sommes définitivement attachés au SME et à ses disciplines en mars 1983, *empruntant en* ECU des sommes importantes levées par la CEE. Nous avons refusé de nous défaire des disci*plines du SME qui nous imposent* pourtant de garder des taux d'intérêt très élevés. Nous jouons le jeu du marché commun agricole qui, *à travers* les montants compensatoires, enrichit les paysans allemands.

A droite : pas de choix véritables

La droite a-t-elle changé ? Son retour au pouvoir est trop récent *pour qu'on puisse en juger.* La volonté de revanche était évidente après mars 1986 et le discours officiel sur *le libéralisme* un peu trop *simpliste.* Puis les choses se sont tassées. Mais les facilités financières des deux années qui viennent de s'achever (*baisse des prix pétroliers,* amélioration de l'activité dans le monde, abondantes recettes tirées de la fiscalité et des privatisations) *ont été suffisantes pour que* beaucoup de choses aient été faites sans choix véritables.

Au chapitre glorieux du rétablissement des *finances publiques,* la recherche-développement a été sacrifiée — par ignorance — au nouveau mythe du désengagement de l'État. Quelle *erreur !* La *vision* industrielle fait cruellement défaut, alors qu'elle existe au Japon et, d'une certaine façon, aux États-Unis à travers les *commandes militaires.* Quant aux réformes structurelles (libération des prix, des changes, du crédit, *privatisations...*), leurs effets heureux — ou malheureux — se diffuseront lentement dans l'économie. Il faudra quelques années pour en *mesurer les conséquences.*

Une chose est sûre : au *sein* des grands états-majors des banques et des entreprises, hommes de droite et *hommes de gauche* cohabitent et dialoguent sans difficulté, seulement gênés par les promotions-nominations dont les anciennes *firmes publiques avaient le secret* et qu'on retrouve maintenant au sein des noyaux durs des firmes privatisées. Mais tout cela peut passer et se diluer dans le temps.

Restent les problèmes de demain : un formidable effort de renouvellement et d'amélioration de notre système *d'enseignement à tous les* degrés : un effort non moins formidable pour investir, organiser le travail, *utiliser plus* intensément les équipements dont *le pays dispose,* mieux répartir les sacrifices entre ceux qui ont tout (l'emploi assuré et les *salaires élevés,* voire une grande fortune) et ceux qui n'ont qu'incertitudes (emplois précaires et maigres salaires), sans que la compétence soit toujours en cause.

On sait mieux maintenant à droite et à gauche où se trouvent privilèges et blocages. L'accord est tacite. Reste qu'au *niveau politique on* continue de s'excommunier avec une violence digne du passé. L'écume de ces jeux *insignifiants peut, hélas !* gâcher le formidable travail qui s'est fait en profondeur.

ALAIN VERNHOLES.

(3) Excédent brut d'exploitation rapporté au capital fixe.

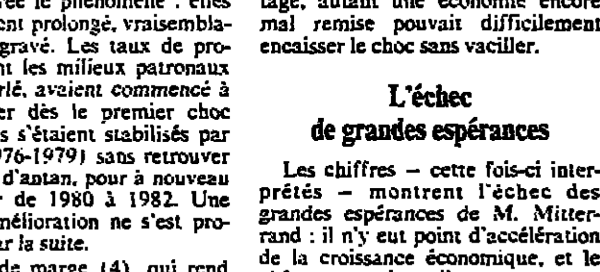
(4) Excédent brut d'exploitation rapporté à la valeur ajoutée.

(5) *Valeur ajoutée par unité de capital.*

(6) Voir les travaux de Gilbert Cette et Daniel Szpiro « Rentabilité et efficacité du capital productif ». Centrale des bilans de la Banque de France.

(7) Entre fin 1973 et fin 1980 : 207 700. Si l'on *prend en compte* les stages Barre : 272 200. Ce qui n'avait pas empêché le chômage d'augmenter (+ 1 265 000 entre mai 1974 et avril 1981) du fait de l'arrivée massive des jeunes sur le marché du travail.

(8) *Le Monde* du 28 janvier 1988.



Politique

Après l'annonce de la candidature de M. François Mitterrand

Retrouver une ambition

(Suite de la première page.)

En laissant la place à plus jeune que lui, alors qu'il est au zénith de sa popularité, le chef de l'Etat ne serait pas seulement resté dans la ligne des propos fort catégoriques par lui tenus, en 1981, contre l'idée d'un second septennat. Il aurait superbement réussi sa sortie. Il se serait partagé entre le rôle de vieux sage qu'il affectionne et le jardin secret, peuplé d'arbres, de livres, de parents, d'amis vivants et morts, qu'à la différence de la plupart des hommes politiques, il a su si bien préserver. Il aurait cessé d'être hanté par le spectre du roi Lear et de tous ces leaders qui, de Brejnev à Reagan en passant par Bourguiba, ont tant accusé en notre époque le poids des ans.

Intelligence stratégique et tactique

Ces arguments, qu'il a souvent invoqués, contre une nouvelle candidature, sont trop forts pour qu'il ait pu les écarter sans s'être convaincu qu'il lui restait une, sinon plusieurs, missions à accomplir. Lesquelles ?

D'abord une évidence : en bonne partie par sa faute, parce qu'il n'a pas su ou pas voulu désigner le dauphin, dont la gauche aurait pourtant tellement besoin, la droite, s'il ne s'était pas lancé dans l'arène, partait gagnante à tous coups. Or il n'est pas dans son caractère d'abandonner la place sans combat. D'autant plus que, de notoriété publique et malgré la — royale — simplicité de son comportement, il s'estime mieux à même d'exercer la magistrature suprême, du point de vue de l'expérience, du sang-froid, de la culture, de l'intelligence stratégique et tactique, que ceux qui brûlent de lui succéder.

Si encore Raymond Barre paraissait le mieux placé, il pourrait se faire, semble-t-il, une raison, le jugeant bien conservateur à son goût, certes, mais démocrate grand teint. Alors que derrière un Jacques Chirac à bien des égards fort sympathique, encore qu'un peu versatile, il voit se dessiner une armée de féodaux aux dents longues, avides d'achever l'édification de cet Etat-RPR qui fait d'ailleurs à peine moins peur aux centristes qu'à l'opposition.

Vient ensuite sa conviction, ancrée de longue date, que la vraie chance de la France a nom Europe. Maggie Thatcher étant, comme Churchill, plus attirée par le « grand large » que par le continent, l'Allemagne fédérale paraissant de plus en plus sensible aux charmes de Gorbatchev, il sait que rien, dans ce domaine, ne sera acquis sans une lutte de tous les instants. Là aussi, il se croit mieux placé pour la diriger que des challengers au militantisme européen plus récent et dont la stature internationale n'égale pas, jusqu'à plus ample informé, la sienne.

Mentionnons encore, au passage, qu'il ne déplairait manifestement pas à l'hôte actuel de l'Elysée de l'occuper encore, lorsqu'il s'agira de commémorer, l'an prochain, le bicentenaire de la Révolution française. Y a-t-il assez dans cette addition pour passer des 31 % des voix obtenues par le PS aux législatives de 1986, des 37 % des intentions de vote que les sondages accordent grosso modo à François Mitterrand pour le premier tour, aux 50 % + x nécessaires pour l'emporter au second ?

Un président de gauche pour une France de droite ?

De la plupart des cantonales partielles ressort l'image d'une France qui est loin d'être majoritairement à gauche. Pourquoi donc élirait-elle un homme qui exprime avec netteté sur des sujets sensibles comme l'immigration, les inégalités, les rapports de la justice et du pouvoir, les idées traditionnelles de la gauche ? Qui de surcroît n'aime pas reconnaître que, dans le domaine économique au moins, il a dû, par rapport à ses positions de 1981, fortement rectifier le tir ?

Joue bien sûr pour François Mitterrand ce qu'on a appelé le réflexe légitimiste favorable au sortant. Joue aussi la tendance à s'en remettre au père, fréquente chez les Français dans les temps difficiles, pour paradoxal que soit un tel retour en arrière, vingt ans après un mois de mai qui prétendait avoir définitivement consacré le pouvoir de la jeunesse. Joue enfin le désordre qui règne au sein de la droite du fait de l'existence du Front national et des rivalités internes à la majorité. On peut faire confiance aux stratèges de la gauche pour les mettre au maximum à profit. Mais ils ne peuvent s'en tenir là.

L'élection présidentielle n'est pas une course de chevaux. Il ne s'agit pas seulement de gagner. Il faut aussi savoir ce que l'on entend faire de son éventuelle victoire. Savoir aussi avec qui l'on veut — et peut — gouverner et pour atteindre quels objectifs, le premier devant nécessairement être de s'assurer que la France conserve pour l'essentiel la maîtrise de son destin.

Ce n'est pas acquis d'avance. Tant de choses, dès à présent, se déroulent par dessus nos têtes ! Faut-il rappeler que le krach de Wall Street a contraint le gouvernement Chirac à renvoyer à des jours meilleurs la poursuite de ces privatisations auxquelles il attachait tant de prix ? Que l'accord Reagan-Gorbatchev sur les fusées intermédiaires a modifié du tout au tout les données de la défense de l'Europe sans que celle-ci ait, en quoi que ce soit, participé à la décision ?

Déjà, en sapant les bases du « programme de Blois » mis en avant pour les législatives de 1978 par le professeur Barre, le second choc pétrolier avait joué un rôle non négligeable dans la victoire de la gauche. Et comment n'être pas frappé, lorsqu'on lit un best-seller de finance-fiction comme la *Panique de 89*, écrit par un connaisseur, Paul Erdman (1), de constater que l'action met en scène les Etats-Unis, l'Amérique latine, l'URSS, les banques suisses, allemandes, britanniques, japonaises, voire luxembourgeoises, pour ne pas parler d'Abou Nidal et de Carlos, sans que jamais, au grand jamais, apparaisse un Français ?

Subir moins

Ce que le pays se doit donc de réclamer des candidats à la présidence, c'est qu'ils lui disent, en termes simples et concrets, comment ils comptent s'y prendre pour qu'il subisse moins et se fasse davantage entendre. Quelle que soit leur tendance à se désintéresser de problèmes planétaires qui les concernent en réalité beaucoup plus qu'ils ne se l'imaginent, il faut que les Français se persuadent que des décisions de nature à affecter leur sacro-saint niveau de vie, et qui ont toujours relevé de la souveraineté nationale, sont, avec l'échéance de 1992, en passe de leur échapper : il en va ainsi par exemple de tout ce qui concerne la fiscalité et plus largement le taux des prélèvements obligatoires. A défaut d'harmonisation européenne — et Dieu sait ce qu'elle risque de coûter, — l'épargne fuira nos frontières et le déclin, alors, sera irrémédiable. Il n'est que de lire, pour s'en convaincre, le rapport de la commission Boiteux sur les effets du grand marché européen.

Une bonne partie du débat politique traditionnel entre droite et gauche, entre socialisme et libéralisme, a déjà de ce fait perdu son sens. Les candidats ont mieux à faire que de s'ensabler dans les procès des gestions passées ou de se laisser emporter par la démagogie lyrique : ils ont à rendre une ambition à la France, à mobiliser son peuple pour faire face aux défis qui l'assaillent.

C'est ce que, non sans décevoir jusqu'au fond du cœur beaucoup de ceux qui se seraient fait tuer pour lui, avait su faire de Gaulle. Et c'est pourquoi chacun aujourd'hui, y compris François Mitterrand, qui a passé sa vie à le combattre, voudrait pouvoir lui ressembler pour pouvoir lui aussi rassembler les Français.

Tout dépend donc maintenant pour le président-candidat de sa capacité à convaincre les uns qu'il a bel et bien « changé », sans donner pour autant aux autres l'impression qu'il les abandonne.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Grasset.

Digne, ville-test de la campagne

« Il a roulé tout le monde dans la farine... »

DIGNE
de notre envoyé spécial

La ville s'éveille sous un ciel d'azur. On entend, dans les rues, des canaris chanter. Devant l'hôtel de ville, des marchands ambulants dressent leurs tréteaux. Pas un souffle de vent. La journée du mercredi 23 mars s'annonce radieuse.

Le vieil arroseur municipal, qui s'affaire auprès d'une fontaine, n'est pas surpris par la question : *« Mitterrand ? Je pense qu'il a fait ce qu'il devait faire. Comme de Gaulle en 1965. Je crois qu'il est encore capable. C'est un patriote et il a du mérite.*

« Notre premier « sondé » juge-t-il, comme l'écrit à la « une » *Nice-Matin*, l'un des quatre quotidiens locaux, que le président sortant *« s'est montré particulièrement agressif envers ses rivaux ? » « Non*, dit-il, *pas plus que les autres. »*

L'érudit patron de la Maison de la presse en a tellement vu et entendu, depuis la Résistance, qu'il ne prête plus, lui, qu'une attention détachée et sceptique aux choses de la politique : *« Comme disait mon grand-père, en politique le meilleur ne vaut rien... J'attends avec une certaine ironie ce qui va sortir des urnes. Je redoute une énorme abstention au second tour. »*

La souriante tenancière de la Taverne, boulevard Gassendi, a eu une impression globalement positive sur la prestation de M. Mitterrand : *« Il connaît bien son métier et il ne s'est pas fait couper le sifflet par les journalistes. Vous pensez, à son âge, on a l'habitude... »*

« Moi, je n'ai qu'une mauvaise impression, nous dit un avocat. *J'ai été mal à l'aise quand il a répondu par ce petit « oui » à la question de savoir s'il se représentait ou non. Il a dit « oui » comme la mariée effarouchée à qui l'on demande à la mairie : « Acceptez-vous de prendre comme légitime époux... » Non, vraiment, il était désagréable. Et puis qu'est-ce que vous pensez de cette façon de dire : Je suis candidat pour rassembler les Français, en ajoutant dans la foulée que tous les autres candidats sont des intolérants, des factieux, etc. Je crois que cela sera mal passé dans l'opinion. »*

Le postier, qui s'apprête à partir en tournée au volant de sa 4 L jaune, fait une moue dubitative, mais il rejoint tout de même le camp des avis positifs : *« Je l'ai trouvé à l'aise, convaincant. Mais ils sont un peu tous pareils, un peu comme nous ; lorsqu'ils sont au pouvoir, ils font ce qu'ils peuvent... »*

La bouchère de la rue de l'Hubac n'est pas au courant : *« Ah ! Mitterrand se représente ? Je n'ai pas écouté les informations. Je me couche tôt pour me lever tôt. »* Sa voisine, la primeuriste, est dans le même cas.

Des derviches tourneurs

Robert, le torréfacteur du quartier piétonnier, se montre, en revanche, intarissable. Et son point de vue ne manque pas d'originalité : *« Ah ! il m'a plu ! C'est vraiment le meilleur de tous au niveau du discours de la politique politicienne ! Il a confirmé tout le talent que je lui connaissais. Quel spectacle ! J'ai dit à ma femme : Regarde comme il est bon ! Et vous avez vu, il y avait une ironie extraordinaire dans son regard... Pas de problème, il était vraiment très bon.*

— Alors, vous allez voter pour lui ?

— *Oh ! pas si vite ! Moi, Monsieur, j'ai soixante ans, je suis travailleur indépendant, et depuis des années et des années les hommes politiques m'ont fait cocu. Pourquoi serais-je plus sincère qu'eux ? Ce sont tous des derviches tourneurs. J'avais voté pour Giscard en 1974, et comme lui aussi m'a fait cocu, en 1981 j'ai mis dans l'urne, au second tour, deux bulletins : un pour Giscard et un pour Mitterrand. Maintenant, je vote nul parce que je les imite. Il n'y a pas de raison que je me montre plus sincère qu'eux...*

— Voulez-vous dire que vous ne votez pas en conscience ?

— *Oui, il m'arrive de voter le contraire de ce que je pense parce que j'estime que tous ceux qui veulent nos voix ont dépassé les butoirs de l'honnêteté. C'est comme Rocard, l'autre jour, à « Questions à domicile » : il nous a dit : voilà ce qu'il faut faire, voilà quelles sont mes solutions. Mais pourquoi les socialistes n'ont pas fait ce qu'ils disent aujourd'hui pendant qu'ils avaient tout le pouvoir ? Mitterrand est le meilleur parce qu'il a roulé tout le monde dans la farine...*

— Craignez-vous, comme lui, ce qu'on appelle l'Etat-RPR ?

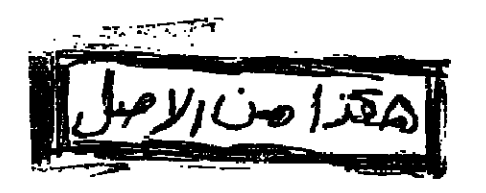
— *A Digne, on sait un peu ce que c'est. Je ne suis pas un « antirinaldiste »* (le maire RPR de Digne s'appelle Pierre Rinaldi), *mais notre maire a un défaut : il n'écoute personne et il se trompe de priorité. Savez-vous qu'à Digne, où il neige en hiver, nous n'avons même pas un marché couvert ? »*

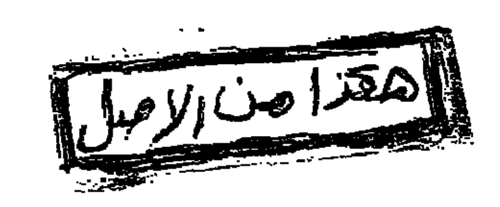
Robert le torréfacteur se déclare, en conclusion, *« écœuré »*.

Et qu'en dit ce vieil homme tranquillement assis devant le kiosque à musique dont Peynet s'est inspiré, dit-on, pour illustrer ses célèbres dessins ? C'est un Maghrébin. Il se prénomme Kedideche et vit à Digne depuis trente-six ans. Il sourit en tirant sur sa cigarette : *« Je ne vote pas parce que je suis Algérien, mais je peux vous dire qu'à Digne tous les gens ils sont gentils. Y'en a qui se plaignent, y'en a qui se plaignent pas, mais ici c'est un pays impeccable ! »*

C'était un « sondage » ultra-rapide sans aucune garantie scientifique, à partir d'un échantillonnage absolument arbitraire, un matin de printemps à Digne la bienheureuse...

ALAIN ROLLAT.







Politique

Un sondage de la SOFRES pour « le Monde », TF 1 et RTL

François Mitterrand, ou l'image présidentielle



L'image personnelle

• Dans cette liste de qualificatifs, quels sont ceux qui s'appliquent le mieux à François Mitterrand ?

Compétent	40
Respectueux des opinions d'autrui	34
Courageux	27
Respecte ses engagements	13
Moderne	11
Dit franchement ce qu'il pense	10
Sans opinion	21
	%(1)

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

• Dans cette autre liste de qualificatifs, quels sont ceux qui s'appliquent le mieux à François Mitterrand ?

Trop théoricien, trop loin des réalités concrètes	27
Loin des préoccupations des gens	22
Sectaire	11
Manque de sens politique	6
Manque de générosité	4
Agressif	3
Sans opinion	42
	%(1)

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

• Avec laquelle de ces deux opinions êtes-vous le plus d'accord ?

On ne peut pas faire confiance à François Mitterrand car il change trop facilement d'attitude	30
On peut faire confiance à François Mitterrand car il sait s'adapter aux situations	60
Sans opinion	10
	100 %

Les motivations de vote

• POUR. – Parmi les éléments suivants, quels sont ceux qui vous pousseraient à voter pour François Mitterrand ?

	ENSEMBLE DES FRANÇAIS	SYMPATHISANTS DE GAUCHE
Il mènera une politique de justice sociale	28	48
Il fera avancer la construction de l'Europe	26	36
C'est un bon président	22	35
Il saura rassembler les Français	17	29
Il fera une nouvelle majorité avec les socialistes et une partie de la droite	16	17
Il laissera le premier ministre gouverner	11	9
Aucun	23	4
Sans opinion	3	2
	% (1)	% (1)

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

• CONTRE. – Et parmi les éléments suivants quels sont ceux qui vous pousseraient à voter contre François Mitterrand ?

	ENSEMBLE DES FRANÇAIS	SYMPATHISANTS DE GAUCHE
Il est trop âgé pour présider jusqu'en 1995	48	32
Deux fois sept ans c'est trop long	22	14
Il n'a pas de projet à proposer aux Français	20	12
Il n'aura pas de majorité pour gouverner	15	10
Il fera revenir les socialistes au pouvoir	12	5
Il n'a pas les capacités d'un bon président de la République	6	1
Aucun	23	41
Sans opinion	3	2
	% (1)	% (1)

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Les images des candidats Chirac et Barre ont fait l'objet d'enquêtes de la SOFRES, pour *le Monde*, TF 1 et RTL (*le Monde* des 13 février et 5 mars). A son tour, le candidat Mitterrand est soumis à la même grille d'analyse.

L'enquête de la SOFRES permet, comme pour les deux autres « grands » candidats, de faire l'inventaire des forces et des faiblesses de l'image de François Mitterrand auprès des Français, les premières étant, pour lui, en surnombre par rapport aux secondes. La première force du candidat Mitterrand réside dans le souhait de le voir réélu, qui reste majoritaire (49 % contre 44 %). Ce résultat est moins bon que celui de la mi-janvier (50 %-41 %), mais meilleur qu'à la mi-février (45 %-43 %). L'argumentation de Jacques Chirac est connue : seul le candidat de la droite peut gagner, car la droite et l'extrême droite sont majoritaires. Dans ces conditions, M. Mitterrand devrait enregistrer, en termes de souhaits de réélection, un résultat négatif. Il n'en est rien, et le souhait positif déborde largement le seul électorat socialiste, pour toucher celui du PCF (68 %), du Front national (17 %), de l'UDF (11 %) et du RPR (10 %).

Autre point fort : la critique principale dont il est l'objet – un président caméléon, qui a changé « *sept fois* », comme dirait Catherine Nay – ne prend pas. Au contraire : elle se retourne à son avantage et devient une qualité, car elle lui permet de « *s'adapter aux situations* » (37 % des sympathisants UDF et 28 % de ceux du RPR y voient un avantage).

De même, l'autre principal argument utilisé contre lui par M. Chirac lui-même – celui du candidat masqué qui fera revenir le socialisme – entre peu dans les motivations de vote contre.

Enfin, la compétence (pour laquelle il fait presque jeu égal – 40 % contre 42 % – avec M. Barre) et la tolérance, thème sur lequel il est sans rival (15 % pour M. Barre, 9 % pour M. Chirac) lui sont reconnues, alors qu'à l'inverse il est peu moderne et ne dit « *franchement ce qu'il pense* » que pour une petite minorité (10 %). Nul doute que la valse-hésitation sur sa candidature a réveillé là un reproche permanent.

Mais la critique la plus efficace, le point le plus faible du candidat Mitterrand, est bien l'âge du capitaine, allié à la perspective d'un bail de deux fois sept ans.

Conscient sans doute de ce handicap, M. Mitterrand n'a pas mentionné, mardi soir sur Antenne 2, la durée de son mandat; il s'est contenté de parler d'une œuvre de cinq ans, et a précisé qu'il est « *assez raisonnable* » pour juger du moment où il devra passer le relais.

A cet argument qui touche la personne, il faut ajouter une faiblesse politique : il y a contradiction entre ce que veut une majorité relative de Français (une politique libérale) et ce que cette même majorité prête comme intention à M. François Mitterrand réélu (une politique social-démocrate) ; autant dire, dans cette hypothèse, que les difficultés commenceront pour M. Mitterrand le 9 mai ou, si l'on veut, que le choix du premier ministre reflétant la majorité présidentielle devra très clairement refléter une volonté d'ouverture et une couleur « social-libérale » plutôt que socialiste.

La difficulté politique est toutefois équitablement partagée. Car ce sondage fait apparaître une opinion de droite en désaccord avec ses propres leaders sur le terrain controversé de la cohabitation : 49 % des sympathisants RPR-UDF souhaitent qu'au lendemain du 8 mai une nouvelle cohabitation s'instaure entre M. Mitterrand et l'actuelle majorité.

Au total, M. Mitterrand tire sa force principale de son image personnelle et présidentielle plus que des arguments politiques qu'il utilise : les thèmes du rassemblement et de la recomposition du paysage politique ne sont pas déterminants, contrairement à ce qu'il semble croire, dans les motivations de vote en sa faveur.

Cette série de trois sondages sur les candidats à la présidence de la République nous a ainsi permis de mieux connaître la difficulté propre de chacun. Elle a montré que celle de M. Barre réside dans un désaccord politique avec son électorat, sur le jugement porté sur la cohabitation notamment; celle de M. Chirac tient davantage à lui-même (« agressivité ») et à son comportement (multiplication des promesses) ; celle de M. Mitterrand, enfin, tient à l'âge des ses artères.

J.-M. C.

Les souhaits des Français pour l'après-mai

• Tout bien pesé, souhaitez-vous que François Mitterrand fasse un deuxième mandat ?

OUI	49
NON	44
SANS OPINION	7
	100 %

• Souhaitez-vous que pour faire face à la crise on mène dans les prochaines années en France...

... une politique social-démocrate ou socialiste	40
... une politique libérale	45
Sans opinion	15
	100 %

• Si François Mitterrand est réélu président de la République, souhaitez-vous...

	ensemble des Français	sympathisants de gauche	sympathisants de droite
... qu'il y ait à nouveau une cohabitation avec une majorité UDF-RPR	32	18	49
... ou que le président et le gouvernement appartiennent au même camp	60	76	43
Sans opinion	8	6	8
	100%	100%	100%

• Croyez-vous que si François Mitterrand est réélu, on mènera en France dans les prochaines années...

... une politique social-démocrate ou socialiste	54
... ou une politique libérale	25
Sans opinion	21
	100 %

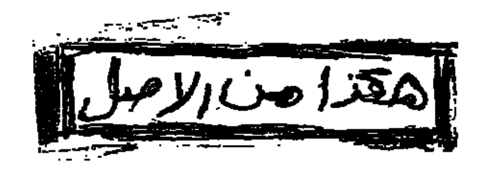
LA FICHE TECHNIQUE DE LA SOFRES

Sondage effectué pour : TF1 - *Le Monde* et RTL.

Date de réalisation : du 15 mars au 17 mars 1988.

Echantillon national de 1 000 personnes, représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus.

Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par régions et par catégories d'agglomération.



Société

Le succès de l'expérience Hydra-VIII

Les six plongeurs changent d'air

MARSEILLE
de notre envoyée spéciale

Un soupir. Un instant de silence. Au fond du navire Orelia amarré sur le port de Marseille, le hublot d'un petit caisson argenté s'entrouvre lentement. Murmures, coups de coude, regards tendus. « Eh bien, alors, ils ne veulent pas sortir ? » Quelques mèches bouclées apparaissent, un regard amusé, une main hésitante, une mine étonnée. Et puis deux et bientôt trois, quatre, cinq, six visages.

Les plongeurs de l'opération Hydra-VIII, qui viennent de passer trente jours sous une pression d'environ 50 atmosphères, reviennent lentement à l'air libre. Depuis le 26 février, ils n'ont quitté les caissons hyperbars installés à bord du navire que pour plonger dans la fosse de Cassidaigne à plus de 500 mètres de fond. Une première (le Monde du 9 mars) et un record mondial de profondeur en plongée réelle.

Un peu perdus dans leur combinaison rouge, le regard ébloui par la lumière crue des néons du navire, ils enjambent un à un la porte de sortie, légèrement éberlués par le brouhaha et les applaudissements. A leur bras, un écusson brodé orné d'une sirène en or proclame fièrement : « Hydra-VIII 520 mètres ». Portés par la foule, ils passent de bras en bras, secoués par les bourrades énergiques de leurs camarades. « Une nouvelle fois, on vous l'a rendu en bon état, plaisante l'un des responsables en s'adressant à la femme d'un plongeur. Il va bien, non ? » Il va bien. Tout juste une petite douleur aux genoux, due au problème de décompression. C'est tout.

« Le mélange respiratoire Hydreliox, fait d'hydrogène, d'hélium et d'oxygène, utilisé ici pour la première fois, nous a beaucoup aidés, précise Patrick Raude, qui savoure lentement son premier whisky. Grâce à lui, nous avons pu respirer tout à fait normalement malgré des pressions énormes.

Les petits problèmes de fatigue ou d'étourdissement que nous ressentions avec les mélanges précédents ont disparu. Nous avons donc pu travailler dans des conditions de confort et de sécurité exceptionnelles. »

Les six plongeurs, assaillis de questions, ont le regard absent et amusé de ceux qui reviennent de loin. Pourtant, durant ces trente jours, ils sont restés la plupart du temps à deux pas de ce salon d'accueil improvisé : en dehors des plongées quotidiennes qui ont parfois duré quatre heures, ils ont séjourné dans des caissons hyperbars installés à bord du navire. « Caissons-vie » immobiles, où règne la même pression que dans les eaux profondes où ils se préparent à évoluer. « Lors des plongées, nous quittions notre caisson-vie à bord du navire et nous prenions place dans une tourelle-ascenseur qui nous descendait à 500 mètres de profondeur, explique Thierry Arnold. Au fond, il fait totalement noir, mais les projecteurs de la tourelle nous éclairaient. Du coup, nous y voyions comme à 15 mètres de fond par temps clair ! Au bout de quelques heures de travail, en plongée libre, les gestes deviennent plus lents, et nous ressentions une petite fatigue. Nous remontions alors dans le caisson-vie pour nous reposer. »

Comment passait-il son temps en dehors des heures de plongée quotidienne ? Le plus simplement du monde. « Nous avions emmené beaucoup de musique lance-t-il ; de plus, je notais tous les jours mes impressions sur une espèce de carnet. Nous avions aussi des walkmans et la radio. Et bien sûr des livres. » Quelques titres ? « Nous lisions surtout pour nous détendre, précise Thierry Arnold. Quand on est enfermé vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans un lieu clos pendant un mois, on n'a pas envie de se plonger dans Kafka. Nous préférions les parties de Scrabble ou de Trivial pursuit. »

Objectifs atteints

« Nous avons atteint nos objectifs, conclut Guy Fleury, le directeur général de la Compagnie maritime d'expertises (Comex). Lors de leurs sorties en mer à plus de 500 mètres de fond, les plongeurs ont effectué des travaux qui sont très utiles sur les plates-formes pétrolières offshore. Cette opération élargit les possibilités de l'exploitation du pétrole en eaux profondes. Elle pourrait être appliquée sur certains sites, au Brésil, dans le golfe du Mexique ou dans les eaux norvégiennes. »

Cette opération, financée pour moitié par le Fonds de soutien aux hydrocarbures, pourrait également servir à la recherche spatiale. L'entraînement des équipages de l'avion Hermès, qui s'apparente parfois à celui des plongeurs – le milieu aquatique permet de simuler les conditions de l'apesanteur – aura d'ailleurs lieu à Marseille : le Centre national d'etudes spatiales (CNES) vient en effet de choisir la Comex pour l'implantation du futur centre européen d'entraînement et de simulation aux activités extravéhiculaires des programmes Hermès et Columbus.

ANNE CHEMIN.

Le ministère parle d'« amélioration », le défenseur conteste

Polémique sur l'état de santé des dirigeants d'Action directe

Le ministère de la justice a fait savoir mardi 22 mars que l'état des quatre membres d'Action directequi poursuivent une grève de la faim commencée le 1er décembre 1987 « s'améliore ». Les quatre détenus, Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron, Jean-Marc Rouillan et Georges Cipriani, se trouvent toujours à l'hôpital des prisons de Fresnes, où ils sont placés sous perfusion, mais pas en permanence. Le ministère a fait savoir aussi que les analyses effectuées, après les plus récentes prises de sang des prisonniers, ont montré des résultats « satisfaisants », et que les œdèmes constatés sur certains d'entre eux « sont en train de régresser ».

Ces informations n'ont pas convaincu Me Bernard Ripert, l'avocat des quatre détenus. « Je conçois mal, a-t-il déclaré, que l'état de mes clients puisse s'améliorer après cent treize jours de grève de la faim. » Pour lui, il ne peut s'agir que « d'une amélioration passagère, car depuis deux semaines ils ont été mis de force sous perfusion ». Les quatre membres d'Action directe ont écrit à leur défenseur qu'ils se sentent « de plus en plus fatigués » et n'ont « plus la force de soutenir longuement leur attention ».

Rappelons que Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron ainsi que Rouillan et Cipriani ont été, après un premier procès correctionnel en janvier dernier pour association de malfaiteurs, renvoyés devant la cour d'assises de Paris siégeant sans jurés pour y répondre de l'assassinat de Georges Besse, alors PDG de la régie Renault, décision contre laquelle ils ont formé un pourvoi en cassation.

L'une des condamnées du procès de janvier, Dominique Poirré, trente-sept ans, a cessé de s'alimenter depuis le 16 février par solidarité avec les autres grévistes de la faim. Ces derniers, qui ont reçu le soutien de divers mouvements, associations ou personnalités qui n'en condamnent pas moins formellement leurs actions de terrorisme, demandent qu'il soit mis fin au régime d'isolement appliqué depuis leur arrestation, le 21 février 1987.

Trois membres du GAL devant les assises

Un commissaire de police espagnol de nouveau mis en cause

Dans sa déposition, mardi 22 mars, le commissaire régional Maurice Boslé, qui dirigeait en 1984 la police judiciaire de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), a apporté des précisions à la cour d'assises spéciale des Pyrénées-Atlantiques sur le mécanisme opérationnel du Groupement antiterroriste de libération (GAL), dont trois membres présumés sont jugés pour assassinats, tentative et complicité d'assassinats (le Monde du 23 mars).

M. Boslé a établi que les trois accusés – Jean-Philippe Labade, Patrick de Carvalho et Roland Sampietro – non seulement se connaissaient bien, mais ont probablement participé de manières diverses à l'attentat à la moto piégée en juin 1984 à Biarritz (un mort, plusieurs blessés). « Tout incite à penser que de Carvalho est aussi celui qui, quelques mois plus tôt, avait tué par balles un réfugié basque espagnol dans une station-service de Biarritz », a ajouté M. Boslé.

Mais surtout, le commissaire régional a, de nouveau, clairement désigné un commissaire de police espagnol comme l'un des principaux commanditaires de l'organisation.

L'enquête menée sous la direction du policier français a, en effet, permis d'établir que Jean-Philippe Labade était en relations régulières avec le commissaire de Bilbao, José Amedo-Foucé. « Labade, au moment où il était au Portugal, entre la fin 1984 et son arrestation en 1986, était en contact régulier avec un dénommé « Ricardo », qui n'était autre que le commissaire José Amedo-Foucé, de Bilbao », a affirmé M. Boslé.

La mise en cause d'Amedo-Foucé, lors d'un précédent procès des membres du GAL, avait conduit, en décembre 1987, le juge d'instruction de Bayonne, M. Christophe Seys, à lancer contre lui un mandat d'arrêt international.

Rappelant que ses services filaient les auteurs présumés des attentats de Biarritz depuis le 2 mai 1984, après avoir été alertés par un informateur anonyme, le commissaire Boslé a indiqué que deux équipes d'inspecteurs étaient présentes le 15 juin devant le bar du Haou quand la moto piégée a explosé. « Nous avions des informations selon lesquelles ils travaillaient pour le GAL, a dit M. Boslé, mais nous pensions qu'ils ne faisaient que du renseignement, qu'il ne faisaient que documenter les commandos. Nous ne pensions pas qu'Il y aurait un attentat de ce type ce jour-là et qu'ils en seraient les auteurs. »

Selon le commissaire régional, Labade a aussi été en contact avec un dénommé Maurice Nicolas qui était marchand de fruits et légumes à Cambo-les-Bains (Pyrénées-Atlantiques), et qu'il avait chargé de recueillir des renseignements sur les réfugiés.

Après l'arrestation de Labade, a ajouté le commissaire, Nicolas a été contacté à partir de septembre 1984 par un homme parlant français avec un accent espagnol, qui faisait référence à Labade. Selon une avocate de la partie civile, Me Christianne Fando, il pourrait s'agir d'un policier espagnol né en France.

Reprise du procès de Christian David

Le revenant des années 60

Le procès de Christian David, dit le « beau Serge », a recommencé mardi 22 mars devant la cour d'assises de Paris. L'affaire avait déjà été inscrite au rôle de cette juridiction le 25 janvier, mais elle dut être renvoyée après deux jours de débats à la suite d'un violent incident qui avait opposé l'un des experts psychiatriques à la défense et plus particulièrement à Me Henri Juramy (le Monde du 29 janvier).

Christian David est accusé d'un crime vieux de vingt-deux ans : le meurtre, le 2 février 1966, rue d'Armaillé à Paris, d'un commissaire de la sûreté nationale Maurice Galibert, qui venait de l'interpeller dans un bar. Membre du milieu à l'époque, Christian David connaissait un certain nombre de repris de justice impliqués dans l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, le leader de l'opposition marocaine, à Paris le 29 octobre 1965. Ces « truands » étaient notamment Roger Le Ny, Georges Figon et Georges Boucheseiche, et c'est dans une propriété de ce dernier, dans la banlieue de Paris, qu'avait été conduit Ben Barka par ses ravisseurs. Après quoi nul ne le revit.

Pour sa part Christian David ne fut jamais mais en cause dans l'affaire Ben Barka. Après le meurtre du commissaire Galibert, qu'il a toujours nié, il gagna l'Amérique du Sud où il connut une période difficile. Mêlé au trafic de drogue de la « French Connection », arrêté au Brésil où il dit avoir été torturé, remis aux Américains, condamné à vingt ans de prison, il fut finalement extradé à la demande de la France. Le « beau Serge » n'est plus aujourd'hui qu'un sexagénaire, infirme et barbu. En raison de ce qu'il a vécu on lui prête l'intention de déclarations inédites...

Pour le millénaire du christianisme russe

Jean-Paul II n'ira pas en Union soviétique

ROME
de notre correspondant

Deux personnalités de la curie romaine, Mgr Pierre Duprey, secrétaire du secrétariat pour l'unité des chrétiens, et l'un ses collaborateurs, le Père Salvatore Scribano, se sont rendus le 18 mars à Moscou pour présenter au patriarcat orthodoxe la lettre apostolique de Jean-Paul II sur le « millénaire du baptême de la Russ de Kiev » (le Monde du 22 mars). Ils en sont revenus avec une invitation orale pour qu'une « délégation du Saint-Siège » participe aux dix journées de célébration de l'événement qui auront lieu en juin dans diverses villes de l'Union soviétique.

En donnant cette information le mardi 22 mars, à l'occasion de la présentation à la presse du document (« Euntes in Mundum »), le cardinal Johannès Willebrands, président du secrétariat pour l'unité des chrétiens, confirmait ce qui était acquis depuis plusieurs semaines : Jean-Paul II ne serait pas personnellement invité pour les cérémonies. Il ajoutait : « Un jubilé n'est sans doute pas le moment le plus opportun pour un voyage pastoral du pape. » Mais, a précisé Mgr Duprey, « Le saint père a ouvert tant de portes... Celle-ci reste grande ouverte ».

C'est en tout cas le pape, a précisé le cardinal hollandais, qui décidera, le moment venu, de la composition de la délégation catholique pour le Millénaire. Il s'agit, à l'évidence, d'éviter des réponses en ordre dispersé des conférences épiscopales qui reçoivent des invitations particulières de Moscou. Le cardinal Josef Glemp, primat de Pologne, n'avait-il pas récemment fait connaître sa disponibilité, se voyant ensuite infliger une sorte de rappel à l'ordre de la part de Rome ? Le candidat le plus vraisemblable pour conduire la délégation du Saint-Siège en Union soviétique, à la fin du printemps, demeure le cardinal Willebrands lui-même, l'homme qui, par fonction, incarne cette volonté œcuménique imprégnant toute la lettre apostolique de Jean-Paul II.

Explicitant le document, le président du secrétariat pour l'unité des chrétiens est revenu sur le fait que la Russie chrétienne, aujourd'hui à majorité orthodoxe, est fille de l'« Eglise indivise » d'Orient et d'Occident. Le choix de Byzance par le prince Wladimir de Kiev n'était pas « un choix de fermeture à l'égard de Rome », a précisé le cardinal Willebrands.

Celui-ci a enfin annoncé la publication, « après Pâques », d'un autre message du pape, qui promet d'être moins agréable, tant pour le patriarcat que pour le pouvoir soviétique, adressé cette fois aux catholiques d'Ukraine, héritiers eux aussi du baptême de 988, dont on sait que, unis à Rome à la fin du seizième siècle, ils ont été rattachés en 1946 à l'Eglise orthodoxe.

JEAN-PIERRE CLERC.

Le bilan de la municipalité

Paris ville verte

Depuis dix ans, la surface des espaces verts de Paris a augmenté autant qu'en un siècle. C'est ainsi que M. Jacques Chirac a résumé, le lundi 21 mars, à l'ouverture de la séance du conseil de Paris, la politique qu'il conduit dans la capitale depuis 1977 en matière d'environnement. Son objectif était : pas un Parisien à plus de 500 mètres d'un jardin ou d'un square.

Quatre-vingts hectares d'espaces verts publics ont été créés, affirme-t-il, dont le parc Georges-Brassens, dans le quinzième arrondissement, et le parc de Belleville, dans le vingtième.

Deux autres grands parcs sont prévus au bord de la Seine, à Bercy (douzième arrondissement) et sur le terrain Citroën-Cévennes, dans le quinzième. Enfin, soixante-quinze jardins ou squares ont été ouverts.

Au cours de cette période 1977-1987, les crédits annuels d'investissement pour les parcs et jardins sont passés de 32 millions à 183 millions et les crédits d'entretien de 16,5 millions à 89 millions.

Les cent mille arbres plantés le long des rues, les arbres des cimetières, des squares (176 000 au total) et les 300 000 du bois de Vincennes et du bois de Boulogne vont être soignés. Ils sont menacés. Par la pollution atmosphérique, par le sel de déneigement. Mme Jacqueline Nebout, adjointe au maire de Paris et chargée de l'environnement, a présenté au conseil de Paris ce même lundi un plan de sauvegarde, une « politique de l'arbre ».

Les arbres d'alignement seront remplacés progressivement. Le renouvellement de 1 500 plants est prévu chaque année. Les ormes ont été décimés ; le chancre coloré des platanes, très répandu dans le Sud, gagne le Nord et pourrait ravager Paris : les espèces seront donc diversifiées. L'élagage doux sera préféré à l'élagage radical. L'usage du sel et de détergents sera proscrit sur les trottoirs. A terme, chaque arbre sera mis sur fiche, et la gestion sera informatisée.

Dans le bilan de l'effort pour l'environnement voulu par la municipalité de Paris, M. Jacques Chirac a également rappelé la construction de 30 000 mètres carrés de murs anti-bruit, l'isolation de 15 000 fenêtres, la « reconquête des trottoirs », les aménagements piétonniers, la rénovation des fontaines et la participation de la Ville de Paris à l'opération Seine propre aux côtés de la région Ile-de-France.

Un bilan que conteste M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au conseil de Paris. Selon lui, le maire de la capitale a « largement échoué » à améliorer la qualité de la vie.

Il en veut pour preuves le « slalom » auquel les piétons parisiens sont condamnés sur des trottoirs envahis « par les voitures, les plots ou les déjections animales »; le danger « permanent » qui pèse sur les cyclistes ; les embouteillages, où les automobilistes « perdent de nombreuses heures chaque année » ; l'« entassement » des autres usagers dans les transports en commun. Il estime que 9 500 arbres ont été perdus en 1986-1987 à cause du salage.

Le député socialiste de Paris pense que le projet, s'il est confirmé, d'un stade de 80 000 places vert et écologique dans le bois de Vincennes ruinerait « l'un des deux poumons de la capitale ». Aussi appelle-t-il les Parisiens à se mobiliser pour « empêcher un tel désastre ».

CHARLES VIAL.

● **La Ville de Paris achètera la caserne Dupleix.** – La Ville de Paris achètera au ministère de la défense les 4,5 hectares de la caserne Dupleix dans le 15e arrondissement de la capitale. Elle a reçu l'approbation du Conseil de Paris, le 21 mars, pour cette transaction dont le montant « ferme et non indexé » s'élève à 1,2 milliard de francs. Une opération d'« aménagement exemplaire » y sera réalisée. Avec l'accord de l'Etat, il a été décidé que 350 des 1 200 logements construits seront sociaux ou de type intermédiaire. Les bâtiments existants de bonne qualité seront conservés. Les immeubles nouveaux auront une « hauteur modérée ». La desserte du cœur de l'îlot sera améliorée par le percement de nouvelles voies. Les équipements de quartier et publics seront développés. Le ministère de la défense aura la jouissance du terrain jusqu'au 31 décembre 1989.

FAITS DIVERS

L'enlèvement et l'assassinat d'un jeune homme en Haute-Savoie

Les enquêteurs estiment qu'Hervé Tondu connaissait ses ravisseurs

Pratiquée mardi 22 mars à l'institut médico-légal de Lyon, l'autopsie d'Hervé Tondu, dix-neuf ans, enlevé dimanche près d'Annemasse (Haute-Savoie) puis assassiné après le versement d'une rançon (le Monde du 23 mars), n'a pas permis de déterminer l'heure exacte de sa mort. Il a seulement été précisé que le jeune homme avait été tué de deux balles de petit calibre tirées à bout touchant dans la nuque.

De leur côté, les quarante policiers mobilisés pour l'enquête avançaient, mardi, l'hypothèse que la victime connaissait ses agresseurs, probablement au nombre de deux. Le fait que les ravisseurs aient pu téléphoner au domicile de son père, M. Guy Tondu, pour lui demander de se rendre à la grande surface Intermarché dont il est le gérant à Gaillard, confirme cette thèse. Le numéro de téléphone du domicile familial, inscrit sur la liste rouge ne figure pas, en effet, dans l'annuaire. Dans le cas contraire, les auteurs du rapt auraient dû bénéficier d'une complicité auprès des services de télécommunications ou faire parler le jeune homme pour obtenir le numéro de téléphone de sa famille.

En outre, ils connaissaient bien, semble-t-il, le fonctionnement de l'Intermarché et les habitudes de la victime. Ainsi, Hervé Tondu ne travaillait qu'un dimanche sur deux au rayon des liquides du magasin de son père. Ce jour-là, il avait passé sa matinée à établir sur ordinateur l'état des stocks. Les ravisseurs devaient aussi savoir que la recette du samedi est ramassée le soir même par des transporteurs de fonds alors que celle du dimanche reste dans les caisses jusqu'au lundi, ce qui avait permis au père d'Hervé Tondu de rassembler la rançon de 350 000 F.

Il a enfin été constaté que Hervé Tondu avait correctement garé sa voiture, en mettant son clignotant, à l'endroit où il a été enlevé, à 500 mètres de son domicile, ce qui semble indiquer qu'il s'était arrêté de son plein gré.

Le SRPJ de Lyon devait diffuser dès mercredi après-midi le portrait-robot d'un suspect à partir du témoignage de deux personnes dont l'attention avait été attirée, dimanche matin, par la présence prolongée d'un homme près du domicile de la famille Tondu à bord d'une R 5 blanche immatriculée dans le Rhône. Cet homme, âgé de vingt-cinq ans environ, cheveux bruns, est resté près de trois heures à bord de son véhicule, fumant cigarette sur cigarette.

● **Un suspect de meurtre tué par un gendarme à Marseille.** – Un homme de quarante-deux ans, Jean-Jacques Amoureux, recherché pour le meurtre d'un propriétaire d'auberge et de camping du Var, a été tué, mardi 22 mars, dans la banlieue de Marseille par un gendarme. Ce militaire, appartenant à la section de recherche d'Aix-en-Provence, avait reçu avec ses collègues une commission rogatoire d'un juge d'instruction de Toulon, M. Jean-Pierre Bernard, pour perquisitionner au domicile d'Amoureux. C'est au moment où le gendarme voulait interpeller le suspect qu'il fit usage de son arme de service, un pistolet automatique. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances dans lesquelles fut tiré le coup de feu.

● **Un mort dans l'incendie d'une usine de pyrotechnie.** – Un artificier de quarante-deux ans, Jacques Lavergne a été mortellement brûlé et deux autres employées Mmes Claudine Piot et Marie-Louise Brun, l'on été gravement dans l'incendie d'un atelier de pyrotechnie de la société Berastegui et Rollet à Angoulême (Dordogne). L'accident a eu pour origine l'inflammation d'une poudre que Jacques Lavergne, employé depuis vingt ans dans l'établissement, tassait dans des fusées destinées à la confection de comètes rouges au magnésium.

Devant la dix-septième chambre correctionnelle

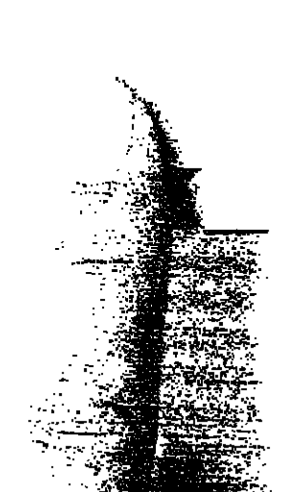
La réputation de M. Marchiani

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery, se prononcera le 19 avril dans deux procès en diffamation intentés aux journaux le Monde et Libération par M. Jean-Charles Marchiani qui fut l'émissaire du gouvernement dans les négociations pour la libération des otages français détenus au Liban.

Le Monde dans un article paru dans l'édition datée 28 novembre 1987 et Libération dans le numéro du 28 décembre 1987 avaient rappelé l'activité de M. Marchiani au SDECE jusqu'en 1970 en lui prêtant un rôle dans l'affaire Markovic et l'affaire Delouette. En outre, Libération avait évoqué les poursuites dont M. Marchiani avait été l'objet devant le tribunal de Pontoise sans préciser qu'il avait bénéficié d'un non-lieu partiel.

A l'audience du lundi 21 mars, Me Jacques Trémolet, conseil de M. Marchiani a dénoncé « une volonté de ternir une réputation en renouvelant des diffamations vieilles de quinze ans qui avaient déjà conduit à l'époque à la condamnation de deux journaux ». Le parquet, représenté par M. Marc Domingo, a estimé que le délit de diffamation était constitué, s'opposant ainsi à Mes Yves Baudelot, défenseur du Monde, et Henri Leclerc, défenseur de Libération. Pour ces deux avocats, non seulement les propos contenus dans les articles ne constituent pas une diffamation, mais les poursuites seraient nulles, car M. Marchiani a engagé son action en tant que particulier, alors que sa position fait de lui « un agent de l'autorité publique ».

M. P.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« Cry Freedom », de Richard Attenborough

Cinéaste des grandes causes, Richard Attenborough dénonce l'apartheid à partir des livres de Donald Woods, Sud-Africain frappé de bannissement pour avoir aidé le leader noir Stephen Biko. Il a prêté une grande attention à l'exactitude des détails, moins à la vérité historique et le spectaculaire l'emporte.

Le petit apartheid illustré

APRES l'Inde et un Gandhi sanctifié, voici à nouveau Richard Attenborough, avec l'Afrique du Sud, et Stephen Biko, mort à trente-cinq ans, victime de l'apartheid. Il était beau, intelligent, mais Noir. Son histoire a été rapportée par un journaliste blanc, Donald Woods, qui a été son ami, dans deux livres, *Vie et mort de Stephen Biko* et *Asking for Trouble*, publiés en Angleterre où il a dû fuir. Il a été également conseiller sur le film.

Cry Freedom n'a évidemment pas été tourné en Afrique du Sud, mais dans le Zimbabwe limitrophe. Les paysages sont splendides, la nature paraît merveilleusement calme. Pendant la première partie, on voit comment Donald Woods (Kevin Kline) rencontre Stephen Biko (Denzel Washington), comment naît leur amitié. On suit l'engagement de l'homme blanc. Puis Biko est arrêté, et meurt dans des circonstances pour le moins troubles. A partir de là, c'est presque un autre film : Woods est frappé de bannissement, il doit fuir et on est pris par le suspense de la course contre la montre...

On connaît les lois et les effets de l'apartheid seulement par ce qu'on en voit à la télévision, c'est-à-dire les manifestations violentes. On se rend mal compte du quotidien, des humiliations, des relations complexes entre les communautés. Dans le film, tout paraît simple : il y a d'un côté les bons, c'est-à-dire les Noirs, héros sans peur et sans reproches, unis, solidaires, beaux, pleins d'humour. De l'autre, les Blancs, abrutis, félons, dégénérés. A l'exception du journaliste, intellectuel à lunettes (à qui l'on est censé s'identifier pour comprendre justement ce qui se passe là-bas), de sa femme et de son photographe.

On n'a pas forcément envie de s'identifier à l'acteur et on n'apprend pas grand-chose. Les paysages sont effectivement splendides, les mouvements de foule exactement reconstitués, aussi impressionnants que les vrais, vus à la télévision. Mais la simplification rappelle fâcheusement les films de propagande.

Après tout, mieux vaut une propagande généreuse que haineuse.

COLETTE GODARD.



D.R.

Reconstitution de combats de rues.

Esthétique, bravo historique, zéro

C'EST souvent le travers des réalisateurs qui décident *de s'engager pour une* bonne cause, il faut qu'ils en rajoutent, c'est plus fort qu'eux. Richard Attenborough a voulu faire avec *Cry Freedom* deux films en un. Le premier, émouvant et superbement esthétique, est totalement réussi. Il raconte l'histoire édifiante d'une belle amitié entre deux intellectuels engagés, un Noir et un Blanc, dans un pays magnifique, l'Afrique du Sud, où ce genre de liaison n'est pas précisément monnaie courante. Peu importe à la limite que les amis et les héritiers politiques de Steve Biko, le Noir, crient aujourd'hui à la trahison et estiment qu'une part trop belle est faite à Donald Woods, le Blanc. Peu importe aussi que Sir Richard Attenborough, conseillé il est vrai par l'authentique Donald Woods, en ait un peu rajouté sur la profondeur de l'amitié qui unit ses deux personnages.

Le cinéma commercial – cela dit sans péjoration aucune – a ses règles, et Sir Richard, alerté par un sondage commandé par les producteurs, et selon lequel l'histoire de Biko seule ne ferait pas recette, les a suivies sans déformer outre mesure la réalité de fond.

Tourné au Zimbabwe voisin, dont le gouvernement a financé 18 % du budget, *Cry Freedom* restitue bien mieux que l'orgueilleuse beauté de ces confins africains, il en rend les parfums, le climat et même la dureté des hommes et de leurs accents. De cela, même les Afrikaners devront savoir gré à Sir Richard.

Là où le bât blesse, c'est dans le second film, historique. L'ambition documentaire du « maître » est soulignée par un avertissement – « *tous les personnages et événements de ce film sont authentiques* » – et de multiples arrêts sur image sur fond sonore de télex et de déclencheur d'appareil photo. Artifices un peu classiques, certes, mais efficaces quand le film montre la destruction systématique d'une cité-bidonville occupée par des squatters noirs, « illégaux » aux termes de la loi d'apartheid. Pourquoi a-t-il fallu qu'Attenborough gâche la vérité criante de cette scène par l'image complaisante d'un policier blanc arrachant, bave aux lèvres, le chemisier d'une jeune Noire aux seins voluptueux ? Les flics sud-africains accomplissent généralement leur job avec une froide et méthodique détermination. Ils ne se conduisent pas, dans ce genre de circonstances tout au moins, comme des hordes indisciplinées de paillards violeurs. Passons.

Le comble de l'excès, pour un film qui prétend à la vérité historique et qui avait presque touché son but, est atteint à la dernière scène. On y voit des policiers massacrer sauvagement à l'arme automatique des centaines de lycéens noirs qui manifestent pacifiquement à Soweto, le grand ghetto noir à la sortie de Johannesburg. Et là, sur l'image du carnage final, vient s'inscrire en surimpression une information coup de poing : « *Le 16 juin 1976, sept cents lycéens furent tués à Soweto.* »

La réalité, déjà bien assez cruelle, oblige à rappeler que ce jour-là, dans la grande township noire, il y eut vingt-cinq morts, dont deux civils blancs lynchés par la foule en colère. L'un des deux Blancs était d'ailleurs un sociologue opposé à l'apartheid et dévoué à l'amélioration du sort des Noirs. Voilà la vérité historique ! Le bilan de cette tuerie était d'ailleurs assez lourd, sans avoir besoin d'en rajouter, pour que la journée du 16 juin marque le début d'une série de soulèvements qui allaient ensanglanter pendant quatre mois toutes les townships noirs du pays. Il y eut, au total, près de six cents morts, dont la plupart tombèrent sous les balles de la police.

Certains diront qu'Attenborough n'a fait, avec sa dernière scène, qu'un raccourci artistique qui ne nuit pas à la vérité historique globale. Ils auront tort. Sept *cents morts en une journée dans* un lieu unique n'égalent pas en cruauté imbécile six cents tués en quatre mois dans des dizaines de cités. En violant ne serait-ce qu'un peu la vérité, c'est autant de crédibilité que le réalisateur retire à l'ensemble de son œuvre.

C'est d'autant plus regrettable et incompréhensible que Richard Attenborough semble avoir tout fait, par ailleurs, pour échapper au manichéisme dont le thème qu'il a choisi est presque toujours l'objet. Pas de complaisance dans la description des tortures subies par Biko. Autant qu'on sache, c'est vraiment ainsi, victime de la cruauté et de l'incommensurable stupidité du système qu'il est mort. Des esthètes pointilleux pourraient reprocher au réalisateur d'avoir un peu forcé sur la sale gueule des flics qui torturent le héros du film. La réalité était presque pire. L'apartheid au quotidien avec son cortège d'humiliations et d'injustices, la toute-puissance de la Security Police, la misère, la fraternité et la violence qui sévissent dans les townships, tout cela sonne juste et fera mal à ceux qui connaissent !

Sir Richard a voulu déposer une bombe anti-apartheid sur les écrans du monde entier, et c'était œuvre utile. Dommage qu'il en ait adouci l'impact en grossissant l'effet...

PATRICE CLAUDE.

« Chouans », de Philippe de Broca

Les agités du bocage

Le premier film à célébrer le bicentenaire de la Révolution aborde sous forme de comédie la sanguinaire guerre de Vendée à travers l'histoire d'une famille. Une formule qui a fait ses preuves.

LE comte Savinien de Kerfadec est un brave bougre de noblaillon breton, troussant les filles, aimant la bonne chère et son château, qui se retrouve à la mort en couches de son épouse, avec trois enfants sur les bras, dont deux adoptifs, une fille et deux garçons. Libéral, tolérant, il est ouvert aux « Lumières » du siècle que l'histoire va se dépêcher d'obscurcir; il construit notamment des machines volantes de plus en plus perfectionnées et fantaisistes, tirées par des chevaux, propulsées par de petits moteurs à bois, peu vraisemblables mais qui, à l'écran, volent un peu. Tout cela serait charmant dans le pur style de de Broca, manoir avec feu de bois et musique de chambre, si en 1793 le bon Capet, seizième Louis de la bande, ne perdait brusquement la tête par un concours de circonstances dont la rude logique méduse encore l'historien.

Il est choqué Savinien – encore que, tout cela est bien loin, à Paris..., – mais c'est dans son milieu que les choses tournent vraiment au vinaigre. La République envoie ses chansons, ses grands principes, d'abord, ses sergents recruteurs ensuite, puis ses troupes. La noblesse bretonne, s'appuyant sur la paysannerie (les « chouans », dont *le cri de ralliement était le hululement* de la chouette) prend les armes et le drame se noue fortement chez les Kerfadec. Papa (Philippe Noiret) en est tout marri, il refuse de s'engager. C'est un homme pondéré et qui déteste les extrêmes, il estime qu'il y a de la folie et du bon sens en chacun de nous, que les torts sont partagés, que l'on doit s'entendre, et crie « *Mes enfants, mes enfants !* » en pestant contre sa progéniture partagée : la fille, Céline (Sophie Marceau) en républicaine modérée, belle plante, bonne pâte, Aurèle (Stéphane Freiss) en monarchiste insouciant et désinvolte, Tarquin (Lambert Wilson) en républicain féroce.

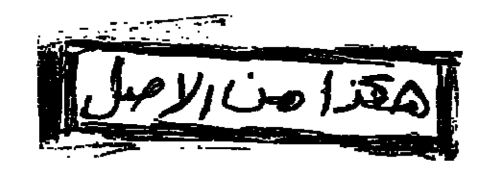
C'est lui qui, bien sûr, qui cause le plus de soucis. Il n'est jamais content, l'humeur noire comme l'habit, la mine crispée sur une grosse colère, un malaise existentiel hystérique qui le pousse sans cesse au massacre. Et hop, une charette, ça apaise les nerfs. Evidemment, ce n'est pas simple. Il est amoureux de sa presque sœur Céline, dont le décolleté plongeant et le teint clair sont sympathiques, mais cette sacrée petite coquine brûle d'amour pour son presque frère Aurèle, tellement joli garçon, tellement gai, c'est autre chose que le furibond Tarquin (et d'ailleurs, Tarquin n'a-t-il pas un faible secret qui le taraude au plus intime pour ce faux frère chanceux ?). Bref, tout cela est extrêmement contrariant pour monsieur le comte, d'autant que ces chenapans finiront un de ces quatre par lui bousiller un de ses deltaplanes à vapeur.

On le voit, de Broca a choisi *de traiter la grande Histoire* à travers le destin d'une famille, selon un procédé qui a fait ses preuves. L'ennui, bien qu'on ait peine à le lui reprocher, c'est qu'il est resté fidèle à son tempérament, lucide et sensuel, *léger, désabusé, épicurien, qui* lui permet de si bien réussir les comédies et ne le porte pas forcément à maîtriser les fresques tragiques de l'histoire collective. Sans doute, il ne cherche pas à nous faire rire avec ses *Chouans, mais on est loin du compte* quand on sait combien les guerres de Vendée et de Bretagne furent véritablement atroces des deux côtés (et deux siècles plus tard, le souvenir en est encore bien vif). Ici, l'on n'y croit *pas assez. Les carnages n'épouvantent* pas, ni la guillotine. On se demande plutôt si Sophie Marceau va oui ou non nous montrer ses seins et à quel moment Lambert Wilson a encore trouvé le moyen de se *repoudrer.*

La volonté plus ou moins avouée de faire écho à certains aspects de notre époque autorise les personnages à citer, sans les nommer, Saint-Just ou Giscard d'Estaing.

La leçon du film rapportée au présent est d'ailleurs ambiguë : le couple de la républicaine et de l'aristocrate (l'union sacrée) tente de s'enfuir de prison à bord d'un de ces cerfs-volants dont l'écrasement imminent ne fait aucun doute. *Quant au comte,* qui veut rester au centre, écouter, cohabiter, rassembler, il se fait tirer comme un lapin. Héroïque, mais lapin. Donc, aux urnes, citoyens...

MICHEL BRAUDEAU.



CINÉMA

« La Bataille de Milagro »

Robert Redford et les chicanos

On en entendait parler depuis longtemps, sans pourtant rien voir venir. La Bataille de Milagro, film de Robert Redford, menaçait de rejoindre les derniers films d'Orson Welles au Panthéon des œuvres inachevées. L'affaire est maintenant résolue.

ATTENDU de pied ferme par Hollywood et la communauté de langue espagnole (pour des raisons différentes), *The Milagro Beanfield War*, film produit et réalisé par Redford, vient de sortir aux Etats-Unis.

L'objet est pour le moins inattendu. Déjà, l'affiche surprend : une silhouette dansante de clown mexicain (on suppose), *une sorte de « violinista sur le toit ».* *Milagro* est une comédie à connotations surréalistes — deux des personnages principaux sont un ange et une truie.

Tiré d'un roman de John Nichols publié en 1974, *Milagro* (qui signifie « miracle » en espagnol) est une allégorie politique, une fable sur une communauté de fermiers du Nouveau Mexique *privée d'eau par un groupe de* gros propriétaires terriens, américains, riches et puissants, qui (avec l'appui du gouverneur) l'ont détournée à leur profit. Pour tenter de faire pousser quelques haricots sur son petit lopin de terre, Joe Mondragon s'empare de cette eau *« à laquelle il n'a pas droit ».* La guerre éclate...

La communauté « latino » s'inquiète. Les films qui parlent décemment des chicanos se comptent sur les doigts d'une main : *le Sel de la terre* (1954), *Boulevard Nights* (1979), *Alambrista* (1980), *El Norte* (1985), *la Ballade de Gregorio Cortez* — elle attend encore que Gabriel Garcia Marquez donne son accord pour *Cent ans de solitude*. La population latino aux Etats-Unis compte près de vingt millions d'âmes ; pour Hollywood, elle demeure cependant presque invisible, confinée dans les emplois d'immigrants clandestins ou de dealers de drogue. Mais John Nichols sait de quoi il parle : il vit depuis 1969 au sein de la communauté hispanique. Le livre est un succès, sa puissance dramatique attire les producteurs. Et son contenu politique leur fait mettre le projet en veilleuse.

Robert Redford n'a jamais caché son activisme pour la protection de l'environnement. De *Dowhill Racer* aux *Hommes du président* en passant par *Votez McKay*, il a souvent interprété (et coproduit) des films dont la politique (au sens large du terme) n'est pas absente et qui, surprise, marchent. Donc, quand il parle, Hollywood l'écoute — et le suit, même quand il soutient que, pour lui, *Milagro* parle moins de politique que de culture.

Redford découvre *Milagro* pendant le tournage des *Hommes du président*. Lorsqu'en 1979 il y revient, les droits ne sont plus libres, acquis par un certain Moctezuma Esparza.

Esparza est un producteur chicano, activiste de longue date. Directeur des programmes d'une chaîne de télévision « Latina », il produit des documentaires, milite pour l'égalité des droits civiques, contribue à la production de films ayant pour arrière-plan la culture et l'histoire chicanos. En particulier *la Ballade de Gregorio Cortez* — un projet qui, comme *El Norte*, avait commencé à prendre corps au *Sundance Institute*... fondé par Robert Redford.

Forcés de faire bon ménage, les deux hommes sont aujourd'hui coproducteurs. Esparza donne au projet une certaine crédibilité au sein de la communauté chicano : Redford apporte l'aval de Hollywood.

La route sera longue entre le désir de faire le film et sa réalisation. Le livre est un lourd pavé de six cents pages imprimées serré. Pour le ramener aux cent pages aérées que constitue le scénario d'un film de deux heures, il faudra plusieurs années et plusieurs scénaristes, dont l'auteur lui-même et David Ward (*l'Arnaque*), qui trouvera la solution structurelle finale.

Des problèmes légaux et diplomatiques viennent se greffer. Un producteur intente un procès : il affirme détenir les droits exclusifs de l'histoire de la main même de Reies Lopez Tejerina, fermier chicano dont le combat pour l'eau (qui a duré vingt ans) a fait de lui le héros des Mexicano-Américains. Curieusement, l'auteur, John Nichols, n'est pas cité en justice. Son livre, pourtant, est une transposition avouée de l'affaire.

Pour lieu de tournage, Redford choisit la petite bourgade de Chimayo. Réactions mitigées des habitants. Certains pensent que l'argent apporté par la production renflouerait bien les caisses de la municipalité. D'autres estiment le prix offert trop bas. Malgré l'intervention du gouverneur du Nouveau-Mexique, Redford est prié d'aller tourner ailleurs. Il va donc à 10 kilomètres de là. Le tournage sera long et difficile. Beaucoup de scènes ont lieu en extérieur, le temps s'avère capricieux et la nature se refuse aux raccords. Le budget est largement dépassé.

Même si elle n'en fait pas état sur la place publique, la communauté chicano s'inquiète. Il y a peu de techniciens chicanos (surtout aux postes clés) et aucun acteur principal. Outre les Américains — Christopher Walken, John Heard, Melanie Griffith — les « Latins » du film sont : panaméen (Ruben Blades, roi de la musique salsa et... diplômé de droit de l'université Harvard), brésilien (Sonia Braga, la femme araignée au baiser de rêve), mexicain (Carlos Riquelme), portoricain (Julie Carmen, l'épouse du héros). Mieux (pis) encore, le rôle de Joe Mondragon est tenu par un Italo-Américain, Chick Vennera. Esparza calme les esprits, souligne que le pourcentage de techniciens chicanos sur *Milagro* est le plus élevé de toute l'histoire de la production hollywoodienne et qu'il ne s'agit pas de briser certaines barrières pour en ériger d'autres.

Pour Hollywood, les critères sont simples : le film fera de l'argent ou il en perdra.

HENRI BEHAR.

EXPOSITIONS

Bernard Faucon à l'Espace photo de Paris et chez Agathe Gaillard

Un alchimiste de rêve

Deux expositions et un livre retracent la genèse d'une œuvre personnelle, ludique et inventive qui compte parmi les plus rigoureuses de la photographie française.

CONÇUE comme le théâtre d'un seul instant, l'œuvre de Bernard Faucon a longtemps pris pour thème principal la « communauté fermée des enfants ». Mêlant fausses frayeurs et désirs vrais, l'euphorie de cet univers enchanteur s'évertuait à traiter par l'illusion la mélancolie du bonheur impossible.

En douze années d'intense création, Bernard Faucon a su faire évoluer son travail. Gardant la vraisemblance comme principe créateur, ses tableaux photographiques, s'ils restent un moyen d'évasion idyllique, matérialisent ses sentiments en lumière et muent l'immanente fragilité du souvenir en une durée indestructible.

Des premières scènes, jouées par des mannequins, à l'intériorité suggestive des « Chambres d'amour », d'où l'anecdote est bannie, Bernard Faucon poursuit à trente-huit ans son rêve de restaurer la mémoire et le temps. Exaltant une relation quasi mystique au paysage, ses dernières créations s'intitulent « Les chambres d'or ». Poudrées de spiritualité, on y sent souffler le vœu absolu de la pureté.

« C'est à cause des mannequins que je suis devenu photographe en 1976, *dit Bernard Faucon*. Cela s'est passé fortuitement. J'en ai d'abord vu dans une boutique, puis j'ai voulu en avoir d'autres et je me suis amusé à les collecter dans toute la France. J'ignorais alors leur destination. J'étais guidé par la fantaisie, le goût de la collection et même par le commerce, puisque je vendais ceux qui ne me plaisaient pas.

A cette époque, je faisais peu de photos car j'étais d'abord peintre. Soudain, j'ai eu conscience que les mannequins étaient un vrai sujet photographique. Tout a germé très vite, je sentais l'usage que je pouvais en faire et je me suis mis au travail en disposant d'emblée de tous les éléments.

L'importance de la musique

Les mannequins sont pour moi des personnages vivants. Mais ils n'ont de réalité qu'en photo. Sitôt la prise de vue terminée, ils redeviennent des accessoires. Dès le début, je les ai mêlés à de vrais enfants. Mais le désir de rapprocher le vrai du faux a peu à peu disparu et j'en ai utilisé de moins en moins. Aujourd'hui, je pense que mes images les plus rigoureuses sont celles où ne figurent que les mannequins.

Mon univers est purement photographique. Il n'y a aucune petite fille sur mes photos. C'est un univers au masculin, de petits garçons. C'est mon univers à moi. Il s'agit d'un monde clos qui exclut toute idée d'engendrement. Les adultes sont également bannis. C'est un monde enfantin qui est fixé une fois pour toutes.

Je ne réalise pas plus d'une dizaine de photographies par an. Chaque création est préparée longtemps à l'avance. La genèse est sensiblement toujours la même. Un courant d'émotions et de pensées se met en place. Il porte des images en embryon. L'évolution a lieu dans l'inconscient. Je tente ensuite de trouver une forme, d'imaginer la composition et la dramaturgie de la scène. Cela va de l'abstrait vers le concret. Les détails prépondérants n'arrivent souvent qu'à la toute fin.

Le walkman est un élément important de mon travail. Et depuis très longtemps. Lorsque je me promène, j'écoute de la musique sacrée, des « tubes » ou des cassettes de variété. Cela m'aide à concrétiser les images. Je n'enregistre pas les morceaux entiers. Je les coupe pour qu'ils fassent rebondir l'émotion.

Je photographie uniquement durant les vacances d'été et dans les lieux où j'ai vécu mon enfance. Il s'agit du Lubéron. Le territoire est un composante décisive. Il assure la continuité des images. Longtemps j'ai cru ne pas pouvoir créer ailleurs, et ce n'est que tout récemment que j'ai réussi à étendre mon territoire. Je n'obéis jamais aux suggestions d'un paysage. L'idée de départ doit être claire mais indépendante du décor pour préserver sa pureté.

Mes images sont des fictions complètes. Elles n'ont de sens que parce qu'elles sont photographiées. Tout le travail qui précède leur réalisation doit s'évanouir à l'instant de la prise. C'est pour cela que je fais entièrement disparaître la scène une fois photographiée. Il m'est insupportable de la garder plus longtemps. Toute l'énergie de la création se concentre dans la perspective de l'enregistrement. Malgré le calcul et la fabrication, même la scène la plus construite doit avoir l'air instantanée. En ce sens, mon travail ne diffère pas du reportage. Il vise à saisir un instant strictement photographique.

Au début, la lumière était surtout un éclairage. Son rôle était d'ôter les ombres pour suggérer une sorte d'immanence. Elle devait donner l'impression de sortir des sujets. Petit à petit, elle a changé et est devenue un acteur. Je l'utilise à présent pour elle-même. Dans les dernières séries, elle est même le sujet principal.

Parmi mes thèmes privilégiés, il y a le feu. Il correspond à un fantasme personnel de sublimation. La nourriture est une de mes autres obsessions. Elle participe d'une mise en scène gourmande de la vie. Il y a aussi la religion. Et bien sûr le rapport à l'âge et au temps. Cette obsession a aussi évolué. Au début, je représentais des instants très courts. Depuis quelques années, il s'agit d'instants prolongés. Ce sont des raccourcis d'existence qui figurent la durée.

En 1981, les mannequins ont été congédiés. Je croyais arrêter la photo en cessant de les utiliser. En fait, je leur donnais trop d'importance. Je suis passé aux paysages sans personnages et j'ai compris peu à peu que ce que je voulais montrer, c'était la présence. Par son rapport au réel, la photographie est un moyen idéal pour attester de ce qui a existé. Elle garde des traces. Pour moi, il s'agit de la présence de ce qu'on a aimé.

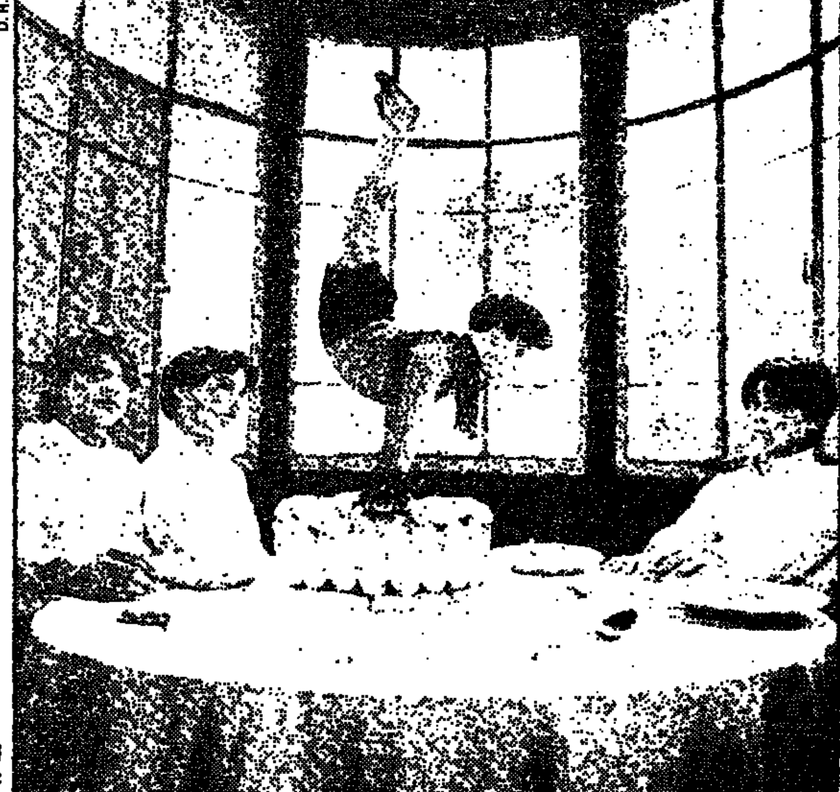
C'est ainsi que sont nées « Les chambres d'amour » (voir *le Monde* du 30 juin 1986). Cette série s'est achevée toute seule. « Les chambres d'hiver » leur ont succédé. L'eau, la glace, la paille, les draps, en sont les matériaux essentiels. Il s'agit d'un jeu sur des éléments signifiants ainsi que sur l'espace et la lumière. Ensuite, « Les chambres d'or » sont arrivées.

Lors d'un voyage au Japon, la sensation de l'or m'a littéralement ébloui. Puis elle a suivi son chemin. J'y trouve la notion d'une certaine transfiguration. Plus j'avance, plus le choc entre le matériel et le spirituel est violent. Pourtant, beaucoup de ces images me semblent totalement païennes. Désormais je n'utilise plus d'accessoires, mais le rituel de création est identique. »

Propos recueillis par **PATRICK ROEGIERS**

★ Bernard Faucon, rétrospective. 70 *photographies, grand format, tirées* selon le procédé Fresson, Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, 4 à 8, Grande Galerie, jusqu'au 8 mai.

« Les chambres d'hiver », « Les chambres d'or », galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris-4e, jusqu'au 21 avril.



D.R.

Bernard Faucon : « l'Automate ».

Un essai biographique

NOUVEAU directeur de la mission photographique du Patrimoine, Pierre Borhan assume par la complicité le risque de disserter sur une œuvre jeune, en pleine évolution.

Animé par une curiosité sympathique, il éclaire ses zones intimes, explore ses pans d'ombre et ses ressorts cachés, pointe des repères et dégage les thèmes dominants. Des balbutiements à l'aboutissement des derniers travaux, sur un mode poétique, au fil de la chronologie, d'une écriture alerte et colorée, il passe toute l'œuvre en revue. Dénichant symboles et métaphores, il en souligne clairement la cohésion et met nettement en valeur son aspect mystique.

Contenant un portfolio en couleurs et de nombreuses citations inédites, cet essai relance après un long silence la collection « Les grands photographes », que dirige Jean-Louis Monterosso.

P. R.

★ Pierre Borhan, *Bernard Faucon*, collection « Les grands photographes », éditions Belfond/Paris Audiovisuel, 141 p., 89 F.

A lire aussi *les Papiers qui volent*, aux éditions Hazan.

THÉATRE

Alfredo Arias en Espagne

L'Arlequin et l'Argentin

Au royaume du Cid, le théâtre espagnol mène une nouvelle bataille : Valence inaugure son centre dramatique avec la Marquise Roselinde, de Valle Inclan, mise en scène par Alfredo Arias.

LES murs du théâtre tremblent. Il est 14 heures sur la place de l'Ayuntamiento – la mairie, – à Valence. Le soleil s'obscurcit. Des déflagrations terribles déchirent l'espace, de plus en plus violentes, rythmées. On se croirait sous un bombardement n'étaient les applaudissements qui succèdent au recueillement de la foule assemblée là pour un spectacle étrange, les *falla*, la fête du feu. Un feu d'artifice, dont les couleurs importent peu. Seuls comptent le bruit, le rythme et la fumée dans le ciel bleu. Par cette tradition arabe – on dit « faire voler la poussière », – Valence, ancien royaume des Maures reconquis par le Cid Campeador, fête le printemps.

Le soir, le spectacle se déplace de l'autre côté de la place. On inaugure le Rialto, le nouveau Centre dramatique de la Généralité de Valence. C'est un ancien cinéma à l'architecture rationaliste des années 30. Ce soir-là on joue Valle Inclan en castillan, mis en scène par Alfredo Arias, le directeur du Centre dramatique national d'Aubervilliers.

La ville n'a pas lésiné sur les moyens pour rénover le Rialto : le marbre le dispute au velours, le mobilier est design. Mais le plateau de la grande salle (le théâtre en compte trois) est exigu et se rétrécit comme un entonnoir. Et l'équipe d'Alfredo Arias a dû essuyer quelques plâtres, faire refaire, à l'étranger, des éléments du décor, et des costumes : sur place, les artisans ne suivaient pas. Mais Roberto Plate a utilisé pour le sol de son décor la terre des arènes de Valence : la meilleure d'Espagne, dit-on, pour les corridas. On ne glisse pas dessus, elle ne marque pas les vêtements.

« Situer le Centre dramatique en plein centre de la ville relève d'une volonté politique marquée », dit Antonio Diaz Zamora, le directeur. Le programme de la première saison du Rialto donne la mesure de la nouvelle ambition théâtrale de Valence : deux productions, trois coproductions.

Barcelone et la Catalogne sont les partenaires linguistiques privilégiés du nouveau centre dramatique valencien. Mais certaines de ses productions tourneront dans toute l'Espagne. Ainsi, *la Marquise Roselinde* partira notamment à Madrid.

C'est un spectacle violent et tendre, habité d'une magique fluidité. Sous-titrée *Farce sentimentale et grotesque* par son auteur, dont la longue barbe blanche est aussi légendaire en Espagne que les moustaches de Proust en France, la pièce se situe entre le symbolisme des *Comédies barbares* et l'expressionnisme postérieur de l'*esperpento* (1).

A la question d'un journaliste – *« Que pensez-vous de notre théâtre contemporain ? »*, – Valle Inclan répondait avec superbe, en 1912 : *« Je ne suis pas le mouvement théâtral parce que je suis obsédé par Shakespeare. Je crois que le théâtre doit être ce que démontre l'auteur d'*Hamlet *: trois exaltations : l'exaltation tragique d'Hamlet et du Roi Lear, l'exaltation grotesque de Falstaff et l'exaltation lyrique de presque toutes ses œuvres ».*

La fantasmagorie du théâtre

La Marquise Roselinde, véritable patchwork des genres, est le reflet de cette préoccupation. La pièce conte les amours d'une marquise et d'un comédien italien, un Arlequin de commedia dell'arte, venu demander asile au marquis, ainsi que ses compagnons de route : Colombine, Pierrot, Polichinelle.

C'est tout à la fois une évocation galante du dix-huitième siècle, une féerie où chantent les fontaines, où sourit la lune et où les roses exhalent de capiteuses fragrances. Et une farce ironique où Valle Inclan pourfend l'Espagne traditionnelle et provinciale. Pour finir, c'est un poème fabuleux sur la fantasmagorie du théâtre et de la vie, thème cher à Alfredo Arias.

« C'est une pièce ample, dit-il, *que j'ai voulu asseoir sur une réalité des cœurs, des personnages, à la limite du naturalisme, pour que les spectateurs puissent en écouter la poésie... Après vingt ans d'exil, certes volontaire, mais exil tout de même, c'est la première fois que je travaille dans ma langue maternelle, l'espagnol. Avec curiosité. Comme d'un instrument dont on n'aurait pas joué depuis longtemps. J'ai rouvert une trappe... Il en est sorti une bête un peu féroce, une démesure qui, peut-être, a plus à voir avec ce que j'étais hier. Même si, depuis, vingt années de travail ont passé. »*

Cette démesure, Arias l'a domptée, avec maestria, sans en atténuer la violence. Il joue toutes les notes de *la Marquise Roselinde*. Grotesque, poétique et sentimentale. Il fait confiance aux comédiens, reléguant la féerie à l'arrière-plan, derrière d'amples rideaux qui ne s'entrouvrent que brièvement. L'essentiel de l'action se passe devant des grilles, réplique de celles des jardins d'Aranjuez et dessinées par Roberto Plate.

Secouant la poussière de la route, trimballant valises, panières et ours, la troupe de comédiens qui fait irruption dans le monde désuet de la marquise a la dégaine familière de nos contemporains. En costume sombre, l'auteur apparaît sur scène. Il commente, tour à tour ironique, complice, l'action, souffle même parfois les rôles, lance des pétales de roses. Arias a ainsi préservé, sur la scène, les didascalies de Valle Inclan, qui sont de véritables poèmes, autonomes, aussi beaux et importants que les dialogues.

A une théâtralité survoltée, baroque – il a notamment inversé la distribution des rôles masculins et féminins pour quelques personnages typiquement espagnols, la duègne, l'abbé, la belle-mère – succèdent des moments d'intense et transparente émotion, déchirés soudain par la plus terrible cruauté.

Arlequin part seul, dans des vêtements de galopin désillusionné. Il renonce à son masque. Pour lui, désormais, les moulins à vent ne seront jamais plus des géants déguisés.

Un lourd rideau de velours rouge s'abat du haut des cintres sur le rêve. Mais l'auteur s'avance encore, bateleur élégant et souriant. Le théâtre, cette *« illusion à laquelle on croit comme à un semblant de vie »* – une profession de foi d'Alfredo Arias, – peut continuer, ailleurs, et la fontaine chanter.

ODILE QUIROT.

(1) Mot intraduisible qui désigne l'étonnement, la déviance vers la folie, l'absurde, le dérapage entre tragique et grotesque. Voir l'article de José Monleon dans notre supplément « Les auteurs européens du vingtième siècle ».

Molière à Parme

Une certaine humeur italienne

Depuis plus de vingt ans, la compagnie coopérative du Collectif de Parme emprunte tous les chemins de la création dramatique. Avec succès. Comme en témoigne son festival de printemps.

IL fallait le génie de l'artiste pour venir à bout de l'infinité lisse de la plaine padane. Depuis le Piémont, et jusqu'à la Vénétie, il a semé de part et d'autre du Pô, à chaque méandre de ses hésitations, cités, palais, cathédrales et maisons qu'une conduite rapide encouragée par des axes routiers rectilignes laisse souvent pour compte. Comme, à Parme, le palais de la Pilotta, construit aux XVIe et XVIIe siècle, qui abrite l'un des plus beaux théâtres dont on puisse rêver et qui porte le nom des puissants ducs de Parme : Farnèse.

Au premier étage du palais, passée une lourde porte de bois à deux battants, on découvre une vaste salle entièrement en bois, décorée de fresques restaurées après la dernière guerre, ouverte sur une scène immense. Si l'époque n'imposait pas aux entrepreneurs de spectacles des règles de sécurité, on imagine ce que certains metteurs en scène ferait d'un lieu si beau. Mais il y a le Teatro Regio et sa saison essentiellement lyrique et musicale. Il y a surtout le Teatro Due, en pleine transformation, complexe moderne de trois salles mis par la ville à la disposition de la Compagnia del Colletivo.

MAURIZIO BUSCARINO

Giovanna Bozzolo dans Tartuffe

Fondée en 1971, cette coopérative rassemblait depuis plus de dix ans déjà un groupe d'acteurs qu'avaient traversé tous les courants des années 60. De 1968, le Collectif avait aussi retenu un goût marqué pour l'agit-prop et la satire du système politique italien et des rapports sociaux.

Puis, peu à peu, le Collectif a alterné la création de ses propres textes avec celle d'œuvres choisies dans le répertoire classique et contemporain italien ou étranger. Il a présenté des pièces d'Eduardo de Filippo, Fernando Camon, Pasolini et aussi de Büchner, Brecht et Shakespeare *(Hamlet, Macbeth et Henri IV)*. Naturellement, le Collectif s'est intéressé au théâtre français, en adaptant des textes de René-Victor Pilhes, Rabelais, Jules Verne et Jean Genet. Le mois dernier et pour la première fois, la compagnie a choisi de s'attaquer à Molière.

Dans deux des trois salles du Teatro Due, on pouvait donc assister à la présentation de *Dom Juan* et de *Tartuffe*. Deux mises en scène complètement différentes : celle de *Tartuffe*, à l'esthétique froide et élégante signée Walter Le Moli, et celle de *Dom Juan*, résolument italienne, *entre le baroque religieux et le* théâtre des faubourgs de Naples, due à Gigi Dall'Aglio.

Ce qui frappait le plus, dans l'une comme dans l'autre, était la liberté extrême que prenaient les comédiens surtout, les comédiennes étant plus « rigoureuses », avec le texte de Molière. La traduction les autorisait à des variations qu'aucun interprète en France n'oserait se permettre. Tout d'un coup, le Tartuffe de Renato Padoan, comédien mais aussi professeur à l'université de Venise, devenait formidablement proche du cynique contemporain que l'on croise dans le monde des affaires.

Cette liberté de l'interprétation était encore soulignée par celle de la lecture des deux textes et donc de la mise en scène. Molière n'a pas empêché le Collectif de conserver son ton joyeusement iconoclaste, sorte de précipité de désinvolture et de noirceur, d'humour et de gravité, de réalisme brutal et de poésie lyrique qui font la singularité d'une certaine humeur artistique italienne.

Après tant d'années de travail et tant d'expériences diverses, le Collectif de Parme paraît être aujourd'hui arrivé à maturité. C'est peut-être la raison pour laquelle il organise chaque année au printemps un festival international de théâtre qui rassemble durant une semaine de très nombreux professionnels européens, attirés d'abord par la qualité d'un programme mais aussi par un état d'esprit d'ouverture et le goût de la réflexion et de la confrontation. Cette année, du 23 au 30 avril, le Teatro Due accueillera huit spectacles venus de cinq pays : *la Mission*, de Heiner Müller, par le théâtre Varia, de Bruxelles, *l'Inspecteur*, de Gogol, et *les Trois Sœurs*, de Tchékhov par le Katona Jozsef de Budapest, *Ce qui reste d'un Rembrandt...*, de Jean Genet, par la compagnie de Jean-Michel Rabeux, un spectacle Beckett et *l'Hypothèse*, de Robert Pinget, avec David Warrilow, *la Dernière Bande*, de Beckett encore, avec Bernhard Minetti dirigé par Klaus Michaël Grüber, et *Einfach Kompliziert*, de Thomas Bernhardt, autour du même *Minetti*.

OLIVIER SCHMITT.

★ Compagnia del Collettivo. Teatro Due, Viale F. Basetti, 12/A. 43100 Parma. Tél : (0521) 20.80.88.

La Foire d'art contemporain de Stockholm

Peintures baltiques

Pour la huitième fois, du 18 au 22 mars, Stockholm a réuni peintres et sculpteurs. C'était pour une foire à l'originalité très marquée.

EN suédois, foire d'art se dit « konstmassan », et aucun adjectif ne précise que la « konstmassan » de Stockholm, qui se tient en fait dans une lointaine banlieue nommée Sollentuna, se veuille internationale et soit réservée à l'art contemporain. Or elle est l'une et l'autre, résolument, et mieux peut-être que d'autres qui affichent leurs ambitions moins discrètement. Mais internationale et contemporaine à sa manière.

C'est une foire, tout simplement, c'est-à-dire un lieu où sont rassemblés pour plus de commodité et de diversité de choix les marchands et les acheteurs d'un type particulier de produits, d'art en la circonstance. Cette simplicité assure à elle seule son originalité. Nulle tentation muséale ici, à l'inverse de ce qui se pratique au Grand Palais. Pas de Picasso ou de Léger, pas de pièces hors ligne et hors de prix. Elles ne trouveraient pas amateur dans un marché où prédominent prix « moyens » et amateurs « bourgeois » qui ne peuvent de toute évidence payer ces cotes « américaines ». Il n'y a donc pas de gloires new-yorkaises à Stockholm, ou tout juste des lithos de Johns et Rauschenberg, et encore moins de jeunes stars des années 80. Ni Basquiat, ni Schnabel, ni Kiefer, ni Garouste ne sont présents, et l'on cherche en vain quelques-uns de ces peintres – Brown ou Longo – accessibles aux seules fortunes de Wall Street et qui passent d'ordinaire pour les valeurs les plus sûres de la mode. Trois Barcelo, apportés des Etats-Unis, ont été accrochés dans un recoin, loin des allées les plus fréquentées.

Et cependant, on vend, et mieux qu'ailleurs semble-t-il, dans les cent vingt stands de Sollentuna. Les marchands nordiques ou « étrangers » consentent à avouer qu'ils font des affaires. Les visiteurs ne se laissent décourager ni par l'éloignement ni par le peu d'agrément du bâtiment, d'un modernisme trivial. Ils viennent en abondance, regardent méthodiquement et repartent assez souvent un tableau sous le bras. Il a même fallu cette année inventer une annexe, une foire *bis*, séparée de la première par quelques mètres d'air bien glacé, afin d'accueillir convenablement les nouveaux venus. L'huile sur toile, l'aquarelle, la gravure, le verre de couleur, la sculpture, le mobilier peint, les lithos : tout est admis, tout a sa place à la « konstmassan ». Leif Stahle, le directeur de la foire, peut se vanter à bon droit d'avoir suscité une institution florissante.

Ce succès, ce sont, pour l'essentiel, les galeries nordiques qui l'assurent : elles exposent des artistes nordiques à l'intention des amateurs nordiques. Il y a bien quelques stands allemands, un court bataillon de Français – provinciaux exclus de la FIAC pour certains, – des Italiens venus de Vérone, des Espagnols de Saragosse et jusqu'à des Coréens. Il n'empêche : les Suédois de Stockholm, Malmö ou Göteborg règnent en maîtres, accompagnés de quelques Danois, Finlandais et Norvégiens. La « konstmassan » tire sa cohérence et sa force de cette « nordicité ». Marché, géographie et sentiment d'un fonds commun font en la circonstance excellent ménage. La Foire de Madrid est moins méridionale, la FIAC bien peu française. A Stockholm, on est résolument et fièrement scandinave.

Que la visite s'ouvre sur des bronzes de l'inévitable Arman ne fait pas illusion longtemps : les vrais gloires ont des noms moins familiers, Roman Scheidl, Lars Erik Falk ou Karin Olsson. Le premier allie Chagall, le surréalisme, et un rien de transavantgardisme à une inspiration très contes d'Andersen. Le second construit des pièces métalliques d'une absolue rectitude, comme au plus beau temps du minimalisme. La troisième peint des paysages rougeoyants au naturalisme passablement déconcertant. Chacun dans son genre témoigne d'une des tendances de l'art nordique actuel. Et chacun concilie esthétiques « modernes » et traditions autochtones.

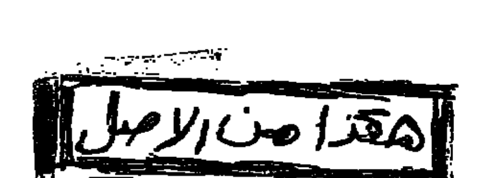
Tolérance et éclectisme

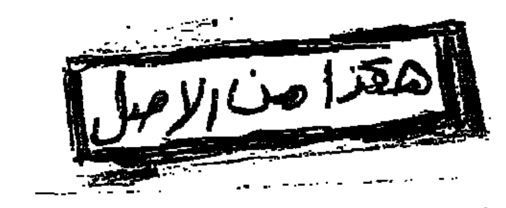
On n'en veut pour exemples que ceux de fidélités qui se vérifient aux yeux de qui compare les œuvres de la Foire à celles que renferment le Musée national et le Moderna Museet. L'amour de la nature suédoise a inspiré les paysagistes de la fin du dix-neuvième siècle : ceux-ci ont des successeurs aussi amoureux qu'eux du bois et du granit, qu'ils sculptent et polissent tendrement. Ces mêmes paysagistes préféraient d'ordinaire les harmonies pâles, les tons coupés de blanc, les couleurs tendres : leurs lointains héritiers, fussent-ils abstraits et gestuels, les trahissent si peu qu'ils se laissent tenter par le monochrome blanc plus souvent qu'à leur tour. L'inspiration des mythes et légendes scandinaves n'est pas moins présente.

Tout ceci n'a que peu à voir avec l'art contemporain tel qu'on le conçoit à Soho ou à Paris. Que tel peintre confesse son admiration pour Newman, tel autre pour Bram van Velde, que l'abstraction lyrique des années 50 ait conservé à Stockholm tous ses défenseurs, et que d'autres, exposés tout à côté, excellent dans le bouquet à l'aquarelle ne gêne personne. La tolérance est de règle, et l'éclectisme de goût aussi, à en juger par les petits cercles rouges qui désignent les pièces vendues. Nulle exclusion, nulle polémique, du genre de celles qui agitent la FIAC. L'intérêt du marché impose la courtoisie comme il commande que soient tenues pour négligeables les questions d'anachronisme.

Il se peut qu'à cet égard la « konstmassan » réalise une sorte de perfection : celle de l'économie dans l'art. Offres et demandes étant merveilleusement adaptées les unes aux autres et toutes querelles esthétiques bannies, le système fonctionne avec une admirable efficacité. Sans doute faut-il se rendre jusqu'à Stockholm pour observer dans sa forme la plus simple et la plus accomplie ce phénomène moderne : une vraie foire d'art.

PHILIPPE DAGEN.





EXPOSITIONS

Centre Pompidou

LA BIBLIOTHÈQUE IDÉALE. Galerie de la B.P.I. plateau Beaubourg, rue Saint-Martin (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 2 mai.

LE DERNIER PICASSO. Grande galerie. Jusqu'au 16 mai.

L'ECOLE D'ULM. Galerie du CCI. *Jusqu'au 23 mai.*

IMAGES D'UTILITÉ PUBLIQUE. Galerie d'exposition du centre d'information. Jusqu'au 28 mars.

IMAGES ET PAROLES. Petit foyer. Jusqu'au 11 avril.

JACQUES COUËLLE. Grand foyer. Jusqu'au 30 mai.

PAYSAGE : PARCS URBAINS ET SUBURBAINS. Cci. Jusqu'au 28 mars.

LE POINT DE MIRE. Mezzanine nord Cci. Jusqu'au 4 avril.

SUR LA ROUTE DE MYLAR DE MILLER LEVY. Atelier des enfants. *Jusqu'au 4 juin.*

CY TWOMBLY. Galeries contemporaines rez-de-chaussée. Jusqu'au 17 avril.

Musée d'Orsay

ERNST BARLACH. 1, rue de Bellechasse (45-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45. Entrée : 23 F. Jusqu'au 5 juin.

CAMERA WORK (1903-1917). Entrée : 23 F. Jusqu'au 30 avril.

MARY CASSATT. Entrée : 23 F. Jusqu'au 5 juin.

DEGAS ET LE ARTISTES FRANÇAIS EN ITALIE (1856-1860). Entrée : 23 F. Jusqu'au 5 juin.

FOYER DE LA DANSE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 13 juin.

MAURICE BOILLE : DESSINS D'ÉLÈVES. Entrée : 23 F. Jusqu'au 2 mai.

LE SERVICE ROUSSEAU : ART, INDUSTRIE ET JAPONISME. Entrée : 23 F. Jusqu'au 26 juin.

VAN GOGH A PARIS. Entrée : 30 F. Jusqu'au 15 mai.

Musée du Louvre

LA COLLECTION D'ALBERT P. DE MIRIMONDE. Pavillon de Flore, entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (prix d'accès au musée), gratuit le dim. Jusqu'au 25 avril.

LE DESSIN A ROME AU XVII[e] SIÈCLE. *Pavillon de Flore. Entrée : 20 F. Du 25 mars au 6 juin.*

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES PEINTURES 1983-1986. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F *(prix d'accès au musée)*, gratuit le dim. Jusqu'au 25 avril 1988.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES 1984-1987. Pavillon de Flore (salle basse). Entrée : 20 F. Du 25 mars au 6 juin.

Musée d'Art moderne

CONSTRUCTION - IMAGE. 11, av. *du Président-Wilson* (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h, mer. jusqu'à 20 h 30. *Entrée : 15 F (comprenant l'exposition B. Frize).* Jusqu'au 10 avril.

BERNARD FRIZE. Entrée : 15 F (comprenant l'exposition Construction-Image). Jusqu'au 10 avril.

KAREN HANSEN. Entrée : 15 F. Du 24 mars au 22 mai.

REGARDS SUR MINOTAURE. Entrée : 22 F. Jusqu'au 29 mai.

SINGULIERS, BRUTS OU NAIF ? Musée des Enfants. Entrée : 15 F. Jusqu'au 29 mai.

Grand Palais

DEGAS. Galeries nationales, av. Winston-Churchill (42-56-09-24). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F. Jusqu'au 15 mai.

MOI ET LES AUTRES. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

ZURBARAN. Galeries nationales. Entrée : 28 F. Jusqu'au 11 avril.

Musées

A LA RENCONTRE DE JACQUES PRÉVERT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h, nocturne jeu. jusqu'à 21 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 16 juin.

ANCIEN PÉROU, VIE, POUVOIR ET MORT. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F. Jusqu'au 18 avril.

L'ART NAIF BRÉSILIEN. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-72-89). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 mai.

ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES, NOUVELLES ACQUISITIONS. Musée national des arts et traditions populaire, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 28 mars 1988.

AUJAME. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 mai.

BATEAUX D'AILLEURS. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 15 avril.

BUFFON, 1788-1988. Muséum national d'histoire naturelle, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (43-36-54-26). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 juillet.

LE CHANT DU MONDE DE JEAN LURÇAT. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de *11 h à 18 h*, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 24 avril.

CINQUANTE LIVRES ILLUSTRÉS DEPUIS 1947. Bibliothèque Nationale, salle Mortreuil, 5, rue de Richelieu (47-03-81-26). *T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h.* Jusqu'au 20 avril.

COUVENT LE CORBUSIER SAINTE-MARIE DE LA TOURETTE. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson *(47-23-36-53). T.l.j.* sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 16 mai.

LES DEMOISELLES D'AVIGNON. *Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny* (42-71-25-21). Lun., jeu., ven. de 9 h 15 à 19 h 45, mer. de 9 h 15 à 22 h, sam., dim. de 9 h 15 à 17 h 15. Fermé mar. Entrée : 31 F, 18 F (dim.). Jusqu'au 18 avril.

ELÉPHANTILLAGES. Jardin d'acclimatation, musée en Herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (47-47-47-66). T.l.j. de 10 h à 18 h. Fermé le samedi matin à partir du 16 avril. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 octobre 1988.

ALAIN FLEISCHER. Cité des sciences *et de l'industrie*, galerie expérimentale, 30, av. Corentin-Cariou (40-05-72-72). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 3 avril.

ALFRED KUBIN (1877-1959). Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 juin.

PIERRE MINOT, *GILBERT GORMEZANO.* Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 4, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30, fermé le week-end de Pâques. Jusqu'au 16 avril.

ANDRÉ NAGGAR. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres *(45-01-20-10).* T.l.j. *de 11 h à 17 h 30.* Entrée : 4,80 F. Du 25 mars au 17 avril.

NATURE-COUTURE. Musée de la *Mode et du Costume, 10, av. Pierre-Ier-de-Serbie* (47-20-85-46). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 22 F. Jusqu'au 29 mai.

PIERRE PAGÈS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné *(42-72-21-13).* T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h. Entrée : 13,50 F. Jusqu'au 15 mai.

PARIS - PRAGUE. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril.

PAROLES DE DEVINS... Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à *17 h 15. Entrée : 21 F, 11 F (dim.).* Jusqu'au 9 mai.

LE PEINTRE ET L'AFFICHE. Musée *de la publicité, 18, rue de Paradis* (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 11 mai.

PORTRAIT D'UNE FORÊT. *Halle* Saint-Pierre, musée en Herbe 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 23 mai.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h *et de 14 h à 17 h.* Jusqu'au 31 décembre 1988.

ANDRÉ RAFFAY. Musée des Arts *décoratifs, 107, rue de Rivoli* (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 3 avril.

TRÉSORS DE LA BIBLIOTECA **NACIONAL DE ESPANA.** Bibliothèque Nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Fermé dim. 3 avril. Entrée : 20 F. Du 26 mars au 30 avril.

FRANZ XAVIER WINTERHALTER. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. *Jusqu'au 7 mai.*

KRISTINA HEDENSTROM. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). *T.l.j. sf sam., dim.* de 12 h à 18 h, sam., dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 7 avril.

HOMMAGE A COPI. *Maison de* l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain *(42-22-97-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h* à 22 h. Jusqu'au 31 mars.

ILLUSTRATEURS AVEC ET SANS ÉDITEURS. Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de *11 h à 18 h.* Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril.

PRÉSENCE PANCHOUNETTE. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-25). T.l.j. sf mar. de *11 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.*

TRÉSORS DU MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 3 avril.

ZUKA. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New York (47-23-38-88). Thj sf dim. de 11 h à 19 h. Du 25 mars au 11 mai.

Centres culturels

GIANFREDO CAMESI. Centre culturel suisse, salle des Arbalétriers, foyer, *38*, rue des *Francs-Bourgeois* (48-87-47-33). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 avril.

CHEFS-D'ŒUVRE INÉDITS DE **L'AFRIQUE NOIRE.** Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 23 avril 1988.

CINQ CÉRAMISTES SUÉDOIS. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 18 h, sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 7 avril.

LE CINÉMA SUISSE MIS EN AFFICHES PAR PAUL BRUHWILER. Centre culturel suisse, galerie information, 32, *rue* des Francs-Bourgeois (48-87-47-33). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. *Jusqu'au 23 avril.*

DALBIS, FAVIER, LAGET. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 15 mai.

LES DUBUFE (1790-1909). Mairie du XVIe, 71, av. Henri-Martin. T.l.j. de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 5 avril.

Galeries

BERNARD AUBERTIN. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 14 avril.

CECILE BART. *Galerie Claire Burrus*, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 30 avril.

GEORG BASELITZ. *Galerie Beaubourg*, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 22 avril.

BEN. *Galerie Daniel Templon, 30, rue* Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 20 avril.

BLANCS SUR BLANCS. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). *Jusqu'au 16 avril.*

MICHÈLE BLONDEL. Galerie Guthare Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 24 avril.

CÉZANNE, DEGAS, ROUAULT. Galerie Yoshii, 8, av. Matignon (43-59-73-46). Jusqu'au 15 avril.

NICOLE D'AGAGGIO. Galerie d'art internationale, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 23 avril.

Z.L. DA ROCHA. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 19 avril. / Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 12 avril.

SONIA DELAUNAY. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 15 avril.

ALEXANDRE DELAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 9 avril.

PAUL DELVAUX. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 19 mai.

MARINO DI TEANA. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 30 avril.

DOURNON. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol *(42-78-01-91). Jusqu'au 1er* avril.

CARLO EGGERMONT. Galerie Jean Briance, 23-25, rue *Guénégaud* (43-26-85-51). Jusqu'au 1er avril.

BRACHA ETTINGER. Galerie Claude Samuel, *18, pl. des Vosges (42-77-16-77).* Jusqu'au 9 avril.

BERNARD FAUCON. Espace photographique de *Paris*, nouveau *Forum* des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). Jusqu'au 8 mai.

PHILIPPE FAVIER. *Galerie La Hune*, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 15 avril.

GEORGES FOLMER. *Galerie* Nickel-Odéon, 5, rue Casimir-Delavigne (46-34-*79-92). Jusqu'au 11 avril.*

FRASER, KACERE, MESSENSEE, **MERZ.** Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne *(47-00-88-18). Jusqu'au* 31 mars.

JEAN LE GAC. Galerie Daniel Templon, *30, rue Beaubourg (42-72-14-10).* Jusqu'au 20 avril.

GÉRARD GAROUSTE. Galerie Beaubourg, 23, *rue du Renard (42-71-20-50).* Jusqu'au 22 avril.

JOCHEN GERZ. Galerie Crousset-Robelin Bama, 40 ,rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 19 avril.

MORIS GONTARD. Galerie Erval, 16, *rue* de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 2 avril.

GROSAJT, GUIOT, PÉRON. Galerie Nane Stern, 25, av. de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 9 avril.

LIONEL *GUIBOUT.* Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-*78-41). Jusqu'au 16 avril.*

GAFGEN. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). *Jusqu'au 2 avril.*

MAX JACOB. Galerie de la Poste, 21, passage Véro-Dodat (43-36-88-60). *Jusqu'au 30 avril.*

LOUIS JAMMES. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 19 avril.

JENKINS. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 14 mai.

PAUL KALLOS. Galerie G. Bernard et Gwénolée Zurcher, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 30 avril.

CLAUDE LAGOUTTE, ILAN WOLFF. Galerie *Charles Sablon, 21, av.* du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 15 avril.

JEAN LEPPIEN. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue *Saint-Sabin* (43-55-34-07). Du 29 mars au 21 mai.

LE LIVRE DANS TOUS SES ÉTATS. *Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud* (43-54-57-67). Jusqu'au 23 avril.

PETER MANDRUP. Galerie Keller, 15, *rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au* 2 avril.

ROBERT MANGOLD. Galerie Yvon Lambert, 5, *rue du Grenier-Saint-Lazare* (42-71-04-25). Jusqu'au 21 avril.

JAKOB MATTNER. Galerie Farideh *Cadot, 77, rue des Archives* (42-78-08-36). Jusqu'au 20 avril.

ANNETTE MESSAGER. Galerie *Lange-Salomon, 57, rue du Temple* (42-78-11-71). Jusqu'au 16 avril.

ANDRÉ QUEFFURUS. Galerie Diane *Manière, 11, rue* Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 2 avril.

JEAN-PIERRE RAYNAUD. Galerie de France, 50-52, *rue de la Verrerie* (42-74-38-00). Jusqu'au 15 avril.

GERHARD RICHTER. Galerie Durand-Dessert, 3, *rue* des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 23 avril.

CLÉMENT ROSENTHAL. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 9 avril.

TONY ROSENTHAL. Galerie Denise *René, 196*, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 16 avril.

ROLAND ROURE. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, *rue* Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 2 avril.

OLIVIER THOMÉ. Galerie Antoine Candau, *15 et 17, rue* Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 23 avril.

GUILLAUME TREPPOZ, GÉRARD FABRE. *Galerie l'Aire du verseau*, 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-86-40). Jusqu'au 20 avril.

ANTONI TAPIES. *Galerie Lelong*, 13 et 14, rue de Téhéran (45-63-13-19). *Jusqu'au 10 avril.*

Périphérie

BIÈVRES. Le Studio Vallois dans les années cinquante. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-03-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à *18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au* 30 avril.

CHOISY-LE-ROI. Degottex. Bibliothèque Louis Aragon, 14, rue W.-Rousseau (48-53-11-77). *Mer. de 9 h 30 à 18 h 30*, sam. de 10 h à 17 h, mar. et ven. de 13 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 30 mars.

ECOUEN. *Château d'Ecouen. Musée* national de la Renaissance, château d'Ecouen (39-90-04-04). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 21 F. Jusqu'au 11 avril.

IVRY-SUR-SEINE. Carte blanche à Olivier Kaeppelin, Bernard Boyer, Jean-Louis Delbès. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 mars.

NEUILLY-SUR-MARNE. Georgine Hu et Jaber. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du *Général-de-Gaulle* (43-09-62-73). Mardi et jeudi de 14 h à 18 h, dim. *et jours fériés de 11 h à 18 h. Du 26 mars* au 25 septembre.

PONTOISE. Jean Leppien. Musée de *Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier* (30-38-02-40). T.l.j. sf mar et jours fériés *de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.* Jusqu'au 17 avril. Georges Folmer (1899-1977). Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 17 avril. Œuvres du XIX[e] siècle. Musée de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 17 avril.

En province

ARRAS. Jean Messagier. *Centre culturel* Noroit, 6/9, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 26 juin.

AVIGNON. La peinture en Provence au XVI[e] siècle. Musée du Petit Palais, Place du Palais-des-Papes (90-86-44-58). *Du* 24 mars au 17 mai.

BEAUVAIS. Les Carrache au palais Farnèse. Exposition photographique *et* documentaire, organisée par le Centre culturel français de Rome. Musée départemental. Ancien Palais épiscopal (44-84-37-37). Jusqu'au 5 mai.

BORDEAUX. Robert Mapplethorpe, Pierre Mercier, Helmut Newton. FRAC-Aquitaine, 81, cours Anatole-France (56-24-71-36). Jusqu'au 4 mai.

Le peintre. Jacques Monory. Centre de développement culturel, 1, rue Gaillard (21-36-67-14). Du 26 mars au 22 mai.

CARCASSONNE. Louis Jammes. Tours Narbonnaises. Cité de Carcassonne (68-47-80-90) ; Luis Lemos. Musée des Beaux-Arts, 1, rue de Verdun (68-77-71-27). Jusqu'au 31 mai.

LE CREUSOT. Antoine de Bary. Centre d'action culturelle. Place de la Poste *(85-55-13-11). Jusqu'au 17 avril.*

DOLE. Henri Cueco. Le chemin de l'atelier. Musée municipal, 85, rue des Arènes (84-72-27-72). Du 27 mars au 31 mai.

Ian Hamilton Finlay. Musée d'art *contemporain.* Avenue des Bains (28-59-21-65). Du 25 mars au 25 avril.

FONTEVRAUD. Présentation des nouvelles acquisitions. Collection du FRAC des Pays de Loire. Abbaye royale de Fontevraud *(41-51-79-30). Jusqu'au 31 août.*

GRENOBLE. Tableaux italiens. *Musée* de peinture et de sculpture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 11 avril, Max Neuhaus ; 1988. Centre national d'art contemporain. Magasin, site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 10 avril.

LE HAVRE. Le mouvement Phases 1952/1988. Musée des Beaux-Arts André Malraux. Boulevard J.-F. Kennedy. Jusqu'au 18 avril.

LES SABLES-D'OLONNE. *Victor* Brauner ; Dépôts du Fonds régional d'art contemporain des Pays de *Loire*. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (51-32-01-16).

LYON. Manessier. Elac. Centre d'échanges de Perrache (75-42-27-39). Jusqu'au 4 avril ; Paris-Hollywood. Institut Lumière. Rue du Premier-Film (78-00-86-68). Jusqu'au 30 avril ; Erik Dietman. Rétrospective. Musée Saint-Pierre, 16, rue du *président* Edouard-Herriot. Jusqu'au 1er mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. Trésors des Andes. *Fondation Septentrion* (20-46-26-37). Jusqu'au 12 juin.

MARSEILLE. Eduardo Arroyo. Berlin-Tanger-Marseille. *Jusqu'au* 18 avril. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). Algérie, expressions multiples. Centre de la Vieille-Charité (91-90-81-92). Jusqu'au 10 avril.

MONTBÉLIARD. Patrick Raynaud. Hôtel Rossel, 54, rue Clemenceau ; Atelier des Halles, place Dorian (81-91-37-11). Jusqu'au 30 avril.

NICE. Jean Villeri. Décennie 60. Musée des Beaux-Arts, 33, avenue des Baumettes *(93-44-50-72). Jusqu'au 24 avril.* Serge III. Ecole de Nice. Galerie d'Art contemporain, 59, quai des Etats-Unis *(93-62-37-11).* Jusqu'au 24 avril ; Louis Cane. Sculptures. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24). Jusqu'au 24 avril.

NIMES. Arman : « Placeaux pièges ». Jean-Charles Blais. Jusqu'au 10 avril. Musée des Beaux-Arts, rue Cité-Foule (66-67-38-21).

NIORT. Les Compagnons (soixante « chefs-d'œuvre », de charpentiers, menuisiers, couvreurs, etc.). Le Moulin du Roc. 9, *boulevard Main (49-79-29-27). Jusqu'au* 24 avril.

ORLÉANS. Rétrospective Léon Zack. Musée des Beaux-Arts. Place Sainte-Croix (38-53-39-22). Jusqu'au 2 mai.

POITIERS. Peter Briggs. Dix ans de sculpture. Musée Sainte-Croix, 61, rue Saint-Simplicien (49-41-07-53). Jusqu'au 18 mai.

RENNES. Les mines pharaoniques du Gebel Zeit. Jusqu'au 30 avril ; Du nouveau dans le rétro : les faïences bretonnes du dix-neuvième siècle. Jusqu'au 30 mai ; De Poussin à Picasso. Dessins français du *Musée des Beaux-Arts de Dijon. Jusqu'au* 5 juin. Musée des Beaux-Arts, 20, quai *Emile-Zola (99-30-83-87).*

ROCHECHOUART. Patrick Tosani. Musée départemental d'art contemporain. Château (55-77-42-81). Du 24 mars au 30 mai.

LA ROCHELLE. Joao Moniz. Maison *de la Culture*, 4, rue Saint-Jean-du-Pérôt (46-41-37-79). Jusqu'au 30 avril.

STRASBOURG. — 12 : aux Origines de Strasbourg. Ancienne boucherie. Salle d'exposition. Du 24 mars au 31 mai.

SAINT-PRIEST. Jean Raine. Rétrospective 1944-1986. Centre culturel Théo-Argence. Place Ferdinand-Buisson (78-20-02-50). Jusqu'au 1er avril.

TOULON. Création photographique en France. Le corps, la galère : *noir et blanc.* Musée municipal, 20, bd du Maréchal-Leclerc (94-93-15-54). *Jusqu'au 30 avril.*

TOURCOING. Josef Albers. *Musée des* beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer (20-25-38-92). Jusqu'au 3 avril.

TROYES. Inventaire 1 *(Bribes de la réalité perçue).* Passages. Centre d'art. Jusqu'au 28 avril.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Collection Agnès et Frits Becht. Musée d'art moderne. Allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 11 avril.

VILLEURBANNE. Jeff Wall. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 15 mai.

THEATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de relâche et de première sont indiqués entre parenthèses)

ENFIN BENUREAU. Théâtre de Dix-Heures (42-64-35-90) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. à 16 h (23).

L'UN DANS L'AUTRE. Café de la Gare (42-78-52-51) (dim., lun.), 19 h 30 (23).

LA PETITE CHATTE EST MORTE. Théâtre des Bouffes-Parisiens (42-96-60-24), 18 h (29).

22, V'LA DU FRIC. Théâtre de Dix-Heures (42-64-35-90), 22 h (29).

DIORAMA. Roseau Théâtre (42-71-30-20), 20 h 30 (29).

LA DEMANDE EN MARIAGE, LE MARIAGE FORCÉ, LE PLAISIR DE ROMPRE. Théâtre des Déchargeurs (42-36-00-02) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 17 h (23).

HORS PARIS

MONT-SAINT-AIGNAN. Centre Marc-Sangnier. Après Magritte, de Tom Stoppard, le 25 à 21 h ; le 29 à 20 h, au Théâtre de l'Hôtel-de-Ville du Havre.

LILLE. Téléscopes. Création de W. Znorko. au Prato, Théâtre international de quartier, 62, rue Buffon (20-52-71-24), à 20 h 30, du 23 au 26 mars.

LYON. Bella Lewitzky et sa compagnie. Maison de la danse. Place Joannès-Ambre (78-29-43-44), à 20 h 30, les 25, 26, 29, 30 mars ; à 17 h le 27 mars.

▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.
◇ : Horaires irréguliers.

Les salles à Paris

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Invité : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Mille et un soirs de don Quichotte : 20 h 30 (Ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ Just a Joke : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATALANTE (46-06-11-90). Le Hibou : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, jeu.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h, sam. 15 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Callas : 20 h 30, mar. 18 h 30. Rel. dim., lun. Salle Louis Jouvet. ◇ Gertrud : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

BATACLAN (47-00-30-12). ▷ Match d'improvisation : lun. (dernière) 21 h.

BERRY (EX-ZÈBRE) (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Rel. dim., lun. L'Indien cherche le Bronx : 20 h 30. Rel. dim., lun.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Bacchus : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ La petite chatte est morte : mar. 18 h.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). ▷ Les samedis qui chantent : sam. 16 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ▷ La Grande Lagune, Gloria Alcorta : dim. 17 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ▷ Iphigénie : ven., sam., mar. 20 h 30, lun. (suivi du dîner) 19 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, mer., jeu.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). ▷ Volpone ou le renard : jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. ◇ Orgie : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). ▷ Docteur Je sais tout : mar. 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). ◇ Les deux Sophies : 20 h 45.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. ◇ Le Candidat : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). La Galerie. ◇ L'Autre : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La guerre de Troie n'aura pas lieu : 14 h, jeu., sam. 20 h 30. ◇ Le Véritable saint Genest, comédien et martyr : 20 h 30, dim. 14 h. ▷ Esther : lun. 20 h 30. Le Songe d'une nuit d'été : ven., dim., mar. 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-96-88-32). ◇ Stèles pour l'empereur de Chine : 20 h 30 (Jeu.). ▷ Liszt-Baudelaire : ven., sam. 20 h 30, dim. 17 h.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ Aventure à Tahiti : 15 h, sam. 15 h, dim. 14 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Sonate à Johannesburg : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). ▷ Alain Cuny : mar. 20 h 30.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). ◇ Le Transsexuel : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 18 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. ◇ La Nuit du vérificateur : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h. Salle II. L'empereur panique : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

FONTAINE (48-74-74-40). Hors limite : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ Fando et Lis : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. Rel. dim., lun. ◇ Ne pas dépasser la dose prescrite : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). Double je : 22 h 15. Rel. dim., lun.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 45. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30. Rel. dim.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Palais mascotte : 21 h, dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE BOURVIL (43-73-47-84). ◇ A la rencontre de Marcel Proust : 20 h (Jeu., ven., sam. dernière).

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Pierre Péchin : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). La Demande en mariage, le mariage forcé, le plaisir de rompre : 21 h. Rel. lun.

LIEU DE RENDEZ-VOUS POUR SE RENDRE A LA CACHE (43-46-66-33). ◇ Drapeau noir : 20 h (Jeu., ven., sam. dernière).

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Rel. dim. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. Rel. dim. La Ronde : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). Au bord du lit : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MAISON HEINRICH HEINE-FONDATION DE L'ALLEMAGNE (45-89-53-93). ◇ Historikerstreit : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Zoo Story : 19 h. Rel. dim., lun. ◇ L'Ile des chèvres : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). ▷ Pinpin peint Monroe : mar. 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

MATHURINS (42-65-90-00). Rosel, suivi de Douce Nuit : 20 h 30. Rel. dim.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (42-85-28-80). George Dandin : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 02 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Salomé : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 18 h, 16 h, jeu. (scol.) 14 h et 15 h. Rel. mar.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h, ven. 18 h. Une soirée pas comme les autres : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Daisy, un film pour Fernando Pessoa : 18 h 30. Rel. lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas rappaport : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ▷ Boris Godounov : dim., mar. 19 h 30.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). ◇ De la maison des morts : 19 h 30 (Sam., lun.).

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). ◇ Le Réveil : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Tchekhov docteur Raguine : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Coup de crayon : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Agatha : 19 h, dim. 17 h 30. Rel. dim. soir, lun. Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RANELAGH (42-88-64-44). Pendant ce temps nos deux héros... : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Good le Choc : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ La valse a mille ans : 18 h 30 (Jeu., ven., sam., dim. dernière). ◇ Mistero Boufo : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h 30. ▷ Diorama : mar. 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Dives sur canapé : 20 h 30. Rel. dim., lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). ◇ Nuit d'amour : 20 h 45 (Jeu., ven. dernière).

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ 22, v'la du fric : mar. 22 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). ◇ Spectacle obligatoire : 20 h 30 (Ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◇ Le Scorpion : 20 h 30 (Jeu.).

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30 (Sam., mar.), dim. 15 h. ▷ L'Ecume des jours : jeu., ven. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h. Les Bonnes : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h. Salomé : dim. 20 h 30, sam. 18 h.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). Le Festin de Pierre ou Dom Juan : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

THÉATRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (46-64-89-09). ▷ Le Crocodile : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Slastic : 18 h 30. Rel. lun. Il faut passer par les nuages : 20 h 45, dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). ▷ La Passion : ven. 20 h 30, sam. 17 h, dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). Comment est le printemps là-bas ? : 21 h. Rel. dim.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Rel. dim., lun. Chabrol joue intensément : 21 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). ◇ Der Freischutz : 20 h (Ven.), dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. ◇ Le Tragique Destin d'un héros de verre : 14 h 30, jeu., ven. (dernière) 14 h 30, jeu., ven. 10 h. Grand Théâtre. ◇ Le Misanthrope : 20 h 30 (Ven., mar.), dim. 15 h. Théâtre Gémier. ◇ Cannibales : 20 h 30 (Jeu., ven. dernière). ▷ Anacaona : jeu., sam. 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. La Traversée de l'empire : 20 h 30, sam. 15 h. Rel. dim.

THÉATRE OUVERT- JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). ◇ L'Etalon or : 18 h 30, jeu., ven., sam. (dernière) 21 h. ◇ Paris-Nord : 21 h, sam. (dernière) 18 h 30. Rel. jeu.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Fièvre romaine : 21 h, dim. 15 h et 18 h. Rel. lun.

TINTAMARRE (48-87-33-82). ◇ Martiny : 18 h 30 (Jeu., ven. dernière). Il était temps que j'arrive : 20 h 15. Rel. dim., lun. ▷ La Timbale : sam. 15 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). En attendant : 19 h. Rel. dim., lun. Le Dieu des mouches : 20 h 30. Rel. dim., lun. ▷ Le Chant profond du Yiddishland : mar. 22 h 30. Rel. dim., lun. Le Détour : ven., sam., dim., lun. 21 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). ▷ Zingaro : ven., sam., lun., mar. 20 h 15.

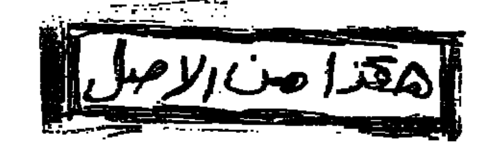
Région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES PRÉVERT) (48-68-00-22). ▷ Rodogune : jeu., ven. 21 h et 14 h 30.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). ◇ La Route des chars : 21 h (Jeu., ven. dernière).

BRÉTIGNY (CENTRE CULTUREL GÉRARD PHILIPE) (60-84-38-68). ◇ Gustave Parking (clown moderne) : 15 h 30.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE (THÉATRE DES BOUCLES DE MARNE) (48-80-90-90). ▷ Andromaque : jeu., ven. (dernière) 14 h 30.



THÉATRE

CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DU CAMPAGNOL) (46-61-33-33). ◇ Le Chat botté : 20 h 30 (Ven., sam. reprise le 12 avril).

CHATILLON (THÉATRE DE CHATILLON, PETITE SALLE) (46-57-22-11). ▷ La Dernière Bande : mar. 21 h.

COMBS-LA-VILLE (LA COUPOLE) (64-88-69-11). ▷ Offenbach : ven. 20 h 45.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-90-00). ▷ La Comedie des erreurs : jeu., ven., sam. 20 h 45.

ERMONT (THÉATRE PIERRE FRESNAY) (34-15-09-48). ▷ Comme on regarde tomber les feuilles : dim. 16 h.

GENNEVILLIERS (THÉATRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30). ◇ Hécube : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h.

LA COURNEUVE (CENTRE JEAN HOUDREMONT) (48-38-92-60). ▷ Le Bouc : jeu., ven., sam. 20 h 45, dim. (dernière) 16 h 30. Rel. mer.

LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS) (39-76-32-75). ◇ La Femme sauvage : 21 h.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). ◇ L'Essuie-Mains des pieds : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 18 h.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (47-21-18-81). Grande salle. le Conte d'hiver : 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Le Cabaret de l'œuf brisé : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

NOISY-LE-GRAND (SALLE GÉRARD PHILIPE) (43-04-15-07). ▷ Vive l'opérette : dim. 15 h.

ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-33-66). ▷ Le Fils des nuages : ven. 20 h 30.

ROSNY-SOUS-BOIS (THÉATRE DU PLATEAU) (48-94-86-02). ▷ La Fissure : jeu., ven., sam. 21 h, dim. (dernière) 17 h.

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ◇ Les Femmes savantes : 15 h.

VITRY SUR SEINE (THÉATRE JEAN VILAR) (46-82-84-90). ▷ Asthemnes ou la révolte des femmes : jeu. 21 h.

YERRES (GYMNASE DU C.E.C.) (69-48-38-06). ▷ Buffo : ven. 21 h.



Cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30, sam. 19 h. Rel. lun. Fou comme Fourcade : 22 h 15. Rel. dim. Halte au cul ! : 23 h 30. Rel. mar. ▷ Banc d'essai des jeunes : dim. 23 h 30.

AU TRIBULUM (42-36-01-01). Les Nouveaux Burlesques : 20 h 30.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Rel. dim. Guitry, quatre pièces en un acte : 21 h 30. Rel. dim. Crise de foi : 22 h 30. Rel. dim. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Rel. dim. Bernadette calme-toi : 21 h 30. Rel. dim. Un ouvrage de dames : 22 h 30. Rel. dim.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens voilà deux boudins : 20 h 15. Rel. dim. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. C'est plus show à deux : 22 h 30. Rel. dim.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). L'un dans l'autre : 19 h 30. Rel. dim., lun. Les Filles du sale Grec : 21 h 15. Rel. dim., lun.

CAVE DU CLOITRE (42-39-42-42). ▷ Nag'airs : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30.

EDGAR III (43-20-85-11). Le Cabaret des chasseurs en exil : 20 h 15. Rel. dim. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30. Rel. dim.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30. Rel. dim., lun.

LE GRENIER (43-80-68-01). ◇ En cas de bonheur : 22 h (Jeu., ven., sam.).

MON PETIT CAFÉ-THÉATRE (45-22-78-70). A fond la caisse :l'Impossible Mission, folie douce : 20 h 15. ▷ Ding Dong : sam. 16 h 30.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). La Genèse de Putinkon : 20 h. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Accusé de déception : 22 h 45.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Mes Histoires de cœur sont plus belles que vos histoires de cul : 21 h.

Région parisienne

CONFLANS SAINTE-HONORINE (SALLE DES FÊTES) (39-72-57-19). ◇ Buffo IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine : 20 h 30. ▷ Nouveau Spectacle de Marc Jolivet IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine : jeu. 20 h 30. Odes à ma douche IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine : ven. 20 h 30. Dix leçons pour mourir de rire IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine : sam. 20 h 30.

CONFLANS SAINTE-HONORINE (PÉNICHE DE CONFLANS) (39-72-57-19). ▷ Chansons coquines IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine : ven. 24 h. Charmant, mais fou IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine : sam. 15 h.

CONFLANS SAINTE-HONORINE (CHAPITEAU) (39-72-57-19). ◇ Le Cirque du docteur Paradi IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine : 14 h 30, ven. 14 h 30, jeu. 10 h. ◇ Les Péripatéticiens IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine : 22 h 30. ▷ Crise de foi IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine : jeu. 23 h. l'assassin est dans la salle IXe Festival de Conflans Sainte-Honrine : ven. 22 h 30.

CONFLANS SAINTE-HONORINE (ECOLE GASTON-ROUSSET) (39-72-57-19). ▷ Paroles et Jouets IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine : jeu. 14 h 30, ven. 10 h et 14 h 30.

Chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). ▷ Elysée...moi : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. mer.

Music Hall

BATACLAN (47-00-55-22). Jean Guidoni. Jusqu'au 2 avril. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Brigitte Fontaine et Areski, 20 h, ven., sam., dim., lun. Chanson française.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française, 21 h. mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50). La Lupa.

CITHEA (43-57-35-13). Franklin Attali, 20 h 30, sam. Chansons.

DEJAZET-TLP (42-74-20-50). Les Octaves.

ESPACE CHANSON (43-57-82-82). Catherine Mangano, 20 h 30, jeu. Chansons françaises.

LUCERNAIRE (45-44-57-34). Philippe Revel.

OLYMPIA (42-61-82-25). Catherine Lara, jusqu'au 27 mars, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam : 17 h, dim.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), Holiday on Ice (matinée), jusqu'au 1er mai. 15 h, mer. ; 14 h 15, sam., dim. ; 17 h 30, sam., dim. Avec N. Schramm (vice-champion du monde), A. Bruck (RFA), R. Furrer et K. Barber (couple de danse sur glace), S. Jackson (GB), S. Pickavance (GB), S. Nelson (USA), Brackney et A. Legal (comédiens), les chiens fous de Brackney et l'invité-vedette Snoopy ; Holiday on ice (soirée), 20 h 30, ven., mar. ; 21 h, sam.

PRIVILEGE (42-46-10-87). Clémentine Célarié.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Sarah Eden. Jusqu'au 31 mars. 22 h, mer.,lun., mar.

TOURTOUR (48-87-82-48) De chics types, jusqu'au 28 mars. 18 h, dim. ; 20 h 30, lun. (dernière). Cinq garçons : un saxophoniste, un ingénieur du son cinéma, un auteur-compositeur, un comédien-acteur et un compositeur classique.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (42-33-58-37). Jean-Claude Vannier. Jusqu'au 26 mars. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Piano solo, chansons françaises.

ZÉNITH (42-08-60-00). Serge Gainsbourg, jusqu'au 26 mars, 20 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière).

Opérette

ELDORADO (42-49-60-27). Aventure à Tahiti, jusqu'à fin mai. 15 h, mer., sam ; 14 h, dim. Opérette de Francis Lopez, lyrics de D. Ringold, chor. de R. Hernandez, avec le grand orchestre do l'Eldorado dir. par G. Motta, les Ballets du Pacifique de Tahiti et M. Candido, J.-B. Hirigoyen, F. Linel, M. Deville et G. Blaness (2 h 45).

MUSIQUE

Les concerts

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Rosalind Plowright, 20 h 30, lun. Avec Geoffrey Parsons (piano). Œuvres de Schubert, Strauss, Verdi, Rachmaninov.

AUDITORIUM DES HALLES (45-25-96-19). Pro Musicis, 20 h 30, mer. Avec Nancy Allen (harpe). Œuvres de Debussy, Haendel, C.-P.-E. Bach, Granjany, Riley, Hindemith, Granados, Posse. Jorg Demus, 20 h 30, jeu. Récital de piano forte. Œuvres de Haydn, Mozart, Beethoven. VIIe Festival des instruments anciens.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Elise Caron. Jusqu'au 24 mars. 22 , mer., jeu. Accompagnée par Bruno Gillet au piano et à l'épinette. Œuvres de Guillaume de Machaut, Monteverdi, Purcell, Fauré, Stravinski, Satie.
Le Groupe vocal de France, 20 h, ven., sam., dim. Sous la direction de Guy Reibel. Chants de Valentino Bucchi, Luis de Pablo, Marek Kopelent, Giacinto Scelsi. « Le mars musical du Café de la danse ». Patrick Scheyder. Du 22 au 24 mars. 20 h, mar. Improvisation piano, musique classique et contemporaine.

CENTRE CULTUREL SUISSE DE PARIS (42-71-44-50). La Lupa – L'Amor che si consuma, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. 17 h, dim. (Chansons). Avec Walter Giger à la guitare. Salle des Arbalétriers.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Quatuor Arditti, 20 h 30, mer. Grande salle, 1er sous-sol. Œuvres de Lachenman, Kurtag, Höller.

CIRQUE D'HIVER (43-96-48-48). Les Sri Chinmoy Song Waves, 20 h 30, mer. Chœur mixte, synthétiseur, violon, percussions. Entrée libre. Réservation obligatoire.

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). Chœur et orchestre Bach, de Fürstenfeldbruch, 20 h 30, lun. Dirigé pr Horst Siegemann, avec Götz Schuricke, Markus Kölher, Friederike Wagner, Barbara Müller, Otto Katzameier. « La Passion selon saint Jean » de Bach.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (3, pl. St-Germain-des-Prés). Nouvel Orchestre philharmonique de Radio France, 20 h 30, mer. Dirigé par Gilbert Amy, avec le Nouvel Ensemble vocal. Œuvres de Gesualdo, Schutz, Stravinski.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS (42-23-55-28). Orchestre de l'université de Paderborn (RFA), 20 h30, ven. Avec les chœurs et les solistes de l'orchestre. « La Passion selon saint Jean » de Bach.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE (42-51-69-11). Alexandre Lagoya, 20 h 30, mer. Concertos pour guitare et orchestre avec l'ensemble orchestral Harmonia Nova dirigé par D. Bouture, Œuvres de Vivaldi, Haendel, Purcell, Haydn. Dans le cadre du VIe Festival international de guitare.
Josette Lespinasse-Gaël de Kerret, 20 h 30, lun., mar. (Soprano et contreténor). Avec Philippe Sauvage à l'orgue. « François Couperin à Longchamps », trois leçons de ténèbres pour le vendredi Saint. Dans le cadre du VIe Festival international de la guitare.

Dans le cadre de **MUSICORA au GRAND PALAIS** (42-89-54-10). Kenneth Gilbert, 20 h 30, mer. Récital de clavecin. Œuvres de Leroux, Siret, Marchand, Daquin, Royer, Duphly. Grande salle.
Concert des oiseaux, 15 h, mer. Avec l'Ensemble Clément Janequin, C. Rousset (clav.), J. Gottlieb (piano), P.-A. Valade (flûte). Œuvres de Jannequin, Non Papa, de Bertrand, Boni, Couperin, Messiaen. Grande salle.
Trio Clementi, 18 h, mer. Grande salle. Œuvres de Schönberg, Zemliski, Germaine Taillefer. Les solistes du NOP, 12 h 30, jeu. Grande salle. Œuvres de Reicha, Glinka, Hummel.
Quatuor Parisii, 15 h 30, jeu. Grande salle. Œuvres de Lobet, Bartok, Britten.
François Duchable-Paul Meyer, 18 h, jeu. Grande salle. Récital de piano et clarinette. Œuvres de Weber, Schumann, Poulenc, Bassi et Jeampieri. Concerto Armonico, 12 h 30, ven. Dirigé par Peter Szütz. Œuvres de Purcell, Esterhazi, Haendel, Telemann.
Quintette à vent d'Ile-de-France, 14 h, vend. Auditorium. Œuvres de Danzi, Barber Ligeti.
Dopo Emilio, 14 h 45, ven. Grande salle. (Chant, guitare baroque, luth). Œuvres de Gastoldi, Marini, Castello, Ortiz, Quagliati.
Concert d'orgue, 17 h 30, ven. Auditorium. Avec V. Imbernon, G. Marghieri.
Quatuor de Chartres, 18 h 30, ven. Auditorium. Œuvres de Haydn, Dvorak.
Philippe Azoulay, 11 h, sam. Auditorium. Récital de guitare.
Ensemble Bassavent, 14 h, sam. Auditorium. Œuvres de Mendelssohn, Hook.
Vives voix, 14 h 30, sam. Auditorium. Avec S. Estelles (tromp.), P. Sauvage (orgue), G. de Derre (contre-ténor), J. Lespinasse (soprano). Œuvres de Telemann, Vivaldi, Bach, Couperin.
Willemijn van Gent-Mike Fentros, 16 h 45, sam. Auditorium. (Soprano et guitare baroque). Œuvres de Quagliati, Visée, Stefani, Giuliani, Sor.
Les musiciens de l'Orchestre national de l'Opéra, 12 h 15, dim. Grande salle. Œuvres de Mozart père et fils.
Groupe vocal de France, 14 h, dim. Grande salle. Œuvres de Monet, Bartok, Dusapin, Murail, Sciarrino, Webern, Masson, Dutilleux, Kopelent.
Philippe Cassard, 17 h15, dim. Grande salle. Récital de piano. Œuvres de Beethoven, Schubert, Liszt.
Solistes de la radio danoise, 12 h 30, lun. Grande salle. Œuvres de Beethoven, Kavtaradzé, Bach, Liszt, Brahms,Koppel.
Tempo di Cello, 14 h 15, lun. Grande salle. Ensemble de huit violoncelles avec S. Valayre (soprano). Dirigé par Jacques Bernauer. « Deux Bacchanes brasilieras pour huit violoncelles et soprano » de Heitor Villa-Lobos.
Gisèle Magnan, 16 h, lun. Grande salle. Récital de piano : œuvres de Beethoven.
Ensemble vocal A Sei Voci, 13 h 45, ven. Grande salle. Œuvres de Costeley, Croce, Gesualdo, Josquin des Prés, Ton de Leeuw.
James Galway-Jacques Rouvier, 20 h 30, ven. (Flûte et piano). Œuvres de Schubert, Poulenc, Gaubert, Prokifiev.
Big Band, 15 h, lun. Grande salle. Musique New Orleans des années trente.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Jeunes compositeurs du conservatoire de Paris, 20 h 30, mer. Entrée libre.
Concert lecture, 18 h 30, mar. Grand auditorium. Œuvres de Stockhausen. Entrée libre.
L'Univers non tempéré, 22 h 30, mar. Musique karnatique de l'Inde. Entrée libre.
Musique Ensembles, 20 h 30, mar. Grand auditorium. Par le quatuor Novalis, dirigé par G.-E. Octors. Œuvres de Berg, Janacek, Masson. Entrée libre.

NOTRE-DAME DE PARIS. (entrée libre). Les chœurs de Gand et les chœurs d'enfants, 20 h 30, sam. Avec l'orchestre Zeeuws-Orkest. « La Passion selon saint Matthieu » de Bach. Entrée libre.

OPÉRA-COMIQUE, salle Favart (42-96-06-11). Quintette à vent de Prague, 20 h, jeu. Œuvres de Rejcha, Foerster, Krejci, Janacek.

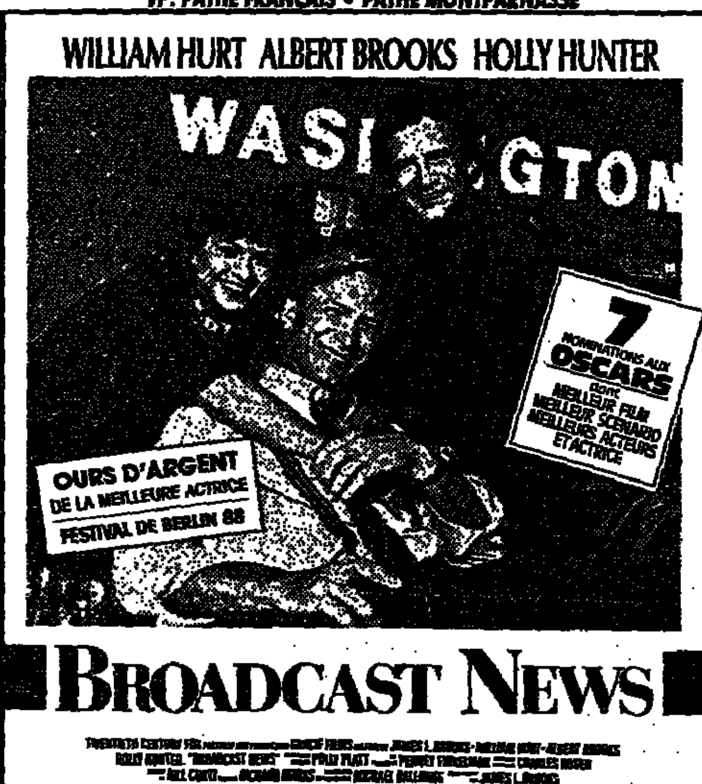
SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). L'Ensemble d'Archers français. Du 17 mars au 30 avril, 21 h. jeu., sam., lun., mar. « Les Quatre Saisons », de Vivaldi, dirigé par Jean-François Gonzales. Avec Marie Yasuda (violon). Sinfonia nos 1 et 2. Concerto en la mineur pour deux violons. Avec Jean-François Gonzales et Bruno Garlej (ouverture des portes à 20 h).

SALLE CORTOT (45-23-18-25). Ichiro Suzuki, 20 h 30, jeu. Duo guitare et flûte avec Maxence Larrieu. Dans le cadre du VIe Festival international de la guitare.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Camerata de Versailles, 20 h 30, mer. Dirigé par Amaury du Closel. Avec Christian Debrus (piano). Œuvres de Haydn, Mozart, Schreker.
Gilher et Sülher Pekinel, 20 h 30, jeu. Œuvres de Gershwin, Bartok, Schubert, Milhaud, Bernstein.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Laurent Cabasso, 20 h 30, mer. Salle Chopin. Récital de piano, œuvres de Scriabine, Rachmaninov, Prokofiev.
Ravi Shankar, 20 h 30, lun. Avec Kumar Bose (tabla), Vidya Bataju, Jeevan Govinda (tempura).
Orchestre national de France, 20 h 30, mar. Dirigé par C. Perick, avec Mitsuko Ushida au piano. Œuvres de Schubert, Mozart, Brahms.
Orchestre et chœur du conservatoire de Paris, 20 h 30, jeu. Dirigé par Michel Piquemal. « Rhapsodie op. 53 » et « Chant du destin op. 54 » de Brahms.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). Orchestre national de France, 20 h 30, ven., sam. Avec le Chœur de Radio-France. Dirigé par Hans Graf, avec M. Marshall, K. Lewis, H. Schaer, J. Tomlinson. Œuvres de Britten et Haydn. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-08-80). Mitsuko Uchida, 11 h, dim. (piano). Œuvres de Mozart, Chopin.
Avec Ann Howells, Stafford Dean, Thomas Moser, Dale Duesing. « L'enfance du Christ », de Berlioz. Mickhail Rudy, 20 h 30, lun. Récital de piano. Œuvres de Beethoven, Schubert, Ravel. Désiré N'Kaoua, 21 h, mar. Récital de piano. Renaissance du quatuor français, 15 h, sam. Avec les quatuors Fine Arts, Ysaye Parisii, Manfred.



MUSIQUE

Œuvres de Bartok, Beethoven, Mendelssohn.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86). Nouvel Orchestre philharmonique, 20 h 30, lun. Dirigé par Marek Janowski, avec Malcolm Frager. Œuvres de Beethoven et Brahms.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). Manolo Sanlucar, 20 h 30, dim., lun. Guitare flamenco. Avec Isidro Munoz, Vincente Amigo (guitares), Faustino Fernandez (perc.), Jaime Muela (flûte). Dans le cadre du VIe Festival international de la guitare.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80). J.-J. Kantorov, W. Mendelssohn, M. Fujiwara, 11 h, dim. (violon, alto, cello). Œuvres de Beethoven.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Nusrat Fateh Ali Khan, 21 h, dim., lun. ; 18 h., lun. Musique traditionnelle du Pakistan.

Les opéras

OPÉRA DE PARIS Palais Garnier (47-42-53-71). Boris Godounov. Jusqu'au 9 avril. 19 h 30, dim., mar. Opéra en quatre actes de M. Moussorgski, d'après A. Pouchkine et N. Karamzine. Dir. mus. de L. Zagrosek, mise en scène de P. Ionesco (4 h).

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart (42-96-06-11). De la maison des morts. Jusqu'au 1er avril. 19 h 30, mer., sam., lun. Opéra (chanté en version originale, surtitrage en français) en quatre actes de L. Janacek d'après F. Dostoïevski. Dir. mus. de Sir Charles Mackerras/John Burdekin, mise en scène de V. Schloendorff (1 h 45).

THÉATRE MUSICAL de PARIS (42-21-00-86). Der Freischutz. Jusqu'au 27 mars. 20 h, mer., ven. ; 15 h, dim. (dernière). Opéra romantique en trois actes de C.-M. von Weber, livret de F. Kind, avec le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio France, dir. de M. Janowski et le chœur du Théâtre musical de Paris.

Les ballets

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Louchia. 20 h 30, jeu. Danse de l'Inde bharata natyam. Vincente de Aragon. 20 h 30, ven., sam. Flamenco, danse et musique. Avec le groupe Camino. Suite flamenca et « Carmen ».

CIRQUE D'HIVER (43-96-48-48). El Camaron de la Isla-La Tati. 21 h, jeu., ven., sam. Chant flamenco avec Tomatito à la guitare. La Tati est accompagnée par Manuel Parilla et « el Chiqui » à la guitare, Ripo de Jerez et Jesus « el Almendro » au chant et palmas, Bernardo et Juan Parilla, violon et flûte.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Nathalie Tissot. 20 h, jeu., ven., sam. « Orevia », création.

FIAP (45-89-89-15). Flamenco. 20 h 30, jeu. Avec L. Peiro, M.C. Garcia, M. Jimenez (danseurs), Paco el Lobo (chant), M. Delgado et D. Manzanas (guit.), Tacazo (perc.).

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). Danse de Singapour. Jusqu'au 24 mars. 20 h 30, mer., jeu. (dernière). Par la Singapore People's Association Dance Company, dirigée par Lim Fei Shen.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Spectacle de ballets. 19 h 30, mer., ven. ; 14 h 30 sam ; 20 h 30 sam. Avec « Leçons de ténèbres », mus. de Couperin. Chor. M. Marin (« In the middle somewhat elevated », mus. Tom Willens, chor. W. Forsythe, « Etudes » d'après Czerny, chor. H. Lander. Avec les danseurs et Etoiles de l'Opéra de Paris.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-12-51). Le Ballet national de Géorgie. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. ; 16 h, dim. Danses folkloriques.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Anada Lahari-Shakuntala. 19 h 45, ven., sam., mar. ; 17 h, dim.

Périphérie

BOBIGNY. MAISON DE LA CULTURE (48-31-11-45). Le Martyre de saint Sébastien. 20 h 30, ven., sam., lun., mar ; 15 h, sam. Par le théâtre national de l'Opéra de Paris avec Sylvie Guillem, Michael Denard, Patrick Dupond et le ballet de l'Opéra de Paris. Mise en scène et scénographie de Robert Wilson, d'après le « Mystère » de Gabriel d'Annunzio, musique de Debussy. Chor. de Robert Wilson, Susushi Hanayagi, Pierre Darde, décors de Xavier de Richemont. Avec les comédiens Sheryll Sutton et Philippe Chemin.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71) : J.-M. Jafet, J. Drouillard, T. Eliez et L. Augusto, jusqu'au 27 mars. 23 h mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière).
Jazz fusion (basse, guitare, clavier-chant et batterie). Z. Flescher, L. Bruhamon, M. Berteaux, T. Rabeson, jusqu'au 3 avril, 23 h (clav., guit., basse, batt.).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05) : Dany Doris Sextet, 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun. Zanini Jam Session, 21 h 30 mar.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24) : Nuit tropicale : le Créol'Band, Charanga Nueva.

DUNOIS (45-84-72-00) : Pascal Brechet Trio, 20 h 30 jeu. P. Brechet (guit.), J.-Y. Colson (batt.), C. Mouton (ctb). Sleaze Art, 20 h 30 ven. Avec Alain Balland, Christos Carras, Gédéon Monteil, Pierre Quesnay, Kasper T. Toeplitz (basses électriques).

INSTITUT NÉERLANDAIS (47-05-85-99) : New Association, 20 h 30 jeu. Avec Pierre Courbois (perc.), Heribert Wagner (viol.), Ferdi Rikkers (ctb.), Ben Gerritsen (vibraharpe, marimba). Entrée libre.

Jazz à Puzzle (46-34-55-80.) : Surprises... tous les soirs, 23 h mer., jeu., ven., sam., mar. Bide Band Blues, tls lun. 22 h 30 lun. Le plus mauvais orchestre de l'Occident.

JAZZ-CLUB LIONEL HAMPTON (47-58-12-30) : Dany Revel, 18 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Piano de 18 h à 22 h. Animation : Christian Donnadieu. Programmation surprise tls dim. 22 h dim. Jonah Jones Quintet, jusqu'au 2 avril. 22 h lun., mar. Bouloo et Elios Ferré Quintet, jusqu'au 26 mars, 22 h mer., jeu., ven., sam. B. Ferré, E. Ferré (g.), H. Cavelier (vl.), L. Trussardi (basse) et Ph. Combelle (batte.).

LA LOUISIANE (42-36-58-98) : Philippe de Preissac, Gilbert Leroux, Clarinet Connection, Bob Vatel et Michael Silva, Jazz Gombo.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25) : Bill Thomas Blues Band, 22 h 30 mer. F. Bourrec-C. Barretto-D. Fournier-P. Lioqe, 23 h jeu., ven., sam. Jazz. Gandaia brésilien, tls dim. 22 h 30 dim. Avec Sylvie et Aldemir (guitare, percussions et chants). Sal Bernardi et The Beat Angels tls lun. 22 h lun. (Musicien et parolier de Rickie Lee Jones : piano, guitare, contrebasse, batterie et chant.)

LE MONTANA (45-48-93-08) : Trio Cathy Roquain, 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. (Piano), M. A. Martin (guitare), P. Lebeugle (ctb). Duo Philippe Lacarrière et Gilles Clément tls dim. de mars. 22 h 30 dim. Trio René Urtreger 22 h 30 lun., mar.

NEW MORNING (45-23-51-41) : Toto Bissainthe, 21 h 30 mer. Haïti. Mariann Matheus, 21 h 30 jeu. Andrew Hill + Joe Anderson, 21 h 30 ven. Tito Puentes Kings of rhythm, 21 h 30 sam., dim. Salsa band. Eddie Harris, 21 h 30 mar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70) : Octet de François Verly, 21 h jeu. Modern Jazz Quintet de J.-P. Gelineau, 21 h ven. Croisières, 21 h sam. Christian Escoudé, 21 h mar. (Guitare), J.-M. Pilc (piano), F. Moutin (cb), L. Moutin (dr.)

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59) : Les Slapcats, 21 h 30 mer. Onzy Matthews, 21 h 30 jeu. High Society Jazz Band, 21 h 30 ven. Metropolitan Jazz Band, 21 h 30 sam. Triologie plus 21 h 30 lun. Claude Bolling Trio, 21 h 30 mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) : Tony Scott, 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Avec Thomy Moeckle (guitare), Jack Gregg (cb), Umberto Pagnini (batt.).

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) : Rido Bayonne, jusqu'au 9 avr. 22 h 30 ven., sam.

SLOW-CLUB (42-33-84-30) : Marc Laferrière Dixieland Jazz Band jusqu'au 26 mars. 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. (dernière).

LA SORBONNE. Amphithéâtre Richelieu : Richard Calleja Quartet, 20 h jeu.

Sunset (40-26-46-60) : Le Quartet de Carter Jefferson, 23 h mer., jeu., ven., sam., dim. Frédéric Loué Quartet 23 h lun., mar.

THÉATRE DU GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61) : Jean-Michel Chevry.

TOURTOUR (48-87-82-48) : Jean-Marc Padovani, 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Avec Louis Sclavis (mer.), Dominique Pifarely (jeu.), Bobby Rangell (ven.), Michel Gogard (sam.).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) : Jacinta, jusqu'au 2 avril, 22 h mer. jeu. ven. sam. mar., 0 h ven. sam. Bal tango, tls dim., 17 h dim.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66) : Alain Giroux et A. Vasart, 22 h mer. Stilyx, 22 h jeu. Guillaume « Honky Tonk » Petite, 22 h ven. Vincent Bucher, 22 h sam. Champion Jack Dupree, 22 h lun., mar. Avec K. Lending et J.-J. Milteau (lun.), et avec Mauro Serri et J.-J. Milteau (mar.). Ducky Smocton, 1 h ven. Eric Kristy-H. Serre-J.-L. Mongin, 1 h sam.

WIZ (43-27-24-24) : Xalam et en guest Les Laonatics. 22 h jeu.

Rock

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Frac. 20 h, mer., jeu., ven., sam. Avec Léandro Aconcha (clav.), J.-C. Maillard (guit.), J. Frulin (basse), J.-P. Laguerre (bat.). Sally Station. 23 h, lun.

CASINO DE PARIS. (48-78-46-00). François Valéry. Finale des Sésames de la musique. 20 h, ven.

DUNOIS (45-84-72-00). Bohème de chic. 20 h 30, sam. Avec Alain Mahé (sax.), Thierry Madiot (trb.), Pascal Bathus (guit., perc.), Joël Grare (bat., perc.), Kamal Hamdache (guit. basse), Eric Thieze (clav., clar.).

ELYSÉE-MONTMARTRE (FNAC), Mama's Boys. 20 h, mer. Carte de séjour, 19 h, jeu. Avec La Marabunta, Babylon Fighter en première partie. Whodini + Kool Moe Dee + Skinny Boy. 19 h, lun. Avec D.J. Jazzy Jeff and the Fresh Prince.

EXCALIBUR (48-04-74-92). Chance Orchestra R'n'B. 23 h 30, mer. Malabar. 23 h 30, jeu. Rock années soixante-dix (le groupe du « boss »).

GIBUS (47-00-78-88). Charlie Bad Goose, 23 h, mer. Mutiny, 23 h, jeu. Les Semeurs, 23 h, ven., sam. Dernier Rêve, 23 h, mar.

OLYMPIA (42-61-82-25). Nuit blanche, 20 h 30, mar. Groupes rock de Lorraine.

PALACE (42-46-10-87). Soirée French kiss, 23 h, mer. Avec en concert « le Cri de la Mouche ».

REX CLUB (42-36-83-98). Pop will eat it self, 20 h, mer. La Cour des miracles, 23 h 30, jeu. Soirée Beat Box, 23 h 30, ven. Gay Tea Dance, 17 h, dim. Kevin Ayers, 20 h, mar. Juke Box, 23 h 30, sam. Paul Roland, 20 h, ven. Psyché, 20 h, jeu.

SLOW-CLUB (42-33-84-30). Tony Marlow et les Privés, 21 h 30, mar. (première).

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Tartarin de Tarascon (1943), de Raymond Bernard, 16 h ; Claudine (1974, v.o.), de John Berry, 19 h ; Midshipman Easy (1935, v.o.), de Carol Reed, 21 h.

JEUDI

Gargousse (1938), d'Henry Wulschleger, 16 h ; Androclès et le Lion (1952, v.o.s.t.f.), de Chester Erskine, 19 h ; Pygmalion (1938, v.o.), d'Anthony Asquith et Leslie Howard, 21 h.

VENDREDI

La vie est magnifique (1938), de Maurice Cloche, 16 h ; le Grand Risque (1961, v.o.), de Richard Fleischer, 19 h ; St. Martin 's Lane (1938, v.o.), de Tim Whelan, 21 h.

SAMEDI

Money, Money (1969), de José Varela, 15 h ; Prends l'oseille et tire-toi (1969, v.o.s.t.f.), de Woody Allen, 17 h ; The Mikado (1939, v.o.), de Victor Schertzinger, 19 h ; l'Ecurie Watson (1939, v.o.), d'Anthony Asquith, 21 h.

DIMANCHE

La Ballade de Bruno (1976-1977, v.o.s.t.f.), de Werner Herzog, 15 h ; la Roulette chinoise (1977, v.o.s.t.f.), de Rainer Werner Fassbinder, 17 h ; l'Esprit s'amuse (1945, v.o.), de David Lean, 19 h ; Henry V (1944, v.o.), de Laurence Olivier, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Une vie perdue (1933), de Raymond Rouleau, 16 h ; Folies romaines , v.f.), de Roberto Cavaldon, 19 h ; César et Cléopatre (1946, v.o.), de Gabriel Pascal, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

MERCREDI

Les Souliers percés (1933, v.o.), de Margarita A. Barskaïa, 23 h ; les Commères de Riazan (1927), d'Olga Preobrajenskaïa, 17 h ; Tourments (1961, v.o.s.t.f.), de Karel Kachyna, 19 h.

JEUDI

Vivre ensemble (1973), d'Anna Karina, 15 h ; la Femme seule (1981, v.o.), de Agnieszka Holland, 17 h 15 ; le Piège du diable (1961, v.o.s.t.f.), de Frantisek Vlacil, 19 h 15.

VENDREDI

Au bord du ravin abrupt (1961, v.o.), de Kira Mouratova et Alexandre Mouratov, 15 h ; Notre pain honnête (1964, v.o.), de Kira Mouratova et Alexandre Mouratov, 15 h ; En découvrant le vaste monde (1979, v.o.), de Kira Mouratova, 17 h 15 ; Concours (1963, v.o.s.t.f.), de Milos Forman, 19 h.

SAMEDI

Palmarès du 10e Festival international de Créteil, 15 h ; Palmarès du 10e Festival international de Créteil, 17 h ; le Premier Cri (1963, v.o.s.t.f.), de Jaromil Jires, 19 h ; les Vieux dans la houblonnière (1964, v.o.s.t.f.), de Ladislav Rychman, 21 h.

DIMANCHE

Palmarès du 10e Festival international de Créteil, 15 h ; Palmarès du 10e Festival international de Créteil, 17 h ; le Miroir aux alouettes (1965, v.o.s.t.f.), de Jan Kadar et Elmar Klos, 19 h ; Qui veut tuer Jessie ? (1966, v.o.s.t.f.), de Vaclav Vorlicek, 21 h.

LUNDI

Les Ailes (1966, v.o.), de Larissa Chepitko, 15 h ; les Femmes (1985), de Nadia Hamza, 17 h ; Romance pour un bugle (1966, v.o.s.t.f.), de Otakar Vavra, 19 h.

MARDI

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Tasio (1984, v.o.), de Montxo Armandariz, 14 h 30 ; Se infiel y no mires con quien (1985, v.o.), de Fernando Trueba, 17 h 30 ; les Saints Innocents (1984, v.o.), de Mario Camus, 20 h 30.

JEUDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Cour de pharaon (1985, v.o.), de José Luis Garcia Sanchez, 14 h 30 ; Requiem por un campesino espanol (1985, v.o.), de Francesc Betriu, 17 h 30 ; la Vieja Memoria (1977, v.o.), de Jaime Camino, 20 h 30.

VENDREDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Raza, el espiritu de Franco (1977, v.o.), de Gonzalo Herralde, 14 h 30 ; El Arreglo (1983, v.o.), de José Antonio Zorrilla, 17 h 30 ; El Verdugo (1964, v.o.), de Luis Garcia Berlanga, 20 h 30.

SAMEDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Chasse (1965, v.o.), de Carlos Saura, 14 h 30 ; Caudillo (1976, v.o.), de Basilio Martin Patino, 17 h 30 ; El Pisito (1958, v.o.), de Marco Ferreri et Isidoro Martinez Ferri, 20 h 30.

DIMANCHE

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : l'Amour sorcier (1986, v.o.), de Carlos Saura, 14 h 30 ; Démons dans le jardin (1982, v.o.), de Manuel Gutierrez Aragon, 17 h 30 ; Divines Paroles (1987, v.o.), de José Luis Garcia Sanchez, 20 h 30.

LUNDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Bicicletas son para el verano (1984, v.o.), de Jaime Chavarri, 14 h 30 ; Arrebato (1979, v.o.), d'Ivan Zulueta, 17 h 30 ; El Nido (1980, v.o.), de Jaime de Arminan, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

La Troisième République : Cinématographe : Naissance du cinéma (1948) de R. Leenhardt, Bande annonce : Le silence est d'or, la Petite Enfance du cinéma (1979) de J. Farges, 12 h 30 ; Jeune public : les Trois Mousquetaires (1953) de A. Hunebelle, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 17 h ; Mondains et Laïques : 1880 (1963) de J. Clerfeuille et C. Clerfeuille, Paris au temps de Proust (1978) de Ph. Prince, la Troisième République (1970) de D. Lander, 18 h ; Montparnasse : la Rue de la Gaîté (1963) de Drot, Quartet (1981) de James Ivory, 20 h ; Entente cordiale : Actualités Gaumont, Entente cordiale (1939) de Marcel L'Herbier, 21 h.

JEUDI

La Troisième République : Affaire Stavisky : Actualités Gaumont, Stavisky (1974) d'Alain Resnais, 14 h 30 ; Guinguette : A la Varenne (1933), la Belle équipe (1936) de Julien Duvivier, 17 h ; Affaire d'Etat : l'Affaire Dreyfus (1965) de Jean Vigne, la Troisième République (1970) de E. Caillaud, 18 h ; Illusions : la Décade de l'illusion (1975) de P. Desfons, Bande annonce : les Années folles, la Banquière (1980) de Francis Girod, 20 h ; Cinéma muet : Actualités Gaumont, 21 h ; le P'tit Parigot (1926) de R. Le Somptier, 21 h.

VENDREDI

La Troisième République : Front populaire : 36, le Grand Tournant (1970) de H. de Turenne, la Vie est à nous (1936) de Jean Renoir, 14 h 30 ; la Crise : Actualités Gaumont, Faubourg Montmartre (1931) de R Bernard, 17 h ; la Troisième République (1970) de D. Lander, Actualités Gaumont, Jean Jaurès (1959) de J. Lods, 18 h ; Paris Cinéma (1929) de Pierre Chenal, Autour de l'argent (1928) de Marcel L'Herbier, 20 h ; Tour Eiffel : Monsieur Eiffel et sa Tour (1965) de Georges Franju, la Tour Eiffel qui tue (1966) de M. de Ré et J.-R. Cadet, 21 h.

SAMEDI

La Troisième République : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 21 h ; Rêves : Bance annonce : Faubourg Montmartre, le Dernier Conte de Shéhérazade (1937) de R. Le Somplier, la Crise est finie (1934) de R. Siodmak, 14 h 30 ; Combines : Bande annonce : Stavisky, Ces Messieurs de la santé (1933) de P. Colombier, 17 h ; Paris au quotidien : la Troisième République (1970) de J. Bacque, Paris qui tourne (1977) de F. Marquis, Paris 09-31 (1986) de J. Leclercq, 18 h ; Fureur de vivre : la Fureur de vivre des années vingt (1963) de J. Drot, la Glace à trois faces (1927) de Jean Epstein, 20 h ; Grande Guerre : 14-18 (1962) de Jean Aurel, 21 h.

DIMANCHE

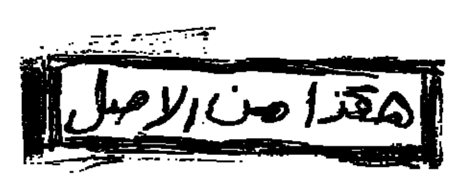
La Troisième République : Guinguette : A la Varenne (1933), la Belle équipe (1936) de Julien Duvivier, 14 h 30 ; la Bataille de France : la Bataille de France (1963) de Jean Aurel, 17 h ; Années trente : la Troisième République (1970) de D. Lander, Métropolis 1930 (1984) de G. Seber, 18 h ; Années folles : Entr'acte (1924) de René Clair, Bande annonce : Quartet, les Années folles (1960) de Mirea Alexandresco et Henry Torrent, 20 h : Commune et République : la Troisième République (1970) de D. Lander. Commune de Paris (1951) de R. Menegoz, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

La Troisième République : Tour Eiffel : Monsieur Eiffel et sa Tour (1965) de



CINEMA

Georges Franju, la Tour Eiffel qui tue (1966) de M. de Ré et J.-R. Cadet. 14 h 30 : Silence on tourne : le Grand Méliès (1952) de Georges Franju, le Silence est d'or (1947) de René Clair. 17 h : Années folles : *Entr'acte (1924) de* René Clair. Bande annonce : Quartet, les Années folles (1960) de Mirea Alexandresco et Henry Torrent. 18 h : la Crise : Actualités Gaumont. Faubourg Montmartre (1931) de R Bernard. 20 h : Mondains et Laïques : 1880 (1963) de J. Clerfeuille et *C. Clerfeuille, Paris au temps de Proust* (1978) de Ph. Prince. la Troisième République (1970) de D. Lander, 21 h.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ANE QUI A BU LA LUNE (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All., v.f.) : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

BABY BOOM (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

BRADDOCK (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINGLÉE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

JANE B. PAR AGNÈS V. (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

JENATSCH (Suis.-Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

KUNG FU MASTER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

LES LONGS ADIEUX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MADE IN HEAVEN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA MAISON DE JEANNE (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MORT DES BEAUX CHEVREUILS (tchèque, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE PACTE (*) (Brit., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA PASSERELLE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PICASSO BY NIGHT BY SOLLERS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PREUVE D'AMOUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *UGC Lyon Bastille*, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Images*, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Gaumont *Les* Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; *Gaumont* Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *Escurial, 13e* (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SUSPECT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

THE LAST OF THE BLUE DEVILS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; *Gaumont Ambassade, 8e* (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN TICKET POUR DEUX (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; *Saint-Germain Village, 5e* (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VÉNITIENNE (*) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES FILMS NOUVEAUX

AVENTURES SUR LES ILES. Film soviétique d'Ousmane Saparov, v.f. : *Cosmos, 6e (45-44-28-80)* ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CHOUANS. Film français de Philippe de Broca, v.f. : UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; *Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, *12e (43-43-04-67) ; UGC* Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; *Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01)* ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRY FREEDOM. Film britannique de Richard Attenborough, v.o. : *Gaumont Les Halles*, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e *(45-75-79-79)* ; *v.f.* : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, *18e (45-22-46-01)*.

DEUX MINUTES DE SOLEIL EN PLUS. Film français de Gérard Vergez : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; *Saint-Germain Studio*, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, *14e (43-35-30-40)* ; *Gaumont* Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, *15e* (45-79-33-00).

LE FESTIN DE BABETTE. Film *danois de Gabriel Axel, v.o. : Ciné* Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

HIDDEN. Film américain de Jack Sholder, v.o. : Forum *Horizon*, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Pathé *Marignan*-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Pathé Montparnasse*, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE *JUSTICIER* BRAQUE LES DEALERS. Film américain de J.-Lee Thompson, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE *MARIN DES MERS* DE CHINE. Film Hong Kong de Jackie Chan, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e *(45-74-94-94)* ; *UGC Ermitage, 8e* (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, *18e* (45-22-47-94).

MIRACLE SUR LA 8e RUE. Film américain de Matthew *Robbins*, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES P'TITS SCHTROUMPFS. Film belge de Peyo : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; *Pathé Français*, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR. Film britannique de Stephen Frears, v.o. : Gaumont Les *Halles, 1er (40-26-12-12)* ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet *Parnasse*, 6e (43-26-58-00) ; *Saint-*André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, *11e (43-57-90-81)* ; *14 Juillet* Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

36 FILLETTE. (*) Film français de Catherine Breillat : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

Les grandes reprises

ACT OF VENGEANCE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

AMARCORD (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BRITANNIA HOSPITAL (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES DAMNÉS (Brit., v.o.) : Accatone (ex *Studio Cujas*), 5e (46-33-86-86).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

L'EPOUVANTAIL (*) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

FANNY ET ALEXANDRE (Su., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

FUNNY FACE (A., v.o.) : *Action Christine*, 6e (43-29-11-30).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : *Reflet Logos II, 5e* (43-54-42-34).

LES HONNEURS DE LA GUERRE (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ILS ÉTAIENT NEUF CÉLIBATAIRES (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE MAITRE DU LOGIS (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MOLIÈRE (Fr.) : Club Gaumont (*Publicis Matignon*), 8e (43-59-31-97).

ORDET (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

OVER THE TOP (A., v.f.) : *Hollywood* Boulevard, 9e (47-70-10-41).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR *MÉRITER ÇA !* (*) (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE FRONT PAGE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

THE WOMEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LES VOILES ÉCARLATES (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

Les séances spéciales

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, sam. 20 h.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) *(copie neuve)* mer., ven. 19 h 30, jeu., lun. 14 h, dim. 19 h 45, mar. 15 h 30.

ANGE GARDIEN (Youg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., jeu., ven., lun., mar. à 12 h 15.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 22 h 10.

ANNE TRISTER (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, mar. 21 h.

ANNIE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., lun., mar. 14 h.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, sam. 15 h 30.

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun. 22 h 20, mar. 17 h 45.

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h et 21 h.

LES AVENTURES DE CHATRAN *(Jap., v.f.) : Gaumont Convention, 15e* (48-28-42-27) séances mer., sam., dim. 14 h, lun., mar. 14 h, 16 h film 20 mn après.

AVRIL BRISÉ (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, *5e (43-26-84-65) t.l.j.* à 12 h 15.

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) mer., sam., dim., lun., mar. 13 h 40, 15 h 30, 17 h 20 film 20 mn après. ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) t.l.j. à 10 h 15 (T.U. 15 F) et 13 h 45 (sf jeu., ven.).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 14 h 05 *film 5* mn après.

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) séances mer., jeu., ven., sam., dim., lun. à 13 h 35, 15 h 40, 17 h 50, 20 h, 22 h 10 film 25 mn après.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 20 h 10 film 5 mn après. ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun. 21 h.

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., ven., mar. 12 h.

CENDRILLON (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 45, sam., lun. 15 h 30, mar. 17 h.

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim., mar. 15 h 30, sam. 13 h 45, lun. 17 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : *Saint-Lambert*, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45, dim. 21 h.

CHINATOWN (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven. 15 h 45, sam. 23 h 45.

CHOOSE ME (A., v.o.) : *Reflet Médicis* Logos, 5e (43-54-42-34) t.l.j. à 12 h.

19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 20 h, sam. 21 h 15, dim. 15 h 45.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 16 h 10 film 5 mn après.

LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) séances mer., sam., dim., lun., mar. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 10, film 25 mn après.

PARIS VU PAR... (Fr.) : *Denfert*, 14e (43-21-41-01) mer., mar. 20 h.

PEAU D'ANE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) *mer.* 16 h 20, dim. 14 h.

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 14 h, 15 h 40, 17 h 10.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. *18 h*, jeu. *18 h 15*, ven. *16 h 15*, 22 h 15, sam. 0 h 40, lun. 18 h 50, mar. 14 h.

LE PRÊTE-NOM (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 18 h 30 *film* 5 mn après.

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 10.

LE PROCÈS (Fr.) : Reflet Logos I, 5e *(43-54-42-34)* t.l.j. à 12 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. *15 h 40, lun.* 14 h.

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : *République Cinémas*, 11e *(48-05-51-33)* mer. 17 h 30.

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 12 h 30.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : *Cinoches*, 6e *(46-33-10-82)* mer., ven., sam., lun. 12 h 30.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : *Utopia Champollion, 5e* (43-26-84-65) mer., ven., sam., dim., lun., mar. à 22 h 10.

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., jeu., ven., lun., mar. à 12 h.

LE TESTAMENT D'UN POÈTE JUIF ASSASSINÉ (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 40.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 22 h 35 + ven., sam., séances à 0 h 25 film 5 mn après.

THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven. 18 h, sam., lun., mar. 11 h 30.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 17 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : *Studio des Ursulines*, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven. 13 h 30, lun. 17 h 45, mar. 22 h 20.

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 21 h, dim. 18 h 45.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 15 h 30.

YEELEN (malien, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 14 h 30, 20 h 320.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., mar. 14 h, dim. 13 h 40.

LA COMÉDIE DU TRAVAIL (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) mer., jeu., ven., lun., mar. à 11 h 45, sam. *0 h 45*.

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven., dim. 22 h 15, jeu. 20 h, sam. 21 h 45, mar. 18 h 30.

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 45, ven. 16 h, sam. 14 h 10, dim. 16 h 15, lun., mar. 14 h.

DE SANG FROID (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) t.l.j. à 12 h.

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60) t.l.j. à 22 h 10.

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 20 h 20 + sam. 0 h.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 17 h 15, dim. 20 h, mar. 16 h.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, 16 h, sam. 17 h, dim. 13 h 45.

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 22 h.

FANTASIA (A.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, ven., sam. 17 h 45, dim. 14 h, lun. 15 h 45.

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07) mer., ven., sam., dim., jeu., mar., avec.

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., sam., dim. 16 h.

HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19e (40-05-06-07) mer., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 21 h (toutes les heures), jeu., de 10 h à 18 h.

JANE B. PAR AGNÈS V. (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu., ven., sam., dim., lun. à 20 h.

JOUR DE COLÈRE (Dan., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) t.l.j. à 12 h.

KUNG FU MASTER (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., ven., dim., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après. ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu., ven., sam., dim., lun. à 18 h et 22 h.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Mistral, 14e (45-39-52-43) séances à 13 h 35, 15 h 45, 17 h 50, 20 h 05, 22 h 10 film 40 mn après + mer., lun., mar. 9 h 50 (T.U.).

LOULOU (All., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven. 20 h, dim. 18 h 20.

M LE MAUDIT (All., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h, sam. 16 h 20.

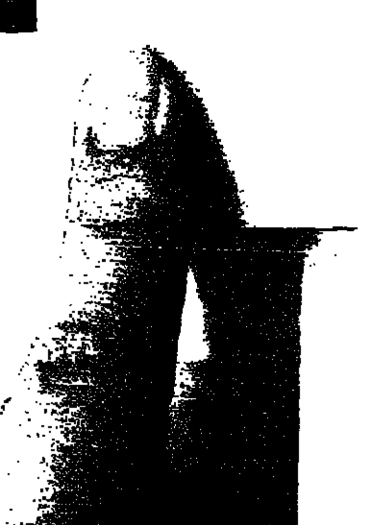
MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60) t.l.j. à 18 h 15.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 11 h 45 film 5 mn après.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE *(Brit., v.o.)* : Cinoches, *6e (46-33-10-82)* t.l.j. à 20 h 30.

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Les Trois *Luxembourg*, 6e (46-33-97-77) t.l.j. à 12 h.

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 23 mars

TF 1

20.45 Football. France-Espagne (match amical en direct de Bordeaux). **21.20 Tirage du Loto. 21.35 Football** (2e mi-temps). **22.20 Magazine : Pirates.** De Bernard Bouthier et Claude Villers. Invité : Jean-Edern Hallier. Sommaire : Bio, 24 heures de l'invité ; Le dernier métro ; Casting Harem ; Perquisition ; Miroir-Doublage-Vie des animaux ; Impostures ; Télé évangéliste ; Alors, en forme ? Visite médicale ; Transformation ; La fouille ; Ex-amie ; Interview de Claude Villers. **23.25 Journal. 23.40 La Bourse. 23.45 Magazine : Minuit sport.**

A 2

20.35 L'heure de vérité. André Lajoinie répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy, Jean-Louis Lescène et Michel Polac (M6). **22.15 Spécial caméra cachée.** Emission de Jacques Rouland. **23.15 Informations : 24 heures sur la 2. 23.45 Concours chefs-d'œuvre en péril.** Emission de Pierre de Lagarde. 1er prix : château de Comarque (Dordogne) ; 2e prix : fort de la Prée (île de Ré) ; 3e prix : château de Monte-Cristo (Yvelines).

FR 3

20.30 Théâtre : le Maître de Santiago. Pièce en trois actes de Henry de Montherlant, mise en scène de Michel Etcheverry, avec Jacques Eyser, Michel Etcheverry, Jacques Destoop. *Représentée à Paris en 1948, cette pièce appartient, avec* Port-Royal, *au théâtre « sacré » de Montherlant.* **22.20 Journal. ▶ 22.40 Magazine : Océaniques.** Wiseman-USA, de Michel Gayroud. Le portrait d'un des plus grands documentaristes américains. **23.35 Musiques, musique.** Semaine avec Philippe Lacarrière, quintette. Blues for C.L., par Gilles Clément.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Poussière d'ange ■■ Film français d'Edouard Niermans (1986). Avec Bernard Giraudeau, Fanny Bastien, Fanny Cottençon, Michel Aumont. **22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Journal intime d'une femme mariée ■** Film américain de Frank Perry (1970). Avec Richard Benjamin, Frank Langella, Carrie Snodgress. **0.05 Cinéma : Rue de l'Estrapade ■■** Film français de Jacques Becker (1953). Avec Anne Vernon, Louis Jourdan, Daniel Gélin, Jean Servais. **1.45 Série : Bergerac.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Le paradis des requins. De Michael Jenkins, avec David Reyne, Sally Tayler, Ron Becks. **22.05 Série : La loi de Los Angeles. 23.00 Série : Mission impossible. 23.50 Série : Matthew star** (rediff.). **0.40 Série : Galactica** (rediff.). **2.20 Variétés : Childéric** (rediff.). **3.05 Aria de rêve.**

M 6

20.00 Série : Espion modèle. Subtile séduction. **20.50 Feuilleton : Dynastie.** Le suppléant (2e partie). **21.45 Série : Hawaii, police d'Etat.** Qui a tué Nike Bai ? **22.35 Magazine : Libre et change.** De Michel Polac. Sur le thème « Les livres de ma vie », est invité : Claude Roy, pour *la Fleur du temps.* **23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Histoire de la langue française : origines, emprunts, évolution. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Suisse, du Canada, de la Belgique. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** La mémoire et ses troubles. **22.40 Nuits magnétiques.** Polynésie, Rurutu : voyages aux îles australes. **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Gustavo Morales. **0.50 Musique : Coda.** Rock à l'ail.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés) : Miserere, Benedictus, de Gesualdo ; Les sept dernières paroles du Christ, SWV 478, de Schutz ; Canticum sacrum pour ténor, baryton, chœur et orchestre, Messe pour chœur mixte et double quintette à vent, de Stravinski, par le Nouvel Orchestre philharmonique et le Nouvel Ensemble vocal, dir. Gilbert Amy ; sol. : Philip Salmon, ténor, André Cognet, baryton. **23.07 Jazz-club.** En direct du Mille Jazz Club : le quartette du batteur Roy Haynes.

Jeudi 24 mars

TF1

15.15 La séquence du spectateur. 15.45 Quarté à Auteuil. 16.00 Magazine : L'après-midi aussi. De Cécile Roger-Machart, présenté par Eric Galliano. Invités : Frédéric François, les Porte-Mentaux. **16.45 Club Dorothée. 17.10 Série : Des agents très spéciaux. 18.00 Série : Agence tous risques. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Bébêtes show. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Questions à domicile.** Emission d'Anne Sinclair, Jean-Marie Colombani et Alexandre Tarta. Invité : Alain Juppé, ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du budget. **22.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.** Le tireur. **23.05 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. Spécial polar. **23.35 Journal. 0.00 La Bourse. 0.05 Magazine : Minuit sport.**

A2

15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Si j'étais vous (suite). **15.25 Magazine : Fête comme chez vous.** De Frédéric Lepage, présenté par Marc Besson. Avec Wet, Wet, Wet, Les Ablettes, Zachary Richard. **16.25 Flash d'informations. 16.30 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. Avec Philippe Lavil, Canada, Hervé Vilard, Ring Andersen. **16.45 Récré A 2. 17.20 Série : Au fil des jours.** L'argent est bon à prendre. **17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy.** La strip-teaseuse de bonne aventure. **20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.30 INC. 20.35 Cinéma : Revanche à Baltimore.** □ Film américain de Robert Ellis Miller (1980). Avec James Coburn, Omar Sharif, Bruce Boxleitner, Ronee Blakley. *Deux amis gagnent leur vie en affrontant au billard des partenaires moins habiles qu'eux. L'un rêve de battre « Le Diacre », un redoutable professionnel. Très décevant par rapport à* l'Arnaqueur *de Robert Rossen, auquel on ne peut pas ne pas penser.* **22.05 Patinage artistique.** Championnat du monde à Budapest : libre danse. **23.25 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR3

15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine : Télé-Caroline. Présenté par Caroline Tresca. Mon héros préféré ; Décoramdam ; Top sixties ; La main verte ; Télécœur ; Faites-vous des amis ; Province-chic, province-choc ; De âne à... zèbre ; Papy, mamy ; Le jeu de la séduction ; Variétés : Annabelle, Philippe Jogwell, André Verchuren. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Feuilleton : La dynastie des Forsyte.** (2e partie). **17.30 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Dessin animé : Les contes de Grimm. 17.45 Dessin animé : L'oiseau bleu. 18.10 Série : Le secret de Mr Cornille. 18.25 Magazine : Flash mag.** De Patrice Drevet. **18.30 Feuilleton : Le mystère de l'île au trésor.** (4e épisode). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** Des voix et des sons. **20.05 Jeux : La classe. 20.30 Cinéma : Les Proies. ■■** Film américain de Don Siegel (1971). Avec Clint Eastwood, Geraldine Page, Elizabeth Hartman, Jo Ann Harris. *A la fin de la guerre de Sécession, un soldat nordiste blessé est recueilli dans un pensionnat isolé de jeunes filles sudistes. Sa présence au sein de cet univers féminin éveille de sombres passions. Un film violent, cruel, tragique, sur l'hypocrisie des mœurs et les névroses féminines. Certaines scènes tournent au cauchemar. Etonnante interprétation.* **22.20 Journal. 22.40 Magazine : Océaniques.** The store, de Frederick Wiseman. Chronique d'un grand magasin de luxe américain. **0.40 Musiques, musique.** Semaine avec Philippe Lacarrière, quintette. Pourquoi pas ?, par Gilles Clément et All the things you are, par Jérôme Kern.

CANAL PLUS

15.25 Cinéma : Le meilleur ■■ Film américain de Barry Levinson (1984). Avec Robert Redford, Robert Duvall, Glenn Close, Kim Bassinger. **17.25 Cabou cadin.** Lazer tag. Foofur. **18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Michel Jazy, Gilles Behat, Michèle Torr. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. Invité : Wolinski. **20.30 Cinéma : L'île des adieux. ■** Film américain de Franklin J. Schaffner (1976). Avec George C. Scott, David Hemmings, Claire Bloom. *Un vieux sculpteur retiré dans une île des Bahamas, à l'abri des horreurs du monde, se décide à agir après la mort d'un de ses fils en 1940. D'après un roman d'Ernest Hemingway, un film émouvant, nostalgique, porté par l'interprétation de George C. Scott.* **22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : The Verdict. ■■** Film américain de Sidney Lumet (1982). Avec Paul Newman, Charlotte Rampling, Jack Warden, James Mason (v.o.). **0.20 Cinéma : Rêves sanglants (transmission de cauchemar). ■** Film anglais de Roger Christian (1982). Avec Kathryn Harrold, Zeljko Ivanek, Shirley Knight. **1.45 Série : Le retour de Mike Hammer. 2.35 Documentaire : Galapagos.**

LA 5

15.50 Série : Mission impossible. 16.55 Dessin animé : Vanessa. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.10 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.30 Série : Happy days. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : La planète des singes. ■■ Film américain de Franklin J. Schaffner (1968). Avec Charlton Heston, Kim Hunter, Linda Harrison. *Des cosmonautes américains, naufragés d'un voyage dans le temps, découvrent une planète mystérieuse, peuplée d'humains primitifs et de singes particulièrement évolués. Excellente adaptation d'un roman de Pierre Boulle. Ce film passe progressivement de la science-fiction à l'interrogation philosophique.* **22.30 Série : Capitaine Furillo. 23.25 Série : Mission impossible** (rediff.).

M6

15.15 Documentaire : Grandes chasses et pêches. Une équipée dans le Pacifique. **15.40 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : L'île fantastique. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Les têtes brûlées. 20.50 Série : Devlin connection. 21.40 Magazine : M6 aime le cinéma.** De Martine Jouando. Avec Sir Richard Attenborough qui rendra hommage au cinéma britannique ; Reportage sur l'Afrique du Sud, accompagné du clip de Peter Gabriel : « En chair et en os », avec Cher. **22.10 Six minutes d'informations. 22.20 Série : Hawaï, police d'État. 23.10 Série : Starsky et Hutch 0.00 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : L'oiseau de fer, de Clarisse Nicoidski. **21.30 Profils perdus.** Eugène et Marie Jolas. **22.40 Nuits magnétiques.** Polynésie. Légendes et symboles. **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Vilma Fuentes, Jacques Belfroid et Gustavo Morales. **0.50 Musique : Coda.** Rock à l'ail.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 janvier 1988 au Grand Auditorium) : Les Troyens (Chasse royale et Orage), Harold en Italie, symphonie pour alto principal et orchestre, op. 16, de Berlioz ; Concerto pour piano et orchestre en sol majeur, Daphnis et Chloé, suite nº 2, de Ravel, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. John Nelson ; 1er violon : Jacques Prat, sol. : Jean-Baptiste Brunier, alto, et François-René Duchable, piano. **23.07 Club de la musique contemporaine.** Œuvres de Radulescu, Bussotti, Scogna, Feldman, Vivier, Ambrosini, par Ex-Novo Ensemble Di Venezia, dir. : Claudio Ambrosini. **0.30 Orphée la nuit.** Œuvres de Knieper, Handke, Gorecki, Jobson, Paert, Hölderlin, Fomine, Cocteau.

Audience TV du 22 mars 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	42.3	Santa-Barbara 18.0	Actual. région. 6.9	Actual. région. 5.3	Nulle part 2.1	Porte magique 4.8	Le Gendarme 5.3
19 h 45	52.9	Roue fortune 25.4	Maguy 8.5	Actual. région. 3.7	Nulle part 4.8	Boul. Bouvard 4.2	Le Gendarme 6.3
20 h 16	68.3	Journal 14.8	Journal 39.2	La classe 8.3	Nulle part 2.1	Journal 2.6	Routes Paradis 3.2
20 h 55	76.7	Les Ripoux 40.7	100 j. Palerme 16.9	Jour Apaches 7.4	Hold-up 2.1	Viol et Châti. 7.9	Eté meurtrier 4.8
22 h 08	73.5	Les Ripoux 39.7	100 j. Palerme 16.9	Jour Apaches 10.6	Hold-up 2.6	Spencer 4.8	Eté meurtrier 3.2
22 h 44	41.3	Alain Decaux 10.1	Débat 11.1	Magazine 5.3	Bons Baisers 1.1	Spencer 6.9	Eté meurtrier 7.4

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Communication

Accord de modernisation des « Nouvelles de Moscou »

M. Robert Maxwell met le pied en URSS

MOSCOU
de notre correspondant

Les Nouvelles de Moscou, l'hebdomadaire soviétique le plus engagé dans la politique de restructuration et de transparence, veut développer la vente de ses éditions en langues étrangères et moderniser sa formule. L'hebdomadaire a signé dans ce dessein, mardi 22 mars, un protocole d'accord avec M. Robert Maxwell, le puissant patron de presse britannique. Selon cet accord, une équipe européenne de journalistes viendra dès la semaine prochaine à Moscou afin de remodeler le journal.

Bien que le contenu des *Nouvelles de Moscou* soit devenu exceptionnellement riche (par rapport aux critères soviétiques traditionnels), ses titres, ses chapeaux de présentation et sa hiérarchie de l'information sont en effet demeurés lourds et ternes ; au point qu'il faut toujours lire un article jusqu'au bout pour être sûr de ne pas rater une information de taille.

Si les propositions de l'équipe de M. Maxwell débouchaient sur une formule intéressante, l'hebdomadaire et le groupe britannique pourraient alors créer une société mixte soviéto-britannique qui prendrait en charge la diffusion à l'étranger des *Nouvelles de Moscou.* Il semble, d'autre part, que les responsables de l'hebdomadaire souhaitent s'inspirer des futures propositions du groupe Maxwell pour améliorer aussi la présentation de leur édition russe.

Bien que la diffusion des *Nouvelles de Moscou* soit limitée en Union soviétique, l'hebdomadaire pourrait ainsi devenir le premier journal d'URSS à s'inspirer des techniques de presse occidentale. Signe de l'importance accordée à ce projet à Moscou, M. Maxwell – qui s'apprête à racheter le grand quotidien australien *Melbourne Age,* – a été reçu par plusieurs personnalités soviétiques de haut rang, dont M. Alexandre Iaklovlev, membre du bureau politique et plus proche collaborateur de M. Gorbatchev.

BERNARD GUETTA.

A la veille de la vente aux enchères de son matériel

« Le Matin » n'intéresse plus personne

Aucune proposition officielle de reprise du *Matin de Paris* n'a été faite, deux mois après sa mise en liquidation. M. André Darres de Blanzy, responsable de l'Institut d'engineering et de prospective sociale (IEPSO), qui comptait relancer le titre, n'a pas fait d'offre officielle à Me Daniel Baumgartner, mandataire liquidateur. Les deux journalistes chargés d'élaborer un projet technique et rédactionnel pour *le Matin,* MM. Pierre Morville et Jean-Noël Tassez, ont achevé un « numéro zéro ». Ils ont cependant décidé d'arrêter leur étude, faute d'obtenir de M. de Blanzy des assurances sur le financement – quarante millions de francs – qu'il comptait réunir.

Les meubles et le matériel du *Matin de Paris* seront vendus aux enchères le 31 mars, afin de rembourser une partie des créances. Mais auparavant, le 24 mars, le tribunal de commerce de Paris entendra les conclusions de Me Baumgartner concernant l'absence de propositions de reprise et les anomalies qui auraient eu lieu lors de la cession du titre *le Matin de Paris,* en août dernier. Ce titre devrait donc être conservé jusqu'au délibéré du tribunal.

La 5 crée sa filiale cinématographique

La 5 vient d'annoncer la création de sa filiale cinématographique, « Ciné 5 », destinée à coproduire des longs métrages, ainsi qu'en fait obligation son cahier des charges. Présidée par Philippe Ramond, directeur général de la 5, cette société, dirigée par Pierre Héros, s'est déjà engagée, à hauteur de 37 millions de francs, dans la coproduction de huit films qui seront diffusés sur la chaîne après un délai de deux ans suivant leur sortie en salle. Il s'agit de *Blanc de Chine,* de Denys Granier-Deferre (sortie en salle le 20 avril), *la Couleur du vent,* de Pierre Granier-Deferre, *Corentin,* de Jean Marbeuf, *Black mic mac 2,* de Marco Pauly, *la Lectrice,* de Michel Deville, *Mauvais Garçon,* de Claude Miller, *la Reine blanche,* d'Alain-Michel Blanc, *les Maris, les Femmes, les Amants,* de Pascal Thomas.

EN BREF

● **Leo Kirch et Burda convoitent le groupe ouest-allemand Springer.** – L'Office franco-allemand des cartels va examiner le dossier Springer. Deux des principaux actionnaires de Springer, selon la lettre confidentielle *Platow Brief,* auraient conclu une alliance pour diriger l'empire qu'a laissé à sa mort, en 1985, Axel Caesar Springer. Il s'agit des frères Burda (dont le propre groupe édite *Bunte, Bill – und Funk,* etc.), qui possèdent 26,1 % de Springer et de M. Leo Kirch, principal détenteur de droits cinématographiques en Allemagne, qui possède officiellement 10 % de Springer.

● **Le « Financial Times » s'intéresse au quotidien espagnol « Cinco Dias ».** – Le groupe britannique Pearson PLC envisage de prendre 45 % du capital du quotidien économique de Madrid *Cinco Dias* (quarante mille exemplaires) sur proposition des dirigeants du titre espagnol. *Le Financial Times,* qu'édite Pearson PLC, a déjà des accords rédactionnels avec lui. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie d'expansion de Pearson PLC. Le groupe britannique a pris récemment 25 % du quotidien économique canadien *Financial Post* et a signé une lettre d'intention visant au rachat du groupe de presse économique français *les Echos,* début janvier.

● **Le Festival de la caricature politique.** – Le troisième Festival de la caricature politique vient de s'achever à Epinal. Créé par le maire, M. Philippe Séguin, il est devenu le rendez-vous des caricaturistes français et, pour la première fois cette année, étrangers. Des milliers de personnes ont visité l'exposition de 800 dessins de presse et celles consacrées à Plantu et à Solo. La nuit de la caricature a consacré les meilleurs dessinateurs sur le thème de l'actualité internationale. Le prix du Bon Sens, doté par le Crédit agricole, a été remporté par Denis Pessin, collaborateur du journal *le Monde.* – *(Corresp.)*

● **Denis Chateau remplace Isabelle Adjani à la présidence de la commission des avances sur recettes.** – Denis Chateau, codirecteur avec Xavier Gélin de la société de production et de distribution AAA depuis 1985, a été nommé par décret président de la commission des avances sur recettes, en remplacement d'Isabelle Adjani. La commission reçoit des subventions – 85 millions de francs en 1987 – pour aider à la réalisation de longs métrages.

Médecine

Les candidats à la présidence interpellés sur l'alcool, le tabac et la vitesse

Un groupe de médecins a décidé d'interpeller publiquement les candidats à l'élection présidentielle sur les liens entre la publicité et l'alcool, le tabac et les accidents de la circulation. Ce groupe, qui réunit des noms célèbres de la médecine française (1), est soutenu par le professeur Jean Bernard, président du Comité national d'éthique, et les professeurs Jean Dausset et François Jacob, prix Nobel de médecine.

Cette initiative est la suite logique de l'action menée depuis plusieurs mois par les professeurs Claude Got (hôpital Ambroise-Paré, Boulogne) et Albert Hirsch (hôpital Saint-Louis, Paris) contre les conséquences désastreuses sur la santé publique des consommations d'alcool et de tabac ainsi que contre les effets très nocifs de la publicité en faveur de ces produits. Les réponses – ou les silences – des candidats à l'élection présidentielle seront rendus publics par voie de presse.

« Il apparaît capital de connaître les options des candidats dans un domaine particulièrement sensible : celui de la promotion par la publicité de comportements contraires aux intérêts de la santé (alcool, tabac, vitesse) qui provoquent cent mille décès par an, expliquent ces médecins. *Dans le domaine du tabac et de l'alcool, la liberté de consommer existe, et nul ne propose de la remettre en cause. Il faut, en revanche, lui associer la liberté de ne pas être conditionné dès l'enfance par des images valorisantes fondées sur les amalgames de la publicité directe ou indirecte. L'utilisation de la vitesse des véhicules automobiles comme argument publicitaire pose un problème tout aussi aigu. Les voitures vont chaque année à des vitesses plus élevées, et le pouvoir politique semble avoir renoncé à contrôler la publicité fondée sur ce critère. »*

Ces médecins entendent notamment démontrer que si les mesures qu'ils préconisent n'ont pas encore été prises, c'est essentiellement à cause de groupes de pression dont l'action est contraire aux intérêts de la santé publique : *« Des options largement majoritaires dans le pays,* expliquent-ils, *voient leur mise en œuvre différée par l'action de groupes particuliers agissant contre l'intérêt général. Cette situation impose une clarification du débat par des réponses dépourvues d'ambiguïté. »*

J.-Y. N.

(1) Ce groupe est composé des professeurs Gérard Dubois, Claude Got, François Grémy, Albert Hirsch et Maurice Tubiana.

Trois questions

Les questions posées aux candidats sont les suivantes :

● **TABAC :** *« êtes-vous partisan d'une suppression totale de toutes les formes de publicité et de parrainage ? »*

● **ALCOOL :** *« êtes-vous partisan d'interdire la publicité pour les boissons alcooliques sur les supports qui s'imposent à tous (télévision, radio, cinéma, affiches) ? Etes-vous partisan d'accepter l'information (nom, conditionnement, prix) dans la presse non destinée à la jeunesse ? »*

● **VITESSE :** *« êtes-vous partisan d'une suppression totale des publicités indiquant des possibilités de vitesse « illégale » ? Etes-vous partisan d'obtenir le respect de la réglementation sur les limites de vitesse par des moyens techniques situés à bord des véhicules ? »*

Pionnier de la fécondation « in vitro »

Le docteur Patrick Steptoe est mort

Le docteur Patrick Steptoe, l'un des pères, avec le professeur Robert Edwards, de la fécondation *in vitro*, est décédé le lundi 21 mars dans un hôpital de Cantorbéry (Angleterre), des suites d'un cancer. Le docteur Steptoe, qui était âgé de soixante-quatorze ans, avait mis au monde le 25 juillet 1978 Louise Brown, le premier bébé-éprouvette.

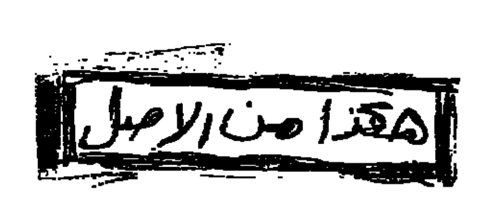
Avec le docteur Steptoe disparaît l'un des pionniers de la médecine contemporaine. Si aujourd'hui, de par le monde, des milliers de couples stériles ont pu avoir des enfants, c'est en partie à ce gynécologue britannique qu'ils le doivent.

Né le 9 juin 1913, Patrick Steptoe avait fait ses études au prestigieux King's College de Cambridge puis à l'université de Londres. Après avoir obtenu en 1939 son diplôme de docteur en médecine, il poursuivit ses recherches à l'hôpital d'Oldham. En 1969, il publiait avec le docteur Robert Edwards, dans la revue anglaise *Nature,* un article dans lequel il annonçait avoir réussi à fertiliser sept ovules humains placés en éprouvette.

Le « couple » Edwards-Steptoe – le biologiste et le gynécologue – voyait ses travaux couronnés de succès le 25 juillet 1978 avec la naissance à l'hôpital d'Oldham de Louise Brown, le premier bébé conçu par fécondation *in vitro.*

Par la suite, Edwards et Steptoe continuèrent leurs recherches à la clinique de Bourne-Hall, qui devint rapidement l'un des hauts lieux de la procréatique mondiale. Très souvent, les docteurs Steptoe et Edwards durent affronter les critiques de l'Eglise mais aussi, bien souvent, de la communauté médicale. Ainsi, par exemple, lorsque, en décembre 1984, ils se prononcèrent pour l'implantation d'embryons humains sur des animaux.

L'heure, aujourd'hui, n'est plus à la controverse. *« Le docteur Steptoe a rendu des services inestimables à la médecine et a rehaussé l'honneur et la dignité de la profession »,* a estimé, le 22 mars, la British Medical Association dans un communiqué.



L'application du traité de non-prolifération

Le nucléaire, convoité et maudit

par BRUNO DETHOMAS

Signé le 1er juillet 1968, le traité de non-prolifération nucléaire a été ratifié par cent trente-sept pays. Comment fonctionne le système de contrôle qu'il a instauré, et quelle est son efficacité ?

« C'EST *vrai, les Pakistanais s'agitent beaucoup.* » Dans le groupe fermé des pays *fournisseurs d'équipements nucléaires* – un club où règne la discrétion, – ce n'est un secret pour personne. Des pays jugés par la communauté scientifique comme les plus près de disposer *de la bombe atomique*, le Pakistan est le plus actif. Pour ne prendre que des exemples récents, en juillet dernier un Canadien d'origine pakistanaise, Arshad Z. Pervez, était arrêté à Philadelphie pour avoir essayé d'acheter à la société Carpentier vingt-deux tonnes d'aciers spéciaux (managing 350) capables d'être utilisés dans des usines d'enrichissement d'uranium. Cet acier devait être livré à Islamabad.

Quinze jours plus tard, un *général pakistanais* à la retraite, Inam Ul-Haq, domicilié à Lahore, était inculpé par la Chambre fédérale d'accusation américaine pour avoir été l'inspirateur de cet achat.

Quelques semaines plus tôt, à *Cologne*, une *enquête* avait été ouverte à l'encontre de la société Leybold Heraeus, suspectée d'avoir vendu à Islamabad des plans qui lui auraient permis de construire une usine d'enrichissement d'uranium. Leybold Heraeus, *qui emploie* cinq mille personnes en Allemagne de l'Ouest, est l'un des contractants d'Urenco, consortium européen (composé d'Allemands, de Néerlandais et de Britanniques) qui *travaille sur* l'enrichissement par *centrifugation*.

Rien d'étonnant dès lors que fleurisse la saga d'Abdul Qhadir Khan, cet ingénieur métallurgiste pakistanais, marié à une Néerlandaise, qui travaillait pour Urenco au début des années 70 avant de regagner son pays en *1975 avec les plans de la centrifugation*. Il aurait acheté en 1977 à un industriel allemand, Albrecht Migule, une installation de conversion de l'uranium en hexafluorure d'uranium qui lui aurait été livrée par un convoi de cinquante-deux *camions*, *les quels auraient* rallié Islamabad depuis Francfort sans problème.

C'est ensuite la quête aux équipements et matériaux destinés à faire exploser la première « bombe islamique », aux Etats-Unis, au Canada, en Allemagne fédérale, en Suisse, aux Pays-Bas, en France même, un grand marché dont l'achat d'alliages spéciaux à Philadelphie serait la dernière péripétie connue. On comprend pourquoi les Américains ont jadis fait pression sur la *France pour l'empêcher de livrer* au Pakistan une usine de retraitement clés en main.

La reconnaissance, en mars 1987, par le président Mohammed Zia Ul-Haq que son pays avait la capacité de construire l'arme nucléaire a d'ailleurs relancé la *polémique* aux Etats-Unis. Ceux-ci sont, il est vrai, censés ne pas fournir d'aide aux pays qui rompent les règles de la non-prolifération. Mais, présence soviétique en Afghanistan oblige, les Américains ont été contraints de fermer les yeux sur les espoirs nucléaires d'un « allié » géopolitiquement si important aux marches de l'Iran, de la Chine, de l'Inde et de l'Afghanistan.

Comme on ne prête qu'aux actifs, les Pakistanais sont désormais cités dans chaque « affaire » nucléaire. Ainsi pour Transnuklear, cette firme de transport *ouest-allemande spécialisée dans* le nucléaire accusée d'avoir soudoyé une centaine d'industriels et de responsables de centrales électriques – pour 80 millions de francs en cinq ans – afin que *leurs déchets faiblement* radioactifs (filtres, outils, gants, etc.) soient transportés et traités au centre belge de Mol, près d'Anvers. « *C'est bien la preuve*, dit-on à Paris, *que lorsqu'on refuse de traiter la question des déchets sur un plan national on s'expose à des problèmes.* » De fait, le site de Gorleben, en Basse-Saxe, chargé d'accueillir provisoirement les fûts de déchets faiblement radioactifs, n'a jamais eu l'activité *escomptée du fait* de l'*action des écologistes*. Et nul site d'accueil permanent n'a été désigné. Les coûts prohibitifs du stockage en Allemagne fédérale ont donc poussé les industriels à faire traiter leurs déchets à Mol, où ils bénéficient de prix très bas.

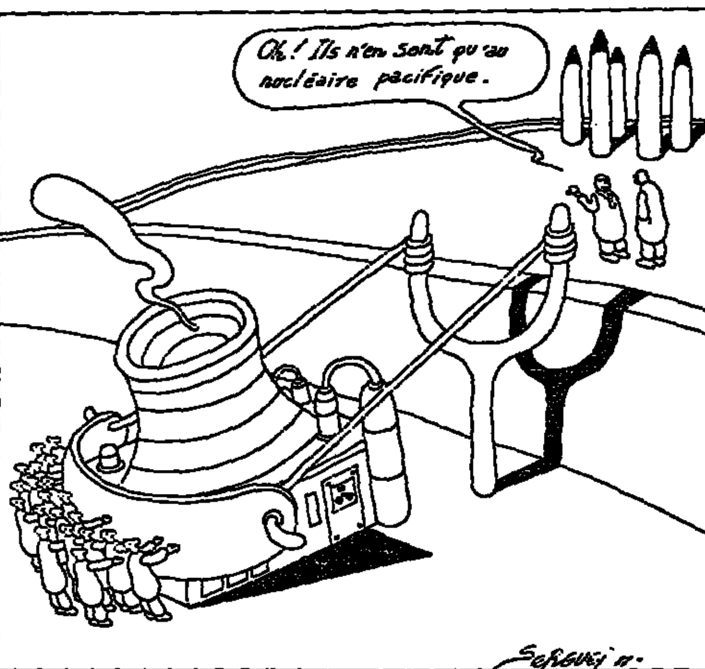
Souplesse belge

« *Ce qu'il y a d'inadmissible, c'est que les procédures et les normes n'ont pas été respectées* », ajoute l'un des actionnaires de Transnuklear (filiale à 33 % de Transnucléaire, société française). Mais cette affaire, qui a surtout – dans l'état actuel des enquêtes de l'agence de Vienne comme d'Euratom – *montré la misère du nucléaire en Allemagne* et l'extrême « souplesse », pour ne pas dire plus, du centre nucléaire de Mol, dont le directeur du département « déchets », Norbert Van de Voorde, a été *licencié*, a eu d'autres conséquences. Non *seulement elle a renforcé la suspicion* à l'égard de l'industrie nucléaire ouest-allemande d'une manière plus grave encore que l'accident de Tchernobyl (le chancelier Kohl lui-même avouant avoir « *des doutes massifs* » sur « *l'ensemble du système de sécurité* » et 92 % des Allemands étant désormais favorables à l'abandon de l'énergie nucléaire) ; mais, devant l'ampleur des pots-de-vin et le suicide d'un responsable de Transnuklear, la presse ouest-allemande a *dénoncé* l'envoi, à l'*occasion* de ce trafic, de matières *sensibles* au Pakistan et à la Libye (une accusation fondée sur la perte de deux fûts de déchets en 1984 et sur le fait que quelques-uns des fûts renvoyés en Allemagne fédérale après traitement à Mol contenaient de faibles *traces de plutonium* et de cobalt 60). Les démentis de tous les organismes de contrôle – en attendant les résultats d'une commission parlementaire allemande – n'y changeront rien. *On continue d'affirmer sans preuve* que le Pakistan est derrière tout cela.

D'autres ont *raconté* naguère le rôle-clef joué par la France dans le développement d'une expérience nucléaire en Israël, ou encore l'aide apportée par des entreprises allemandes, américaines, *françaises* et *suisses* à l'Afrique du Sud, l'un des premiers producteurs mondiaux d'uranium, et l'expérience d'explosion qu'aurait effectuée ce pays le 22 septembre 1979 sur l'île de Prince-Edward, au large de l'Antarctique (une explosion jamais confirmée). Mais force est pourtant de constater que, vingt ans après sa mise en œuvre, *le traité de non-prolifération* (TNP) *n'a* pas si mal fonctionné. Fondé sur la renonciation volontaire des pays signataires au développement du nucléaire militaire en échange du transfert de technologie pour l'utilisation de l'énergie *contenue* dans l'atome, le TNP a joué son rôle. En 1968, douze pays produisaient de l'électricité d'origine nucléaire. Aujourd'hui, quatorze pays se sont ajoutés à cette liste, et deux autres (le Mexique et Cuba) devraient les rejoindre dans *quelques mois*. Alors que, dans le domaine militaire, si trois pays s'étaient dotés de la bombe avant 1960 et deux dans la décennie 60, un seul l'a fait dans les années 70 et jusqu'à présent aucun dans les sept premières années de l'actuelle décennie.

Certes, il est admis *que* l'Argentine, le Canada, l'Allemagne de l'Ouest, Israël, l'Italie, le Japon, le Pakistan, l'Afrique du Sud, la Suède et la Suisse pourraient, s'ils en avaient la volonté politique, faire exploser une bombe. Et sans doute l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, les Pays-Bas, la Norvège, l'Espagne, mais aussi le Brésil, la Corée du Sud et Taiwan pourraient-ils rejoindre, avec un peu plus de patience, le club des « happy few » possesseurs de l'arme suprême (Etats-Unis, URSS, *Grande-Bretagne*, France, Chine et Inde). Mais cette liste n'est guère différente de celle qu'on aurait pu dresser il y a quinze ans. Malgré les craintes, dans les années 70, d'une pénurie énergétique et malgré la concur*rence exacerbée qui*, *depuis* le début des années 80, oppose des industriels qui se battent sur un marché de l'énergie déclinant, aucun cas significatif de violation des contrôles de Vienne n'a été établi.

Cela ne *signifie* pas pour autant qu'il n'y ait aucune crainte à avoir, le Pakistan est là pour le prouver. Ne serait-ce que parce que les pays dits du seuil (Israël, l'Afrique du Sud, le Pakistan, le Brésil et l'Argentine) *n'ont*, pour aucun d'entre eux, signé le TNP.



Mais aussi parce que le contexte nucléaire a profondément changé depuis quelques *mois*. D'abord, pour la première fois, les deux grandes puissances ont amorcé une solution concernant l'un de leurs principaux engagements du TNP, celui qui leur imposait de négocier de bonne foi un « *désarmement général et complet* ». Le démantèlement des missiles intermédiaires fait un pas dans cette voie. Mais, selon les responsables français, cela risque de renforcer les pressions contre le commerce nucléaire. « *Les Etats-Unis et l'URSS n'aiment pas le nucléaire chez les autres* », dit-on à Paris (1).

Pour la France, qui a *toujours* critiqué la doctrine américaine du *fullscope safeguard*, ou contrôle intégral, consistant à ne vendre matières et matériels sensibles qu'aux pays acceptant de mettre l'ensemble de leurs installations nucléaires sous contrôle *international* – une règle imposée par le président Carter et peu modifiée sous Ronald Reagan, – une accentuation des contrôles serait contreproductive.

Les acrobaties qu'ont dû faire l'Inde, pour alimenter en uranium enrichi la centrale de Tarapur, et l'Afrique du Sud, pour trouver le combustible nécessaire aux deux réacteurs de Koeberg, du fait de la politique américaine, illustrent bien les dangers d'une politique excessive en matière de contrôle. Mais la zizanie qui règne entre les fournisseurs de matières et de matériels nucléaires sur les moyens de la non-prolifération risque de *s'accroître* encore avec l'arrivée sur le marché de nouveaux vendeurs non signataires du TNP et non membres du Club de Londres.

La fourniture par l'Argentine d'un réacteur de recherche à l'Algérie – placé il est vrai sous le contrôle de l'AIEA – en est un exemple. La Chine, qui vend de l'uranium et qui, disposant d'un vaste territoire, pourrait proposer des sites de stockage (on a parlé de négociations dans ce sens avec la KWU ouest-allemande), en est un autre. Le Brésil, qui coopère avec l'Argentine et auquel on a attribué des discussions avec l'Irak, ou encore l'Inde sont aussi des vendeurs potentiels de technologie nucléaire. « *Il y a actuellement une réflexion confidentielle sur le thème : comment rendre ces pays responsables. Mais vous allez voir que celle-ci va se développer* », souligne ainsi un haut fonctionnaire français.

L'après Tchernobyl

L'accident de Tchernobyl et ses conséquences sur les opinions publiques risquent enfin de mettre à mal la clé de voûte du TNP qu'est son article 4, lequel *reconnaît* « *le droit inaliénable de toutes les parties du traité à développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques* ». Toute la philosophie de la non-prolifération consistait en effet à profiter des bénéfices de l'atome (son formidable pouvoir énergétique) tout en refusant la tache originelle de la destruction. Or on ne saurait oublier qu'aucun réacteur n'a été commandé aux Etats-Unis depuis 1978 ; que l'attentisme continue de prévaloir en Finlande, en Autriche et en Espagne ; que la Suède a annoncé l'arrêt de ses deux premiers réacteurs nucléaires pour 1995 ; qu'en Allemagne fédérale les hommes politiques de tout bord ont pour seul souci de ménager une opinion publique très réservée à l'égard du nucléaire ; qu'en Italie le référendum du 8 novembre dernier a porté un nouveau coup au programme nucléaire ; qu'en Union soviétique même, si l'on en croit la *Komsomolskaïa Pravda*, les autorités ont renoncé à construire un réacteur près de la ville de Krasnodar, non loin de la mer Noire, sous la pression des populations locales.

Certes, on ne peut sous-estimer le fait que les Etats-Unis poursuivent leurs recherches, que le Japon, la France, la Corée du Sud, l'URSS, *malgré ce récent* recul, et la Grande-Bretagne, au moins au niveau des intentions, ainsi que pratiquement tous les organismes internationaux énergétiques continuent de croire en l'avenir de l'électricité nucléaire. Et l'on ne peut *ignorer* l'utilisation même par les Soviétiques de l'accident de Tchernobyl contre le nucléaire civil en Europe (« *moins on construira de centrales, plus on dépendra du gaz sibérien* », clament les nucléocrates).

Mais il faut bien avouer que l'atome civil en a pris un coup. Car s'il n'est qu'une leçon à tirer de cet accident soviétique – défaut de conception mais surtout multiplication de défaillances humaines, – *c'est qu'il est irresponsable* de livrer des réacteurs à des pays dont le niveau technique et d'organisation ne permet pas le pilotage des réacteurs en toute sécurité. Voilà qui exclut à peu près tous les pays du tiers-monde.

C'est donc au Nord que se joue l'avenir du nucléaire, et de la non-prolifération, avec la contestation de la légitimité de la dissuasion et la mise en cause de l'électricité d'origine nucléaire. Le risque n'est pas négligeable de voir l'ensemble du commerce nucléaire devenir « suspect » alors même que, tous les experts le reconnaissent, « *il n'y a aucun verrou technique à la prolifération* », et qu'il est donc « *impossible d'empêcher l'accès d'un pays donné à l'arme nucléaire dès lors que celui-ci dispose de la volonté politique de s'en doter, des moyens financiers et techniques, enfin du facteur temps* ». La France n'en a-t-elle pas été le plus bel *exemple* ? Une telle évolution pourrait conduire à des développements autonomes, hors du consensus international, qui a jusqu'à présent évité le pire.

(1) Le prêt récent par Moscou à New-Delhi d'un *sous-marin* à propulsion nucléaire apparaît dans ces conditions surprenant. « *Que n'aurait-on dit*, souligne-t-on à Paris, *si un tel prêt était venu de la France ?* »

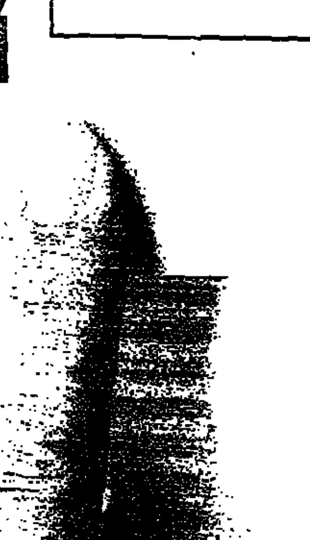
Le traité de non-prolifération

SIGNÉ le 1er juillet 1968, le TNP est l'instrument *juridique majeur destiné à éviter les risques de prolifération*. Il *établit une distinction* entre les puissances nucléaires militaires (celles qui ont procédé à une explosion atomique avant le 1er janvier 1967, c'est-à-dire les Etats-Unis, l'URSS, la Grande-Bretagne, la France et *la Chine*) et les autres.

Les cinq puissances nucléaires militaires s'engagent à n'aider en aucune façon les *puissances non nucléaires à se doter de l'arme atomique*. Mais elles conservent pour elles-mêmes – et elles ne s'en sont pas privées, – toute liberté pour développer leur armement nucléaire puisqu'elles ne sont soumises à aucune obligation de contrôle.

Les puissances non militaires renoncent quant à elles à acquérir ou à fabriquer les armes nucléaires ou tout autre dispositif *nucléaire explosif* et s'engagent à *refuser* aux pays « *non militarisés* » *non* signataires des matières ou des équipements s'ils ne sont pas contrôlés par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). En contrepartie de l'abandon de l'option nucléaire militaire, ces pays obtiennent en *revanche l'accès sans discrimination aux utilisations pacifiques* de l'énergie atomique.

Le traité de non-prolifération a été ratifié par cent trente-sept pays (y compris les trois pays *dépositaires*). Mais parmi ceux qui ne l'*ont* pas signé figurent notamment la Chine, la France, le Brésil, l'Argentine, l'Inde, le Pakistan, Israël, l'Algérie et l'Afrique du Sud, qui s'est toutefois engagée à le ratifier avant septembre 1988.



Enquête

vingt ans après sa signature

Les «succès» de l'Agence de Vienne

« *PLUS le désarmement sera complet, plus grand sera l'espoir pour la non-prolifération nucléaire.* » Pour M. Hans Blix, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de Vienne (Autriche), le traité sur le démantèlement des missiles intermédiaires, signé en décembre 1987 par les Etats-Unis et l'URSS, de même que les discussions que les Deux Grands mènent actuellement sur les armes stratégiques, ne peut en effet que « *renforcer le traité de non-prolifération nucléaire* » (TNP). Ce « *pas important* » devrait « *fournir de nouvelles raisons aux pays non possesseurs de l'arme atomique de ne pas l'acquérir* » et faciliter ainsi la tâche de l'AIEA, chargée de vérifier la bonne application du TNP. M. Blix a d'ailleurs « *attiré l'attention de MM. Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev* » sur l'expérience acquise par l'Agence de Vienne dans le contrôle des installations nucléaires civiles, et il a déjà reçu du second une réponse « *exprimant l'intérêt de Moscou* » pour cette proposition (mais que contrôlerait-on dès lors que les charges ne seront pas détruites ?)

Une compétence inégalée

L'AIEA a, en effet, une compétence solide et inégalée en la matière. Chargée, dès sa création en 1957, d'une double mission – promouvoir mais aussi contrôler le développement de l'énergie nucléaire dans le monde – l'Agence de Vienne a réalisé, dès 1962, sa première inspection sur le site d'un réacteur de recherche norvégien. Le traité de non-prolifération nucléaire, signé en 1968 et entré en vigueur deux ans plus tard, a encore accru le rôle de contrôleur international de l'agence qui s'est vu confier la vérification de la non-dissémination des matériels ou équipements nucléaires à des fins militaires. Aujourd'hui, l'AIEA exerce ses activités dans les cent trente-quatre pays qui ont adhéré au TNP ainsi que dans les trente-huit autres qui ont signé avec elle des « *accords de garanties* ».

Une mission que l'AIEA a jusqu'ici menée avec « *grand succès* », à en croire son directeur général.

Mais les réussites dont se félicite M. Blix ne sauraient cacher les limites intrinsèques du TNP et, par là, du rôle de l'AIEA, laquelle n'a aucun pouvoir d'intervention dans les pays non signataires du traité. Or, parmi ces derniers se trouvent deux puissances nucléaires, la Chine et la France – laquelle, il est vrai, « *respecte scrupuleusement l'esprit du traité* » selon M. Jon Jennekens, responsable du département des garanties à l'AIEA. Parmi les non-signataires figurent aussi des pays dont on estime qu'ils pourraient se doter de l'arme atomique, s'ils ne l'ont déjà fait. C'est le cas de l'Inde – qui a procédé en 1974 à une explosion pacifique restée unique, – du Pakistan, d'Israël, de l'Argentine, du Brésil et de l'Afrique du Sud. Ce pays africain a d'ailleurs tout particulièrement attiré l'attention des participants à la deuxième conférence de révision du TNP, en 1985, qui avaient exigé de lui qu'il renonce clairement à l'arme nucléaire en se joignant au traité. Aujourd'hui, le gouvernement de Johannesburg « *considère activement* » la possibilité de répondre à cette demande, dit M. Jennekens, qui se déclare persuadé qu'il finira par adhérer au traité, puisque tel est, selon lui, « *l'intérêt, politique et économique, à long terme* » de ce pays grand producteur d'uranium.

Avec l'accroissement constant du nombre des pays signataires du TNP, le nombre d'installations à inspecter augmente sans cesse, d'autant que les équipements couverts par le TNP concernent l'ensemble du cycle du combustible (de la mine d'uranium au retraitement des combustibles irradiés, en passant par les réacteurs de recherche et de puissance, les dépôts, l'enrichissement de l'uranium etc.). Actuellement, cela représente plus de neuf cents installations dans le monde et, pour l'agence, plus de deux mille contrôles à effectuer par an. A ce rythme, les quatre cent soixante-seize personnes employées en 1988 par le département des garanties ne suffiront bientôt plus à la tâche, et le budget affecté à cette mission qui, depuis 1985, est de 49,5 millions de dollars (297 millions de francs) – environ le tiers du budget total de l'AIEA – risque de se révéler insuffisant.

« Climat de détente »

D'autant que les méthodes de mesure utilisées par les inspecteurs (qui vérifient notamment les flux de matières nucléaires à l'aide de caméras ou d'analyses d'échantillons, faites sur place ou dans des laboratoires agréés) doivent suivre l'évolution technique, allant vers une complexité toujours plus grande des installations contrôlées. Ces dernières, de plus en plus automatisées, deviennent parfois « *de véritables boîtes closes auxquelles il est de plus en plus difficile d'accéder* », souligne un expert de l'agence, et il faut maintenant envisager d'intégrer les appareils de contrôle dès la construction des nouvelles installations. Les progrès réalisés dans les procédés nucléaires nécessiteront donc que les Etats-membres de l'AIEA – comme certains, la France en particulier, le font déjà – la fassent bénéficier de leurs compétences techniques. Mais il faudra aussi, comme le réclame M. Blix, qu'ils acceptent d'augmenter les ressources financières de l'AIEA.

Quoi qu'il en soit, M. Blix se déclare « *optimiste* » pour l'avenir du TNP et envisage avec confiance les deux prochaines conférences des pays signataires qui se tiendront en 1990 et en 1995 – date à laquelle le renouvellement du traité sera discuté. Les tensions qui avaient pesé sur les précédentes réunions devraient en effet être apaisées par les accords entre les deux grandes puissances sur la limitation des armements, puisque telle était l'une des principales réclamations des pays non nucléaires. Dans « *le climat de détente* » qui règne actuellement, M. Blix voit d'autres raisons d'espérer. La poursuite des discussions entre les Deux Grands, dit-il, ne peut qu'être bénéfique aux institutions internationales puisqu'elle devrait permettre aux grandes puissances de « *redécouvrir l'intérêt de ces instruments de coopération* ». Et même si l'AIEA, forte du soutien des Etats-Unis et de l'Union soviétique, n'a pas connu les déboires qu'ont eus certaines instances des Nations unies, même si elle a « *beaucoup moins souffert que d'autres* », elle aura certainement tout à gagner de cette évolution.

ÉLISABETH GORDON.

Les directives de Londres

L'EXPLOSION nucléaire indienne de 1974, en démontrant l'insuffisance du système de contrôle né du TNP, a amené les pays fournisseurs à élaborer un code de bonne conduite des exportateurs nucléaires. En 1975, les sept pays industriels les plus avancés dans le domaine du nucléaire (États-Unis, URSS, Canada, Grande-Bretagne, France, Allemagne fédérale et Japon) se réunissaient dans ce but à Londres.

Elargi à treize membres, ce club est parvenu à élaborer et à publier fin 1977 un document connu sous le nom de directives de Londres qui complète les dispositions du TNP en restreignant la liberté de circulation des techniques et équipements.

Ces directives se présentent comme une liste de matières et de matériels dont l'exportation est soumise à des garanties de contrôle et d'usage pacifique. Elles s'appliquent, pour ce qui concerne les pays destinataires, à tous les pays non nucléaires, qu'ils aient ou non signé le TNP.

Elles reprennent certaines obligations du TNP : les matières et les matériels figurant sur une liste identique – à une adjonction près – à celle qui a été établie en application du TNP ne peuvent être exportés sans être soumis aux contrôles de l'AIEA et sans que l'acheteur ait pris à leur égard un engagement d'utilisation pacifique et non explosive.

Argentine : l'ambition d'un nouveau fournisseur

EN décembre 1981, le magazine britannique *New Scientist* écrivait : « *L'Argentine gagnera la course pour produire la première bombe atomique sud-américaine avant la fin de 1982* », reprenant en cela des propos tenus cette année-là par l'amiral argentin Castro Madero, ancien président de la Commission nationale de l'énergie atomique (CNEA). Six ans ont passé, et la bombe attendue n'a toujours pas explosé. La dette extérieure, les difficultés économiques, les conséquences de la guerre des Malouines et les aléas de la politique ne sont pas étrangers au fait que le gouvernement de M. Raul Alfonsin ne dispose toujours pas de l'arme nucléaire.

Mais il ne faut pas s'y tromper. Même si la Commission nationale argentine de l'énergie atomique n'est plus l'enfant chéri du gouvernement, même si la rigueur budgétaire l'a frappée (1) au point que son président, M. Alberto Constantini, a démissionné en mai 1987, non sans avoir affirmé que le programme nucléaire argentin allait prendre six ans de retard, l'Argentine paraît capable techniquement de construire un engin nucléaire. Elle dispose pour cela, malgré une « fuite des cerveaux » trop souvent avancée par les responsables argentins, de chercheurs de très bon niveau, sans doute les meilleurs de l'Amérique latine, et d'une industrie nucléaire solide, bien que confrontée aujourd'hui à un certain déclin des programmes, et d'une série d'installations nucléaires que beaucoup lui envient.

L'Argentine, il est vrai, a déployé pendant longtemps des efforts considérables pour à la fois maîtriser la construction des centrales nucléaires civiles édifiées en association avec les industriels allemands et canadiens et contrôler l'ensemble du cycle du combustible. C'est ainsi que ce pays dispose actuellement de deux centrales nucléaires de moyenne puissance, Atucha-1 (335 mégawatts) et Embalse (600 mégawatts) auxquelles devrait s'adjoindre une troisième, Atucha-2 (600 mégawatts) dont la construction prend du retard, mais devrait être assurée en dépit de la crise économique. Ces trois tranches sont issues d'une filière nucléaire (uranium naturel-eau lourde) qui présente, aux yeux de nombreux spécialistes de la prolifération, l'inconvénient de produire facilement du plutonium, matière première essentielle à la fabrication des armes nucléaires.

L'affaire serait de peu d'importance si Buenos-Aires ne s'était en plus lancée dans la construction d'installations sensibles, comme le retraitement des combustibles irradiés et l'enrichissement de l'uranium, avec l'intention aujourd'hui avérée de ne pas les soumettre au contrôle des inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de Vienne (Autriche). Ainsi en va-t-il de l'installation pilote de retraitement d'Ezeiza, dans la banlieue de Buenos-Aires, et de l'unité d'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse de Pilcaniyeu installée dans le Sud, le long de la frontière chilienne (2). D'autres installations font en revanche l'objet de contrôles internationaux comme les centrales civiles, certains réacteurs de recherche ou l'usine de production d'eau lourde que la société suisse Sulzer achève de construire à Arroyito, dans le sud-ouest du pays.



Hans Blix, directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (à droite sur la photo), et le vice-amiral Castro Madero, alors président de la commission argentine de l'énergie atomique, visitant en 1983 le chantier de la centrale nucléaire Atucha-2.

Compensations

Au vu de ce portrait, certes incomplet mais révélateur, on ne peut s'étonner des propos que le directeur général de l'AIEA, M. Hans Blix, avait tenus en 1983 après sa visite à Pilcaniyeu, en n'excluant pas la possibilité que l'Argentine fasse exploser un engin nucléaire. Buenos-Aires n'ayant de plus ni signé le traité de non-prolifération nucléaire (TNP), ni ratifié le traité de Tlatelolco relatif à la dénucléarisation de l'Amérique latine, ni accepté le contrôle de ses installations sensibles et des matières nucléaires non importées produites sur son territoire, on comprend mieux l'émoi d'un certain nombre de pays inquiets des exportations d'équipements nucléaires que l'Argentine pourrait consentir.

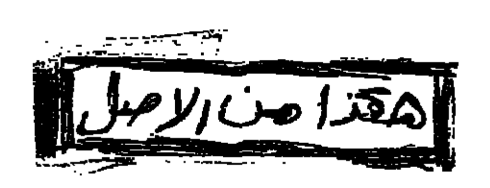
De fait, l'exportation nucléaire n'est plus le lot de quelques « happy few » comme la France, les Etats-Unis, la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne ou l'Union soviétique. Confrontée à la rigueur budgétaire et à la réduction de son ambitieux programme nucléaire, l'Argentine a fortement poussé son industrie nucléaire à trouver des compensations à l'étranger et ce dans tous les secteurs de l'énergie atomique. Cette attitude n'est pas nouvelle, mais elle s'est amplifiée ces dernières années. Les exemples ne manquent pas. Ainsi en va-t-il de l'accord spectaculaire (5,5 millions de dollars) passé au printemps 1987 pour la fourniture à l'Iran, sous contrôle, il est vrai, de l'AIEA, d'uranium enrichi à 20 % pour un réacteur de recherche américain livré du temps du shah. Ainsi en va-t-il encore de la création d'un consortium tripartite regroupant l'allemand KWU, l'espagnol Empresarios Agrupados et l'Enace argentin destiné à permettre l'achèvement de la centrale nucléaire civile iranienne de Bushehr (1 300 mégawatts).

Nul doute que de tels accords ne fassent grincer les plus sourcilleux qui craignent que la vente d'équipements plus sensibles encore n'échappe aux contrôles internationaux. Certes, le gouvernement argentin a fait savoir qu'il n'accepterait de céder de tels produits que dans le cadre d'un programme couvert par les garanties de l'AIEA. A suivre donc, tout en sachant que l'Argentine ne ménage pas ses efforts vers d'autres pays. Avec la Chine et le Japon ; avec la Roumanie pour la fourniture de matériel destiné à la fabrication de combustible nucléaire civil ; avec l'Algérie pour celle d'un réacteur de recherche et d'une unité de production de radio-isotopes ; avec Cuba pour aider ses techniciens à se préparer à l'exploitation de leurs futurs réacteurs ; avec le Pérou pour achever la construction du centre d'études nucléaires d'Huarangual, près de Lima ; avec le Brésil enfin (inspections réciproques des installations dépassant le cadre trop étroit du traité de Tlatelolco) dont les ambitions nucléaires étaient, il y a peu, encore égales à celles des Argentins.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Le nouveau président de la CNEA, Mme Emma Perez Ferreira, spécialiste de la physique des particules, avait réussi à obtenir pour 1987 un budget d'environ 700 millions de dollars.

(2) Le taux d'enrichissement prévu pour l'uranium ne devrait pas en principe dépasser 20 %. Pour une arme nucléaire, un taux de plus de 90 % est requis, mais la filière plutonium, plus facile, permet de s'affranchir de ces contraintes.





Éducation

Comment punir les enfants...

Fessées, martinets, pensum, mises au piquet... les punitions n'ont pas disparu de l'univers familial et scolaire.

LE martinet, le pain sec et le cabinet noir n'ont pas fini de faire parler d'eux... Un colloque réunissant, à Paris, psychiatres, enseignants et psychologues autour du thème : « Quand et comment punir les enfants ? », a montré que les châtiments infligés aux marmots par des adultes courroucés n'ont décidément pas disparu de la scène familiale et scolaire. Décriées, approuvées ou simplement tolérées, les punitions demeurent un élément-clé du conflit de pouvoir qui oppose les enfants aux éducateurs.

Dans les années qui suivirent mai 68, une telle réunion eût fait frémir plus d'un adepte des principes d'éducation libérale qui fleurissaient alors. Aujourd'hui encore, certains se sont indignés du titre volontiers provocateur choisi par les responsables du centre de guidance infantile de l'Institut de puériculture de Paris, qui organisaient cette journée scientifique. Il est vrai que la punition, et particulièrement le châtiment corporel, sont des sujets délicats, voire tabous. Mais l'affluence des participants à ce colloque montre aussi que les principes éducatifs font l'objet de doutes et de recherches. *« Beaucoup de gens ne savent plus où ils en sont et s'il leur faut punir ou pas »*, constate M. Jean Ormezzano, psycho-sociologue et conseiller en psychologie à l'Ecole des parents et des éducateurs.

Dans les faits, de nombreux adultes mettent en pratique les vieilles méthodes coercitives qui laissent des souvenirs cuisants aux bambins turbulents. Les fessées viennent toujours pimenter la vie familiale et la menace, plus ou moins exécutée selon les cas, demeure une arme de choix pour parents exaspérés. Aux privations de dessert, évoquées avec gourmandise par la comtesse de Ségur, ont succédé des privations de télévision, nettement plus modernes, sinon plus diététiques. Bref, il n'est plus tout à fait interdit d'interdire et certains parents tiennent une comptabilité serrée des châtiments, amnisties et remises de peine. L'héritage de 1968 semble parfois se limiter à la mauvaise conscience que provoque, chez les parents, le fait de punir.

Le martinet lui-même, extension cinglante du bras parental, ne semble pas avoir terminé sa carrière. *« Le martinet figure en évidence dans de nombreux foyers et je l'ai vu reparaître dans plusieurs magasins »*, signale une assistante sociale parisienne. Selon une enquête menée par M. Ormezzano, 300 000 martinets sont vendus en France chaque année, soit autant qu'en 1962. Les acheteurs pourtant n'ont pas toujours la conscience tranquille et affirment souvent que l'objet doit servir à corriger leur chien.

Enfin, les punitions n'ont pas déserté l'école, comme le montre une étude réalisée en 1982 par M. Bernard Douet, enseignant à l'université Paris-V-Descartes. 232 questionnaires remplis par des maîtres d'écoles maternelles et primaires indiquent que les enseignants n'ont pas assisté à l'agonie de la punition, même si beaucoup s'accordent à la condamner. 73 % d'entre eux estiment que les maîtres privent couramment leurs élèves de récréation, 48 % qu'ils utilisent la mise au piquet et 44 % qu'ils ont parfois recours à la fessée. Interrogés, certains enfants rapportent même les cas de mise à l'index pour le moins insolites, le maître suspendant l'élève à un porte-manteau ou le perchant au sommet d'une armoire. Les pensums, quant à eux, n'ont pas perdu de leur pouvoir. *« Dès qu'un enfant a un acquis scolaire*, souligne M. Douet, *le maître s'en sert paradoxalement pour le punir en lui donnant des lignes à copier ou des verbes à conjuguer. »*


H. ROGER VIOLLET.

Pourquoi donc, malgré leurs doutes et leur sentiment de culpabilité, les éducateurs continuent-ils d'avoir la sanction si facile ? Sûrement d'abord pour parvenir à maîtriser des situations conflictuelles et pour gérer les tensions qui les opposent aux enfants dont ils ont la charge. *« Je ne peux tout de même pas leur laisser faire cela ! »*, s'exclament-ils, désemparés. Mais les psychiatres voient aussi dans la punition des motivations plus profondes et moins avouables. Selon eux, la taloche soulage bien des parents en leur permettant de décharger leur agressivité et leur besoin de domination sur plus petit qu'eux. *« Punir, c'est récupérer narcissiquement son emprise sur l'enfant »*, constate M. Jean Bergeret, psychiatre, et professeur à l'université Lyon-II.

Evacuer les mauvais penchants

La sanction peut être aussi un moyen de se venger des punitions subies durant l'enfance, et les bambins eux-mêmes affirment souvent qu'ils châtieront durement leurs propres rejetons. D'autre part, les adultes succombent parfois à la tentation de corriger chez l'enfant, et notamment chez l'enfant psychotique, *« la mauvaise partie d'eux-mêmes »*, comme le fait remarquer M. Bernard Golse, spécialiste de psychiatrie infantile. Enfin, la punition relève d'une *« conviction théologique »*, selon l'expression de Mme Colette Chiland, professeur de psychologie clinique à l'université Paris-V et psychiatre au centre Alfred-Binet : l'enfant serait, pour certains parents, un être entaché du péché originel qu'il s'agirait de faire souffrir pour le débarrasser de ses mauvais penchants.

Ces différentes réactions et les résultats qu'elles provoquent chez les enfants ne sont guère positives. Les spécialistes de l'enfance estiment, dans l'ensemble, que les abus de pouvoir perpétrés par les adultes engendrent trop souvent haine et désir de destruction de la part des enfants qui les subissent. La gifle administrée sous le coup de la colère est pardonnable, mais la punition longuement calculée, ritualisée et érigée en système, s'avère nocive et probablement dépourvue de vertus éducatives. *« Les enseignants eux-mêmes admettent que les enfants punis n'améliorent ni leurs performances ni leur conduite »*, souligne M. Douet. Si la discipline et l'établissement de limites sont nécessaires – sous peine de provoquer des syndromes graves de carence d'autorité, le châtiment pur et simple devrait être supprimé au profit de solutions négociées. A l'équilibre de la terreur succéderait ainsi celui de la compréhension...

RAPHAËLLE RÉROLLE.

Journaux lycéens en finale

Voici la liste des journaux lycéens sélectionnés lors des épreuves régionales qui s'affronteront les 26 et 27 mars à Paris pour la finale nationale. Les conditions d'organisation de cette finale ont été publiées dans la rubrique « Campus » du *Monde* du 18 mars. Rappelons que ce concours est organisé par le CDIL (Centre de documentation et d'information lycéens), avec le soutien d'*Okapi*, de l'*Etudiant*, du *Monde* et de la Mutuelle nationale des étudiants de France. La finale des journaux collégiens aura lieu le samedi 26 à la Cité universitaire et celle des journaux lycéens et des fanzines, le samedi et le dimanche, au Salon de l'étudiant, à la grande halle de La Villette.

● **RÉGION CENTRE-OUEST** (Poitou-Charentes, Limousin, Centre)

LYCÉES : ***H2S04*** (lycée Camille-Guérin, Poitiers).

COLLÈGES : ***Paltoquet*** (CES Jardin des Plantes, Poitiers) ; ***la Marge*** (collège Célestin-Freinet, Sainte-Maure).

FANZINES : ***Vomito*** (Chasseneuil).

● **RÉGION LYON** (Rhône, Alpes, Auvergne)

LYCÉES : ***Date limite*** (lycée Saint-Exupéry, Lyon).

COLLÈGES : ***Contact*** (ZEP Chambon-Feugerolles) ; ***Ainfo*** (collège de Pont-d'Ain).

● **RÉGION PARIS-ILE-DE-FRANCE, CENTRE**

LYCÉES (ex aequo) : ***le Mur*** (LP Jean-Guéhenno, Saint-Amand-Montrond) ; ***le Castor déchaîné*** (LP Gaudier-Breska, Saint-Jean-de-Braye).

FANZINES (ex aequo) : ***Quid Novi*** (Sainte-Geneviève-des-Bois) ; ***J'ai peur*** (Paris-9e).

COLLÈGES : ***Banzaï*** (75020 Paris) ; ***la Griffe*** (collège des Louvrais, Pontoise). Mention spéciale : ***les Nouvelles du Logis*** (enseignement spécialisé).

● **RÉGION OUEST** (Bretagne, Haute-Normandie, Basse-Normandie)

LYCÉES : ***le Lézard*** (Brest).

FANZINES : ***le Vilain Petit Canard*** (Caen).

COLLÈGES : ***le Fouineur*** (Mortagne-au-Perche) ; ***Info Cèdre*** (Rouen).

● **RÉGION NORD-PICARDIE** (Nord, Pas-de-Calais, Picardie)

LYCÉES : ***Eh Beh Alors !*** (Lens).

FANZINES : ***Rictus.***

COLLÈGES : ***P'tit Bop*** (collège d'Haubourdin) ; ***Krok o'dile*** (collège Gustave-Nadaud, Wattrelos).

● **RÉGION SUD-EST** (Corse, Languedoc-Roussillon, Provence, Alpes-Côte d'Azur)

LYCÉES : ***Débandade*** (La Salvetat-sur-Agout) ; ***Satire dans tous les coins*** (La Salvetat-sur-Agout).

COLLÈGES : ***Canard +*** (Toulon) ;

FANZINES : ***Skyzofren*** (Montpellier).

● **RÉGION EST** (Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine)

LYCÉES : ***6 Motte-Giron*** (LP Les Marcs-d'Or, Dijon) ; ***Franche démence*** (lycée H.-Meck de Mols-heim, Bischoffsheim).

COLLÈGES : ***Kirayako*** (CES Bachelard, 21000 Dijon) ; ***Journal de Wissembourg*** (67000 Wissembourg).

● **RÉGION SUD-OUEST** (Aquitaine, Midi-Pyrénées)

LYCÉES : ***The Niouz*** (Libourne).

FANZINES : ***Zup Zine*** (Lormont).

COLLÈGES : ***Contre vents et marées*** (collège de Peyrehorade) ; ***Grain de sel*** (collège de Riscle).

● **RÉGION PAYS DE LA LOIRE** (Mayenne, Maine-et-Loire, Sarthe, Vendée, Loire-Atlantique)

LYCÉES : ***Le Caïman*** (lycée Sainte-Marie, Cholet).

COLLÈGES : ***Mixture*** (collège Raymond-Queneau, Machecoul) ; ***Brel'an d'information*** (collège Jacques-Brel, Guérande).

FANZINES : ***Relâche*** (Angers).



La réforme du droit en délibéré

Le projet de réforme des études juridiques préparé par le ministère soulève de nombreuses critiques. Il pourrait bien être reporté *sine die*.

LE projet de réforme des études de droit que le gouvernement souhaitait faire aboutir rapidement (*le Monde* du 1er mars) a-t-il des chances de voir le jour avant l'élection présidentielle ? Rien n'est moins évident. Devant le peu d'enthousiasme suscité par son projet parmi les juristes, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche semble battre prudemment en retraite.

Lors d'une réunion des présidents d'universités juridiques et des « doyens » de droit, qui s'est tenue à l'université d'Aix-Marseille-III le 19 mars, les représentants du ministère se sont efforcés de décrisper le débat, et de prendre en compte les réserves de uns et des autres. Ils ont pris acte de l'hostilité assez générale au projet d'arrêté sur la licence de droit, jugé trop strict et rigide.

Quant au DEUG, ils ont suggéré qu'il serait possible de retoucher leur texte sur plusieurs points. Ainsi, au lieu de passer uniformément de neuf cents à mille cinquante heures d'enseignement, une fourchette de neuf cents à mille cent ou mille deux cents heures permettrait aux universités de conserver une bonne marge d'autonomie pédagogique. La part des travaux dirigés pourrait être accrue et des amendements relatifs à l'organisation des examens ne seraient pas exclus.

Ces modifications – parmi d'autres – supposent une réécriture du projet et l'on peut douter que le temps soit suffisant pour la mener à bien, d'ici la fin du mois d'avril.

Cette volonté de calmer le jeu n'est pas vraiment surprenante, tant les critiques d'une partie de la communauté universitaires ont été nettes à l'égard de cette réforme des études de droit. Les universitaires spécialistes de science politique, en particulier, ont estimé que l'enseignement de leur discipline risquait d'être sérieusement menacé par les modifications envisagées : recentrage sur les matières strictement juridiques et réduction sensible des matières à option pendant les deux années du Diplôme d'études universitaires générales (DEUG) et pendant l'année de licence.

Ainsi la quatrième section « science politique » du Conseil national des universités (CNU) a exprimé à l'unanimité son « *opposition complète* » à la réforme projetée par le ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur. Dans un texte très sévère, les membres du CNU dénoncent une réforme « *régressive* » qui va à l'encontre de « *la tendance irréversible depuis cent cinquante ans à l'élargissement du contenu des études de droit* ». Cette conception « *étroite et frileuse* » ne peut que réduire, selon les auteurs de la motion, les débouchés traditionnels des études juridiques, en particulier les concours administratifs. Ils déplorent, d'autre part, le caractère « *antipédagogique* » de cette réforme qui, en réduisant la part relative des travaux dirigés au profit des cours magistraux, « *s'oppose à un mouvement de longue durée tendant au développement du travail personnel des étudiants dans le cadre d'enseignements appliqués dispensés en petits groupes* ».

Troisième critique : la réforme est « *irrationnelle* » puisque la spécialisation juridique intervient avant l'acquisition et la maîtrise d'une formation générale. Cette conception « *n'aura même pas pour effet de garantir une meilleure insertion professionnelle* » car, insistent les auteurs de cette sévère condamnation, « *il n'y a pas de débouchés pour une formation étroitement juridique* ». Enfin, l'incohérence du projet de réforme est accentuée par « *sa prétention centraliste à régenter et à uniformiser le fonctionnement de facultés de droit refermées sur elles-mêmes. En imposant un carcan rigide à toutes les universités, le projet met fin à toutes les expériences de rénovation en cours et décourage les innovations* ».

« Influence occulte »

De leur côté, cinq agrégés de droit public qui ont présidé les cinq derniers concours d'agrégation de science politique (MM. Jean Leca, Marcel Merle, Albert Mabilleau, Georges Lavau et Jean-Louis Seurin) viennent d'adresser à M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, une lettre pour lui indiquer que la réforme envisagée ne leur paraît « *pas acceptable* ». Contraire à l'autonomie des universités et au principe de la pluridisciplinarité, le projet du minitère « *menace à terme l'existence de la discipline des sciences politiques* ».

Mais c'est surtout, précisent les cinq signataires, « *le sort des futurs étudiants qui nous inquiète : le succès des instituts d'études politiques et des grandes écoles témoigne que les employeurs du secteur public et du secteur privé ont besoin de cadres bénéficiant d'une large formation de base. En favorisant délibérément l'enseignement du droit au détriment des autres modes de formation, les pouvoirs publics prennent le risque de décevoir à terme une génération d'étudiants* ». Et cela, conclut sèchement la lettre, « *sous l'action conjuguée du bon plaisir administratif et de l'influence occulte d'un groupe de pression* ».

Transparente allusion à la commission sectorielle constituée par le ministère pour concevoir cette réforme. Ce groupe de travail est-il l'émanation de l'Association nationale des présidents d'universités juridiques et des doyens de droit ? Le président de cette association, M. Louis Favoreu, s'en défend : « *Nous avons été tenus au courant des projets du ministère*, indique-t-il, *mais nous n'avons ni initié, ni d'ailleurs désavoué la réforme.* »

De son côté, le ministère justifiait son projet de réforme par la nécessité de « toiletter » les formations de droit, souvent trop dispersées, et d'harmoniser le DEUG de droit avec les DEUG de lettres ou de sciences dont le volume d'enseignement représente quelque mille deux cents heures contre neuf cents heures en droit. D'autre part, l'on n'est pas loin de penser que la levée de boucliers des spécialistes de science politique relève de la querelle de chapelle conduite par « le lobby des politistes » furieux de voir ainsi leur territoire rogné par les juristes. C'est toutefois oublier que le président de la section science politique du CNU, M. Claude Emeri, comme les cinq signataires de la lettre ouverte, sont tous des agrégés des facultés de droit...

GÉRARD COURTOIS.

Avec les anciens du 22 mars

Vingt ans après la première occupation de l'université de Nanterre les baroudeurs de 68 rencontrent les étudiants de 88.

NANTERRE, 22 mars 1968. 22 mars 1988 dans les universités parisiennes : on s'arrachait, mardi, les anciens soixante-huitards.

L'état-major le plus galonné s'était donné rendez-vous à l'université de Saint-Denis, tapissée sans vergogne d'affiches socialistes : le franc-tireur Régis Debray, dont la moustache conquérante s'est voûtée avec les ans, quelques généraux des armées gauchistes en déroute, qui ont depuis rejoint le gros des troupes socialistes (Alain Geismar et Henri Weber), sans oublier ceux qui formèrent tour à tour l'avant ou l'arrière-garde, comme Bernard Kouchner, animateur de Médecins du monde et Michel-Antoine Burnier, rédacteur en chef d'*Actuel*. Bref, tout ce que les deux dernières décennies ont compté d'utopies, de romantisme et de désillusion : le mythe de Guevara et celui du « grand soir », la musique pop et les boat people.

Insaisissable Robin des Bois, roi du pavé parisien il y a vingt ans, militant « alternatif » aujourd'hui en Allemagne, Daniel Cohn-Bendit, était sur tous les fronts : à Nanterre à midi dans un amphi potache, à Jussieu quelques heures plus tard, assis entre Pierre Juquin et David Assouline. Belle affiche : trois générations de révolte, drapeaux rouges, noirs et verts côte à côte.

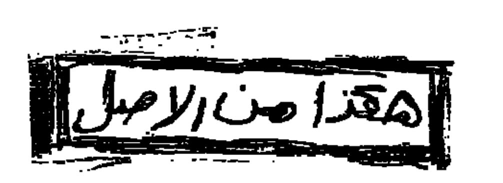
Bref, derrière les cérémonies commémoratives du 22 mars 1968, la campagne électorale battait son plein. Et les étudiants de 1988 avaient quelque mal à faire entendre leur différence. « *Il y en a marre de vos exploits d'anciens combattants. C'est la génération de 1968 qui est aujourd'hui aux affaires et nous on galère* », devait lancer la salle à Nanterre. « *Vous êtes des vieux baroudeurs et vous ne manquez pas de culot de vouloir nous faire vibrer devant le drapeau rose au nom de 1968* », explosait une étudiante de Saint-Denis.

« *Vieux baroudeurs* »... ce n'était pas mal vu, tant il est vrai que de Debray à Geismar, de Weber à Kouchner, tous ont viré leur cuti. « *Il vaut mieux être réformiste tous les jours et révolutionnaire quand c'est possible* », lâchait l'un. « *L'utopie d'une société parfaite est une utopie meurtrière* », ponctuait l'autre. A quoi une étudiante répondait : « *Vous vivez dans votre nostalgie. Est-ce qu'on pourrait parler du futur ?* »

Du futur, on en a parlé le soir à Jussieu. Provocateur et percutant comme à ses plus belles heures, Dany le Vert n'était pas venu faire de la figuration. Pierre Juquin a bien essayé de le prendre par les sentiments : « *J'ai rencontré Dany, il y a vingt ans...* » La réponse est partie du tac au tac, dans un grand sourire : « *Des tas de copains me demandent d'apporter mon appui à Pierre Juquin. Ce n'est pas demain la veille ! Je n'ai rien contre sa candidature, mais je n'arrive pas à sentir la réalité sociale du mouvement naissant qu'il revendique. Le problème de fond est simple. Derrière les communistes réformateurs et les groupes gauchistes, y a-t-il un vrai mouvement alternatif ? Des tas de gens comme moi sont dans l'expectative.* » Conclusion personnelle : « *Les gens me disent : Juquin c'est mieux que rien. Je ne suis tout de même pas aussi gâteux !* »

Si ses anciens compagnons de route ont accepté sans déplaisir de se laisser emprisonner dans la « génération Mitterrand », Cohn-Bendit n'est toujours l'otage de personne. Rendez-vous en 2008 !

G. C.



Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 MARS 1988 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 25 MARS A 0 HEURE TU

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 23 mars à 0 h TU et le jeudi 24 mars à 24 h TU.

La France restera soumise à un courant perturbé peu actif de nord-ouest. Un temps doux, nuageux et humide se maintiendra sur la quasi-totalité du pays. Les régions méditerranéennes bénéficieront toutefois d'un ciel dégagé sous l'action du Mistral et de la Tramontane.

Jeudi : Grisaille et humidité.

Nuages et petites pluies n'épargneront que peu de régions au cours de la journée.

Le matin, il pleuvra faiblement sur une grande moitié nord du territoire. Seules exceptions : le sud de l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, la Provence-Côte d'Azur, les Alpes du Sud et la Corse, où nuages et éclaircies se partageront le ciel.

Dans l'après-midi, le soleil fera de belles apparitions sur la moitié ouest du territoire, notamment dans le Sud-Ouest.

En revanche, le temps restera très nuageux et faiblement pluvieux de la Lorraine et de l'Alsace à Rhône-Alpes. Une aggravation nuageuse atteindra également le Sud-Est en fin de journée.

Le vent sera généralement modéré de secteur ouest. Mistral et Tramontane faibliront dans l'après-midi.

Les températures minimales seront souvent voisines de 6 degrés, sauf près des côtes où elles atteindront 8 à 9 degrés.

Les températures maximales varieront entre 12 et 15 degrés sur la moitié nord, 15 à 20 degrés sur la moitié sud du pays.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 22-3-1988 à 6 heures TU et le 24-3-1988 à 6 heures TU — le 23-3-1988

FRANCE			
AJACCIO	19	11	C
BIARRITZ	15	8	A
BORDEAUX	13	5	N
BOURGES	13	3	D
BREST	13	7	C
CAEN	13	6	C
CHERBOURG	11	7	P
CLERMONT-FERR.	21	6	P
DIJON	15	3	A
GRENOBLE St-M-H	22	7	P
LILLE	11	5	D
LIMOGES	12	6	C
LYON	20	6	P
MARSEILLE-MAR.	17	10	P
NANCY	13	7	A
NANTES	14	7	P
NICE	16	12	P
PARIS-MONTS.	12	8	D
PAU	16	6	N
PERPIGNAN	14	10	D
RENNES	14	5	N
ST-ÉTIENNE	22	4	P
STRASBOURG	15	7	C
TOURS	12	5	D
TOULOUSE	15	6	P
POINTE-A-PITRE	30	22	D

ÉTRANGER			
ALGER	27	13	P
AMSTERDAM	10	6	C
ATHÈNES	14	8	D
BANGKOK	36	28	C
BARCELONE	17	9	D
BELGRADE	19	9	P
BERLIN	4	-1	N
BRUXELLES	11	7	P
LE CAIRE	17	7	D
COPENHAGUE	4	-2	D
DAKAR	25	17	D
DELHI	29	15	D
DJERBA	27	15	D
GENÈVE	19	6	P
HONGKONG	20	19	P
ISTANBUL	8	3	D
JÉRUSALEM	9	6	P
LISBONNE	17	10	N
LONDRES	14	3	N
LOS ANGELES	30	12	N
LUXEMBOURG	10	5	C
MADRID	19	4	D
MARRAKECH	22	11	D
MEXICO	25	11	B
MILAN	11	9	P
MONTRÉAL	-11	-18	D
MOSCOU	3	-3	C
NAIROBI	26	16	O
NEW-YORK	6	-6	D
OSLO	2	-3	C
PALMA-DE-MAL.	21	10	C
PÉKIN	3	-1	D
RIO-DE-JANEIRO	29	22	N
ROME	17	12	N
SINGAPOUR	33	25	N
STOCKHOLM	3	-2	*
SYDNEY	24	20	C
TOKYO	8	5	P
TUNIS	26	13	N
VARSOVIE	3	-4	N
VENISE	12	8	P
VIENNE	12	4	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4706

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III				■					
IV			■				■		■
V		■						■	
VI	■		■						
VII							■		
VIII			■				■		
IX						■			
X									■
XI					■		■		

HORIZONTALEMENT

I. Quand elles approchent, ceux qui aiment la campagne se réjouissent. – II. Une vague connaissance. Port au-dessus du lac du même nom. – III. Refuse de se charger. Indique parfois qu'on a été obligé de couper. – IV. Terminaison savante. Convenu. – V. C'est parfois une cause de la rage. – VI. Peuvent être brisés par le bourreau. – VII. Sujet à traiter. Lie. – VIII. Un peu de douceur. Possessif. Est souvent sur la planche. – IX. Vente publique. Intérieur, c'est la conscience. – X. Peut rendre les mêmes services que le placard. – XI. Forme de savoir. Peut être assimilé au cours élémentaire.

VERTICALEMENT

1. Mortel quand on s'empoisonne. – 2. Sont souvent violées quand elles ont vieilli. Formula. – 3. Il y a un froid dès qu'il s'en va. Accompagnement de cor. – 4. Précède un total. Faisait un carnage. – 5. Qui peut faire toutes sortes de tissus. – 6. Mises au courant. Participe. – 7. Qui n'a donc pas circulé. Chef de famille. – 8. Prénom. Mouvement de bâton. – 9. Est aussi lourd que l'andouille. Une plante décorative.

Solution du problème n° 4705

Horizontalement

I. Fonceur. – II. Amour. Ion. – III. Inélégant. – IV. Li. Do. – V. Lunule. Eu. – VI. Imérina. – VII. Oeta. Il. – VIII. Eon. Edo. – IX. Su. Grigou. – X. Ramier. – XI. USA. Ere.

Verticalement

1. Faillites. – 2. Omnium. Ours. – 3. Noé. Néon. Aa. – 4. Culture. Gm. – 5. Ere. Literie. – 6. Grenadier. – 7. Ria. Ogre. – 8. Onde. – 9. Entourloupe.

GUY BROUTY.

Sports

TENNIS DE TABLE : les titres européens à la Suède et à l'URSS. – La Suède a conservé son titre masculin par équipe en battant en finale l'Angleterre par 5 victoires à 3, le mardi 22 mars, au Palais omnisports de Paris-Bercy. Les Français ont pris la neuvième place en battant la Bulgarie par 5 victoires à 4. Les Soviétiques se sont imposées dans le tournoi féminin en dominant les Tchécoslovaques par 3 victoires à 1. Les Françaises ont terminé septième en battant les Anglaises par 3 victoires à 2. Le tournoi individuel débute le jeudi 24 mars et se poursuit jusqu'à dimanche.

● **TENNIS : tournoi de Key-Biscayne.** – L'Américaine Chris Evert, victorieuse de la Tchécoslovaque Helena Sukova (6-7, 7-5, 6-4), rencontrera sa compatriote Mary Joe Fernandez, qui a battu la Sud-Africaine Elna Reinach (6-2, 6-3), en demi-finale du tournoi de Key-Biscayne (Floride), doté de 2 100 000 dollars. L'autre demi-finale opposera l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, qui a éliminé sa compatriote Claudia Kodhe-Kilsch (6-3, 6-1) à la surprenante Américaine Stéphanie Rehe (dix-huit ans), qui a vaincu sa compatriote Barbara Potter (5-7, 6-3, 6-4). Stéphanie Rehe avait été la plus jeune joueuse à entrer dans le classement par ordinateur du circuit féminin à treize ans et deux mois.

● **SKI : Coupe du monde.** – L'Italien Alberto Tomba a remporté, le mardi 22 mars, le slalom d'Oppdal (Norvège) devant le Japonais Tetsuya Okabe et Paul Frommelt (Liechtenstein). Avec cette sixième victoire en slalom depuis le début de la saison, le skieur de Bologne prend l'avantage dans le duel qui l'oppose au Suisse Pirmin Zurbriggen pour le trophée de la Coupe du monde, dont les dernières épreuves seront disputées ce week-end à Saalbach (Autriche).

● **NATATION : record du monde.** – L'Américaine Janet Evens a battu le record du monde du 800 mètres nage libre en 8 min 17 s 12, mardi 22 mars, à Orlando (Floride), à l'occasion de la première journée des championnats d'hiver des Etats-Unis. L'ancien record appartenait à l'Allemande de l'Est Anke Moehring en 8 min 19 s 53.

Le Carnet du Monde

Décès

– Paris. Oujda.

M. et Mme Charles Sebbag
et leurs enfants,
M. et Mme André Benarous
et leurs enfants,
M. et Mme Emile Benarous
et leurs enfants,
M. et Mme Sylvain Assouline
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Benarous
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Desaint
et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc BENAROUS,

leur père, grand-père et arrière-grand-père,

survenu le 21 mars 1988, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 24 mars, à 15 h 15, au cimetière du Montparnasse. Réunion porte principale.

365, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– Mme Alexandre Bertrand,
son épouse,
M. et Mme Sandy Bertrand,
M. Alain Bertrand,
M. et Mme Jacques Labbé,
Mlle Betty Bertrand,
Mme Christine d'Artemare,
ses enfants,
M. et Mme Dominique Labbé,
M. et Mme Daniel Labbé,
M. et Mme Alexandre Bertrand,
M. et Mme Léo Bertrand,
Mlle Barbara d'Artemare,
ses petits-enfants,
Chloé, Flore, Romain, Rocco Labbé,
Raphaël, Sarah, Shine Labbé,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Guy Bertrand,
sa belle-sœur,
M. Didier Bertrand,
son frère,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexandre BERTRAND,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
président d'honneur du Cétébor,
président d'honneur
du golf de Saint-Germain,

survenu le 18 mars 1988, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 22 mars 1988, à Saint-Germain-en-Laye, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, rue de Bourgogne,
75007 Paris.
Ker Tenvel,
Beg-Meil,
29170 Fouesnant.

– Le directeur général de l'administration
Et le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de l'intérieur,
Ses collègues
Et ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, à l'âge de trente-cinq ans, de

M. Jean-Pierre CHARVERON,
ancien élève
de l'Ecole nationale d'administration,
administrateur civil hors classe,
sous-directeur de la circulation
et de la sécurité routières,

survenu accidentellement, à Rome, le 18 mars 1988.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 28 mars 1988, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame, à Montbrison (Loire).

Une messe d'adieu sera célébrée à son intention, le vendredi 25 mars 1988, à 9 heures, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, à Paris.

– Yves et Sophie Carenton-Gallon,
Laurence et Carole Bonnin,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel GALLON,

survenu le 20 mars 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 28 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Eloi, à Paris-12e.

Ni fleurs ni couronnes.

Yves et Sophie Carenton-Gallon.

Le Bourg,
45210 Griselles.

– M. Pierre Joly,
M. et Mme Philippe Joly,
M. et Mme Michel Joly
et Claire,
Ses parents,
Ses amis,
informent que

Mme Pierre JOLY,
née Monique Randeynes,

a quitté les siens le 22 mars 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 mars, à 10 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, Paris-5e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Yvette et Jacques Boiteux,
Henri et Mady Jouanneau,
Sœur Elisabeth Jouanneau,
Jacqueline et Jean Barrincou,
Jean-Claude et Danielle (†) Jouanneau,
Gérard et Marie-Odile Jouanneau,
Philippe Jouanneau,
Bernard et Claudine Jouanneau,
Michel et Catherine Jouanneau,
François et Liliane Jouanneau,
Marie Geneviève et Philippe Boné,
ses enfants,
Ses quarante-deux petits-enfants,
Ses vingt et un arrière-petits-enfants,
M. et Mme Francis Bigot,
Sœur Jean-Yves Desmares,
ses sœurs et beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Roger JOUANNEAU,
née Berthe Desmares,

survenu le 18 mars 1988, à son domicile, 3, place Victor-Hugo, à Lorris (Loiret), dans sa quatre-vingt-deuxième année, et vous prient de vous associer au souvenir de son époux

Roger JOUANNEAU,
ingénieur général honoraire SNCF,

décédé le 15 avril 1981.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Lorris.

– Le conseil d'administration
Et le personnel de l'UDAF
ont la douleur de faire part du décès de leur président

Pierre KOPP,
président de l'UDAF
des Hauts-de-Seine,
président de l'URAF d'Ile-de-France,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 25 mars 1988, à 10 h 45, en l'église de Meudon-la-Forêt.

10 bis, avenue du Général-Leclerc,
92210 Saint-Cloud.

– Oran. Paris.

Mme Marcel Lasry,
François et Emmanuelle,
Mme Salomon Lasry,
M. et Mme Pierre Karsenty,
Le docteur et Mme Daniel Pariente,
M. et Mme Louis Lasry,
M. et Mme Jules Skalli,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Marcel LASRY.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, ce mercredi 23 mars 1988, à 15 h 45.

19, rue de Dantzig,
75015 Paris.

– Mme Jacques Lussan,
Mme Françoise Lussan
et ses enfants,
Le docteur et Mme Jean-Jacques Godfroid
et leurs filles,
M. et Mme Luc Jouvenot
et leurs enfants,
M. et Mme Eric Lussan
et leurs fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves LUSSAN,

survenu le 15 mars 1988, à l'âge de quarante ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 25 mars 1988, à 14 heures, en l'église Saint-Louis-d'Antin, rue Caumartin, Paris-9e.

51, rue de Naples,
75008 Paris.

– Les docteurs Michel et Monique Malafosse,
Antoine, Jeanne et Pierre-Henri Malafosse,
Mme Marcelle Lemaire,
Mme Marguerite Rouvière,
M. Henri Nègre,
Ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,
Et toute sa famille
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Jean MALAFOSSE,
née Elise Badaroux,

munie des sacrements de l'Eglise, le 17 mars 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse à Versailles et l'inhumation au cimetière de Mende (Lozère) ont eu lieu le 21 mars 1988, dans l'intimité familiale.

2, avenue Rodin,
75116 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme René PAQUEL,
née Micheline Peau,

survenu le 17 mars dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité.

De la part de
Norbert et Véronique Paquel,
Violaine, Jean-Baptiste et Constance,
Des familles Peau et Pinel.

5, rue de l'Annonciation,
75016 Paris.

– M. et Mme Patrick Yeni,
ses enfants,
Julie et Nathanaëlle Yeni,
ses petites-filles,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Sam YENI,
née Diamante Adjoubel,

survenu le 22 mars 1988, en son domicile, 15, avenue Foch, Paris-16e.

Les obsèques auront lieu le jeudi 24 mars.

On se réunira à la porte du cimetière de Pantin-Parisien, à 15 h 30.

L'inhumation se fera dans la sépulture de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Le 24 mars,
Ses amis
Et sa famille
uniront leurs pensées en mémoire de

Christiane DESCOMPS.

– A l'occasion du premier anniversaire de sa disparition,

Pour se souvenir de

Théo LIBESKIND,

réunion le 27 mars 1988, à 11 heures, entrée principale du cimetière de Bagneux.

– Il y a dix ans, le 23 mars 1978, disparaissait

René THINAT,
maire d'Orléans, de 1971 à 1978,

que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Pour lui rendre hommage, la musique municipale d'Orléans lui a dédié un concert le dimanche 20 mars, au Théâtre d'Orléans.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le vendredi 25 mars 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Isle, 19 bis, rue Saint-Louis-en-l'Isle, à la mémoire du

marquis de LASTIC,

décédé le samedi 30 janvier 1988.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 23 mars :

DES DÉCRETS

● N° 88-267 du 22 mars 1988 pris en application du titre VI de la loi n° 88-82 du 22 janvier 1988 portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie et relatif à l'organisation des élections aux conseils de région et au congrès de la Nouvelle-Calédonie.

● Du 22 mars 1988 déclarant d'utilité publique les travaux de construction de la centrale nucléaire du Garnet et de ses installations annexes (département de la Loire-Atlantique) et portant modification du plan d'occupation des sols de la commune de Saint-Viaud.

DES ARRÊTÉS

● Du 15 mars 1988, relatif à la procédure de nomination aux emplois de professeur des universités – praticien hospitalier mis au concours au titre des années 1986 et 1987 (premier tour).

● Du 15 mars 1988 fixant la liste d'admission aux concours organisés pour le recrutement de professeurs des universités – praticiens hospitaliers au titre de 1986 et de 1987.

UNE DÉCISION

● De la CNCL n° 88-73 du 10 mars 1988 fixant les règles de production, de programmation et de diffusion des émissions officielles relatives à la campagne pour l'élection du président de la République (24 avril et 8 mai 1988).

Le Monde INTERNATIONAL

ORGANISATION DES NATIONS UNIES CONCOURS DE RECRUTEMENT D'INTERPRÈTES DE LANGUE FRANÇAISE

UN concours de recrutement d'interprètes de langue française aura lieu en juin 1988 à New-York, Genève et Paris, ainsi que dans d'autres centres, en fonction du nombre de candidats admis à se présenter et de la disponibilité du matériel nécessaire. Ce concours doit permettre de dresser une liste de lauréats à qui il sera fait appel pour pourvoir les postes d'interprète de langue française qui sont ou deviendront vacants. Les candidats reçus seront normalement nommés à des postes vacants à New-York. Par la suite, ils pourront être affectés à d'autres bureaux de l'Organisation en Afrique, en Amérique latine, en Asie ou en Europe. Les interprètes sont censés accomplir au moins cinq années de service à un poste linguistique. L'engagement initial pouvant déboucher sur une nomination à titre définitif, l'ONU cherche à recruter des candidats disposés à rester à son service pendant de nombreuses années.

Les candidats doivent :

a) Avoir le français comme langue principale (le terme « langue principale » s'entend de la langue dans laquelle un candidat s'estime le plus apte à interpréter) ;

b) Avoir une parfaite maîtrise du français et une connaissance approfondie de l'anglais et de l'espagnol ou du russe. La connaissance approfondie de l'anglais et de l'espagnol ou du russe doit être attestée soit par la photocopie d'un diplôme ou certificat délivré par une école de langues, soit par des informations précises, qui seront fournies sous la rubrique 31 de la formule du c.v. (formule P. 11), sur la manière dont cette connaissance a été acquise ;

c) Etre titulaires d'un diplôme délivré par une université ou un établissement équivalent où le français est la langue d'enseignement, ou d'un diplôme d'enseignement supérieur délivré par une école d'interprètes dont la réputation est bien établie ;

d) Avoir à leur actif 200 journées de travail en tant qu'interprète de conférence.

Les interprètes sont normalement recrutés à la classe P-2 pour une période initiale de deux ans. Si leurs services ont donné satisfaction pendant ces deux ans, ils peuvent être promus à la classe P-3 pour une période confirmative.

Le traitement de base brut de début est de 27 608 $ par an, s'y ajoutent une indemnité de poste dont le montant peut varier (il est actuellement de 8 069 $ par an, sur une base nette) et des prestations familiales.

Pour obtenir de plus amples informations et se procurer des formules de candidature, prière d'écrire à l'une des adresses suivantes :

Division du recrutement et des affectations
(concours de recrutement d'interprètes de langue française)
bureau de la gestion des ressources humaines
bureau S-2455F.
Organisation des Nations unies
New-York, N. Y. 10017

ou

Section de recrutement du secrétariat
(concours de recrutement d'interprètes de langue française)
bureau 247
Office des Nations unies à Genève
CH-1211 10 (Suisse).

Les formules de candidature doivent parvenir à l'une de ces deux adresses le *15 avril 1988* au plus tard.

ECONOMISTES

La SFI, société internationale de financement du développement basée à Washington, D.C., et affiliée à la Banque mondiale, souhaite engager des économistes hautement qualifiés pour son Département de l'économie et pour ses départements régionaux d'investissements. La SFI est la plus grande des institutions multilatérales fournissant, sous la forme de prêts et de prises de participation et sans garanties de l'État, une assistance financière au secteur privé des pays en développement.

Les candidats devront justifier d'une formation universitaire de haut niveau en économie et d'une solide expérience professionnelle, acquise de préférence dans des pays en développement, des grands sous-secteurs industriels/financiers.

Les économistes affectés aux Départements régionaux des investissements suivront l'évolution de la situation économique des pays en développement, définiront des stratégies pour un pays, une région ou un secteur, et organiseront des activités promotionnelles pour les pays de la région. Ils participeront en outre à l'évaluation des propositions d'investissement et notamment de leur contribution potentielle au développement de l'économie.

Les économistes affectés au Département de l'économie analyseront les tendances économiques et financières mondiales, les politiques économiques des pays développés et en développement et leur impact sur les résultats, les perspectives et les possibilités du secteur privé. Il est essentiel qu'ils soient capables d'établir des rapports concis en anglais.

Tous les candidats devront être prêts à voyager dans le monde entier. La connaissance du français et/ou de l'espagnol serait appréciée.

Les rémunérations offertes comprennent un ensemble compétitif de prestations.

Les candidatures (totale discrétion assurée) doivent être envoyées, en anglais, à l'adresse suivante :
Katherine Louthood, Recruitment Officer, International Finance Corporation, 1818 H St., N.W., Room I-2001, Washington, D.C. 20433

IFC International Finance Corporation

Terminaux et systèmes d'impression

IER

Leader européen dans la fabrication de
SYSTEMES ET TERMINAUX D'IMPRESSION
Société en progression constante du CA depuis 10 ans avec un résultat net supérieur à 5% depuis 6 ans, IER recherche un

ingénieur technico-commercial

Pour le support de notre filiale et de nos clients Nord-Américains

Diplômé d'une école d'ingénieur (ENI ou équivalent). Formation électronique ou électro-mécanique souhaitée.
Sous la responsabilité du Directeur des Affaires Internationales, ses fonctions consisteront :
• à assurer la liaison entre nos clients, notre filiale aux USA et les différents services techniques de la société (Etudes, Avant-Vente, Après-Vente, Production) • à prendre en charge tout le suivi logistique (administration, commandes, livraisons etc...)
Débutant ou ayant une première expérience le candidat devra : • avoir le sens des contacts et de la négociation dans une large autonomie • parler parfaitement l'anglais • accepter de se déplacer (25% environ du temps)

Merci d'adresser votre Curriculum-Vitae, photo et prétentions accompagnés d'une lettre manuscrite, sous référence LM/ITC.2303, Service du Personnel – IER – 12, rue de Sébastopol – 92400 Courbevoie.

PR.Bley

L'Université de Lausanne ouvre une inscription pour le pourvue d'un poste de prof. ordinaire de langue et littérat. anglaises à la Faculté des lettres pour le 1er sept. 1989. Le titulaire de ce poste sera appelé à enseigner la littérature anglaise du XVIe au XXe siècle et à participer à l'enseignement de l'anglais contemporain. Un intérêt pour les rapports entre les études littéraires et linguistiques est souhaitable. Titres exigé : doctorat ès lettres, doctorat d'Etat, Ph.D. ou titres équiv. Les lettres de cand., avec c.v. et liste de publications, doivent parvenir avant le 15 mai 1988, au doyen de la Faculté des lettres, BFSH 2, CH. 1015 Lausanne. Des rens. supplémentaires peuvent être obtenus auprès du président de la section d'anglais, même adresse (tél. 021/46-45-90 ou 46-46-11).

AFRIQUE STÉS EUROP.
recherchent pers. qual.
Ecrire :
ADRETS, 13770 VENELLES.

Assistant Field Director

Foster Parents Plan International (FPPI) is a non-profit, non-religious development organization that seeks to help children and their families by improving the environment in which they live.

FPPI currently has programs in countries in Asia, Africa and Latin America. By conducting small-scale community-based projects, FPPI promotes an integrated approach to village development.

FPPI is a growing organization that is seeking assistant field directors to help the program activities in various field offices – primarily in francophone Africa.

Responsibilities include supervision, training and motivation of local field staff, maintaining contacts with local government authorities, reporting to FPPI headquarters and administrative duties.

Minimum requirements for the position include two years development work experience in a developing nation, plus two years experience in management and administration, fluency in English and another language appropriate to FPPI's locations, and a sincere desire and commitment to work full-time in a developing country.

Applicants must be interested in long-term employment ; not merely one or two years experience abroad.

Qualified candidates are kindly requested to send a letter and curriculum vitae in English to : Ann Kerrigan-Amaral, Personnel manager, Foster Parents Plan International, P.O. Box 804, East Greenwich, Rhode Island, 02818 USA.

FOSTER PARENTS PLAN INTERNATIONAL

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

met au concours un poste de

PROFESSEUR DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Délai d'inscription : 31 MAI 1988.

Entrée en fonctions : A CONVENIR.

Renseignements complémentaires auprès du professeur B. Ilschner, chef du département des matériaux, 34, ch. de Bellerive, CH-1007 Lausanne.

Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste au :

Secrétariat général de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, CE-Ecublens, 1015 Lausanne, Suisse.

VACANCIES IN SAUDI ARABIA

THE INSTITUTE OF PUBLIC ADMINISTRATION
has the following vacancies :

LECTURERS IN COMPUTER SCIENCE
(M.Sc. with 2 yrs teaching/programming experience).

ANALYSTS/PROGRAMMERS
(M.Sc. with 2 yrs or B.Sc. with 5 yrs experience).

VTAM COMMUNICATION SYSTEMS PROGRAMMERS
(B.Sc. in Communications/Computer Science with 2 yrs experience).

SENIOR SYSTEMS ANALYSTS
(M.Sc.; or B.Sc. with 3 yrs experience).

EXPERTS IN STANDARDS AND PROCEDURES
(M.Sc.; or B.Sc. with 3 yrs experience).

MVS SYSTEMS PROGRAMMERS
(B.Sc. with 4 yrs experience).

Previous work experience on large IBM Systems is essential for the above positions.

Vacancies are also in the following faculties :
ACCOUNTING, PROJECT MANAGEMENT, STATISTICS AND MATHEMATICS
(Ph.D./M.s./M.Sc. with 3 yrs experience).

Apply to :

The Director General (Administrative & Financial Affairs)
Institute of Public Administration
P.O. Box 205, Riyadh 11141 (Saudi Arabia).

Afrique stés europ. recherchent pers. qual. Ecr. Adrets 13770 Venelles.

ÉCOLE FRANÇAISE 2 AURANGZEB ROAD NEW-DELHI, INDE, RECRUTE RENTRÉE 88, AE OU PEGC LICENCIÉ PHYS. SC. NAT. TECHN. ENVOYER C.V.

LYCÉE FRANÇAIS
San Sebastian
Etablissement public
recrute septembre 1988
P E G C maths, physique
notions basic.
Salaire français.
Envoyer c.v.
B.P. 66
64700 Hendaye.

Septembre 1988, ingénieur génie rural, agronome, hydraulicien ou formation équivalente confirmée.
Pour recherche et enseignement ingénierie, aménagement hydroagricole, irrigation, assainissement, conservation des eaux et des sols.
Exp. pays en développement souhaitée.
Envoyer urgence lettre candidature man., C.V. détaillé, photo, exemple d'étude ou de publication récente à Ecole Inter-Etats d'Ingénieurs de l'Equipement Rural, B.P. 7023, Ouagadougou, Burkina-Faso. Télex 5266 BF.

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE ouvre une inscription pour la pourvue en faculté des SSP d'un poste de PROFESSEUR ORDINAIRE DE MÉTHODOLOGIE en sciences sociales chargé d'un enseignement de méthodologie centrée sur la recherche et la réflexion théorique et épistémiologique en sciences sociales. Entrée en fonction : 1er sept. 1988. Titre requis : doctorat en sciences sociales ou titre jugé équival. Le cahier des charges peut être obtenu auprès de la faculté des SSP, BFSH 2, 1015 Lausanne (Suisse). Tél. 021-46-46-57. Les candidatures (av. c.v. et public. en 2 ex.) doivent parvenir av. le 10 avril 1988 à la même adresse.

MOTIVE pour L'EXPORTATION... ?
Groupe des FROMAGERIES BEL
5 Milliards de C.A. de Fromages de Marques dont 50 % à l'étranger
recrute pour sa
Division BEL INTERNATIONAL

CHEF DE MARCHE EXPORT CONFIRME

Votre formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, ESC...) a été complétée par :
• une expérience de 2 ans minimum comme chef de produit dans l'une des sociétés leaders du marketing produits de grande consommation,
• une expérience de 2 à 5 ans dans la vente et le marketing à l'exportation de produits de marque.

Si, à ces 2 expériences qui ont fait de vous un praticien confirmé dans la vente et le marketing à l'exportation, vous pouvez ajouter les qualités personnelles que requiert ce poste :
- contact, sens de la vente
- dynamisme
- capacité d'autonomie
- sens des responsabilités
- rigueur, efficacité dans la gestion du temps et de l'argent investis.

Alors, vous êtes proche du profil recherché.

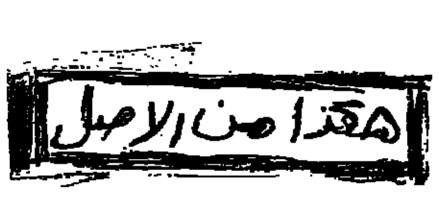
Il vous faut de plus parler couramment anglais et être disponible pour des déplacements à l'étranger (1/3 du temps) à partir de notre siège parisien.

La zone de vos responsabilités (Caraïbes – Canada) ouvre un champ d'action diversifiée et un réel potentiel de développement au sein d'une Division Internationale dynamique.

Adressez votre C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle à la Direction du Personnel sous la référence J.R/CC – 4, rue d'Anjou 75008 PARIS.

CONTESSE

bel



L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

PYRAMIDES, imm. XVIIIe, ravalé, asc., 80 m², séj. + 3 ch., CLAIR. GD CHARME. 2.450.000 F. 42-50-04-28.

2e arrdt

EMMANUEL THISSE CONSEIL 42-27-49-36

R. FG-ST-HONORÉ
GD 2 P. PARK.
imm. ancien proche rue Royale, tapis escalier, gardienne, grande haut. s/plafond, tr. clair 2.000.000 F.

PROCHE ROME
très bel appt bourgeois dans imm. pierre de taille.
5 P. + 2 SERVICES
salon, s. à manger, 3 chbres, cuis. à rénover, s. bains, s. d'eau, 2 w.c., tapis escalier, gardiennage, 4e asc. 3.400.000 F.

39, R. ST-SAUVEUR
Imm. 17e, appt 65 m² original, séj., cheminée, cuis. américaine, chbre, s. de b. Vis. ce jour. 10 h à 16 h. 1er ét.

SÉLECTION DOLÉAC
PIERRE-LESCOT, studio 23 m², 2e ét. s/cour, très clair, s. bains, kitchen., tt cft. 450.000 F. 42-33-12-29.

4e arrdt

MARAIS, magnifique 5 p., entrée, cuis. à l'américaine, 2 bains, 2 w.c., prof. lib. possib., 155 m², charme. URGENT. 43-35-18-36.

5e arrdt

Mo SAINT-MARCEL LIV. + CHAMBRE tt cft IMM. NEUF JAMAIS HABITÉ. FRAIS RÉDUITS. TÉL. 46-28-99-04.

MARCHÉ DES NOTAIRES PANTHÉON
18, rue Pierre-et-Marie-Curie, 5e, 5e ét., 270 m² + balcons, libre, clair, avec vue dég. 6e ét., 2 ch., 2 caves. M. à P. : 6.950.000 F. Vis. le 24 mars, 14 h-17 h. Me Jamar. 42-33-21-18.

RUE MOUFFETARD
Duplex caractère 2 p. + une petite, clair, calme. 880.000 F. François FAURE, 45-67-95-17.

JUSSIEU 3 P.
Refait neuf. 970.000 F. François Faure, 45-67-95-17.

6e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
R. PRINCESSE, original duplex, 57 m², imm. 19e s., tt cft, 3e ét. sans asc., cheminée, très clair. Prix : 2.100.000 F. 42-33-12-29.

LUXEMBOURG, pierre de t., stand., 5 p., tt cft, 170 m², 2 services, prof. lib. possib. CALME. URGT. 43-35-18-38.

FLEURUS
SPÉCIALISTE R. GAUCHE
12, r. N.-D.-des-Champs
SORTIE Mo ST-PLACIDE

Port-Royal, chbre .	200.000
Odéon, studio . . .	435.000
Cherche-Midi, 2 p.	800.000
Duroc, 2/3 p. vue .	880.000
Odéon, 3 p. caract.	1.600.000
Odéon, grenier . . .	1.700.000
Vaneau, atelier . . .	1.800.000
Bonaparte, 4 p. . .	2.850.000
St-Placide, 5 p. . .	3.800.000

RECH. APPARTS TTES SURF.
TÉL. : 45-44-22-36.

N.-D.-CHAMPS
5e étage, asc., balcon, 130 m², 5 PIÈCES + SERV. FLEURUS, 45-44-22-36.

RUE GUENEGAUD
Bel imm. ancien, petit 2 p. 1.260.000 F. François Faure, 45-67-95-17.

7e arrdt

7e arrdt STUDIO tout cft, 4e étage, ss ascenseur, charges réduites. 450 000 Tél. : 34-69-91-51.

INVALIDES
TRÈS BEAU 5 PIÈCES 135 m² + 2 chbres de service, imm. p.d.t., tr. gd stand. ÉTAT NEUF. PRIX 4.200.000 F. France Conseil, 48-28-00-75.

8e arrdt

MADELEINE
(pr.) EXCEPTIONNEL 6e ét., asc., terrasse, liv., 2 ch., bns, w.-c., ref. nf, caractère, poutres, 46-34-13-18.

MONCEAU
Imm. moderne gd stdg. living + 2 chbres, 2 bns, parking. Prix 4 100 000 F. Tél. : 47-04-56-14.

FG ST-HONORÉ/PENTHIÈVRE
160 m² EN DUPLEX
SUR COUR
POSSIBIL. BUREAUX OU PROFESSION LIBÉRALE. LO.D. IMMO. 42-65-37-54.

RUE DE BERRY
3 p. 72 m², living, 2 chbres, 2e ét. Sur jardin, parking. 47-20-10-72.

10e arrdt

BD MAGENTA
Beau 5 p. tt confort, prof. libér. poss., 1 950 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

11e arrdt

Mo COURONNE
4/5 pièces, tout confort. Prix : 790.000 F. Immo Marcadet, 42-52-01-82.

BASTILLE
ATELIER ARTISTE
en duplex 150 m² + terrasses, gd liv. 8 m sous plaf., 1 ch. + 1 bur. + park., dernier ét. Exception. 43-59-60-70. 42-78-68-56.

SÉLECTION DOLÉAC
Mo ST-AMBROISE, charm. studio, 22 m², tt cft, 5e ét. sans asc., clair et calme. Px 270.000 F. 42-33-12-29.

12e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
SQUARE ST-CHARLES, studio 37 m² + 40 m² terr., imm. réc., 10e ét., asc., tt conft. Belle vue sud-ouest. 990.000 F. 42-33-12-29.

AV. ARNOLD-NETTER
Bel imm. récent, 3e ét., asc., magnifique 2/3 p., tt cft, 62 m², luxueusem. décoré. 1.100.000 F. 43-36-18-36.

13e arrdt

150 m² ou 300 m² loft duplex récent, locx. professionnel partiel, grand volume, isolé, 1er étage. Tél. 45-83-92-29.

14e arrdt

ALÉSIA 2/3 PIÈCES
ATELIER D'ARTISTE
LIVING avec cheminée + MEZZANINE + CHAMBRE PLURIMMO 45-48-25-01.

R. FRANCIS-DE-PRESSENSE bel imm. ancien, asc., 2 p., lumineux. 630.000 F. François Faure, 45-67-95-17.

15e arrdt

R. DURANTON IMM. ANC. 4e ét., 3 p. à rafraîchir 840 000 F. FR. FAURE 45-67-95-17.

CAMBRONNE, imm. stand. 1978, ét. élevé, VUE. 2 PIÈCES, entrée, cuis., bains, w.c., 41 m², calme, SOLEIL. 43-35-18-36.

Mo DUPLEIX
TR. BEAU STUDIO 30 m² + gd balc., gde cuis., cave, PARK. POSS. 710.000 F. France Conseil, 48-28-00-75.

CONVENTION
VRAI 5 PIÈCES, 115 m², soleil, imm. p. de t. 1930, gd stand., gardien interph., park. en location à 200 m. PRIX : 2.300.000 F. France Conseil, 48-28-00-75.

ATELIER D'ARTISTE
Mo CONVENTION, GD 2 PCES, ét. élevé, TRÈS BELLE VERRIÈRE, chbre s/jard. très bon état, imm. p. de t. 1900. 820.000 F. France Conseil, 48-28-00-75.

FRONT DE SEINE
MANGIFIQUE 5 PCES 130 m², ét. élevé sans vis-à-vis, park., PARFAIT ÉTAT. Exposition sud-ouest. PRIX 3.150.000 F. France Conseil, 48-28-00-75.

16e arrdt

Prox. HENRI-MARTIN 2 p. 34 m² r.-de-ch. s/r. et jardin, imm. p. de t., poss. prof. libérale, chauffage ind. Part. : 45-24-59-98.

VUE PANORAMIQUE S/BOIS, splendide appt 200 m², 6e très clair, charmante récept. + 3 ch., 2 s.d.b., libre de suite. 46-24-06-32 MATIN.

17e arrdt

VILLA DES TERNES pptaire vd direct. très BEL ATELIER d'ARTISTE, parf. ét., s/2 nivx ouvrant s/végétation, calme, soleil, parkg. Jeudi, 12/19 h, 96, av. des TERNES, 5, bd de la Chapelle (ds la VILLA DES TERNES).

18e arrdt

SACRÉ-CŒUR
3 p. cft anc., stand., jolie vue. 1.450.000. 47-63-44-30.

RUE ORDENER
6e ét., asc., 4/5 pièces, tt cft + balc., récent, bon stand. PX 1.125.000 F.
M.G.N. - 43-87-71-55.

CIMETIÈRE MONTMARTRE
2/3 pièces, 5e étage, asc., imm. pierre de t. 650.000. 2 p., duplex caractère poutres apparentes. 985.000 F.
M.G.N. - 43-87-71-55.

BON 18e. Jolie maison av. atelier d'artiste + cour pavée, charme. 5.400.000 F. 45-74-42-60.

20e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
R. VITRUVE, appt 120 m², r.-d.-c. clair, calme s/rue, prof. lib. poss. Prix : 1.400.000 F. 42-33-12-29.

78-Yvelines

Sélection Doléac. St-Germain-en-Laye, tr. b. mais. de qual. s/2 nivx 300 m² hab.+gar. 1 200 m² terr. clos pas. de v.-à-v. 3 200 000. 42-33-12-29.

92 Hauts-de-Seine

Sél. Doléac. 10' RER Rueil-Malmaison appt 92 m² + 30 m² logg. imm. réc. 2e ét. asc. gd liv. + cave jdin. 1 050 000. 42-33-12-29.

Sélection Doléac 10' pte Clichy appt 63 m² imm. 1976 liv. 2 ch., tt cft 3e ét. ascenseur, parking + cave, 850 000 F. 42-33-12-29.

94 Val-de-Marne

VINCENNES centre, 2 pièces en duplex avec mezzanine, séjour, 1 chambre, kitchenette, salle de bains, w.-c. Me voir sur place le 23-3 de 12 h à 19 h, 104, rue de Fontenay, 1er étage, fond de cour. 550 000 F.

Province

Part. vd F2 standing. 57 m² + balcon, cave parking, quartier résidentiel Limoges. 420 000 F (1) 43-73-23-20 ou 55-33-40-94.

COMBOURG (35)
Petite résidence calme, studio 35 m², ensoleillé, confort, chauffage individuel. Libre. Cave, parking, près gare, tous commerces. Tél. : 16 (1) 39-68-68-80.

Etranger

Majorque (Santa-Ponsa) imm. p. de l'eau SUP. APPTS gd stdg. 100 m², terrasse, pisc., 46-24-06-32 mat.

appartements achats

CABINET DOLÉAC
rech. pr clientèle de qualité s/PARIS et proche BANL. STUDIOS, 2, 3, 4, 5, 6 p., avec ou sans cft, expertise gratuite, réalisation rapide. Tél. : 42-33-12-29.

MGN (33e année)
recherche pour sa clientèle française et étrangère APPTS, HOTELS PART. IMMEUBLES S/PARIS PPTÉS ET TERRAINS BANLIEUE OUEST.
38, bd des Batignolles, 17e
43-87-71-55 +
ÉPERNON/NOGENT-LE-ROI

« MALESHERBES 73 » 45-22-05-96
ACHÈTE COMPTANT HOTEL PARTICUL. APPARTEMENTS BUREAUX - LOCAUX USINES - TERRAINS
Recherche 1 à 3 P. Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e avec ou sans travx. PAIE CPT chez not. 48-73-48-07 même soir.

locations non meublées offres

Paris

IMMO MARCADET
rech. urgent toutes surfaces, même à rénover. Paris ou portes. Tél. : 42-52-01-82.

RUE CAULAINCOURT
2 pièces tout confort, 4 000 F/m. ch. comprises. Immo Marcadet 42-52-01-82.

A LOUER
PRÉBAIL 43-48-74-00
studios, 2 p. et 3 p. récents de 2 971 F à 5 842 F ttc

A LOUER GAGNY
PRÈS GARE imm. standing. prkg. 5 p., 94 m², balcon, loyer 5 485 F + chauffage.

LE RAINCY
5 p., 105 m², parkg, libre. Imm. nf, 6 278 F + chauff.

MARGUETTES
2 p. cuis., bains, parf. état. 2 600 F + ch. tél. matin SEGECO 45-22-69-92.

Prox. espl. Invalides 2e ét., asc., fenêtres s/verd., calme, 2 p. cft, parf. ét., 5 250 F + ch. Tél. matin SEGECO 45-22-69-92.

Mo GOBELINS ds imm. neuf de luxe, jamais occupés, parking compris + charges. Studio 24 à 28 m² 3.700 F à 2 p. 65 m², 6.700 F à 7.600 F. 3 p. 71 m² + terrasse 37 m², 8.700 F. 3 p. 84 m², 8.250 F et 9.500 F. 4 p. 127 m², 12.000 F et 12.300 F, box compris + charges. Possibilité box ou park. supplémentaire. POG - 45-87-71-00.

RUE DES MARTYRS
Bel imm. ancien, stand., 4 p., tt cft. 5.700 F + ch. Immo Marcadet, 42-52-01-82.

Région parisienne

RUEIL CENTRE
3 pièces standing. 4 200 F/mois + faibles charges. Tél. soir 45-34-66-21 pour rendez-vous sur place.

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
Rech. VIDES ou MEUBLÉS ou à l'achat pr sté et banques APPTS ET VILLAS. Tr. gd stand. quart. résid.
TÉL. : 45-27-12-19.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES stud., 2, 3, 4, 5 p. et plus. I.S.I. 42-85-13-05.

échanges

Propriétaire échange 3 p. Monge contre appt + grand centre Paris, 43-37-41-61.

immeubles

ST-GERMAIN
proche RER
IMM. REMARQUABLE 1965 état except., 3 250 m², libre pour moitié, rentabilité, impte pour investiss. Partic. 46-24-06-32 MATIN.

maisons individuelles

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Villa récente, tt cft, gd liv., avec cheminée, 4 chbres, s. de bns, cuisine équipée, piscine intér. chauf., garage 2 voitures, s/jdin paysagé 950 m². 47-20-10-72.

Arcueil 5' Mo Laplace. S. mais. 1988 liv. + 5 ch. sup. cuis. éq., bains, 2 w-c. + de 200 m², chauff. indiv. gaz. parf. état, gar., jdin, 2 100 000 F. 43-35-18-36.

pavillons

Créteil Église sect. pavill., 6 p. cuisine tout confort, 350 m² jardin, garage sous-sol complet, 2 045 000. Mas Immob. 43-45-88-53.

15 KM SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
pav. ent., séj. avec chem., 4 ch., s. de bains, s. d'eau, gar., chauff. gaz de ville, 370 m² clos. 870 000 F.

MGN FACE ÉGLISE
Nogent-Le-Roi (16-37) 51-44-34, (16-37) 51-44-34.

A 2 km du golf de BUSSY-ST-GEORGES à vendre sur 760 m² pavillon traditionnel, 144 m² habitable + garage. Séjour 50 m² (poutres apparentes + cheminée), cuisine équipée, s. de bains et s. d'eau, 2 w.c., 3 chambres + mezzanine donnant sur le séjour. Prix : 1.050.000 F. Tél. : 64-02-26-81 après 19 h.

villas

Vends maison à Briare (45) toute meublée, 3 p., cuis., salle de bains, jardin, garage, atel., ts commerces. Tél. Paris : 47-66-98-78.

bureaux

Locations

DOMICILIATION CCIALE 8e Burx, secrét., télex, télécopie, traitem. de textes.
AGECO 42-94-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + burx neufs Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES Chps-Elysées 47-23-55-47 Nation 43-41-81-81

NEUILLY MÉTRO
Loue directement un bureau ou + dans immeuble neuf. 46-40-37-09.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION
Dactylo, télex pers., tél., courrier, conseil marketing. Quartier Champs-Elysées. Depuis 180 F HT/mois. Tél. : 45-61-93-14.

fonds de commerce

Ventes

Côte normande b. sit. ss concur. vds fds comm. chaudron. et naval av. tt le mat. d'exploit. Aff. à dév., 220 000 F. 33-90-77-34, 33-51-88-45.

propriétés

(86) POITOU rég. Roche-Posay pet. chât. XVe rem. XVIIIe + gdes dép. + 10 ha. Bois et prés attenants, travx à prévoir, 47-20-10-72.

Près de Compiègne, 8 pces, 1.500 m², 1982, forêt à prox. tennis (hall court). Valeur 1.900.000 F vendu 1.600.000 F. 45-80-12-02. M. GIRARDOT.

ASPIN-EN-LAVEDAN (65). Propriété 404 m² habitables divisible. Garage 78 m², terrain 1 294 m² paysagé, vue. Tél. (1) 64-29-94-04.

Près de Compiègne, 8 p., 1 500 m², 1982, forêt à proximité, tennis (hall court). Val. 1,9 M., vendu 1,6 M., 45-80-12-02. M. Girardot.

A VENDRE
130 km Paris par A.13. Tr. belle propriété dans parc. Dépendances. S'adr. Me Réal-Cacheleux, notaire, 27350 Routot. Tél. : 32-56-90-66.

LUBERON vieille dem. prov., B.P. car., srce T. arb., 10' vill., tél., b. cft, 3 corps bât. 170, 240 et 110 m², terr. 6 ha, 3 250 KF, 94-74-45-54.

maisons de campagne

A 9 KM ROISSY/ CHARLES-DE-GAULLE
NON NUISIBLE.
Maison rurale à vendre.
60-03-47-18.

domaines

(86) Poitou région. Roche Posay petit chât. 15e remanié 18e + gdes dépend. + 10 ha. Bois et pré attenants. Travx à prévoir. 47-20-10-72.

viagers

(94) CHARENTON MÉTRO LIBERTÉ récent 5 p. + 50 m² jardin privatif, box, occupé 1 tête, rente 3 500, 45-67-66-16.

F. CRUZ 42-66-19-00
8, rue La Boétie, particuliers votre dossier viager. Estimation gratuite. 49 ans d'expérience. Garantie financière 3.000.000 F.

hôtels particuliers

NEUILLY
Luxe aménagé HOTEL PART., calme, soleil, jardin 200 m², r.-de-ch. + 2 niveaux + ss-sol aménagé 270 m² + 80 m² dans jdin.
R.C.I. 42-67-26-26.

terrains

TERRAINS CONSTRUCTIBLES, PERMIS CONSTRUIRE 4, 9, 28 ha. TERRAINS 11, 20, 40 ha. BORD MÉDITERRANÉE. FACE AJACCIO, SARDAIGNE NORD, 93-98-28-94 NICE DE 15 A 22 H.

A vdre 70 km TOULOUSE
– 38 ha plaine irriguée + ferme 8 km Castres (81), 1 400 000 F.
– 23 ha reboisés, plateau 650 m alt., 2 km Arfons (81), 500 000 F.
Tél. : 59-29-79-33.

Particulier vend TERRAIN A BATIR DANS L'YONNE 978 m² 20 m façade, eau, tout à l'égout, EDF. PRIX RAISONNABLE. Tél. : 60-15-71-85.

DEMANDES D'EMPLOIS

15 ANS D'EXPÉRIENCE EN COMMUNICATION D'ENTREPRISE
Compétence affirmée dans le secteur des relations publiques, communications financières, relations internes et externes.
Actuellement en poste dans groupe de presse de dimension européenne, cherche poste :
DIRECTEUR COMMUNICATION RELATIONS EXTÉR.
(Entreprises tous secteurs)
Ecrire Valco international
44, rue Olivier-de-Serres,
75015 Paris.

H. 36 ans, BTS ÉLECTRO-MÉCANIQUE
grande expérience
- Achats/approv. – Import/export
- Vente de produits techniques
- Trilingue anglais/allemand.

Cherche situation à responsabilité commerciale.
Export ou vente de produits techniques sur territoire français pour société étrangère.
Tél. heures de repas ou après 20 heures au 60-06-12-60.

DIRECTEUR DU PERSONNEL
43 ans, pratique de 15 ans de la vie industrielle. Formation Sciences humaines, maîtrise parfaite de tous les aspects techniques et stratégiques de la fonction personnel dans groupe de 1.500 à 2.000 personnes, avec unités décentralisées. Recherche poste similaire Paris ou province Est et Sud de préf. Écrire sous no 1029. PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris, q.tr.

Vous cherchez une assistante de formation sup., secrét. classique, connaissances compta et juridiques, tirant le meilleur parti de votre micro-ordinateur. Alors contactez-moi. Ecrire sous le no 8488 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

J.F. 30 ans, double formation : maîtrise langues (angl., espag.) + graphologie (diplômée SFDG), 7 ans d'exp. prof., cherche emploi stable dans bureau de recrutement ou service relations humaines. Etudie ttes propositions. Contact 45-79-51-43 ou 47-27-98-58.

30 ans, militaire d'active, agent privé de recherche, animateur socio-culturel, VL, PL, TC, tjs professionnel intelligence tête et jambes. Tél. 69-24-76-38.

SECRÉTAIRE
cultivée, expérience (magnéto, dact., sténo), accepte remplacement. 42-84-29-84.

J.F. 28 a., doctorat journalisme Paris II, 2 ans exp. pub. et R.P., 1 an exp. enseignement en BTS, ch. emploi publicité, communication, journalisme, enseignement. Tél. : 47-07-07-76.

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE Cie
AÉRIENNE ÉTRANGÈRE
RECHERCHE pour son agence de PARIS
DIRECTEUR COMMERCIAL
parfaitement bilingue angl., franç., introduit auprès des ag. de voyages, ayant une solide expérience de la vente, il devra par son dynamisme dévelop. et mettre en œuvre les stratégies de vte. Adr. lettre et c.v. en anglais. Ecrire sous no 8 491. LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

L'AGENDA

Antiquités

PARTICULIER ACHÈTE
A VOS PRIX
MEUBLES et OBJETS ép. Empire. 43-87-92-90.

Bijoux

ACHAT BIJOUX OR
Brillants, pierres précieuses.
PERRONO OPÉRA
Boulevard des Italiens. 4, Chaussée-d'Antin. Ventes, occasions, échanges.

Cours

Stage PHILOSOPHIE du 28-3 au 2-4 révision, rédaction plans par professeur lycée. Tél. : 45-32-89-53 le soir.

Ch. pour élève seconde St-Germain-en-Laye, prof. de math. agrégé ou capésien pour cours particuliers. Tél. : 30-61-02-85.

Instruments de musique

A saisir, parfait état CLAVIER D'ORGUE italien ELECTRONIC organs 1 500 F à débattre sans ampli. Tél. bur. : 45-56-12-66.

Piano

PARTICULIER VEND GRAND PLEYEL 1932 droit, acajou verni, expertise 18 000 F. Tél. : 46-33-36-96.

Réception

Particulier cherche
SALLE POUR RÉCEPTION (150 p.)
Si possible Paris, pr. banl. Tél. 48-47-59-26 à part. 20 h.

Stages

STAGE JAPONAIS INTENSIF, EFFICACE ET PRATIQUE. TS LES JOURS DU 5 AU 29 AVRIL DE 17 H 30 A 20 H. DU LUNDI AU VENDREDI A PARIS. M.C.E. 42-60-96-20.

Bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE ACAJOU SCRIBAN
Largeur 2,50 m, hauteur 2,40 m. 30.000 F à débat. Tél. h.b. : 16 27-78-69-08.

Livres

Livres anciens et modernes documents historiques islam, monde arabe. Librairie ABENCERAGE 80, bd Barbès, 75018 Paris. Tél. : 42-23-71-17.

Vacances - Tourisme - Loisirs

A louer à MOUTHE (Jura) toute l'année appt tt cft 2 à 8 pers., prix intéressant. M. Simon Jouffroy, 19, rue Beaupequier, 25240 Mouthe. Tél. 81-69-25-94.

Morbihan Bretagne Sud. A louer demeures bretonnes (T.A.) prix intéressant hors saison (25 % à 33 % réduction). Pour tous renseignements 97-42-61-60.

TIGNES (VAL-CLARET) Particulier loue à Inter-Résidences studio 4 personnes, gd cft, 2 000 F la semaine, du 27 mars au 10 avril. Tél. 34-51-46-41 (après 20 heures).

VAC. VRAIES EN VAL-D'ENTRAUNES, ht-pays d'Azur 100 km Nice. Accueil, amitié en hôtel Club-Vac., meublés, camping SIVE, 06470 Saint-Martin-d'Entraunes. Tél. : 93-05-51-26.

Montagne
Vacances en Corse dans le Golfe de Porto à Marignana, altitude 800m, à 15mn de la plage. Studios de 2 et 4 pers., de 2.200F à 3.200F par mois. Possibilité locations 1 ou 2 ou 3 semaines.
Pour tous renseignements écrire Studios de Marignana, 20141 MARIGNANA.

ST-MANDRIER, face Toulon, part. loue ds jolie rés. appt 6-7 pers. tt cft, park., calme, 100 m mer. Quinz. mois. Tél. : 90-72-00-75.

Des vacances sans frais de location pour Echange International d'Habitations. Ecrire en anglais à : H.E.H. 377 Fishponds Road, Bristol BS5 6RJ, Angleterre.

JURA
3 h 30 par TGV, près station Métabief (ski alpin). Part. loue grand studio tt cft 4 pers. sur piste de fond. Téléphoner pour périodes disponibles et conditions. Tél. : 16 (81) 49-00-72.

CORBIER, 1.650, appt. 4-5 pers., sud, pistes, Pâques + avril. Prix raisonnable. Tél. : 88-60-45-99.

Cherche location mois août à Houlgate (Calvados), studio avec sleeping ou 2 pièces, bien exposé, max. 3 500 F. T. 43-45-65-74 après 18 h.

SAINT-TROPEZ
résidence « Loisirs-Eden » PAQUES à OCTOBRE.
Divers studios de 2 à 6 personnes, cft, piscine, parc. Tél. (16-1) 45-63-40-60.

Sur les collines de Vallauris
VUE SUR LA MER
A louer vacances au mois et à la semaine.
Au r.-d.-c. grand 2 pièces, cuisine. Parking voitures. Confort et calme.
Pouvant loger 4 personnes et 2 enfants.
Prix abordable.
Renseignements :
Tél. : (16) 93-64-10-29. M. CARON.

PAQUES 88
Séjours enfants dans le Jura, alt. 900 m., 3 h TGV Paris. Yves et Liliane, 38 ans, accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIIe confortablement rénovée, située au milieu des pâturages et des sapins.
Le nombre d'enfants est limité à 14 pour offrir un accueil familial, personnalisé.
Activités proposées : tennis, ski de fond, jeux collectifs, poney, découverte du milieu rural, des fleurs, fabrication du pain (selon saison... et conditions météorologiques).
Pour tous renseignements Tél. : 81-38-12-51.

A louer juillet 1988, centre Roscoff (29 N), maison XVIIe, terrasse sur mer, tt cft, possib. coucher 11 pers. Tél. 98-69-70-03.

Camping

Vends Ford Transit 81, 11 cv, 53 500 km, très bon état, vitre jaune, aménagement, démontage facile, 40 000 F, trigo gaz 2 F, évier, rangements, couch. 2 pers., banquette avant 2 places + siège séparé passager, pré-équipé radio. T. 60-88-19-22 ap. 19 h.

LOCATIONS DE VACANCES

Le Monde
« SPÉCIAL PARTICULIER »
FORFAIT 5 LIGNES
2 parutions 700 F TTC

Vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire, appartement, maison ou villa.
Vous désirez louer votre bien pour les vacances, *le Monde* vous propose d'insérer votre annonce le mercredi daté jeudi et le vendredi daté samedi de la même semaine.
Remplissez cette grille et renvoyez-la, accompagnée de votre règlement : chèque ou CCP libellé à l'ordre du *Monde* Publicité, service MKD, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS, avant le lundi 16 heures précédant la première parution.
La ligne se compose de 25 lettres minuscules, signes de ponctuation ou espaces.

POUR TOUTE INFORMATION
téléphonez à notre service 45-55-91-82, postes 4126, 4141 ou 4137.

Economie

SOMMAIRE

Forte surenchère

Schneider propose de racheter tous les titres de Télémécanique à 5 400 F

Le dossier Télémécanique vient de prendre un tournant décisif : Schneider a modifié, le mardi 22 mars, les termes de son offre publique d'achat (OPA) pour la faire porter sur la totalité du capital de l'entreprise à 5 400 F l'action. Auparavant, il proposait 5 500 F pour moins de la moitié seulement des titres.

Le président de Schneider, M. Didier Pineau-Valencienne, marque ainsi un point sur son adversaire, Framatome, dont la dernière offre (4 500 F par action) apparaît nettement moins alléchante. Mais il coupe également l'herbe sous le pied de ceux qui l'accusaient de vouloir contourner les règles en vigueur sur les OPA, en rachetant directement sur le marché les titres dont il avait encore besoin pour prendre le contrôle de Télémécanique, lors de la reprise des cotations. Une manœuvre qui se serait heurtée à l'opposition des autorités boursières : elles s'apprêtaient en effet à lui imposer un certain nombre de conditions pour l'empêcher d'agir de la sorte.

A 5 400 F l'action, Télémécanique vaut 8,8 milliards de francs. Mais M. Pineau-Valencienne, qui a déjà en main officiellement 24,7 % (et plus si l'on tient compte des titres détenus par des « amis »), n'aura plus à débourser que 6,4 milliards environ pour acquérir ce qui lui manque. A condition que tous les actionnaires vendent : Framatome et ses alliés possèdent environ 24,2 % du capital de Télémécanique, si l'on en croit cette entreprise.

Cette folle surenchère pose un certain nombre de questions. Si l'on tient compte des sommes déjà dépensées pour racheter 24,7 % du capital de Télémécanique et celles qu'il s'apprête à mettre sur la table, Schneider aura consacré quelque 8 milliards de francs à cette opération.

Où trouvera-t-il l'argent ? Ces fonds ne pouvaient-ils pas être utilisés à meilleur escient ? D'autant que M. Pineau-Valencienne prend le risque de se rendre maître d'une entreprise démoralisée, qui ne veut pas de lui. On sera vite fixé sur la réaction des Télémécaniciens : déjà, plusieurs milliers – sept mille, selon les organisateurs – d'entre eux, ont manifesté, mercredi 23 mars, à Paris. En fin de matinée, une délégation de trois salariés avait été reçue à l'Elysée.

F.V.

Société générale de Belgique

M. De Benedetti détiendrait moins de 50 % des parts

Le groupe Cerus de M. Carlo De Benedetti a annoncé, mardi 22 mars, avoir acquis 1 887 418 parts de réserve de la Société générale de Belgique (SGB) au terme de son OPA réalisée du 15 février au 18 mars. Le volume de ces actions représente 3,9 % du capital de la SGB qui compte au total 28 millions d'actions. Toutefois, ces actions nouvelles ne s'additionnent pas avec les 47,01 % d'actions SGB déjà détenues par Cerus, l'un de ses suiveurs, dont on ignore l'identité, ayant choisi de se retirer et de vendre ses parts par le biais de l'OPA.

« Nous sommes toujours en dessous des 50 % », a reconnu M. Alain Minc, directeur général du Cerus. Sa part devrait être de 48,9 %, alors que le groupe franco-belgo-luxembourgeois mené par Suez, affirme avoir fait contester par huissier, dès le 7 mars, qu'il en détenait 50,9 %.

Dans un entretien accordé à la télévision italienne, mardi, M. De Benedetti a suggéré que les parties en présence s'accordent pour un partage des tâches : Suez gèrerait la partie financière de SGB, tandis que Cerus s'occuperait des intérêts industriels du holding belge.

Il apparaît maintenant que seule l'assemblée générale convoquée pour le 14 avril permettra de déterminer avec exactitude les parts que détiennent les deux camps dans la Générale de Belgique.

● **Baisse du bénéfice de la Générale de Belgique.** – La Société générale de Belgique a annoncé, mardi 22 mars, un bénéfice en baisse d'environ 28 % pour l'exercice 1987, à 4 138 millions de francs belges (670 millions de francs français) conre 5 312 millions (860,5 millions de francs français) pour 1986.

Le conseil d'administration précise que le résultat courant a été en augmentation de 6 %, mais qu'au cours de l'exercice 1987 la société n'a pas gagné autant sur la vente d'actifs qu'en 1986. Cet exercice avait été marqué par la vente des actions de la société canadienne Genstar et il s'était soldé par une augmentation de 88 % du bénéfice.

Derrière les bons résultats de 1987

Renault a besoin d'argent et d'un souffle commercial

« Nous devons utiliser nos ressources pour construire l'avenir et non plus seulement pour effacer le passé. » Cette déclaration de M. Raymond Lévy, le PDG de Renault, lors de l'annonce des comptes du constructeur nationalisé, le 22 mars, résume assez bien le double défi financier et commercial auquel est confrontée la Régie au-delà de ses brillants résultats de 1987.

Côté ressources, l'état-major de Renault est conscient que la formidable amélioration de 1987 de près de 10 milliards de francs ne se reproduira pas les années suivantes. Les progrès réalisés sur la gestion des stocks, les besoins en fonds de roulement, ont atteint un certain « seuil de résistance ». Tout comme les économies enregistrées sur les achats (2 milliards de francs en 1987) ou le rattrapage sur les prix de vente. En évoluant plus vite que l'inflation, ceux-ci ont permis d'engranger 1,5 milliard l'an dernier, mais il sera désormais d'autant plus difficile de tenir le rythme que les hausses de tarifs sont désormais de plus en plus compensées par des pratiques commerciales coûteuses de rabais divers et de facilités de crédit.

Si les cessions de filiales permettent d'espérer encore quelques rentrées d'argent (elles ont rapporté pour 2 milliards en 1987), le principal fardeau de Renault demeure son endettement. Réduit de 9,3 milliards de francs l'an dernier, il s'élève encore à 46,3 milliards de francs, somme considérable, imposant au groupe des charges financières (4,2 milliards) représentant 2,8 % du chiffre d'affaires. Un handicap sérieux quand on sait que les concurrents les plus favorisés de Renault sont, eux, libres de tous frais financiers.

Quels que soient les efforts déployés par le groupe automobile, la résolution de ce problème passe par un inéluctable apport de son actionnaire, l'Etat. La « recapitalisation » (11,4 milliards de francs de fonds propres pour la Régie, 7,3 pour le groupe) est le leitmotiv du PDG de Renault. Si le changement de statut est la condition qui doit aider pour obtenir cet argent, M. Lévy l'accepte. Mais là n'est pas sa priorité. Ce discours, il compte le répéter au prochain gouvernement. Le dossier Renault avec ses incidences sur Peugeot et sur les relations avec la commission de Bruxelles, constituant l'un des premiers dont il devra s'occuper après le 8 mai.

De la capacité de Renault à relever le défi financier dépendra sa capacité à relever le défi commercial, sans doute la principale inquiétude pour l'avenir. L'amélioration des comptes s'accompagne en effet d'un effritement de la part du marché français de la Régie : 31,5 % en 1986, 30,5 % en 1987 et 28,5 % seulement sur les deux premiers mois de 1988. Or cette tendance risque de se poursuivre jusqu'à la sortie du prochain modèle, la remplaçante des R9-R11, prévue seulement pour l'automne. Renault sera restée ainsi plus de deux ans – depuis le lancement de la R21 – sans nouveau produit. La Régie arrivera-t-elle à mettre les bouchées doubles pour rattraper le temps perdu, alors même que le plan de redressement engagé en 1985 a entraîné une compression radicale des investissements lors des dernières années ?

Ambitions qualitatives

Même si le mouvement s'est inversé en 1987, on est loin des niveaux atteints au début de la décennie, où la Régie investissait 8 % à 10 % de son chiffre d'affaires. L'an passé, les investissements n'en ont pas représenté 5 %. La croissance se poursuivra cette année, mais les concurrents de Renault ont déjà plusieurs longueurs d'avance (PSA investit ainsi 10 milliards de francs, Renault 7). Alors même que la Régie souffre d'une faiblesse par rapport aux autres constructeurs généralistes européens : ne disposer que d'une seule marque quand PSA en compte deux, le groupe Volkswagen trois, tout comme le groupe Fiat.

Une faiblesse qui fait en tout cas admettre à M. Raymond Lévy qu'il n'est plus question pour la Régie de vouloir être le premier constructeur européen – un objectif que s'est par ailleurs fixé son concurrent fançais PSA. Les ambitions du PDG sont ailleurs : performances et qualité des Renault. Ambitions trop modestes pour redonner à la Régie le « souffle » commercial qui lui manque ?

CLAIRE BLANDIN.

Le redressement en chiffres

	1983	1984	1985	1986	1986 révisé (1)	1987
RÉSULTATS NETS (milliards de francs)	– 1,6	– 12,5	– 10,9	– 5,5	– 5,8	+ 3,7
CHIFFRE D'AFFAIRES (milliards de francs)	101,7	106,9	111,4	122,3	134,9	147,5
PRODUCTION (milliers de véhicules) (2)	2240	2033	1962	2047	2047	1904
EFFECTIFS	219800	213725	196400	182450	196730	188940
ENDETTEMENT (% du chiffre d'affaires)	34,9 %	46,1 %	55,6 %	44,4 %	41,2 %	31,4 %
INVESTISSEMENTS (% du chiffre d'affaires)	9,7 %	9,8 %	7 %	4,2 %	4,1 %	4,8 %

(1) *Les chiffres 1986 ont été retraités pour intégrer globalement les camions américains Mack (dont Renault détient 43 %) et proportionnellement la société des usines Chausson (dont Renault détient 49 % conjointement avec Peugeot). Cette révision a été rendue obligatoire par la loi du 3 janvier 1985 qui modifie les règles de consolidation des bilans des entreprises.*

(2) *Production qui comprend les véhicules particuliers, utilitaires (camionnettes) et industriels (poids lourds).*

TRANSPORTS

Un entretien avec le ministre du commerce extérieur

« Les Américains ne nous empêcheront pas de participer aux risques d'Airbus »

nous déclare M. Michel Noir

M. Michel Noir, ministre chargé du commerce extérieur, est parvenu, à la fin de la semaine dernière, à Constance (RFA), à contenir les attaques américaines contre Airbus. Dans le cadre de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), il a obtenu que l'appréciation du caractère loyal ou déloyal du financement des avions civils ne soit pas laissée au bon plaisir de Washington et de Boeing.

« Vous vous êtes mis en colère contre les ultimes positions américaines en matière d'aéronautique civile. Est-ce cette fermeté qui a amené leur négociateur, M. Clayton Yeutter, à faire preuve de souplesse ?

– Les Américains m'ont beaucoup aidé ! La semaine précédant la réunion de Constance, du 18 et du 19 mars, j'ai reçu des Américains un document inadmissible. Celui-ci revenait sur les résultats de notre dernière rencontre du 17 octobre 1987, à Londres, c'est-à-dire que les Etats-Unis voulaient remettre en cause les programmes d'Airbus déjà lancés, le A-330 et le A-340, ce qui a toujours été leur but. Ils ne voulaient entendre parler que de nos aides directes à l'aéronautique, et non des aides indirectes qu'ils pratiquent. Ils refusaient que l'on apprécie si leurs subventions au secteur militaire ne profitaient pas à l'aéronautique civile.

» Ils demandaient à ce que notre différend soit traité en dehors du GATT, de façon bilatérale. Ils voulaient tout savoir sur la comptabilité analytique d'Airbus. L'inquisition, quoi ! Et en plus, leur document se terminait par la phrase « *...si les ministres européens sont assez sérieux pour mettre fin au système de subventions* ».

» Je me suis drapé dans ma dignité de ministre gaulliste et j'ai déchiré ce document au milieu du déjeuner, qui réunissait les ministres européens concernés par Airbus. J'ai refusé de discuter de ce papier, qui prouvait que les Américains se moquaient de nous. Cela a permis d'élaborer une position commune assez éloignée des désirs de conciliation de certains de nos partenaires.

– Qu'avez-vous obtenu ?

Au bout de deux heures de discussion, à Constance, M. Clayton Yeutter a accepté qu'on revienne au stade antérieur. Nous sommes tombés d'accord sur les points suivants : les Européens et les Américains traiteront de façon identique les aides directes et indirectes à leur aéronautique ; une clause de sauvegarde sera instituée ; nous limiterons nos aides à la recherche-développement, mais ne les étendrons pas à la production d'avions ; nous assurerons une transparence de nos comptes ; le débat demeurera dans le cadre multilatéral du GATT.

» Nous poursuivrons nos négociations, du 18 au 20 mai prochain, à l'occasion d'une réunion interministérielle de l'OCDE.

« Normaliser nos relations »

– Quel but poursuivez-vous ?

– Lorsque les Américains ont vu que nous lancerions les Airbus A-330 et A-340, ils nous ont sommés, en janvier 1987, sous peine de représailles, de cesser de subventionner nos constructeurs. Le premier ministre français n'a pas mâché ses mots pour dire ce qu'il pensait de leurs prétentions. Toutefois, nous sommes d'accord avec le principe d'une réduction des aides à Airbus et nous l'avons prouvé, puisque le A-320 a été financé à 100 % sur fonds publics et que le programme A-330-340 le sera à 60 % seulement.

» Au mois de juin dernier, le ministre des transports, M. Jacques Douffiagues, et moi-même, nous avons invité Airbus à répondre aux attaques américaines par des recherches sur les financements de Boeing et de McDonnell et par une campagne d'opinion, outre-Atlantique. Aux Etats-Unis, tout le monde était persuadé que les gouvernements européens subventionnaient sans fin leurs avionneurs ! Nous avons aussi poussé Airbus à discuter avec l'américain McDonnell-Douglas pour la construction d'une version allongée de l'A-320 et d'un avion gros porteur. Il n'y a plus désormais que Boeing à faire le forcing pour avoir la peau de l'Airbus A-340. Enfin, nous incitons Airbus à être plus rigoureux dans sa gestion et nous réfléchissons à la structure qui serait la plus appropriée pour lui.

» Nous démontrons ainsi notre désir de normaliser nos relations avec nos amis américains, mais nous refusons qu'ils aient le pouvoir de vérifier si les avions que nous lancerons seront rentables ou non. Nous ne sommes pas fous. Nous ne décidons pas n'importe quoi. Nous connaissons le niveau des « points morts » et les opportunités du marché.

» En tout cas, les Américains ne supprimeront pas le droit de nos Etats à participer au risque industriel et commercial d'Airbus ! »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

EN BREF

● **Bataille autour de Christian Lacroix.** – Le groupe financier Agache vient de faire appel d'un jugement du tribunal de commerce de Paris le condamnant à payer 10 millions de francs de dommages à Patou. Rendu le 18 février, le jugement donnait raison à Patou qui s'estimait lésé par le départ soudain de Christian Lacroix qui créait sa propre maison de couture sous l'égide de la Financière Agache, accusant le couturier de *« concurrence déloyale »*.

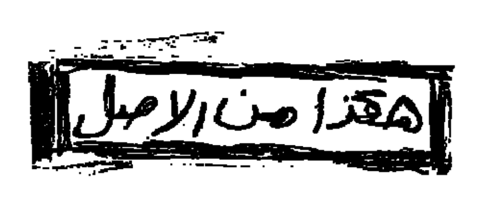
● **Airbus au COCOM.** – Airbus demandera au Comité de coordination multilatéral des exportations (COCOM) l'autorisation de vendre deux biréacteurs A-300 à la compagnie est-allemande Interflug. Le COCOM, qui regroupe les pays de l'OTAN, sauf l'Islande, ainsi que le Japon, est chargé de contrôler les exportations de technologies avancées vers les pays de l'Est. Les moteurs et l'avionique des avions de ligne entrent dans cette catégorie. Pour leur part, les avionneurs américains Boeing et McDonnell Douglas ont livré des jets à la Chine et négocient actuellement à ce sujet avec la Pologne et la Roumanie.

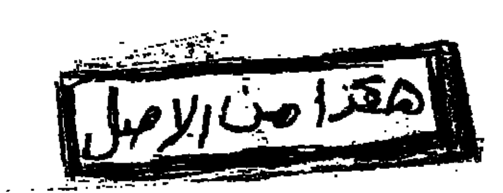
● **Ducellier : onze relaxes, neuf condamnations de syndicalistes CGT.** – Inculpés après de violents incidents qui s'étaient produits dans l'usine Ducellier d'Issoire (Puy-de-Dôme) lors de l'annonce de licenciements en septembre par le groupe Valeo (*le Monde* des 2 et 4 octobre 1985), vingt militants CGT étaient jugés, le 22 mars, par le tribunal de grande instance du Puy-en-Velay (Haute-Loire). Onze de ces syndicalistes ont été relaxés. Les huit autres ont été condamnés, dont sept à des peines d'amende avec sursis de 1 000 F à 3 000 F, et un seul à une peine d'un mois de prison, également avec sursis. Partie civile, la direction a obtenu 12 421 F de dommages et intérêts et la caisse d'assurance-maladie 932,80 F.

Réserves de change

Augmentation en France

Les avoirs officiels de change de la France ont augmenté en février de 4,7 milliards de francs pour atteindre, à la fin du mois dernier, 392,1 milliards de francs contre 387,4 milliards fin janvier.





Économie

MARCHÉ COMMUN

Mise en place de l'Europe de 1993

Les Douze adoptent une législation nouvelle pour les marchés publics de fournitures

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les ministres de la CEE responsables de l'achèvement du marché intérieur européen d'ici à la fin de 1992 ont définitivement adopté mardi 22 mars la nouvelle législation communautaire portant sur la libération des marchés publics de fournitures. La directive des Douze entrera en vigueur au 1er janvier 1989.

C'est la deuxième tentative de la Communauté pour ouvrir à la concurrence les commandes des administrations nationales. La réglementation arrêtée en 1976 a été un échec. A telle enseigne que, aujourd'hui, 2 % à 3 % seulement des fournitures sont attribuées à des entreprises établies dans un autre Etat membre que celui du donneur d'ordres.

Les futures règles du jeu, élaborées en décembre 1986 et examinées entre-temps par le Parlement européen, ont pour but d'établir une véritable transparence. A cette fin, elles prévoient une meilleure information des fournisseurs, la rationalisation des modalités de publication des appels d'offres, une limitation des procédures de gré à gré et la promotion des normes techniques européennes. Tous les marchés supérieurs à un montant de 200 000 ECU (1,4 million de francs) sont visés par la directive.

M. Bernard Bosson, ministre français chargé des affaires européennes, a toutefois quitté Bruxelles sans être totalement satisfait. Ses onze partenaires et la Commission européenne lui ont en effet imposé une clause qui favorise les entreprises établies dans les régions les moins développées de la CEE. Pour M. Besson, *« il s'agit là d'un fâcheux précédent qui risque de couper en deux le marché unique »*.

D'autant plus fâcheux que les Douze doivent prendre à bref délai une décision sur l'ouverture des marchés publics de travaux. Là aussi, il existe une législation communautaire qui date de 1971, mais dont les résultats sont tout aussi décevants. Au total, les commandes des administrations et les marchés conclus par les entreprises publiques sont estimés à 400 milliards d'ECU par an (2 800 milliards de francs) soit 10 % à 12 % du PNB de la CEE.

Très vite aussi, le conseil des ministres sera conduit à se prononcer sur la libération des marchés dans les secteurs de la télécommunication, des transports, de l'énergie, et du traitement et de la distribution d'eau.

MARCEL SCOTTO.

CONJONCTURE

Le rapport du Conseil économique et social

Les allégements d'impôts sur le revenu « ne vont pas dans le bon sens »

Le rapport de conjoncture du Conseil économique et social (CES) pour le premier semestre 1988 a fait apparaître, mardi 22 mars, des divergences importantes, surtout en matière de fiscalité, entre les conseillers du palais d'Iéna et le ministre de l'économie, M. Edouard Balladur.

Le projet d'avis élaboré par le Conseil économique prend en effet à contre-pied les thèses de M. Balladur sur la réduction du déficit budgétaire, l'impôt sur le revenu et l'aide à l'investissement.

« Dans la situation actuelle et au vu des perspectives pour 1988, un objectif de réduction du déficit budgétaire ne paraît pas de mise », affirme ainsi le rapporteur du projet, M. Jean-Pierre Vignau, qui ajoute : *« Il serait dommageable de réduire le déficit budgétaire à marche forcée. Il y a d'autres priorités. »*

Les auteurs du rapport expliquent que le déficit budgétaire de la France pour 1988 (2,7 % du produit intérieur brut) est comparable à ceux des grands pays industrialisés.

Le rapport souligne également que les allégements d'impôts sur le revenu intervenus ces dernières années *« ne vont pas dans le bon sens »*, à l'heure où la France doit harmoniser l'ensemble de sa fiscalité avec celle des autres pays de la CEE dans la perspective du marché unique de 1993. La France a en effet l'une des TVA les plus lourdes alors que son impôt sur le revenu est l'un des plus faibles de toute la CEE, a souligné M. Vignau.

Présent lors des débats, mardi après-midi, M. Balladur a affirmé son désaccord avec ces thèmes. *« La poursuite de la réduction du déficit budgétaire est un objectif essentiel*, a-t-il répété. *Il faut parvenir à un déficit de l'ordre de 70 milliards de francs en 1991, soit une réduction de 15 milliards par an environ »*.

Cette réduction du déficit *« devra s'accompagner d'une baisse des impôts de l'ordre d'une quinzaine de milliards de FF par an environ. »* a ajouté le ministre.

Pour M. Balladur, la baisse des impôts pour les prochaines années devrait surtout se concentrer sur la diminution de l'impôt sur les sociétés et l'abaissement de certains taux de TVA *« en fonction de leur importance pour la compétitivité de notre économie »*.

Il n'est donc pas question pour M. Balladur de songer à des *« incitations sélectives et temporaires »* à l'investissement. Le rapport propose au contraire *« une aide fiscale à l'investissement sous forme de baisse de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis »*, une idée semblable à celle développée par l'ancien ministre socialiste de l'économie Pierre Bérégovoy.

ENERGIE

Pour 3,5 milliards de francs

Total rachète une compagnie pétrolière américaine

Total CFP a finalement sauté le pas. Après deux années de recherches infructueuses, la compagnie pétrolière française est finalement parvenue à acquérir le domaine minier qu'elle convoitait outre-Atlantique afin de mieux répartir et diversifier ses réserves, jusqu'ici concentrées en mer du Nord, au Moyen-Orient et en Indonésie. Le groupe a en effet conclu le 22 mars un accord avec la compagnie américaine CSX, spécialisée dans les transports (chemins de fer, bateaux, camions, oléoducs, etc.) pour racheter à cette dernière sa division pétrole et gaz, CSX Oil and Gaz, pour une somme de 612 millions de dollars (3,48 milliards de francs environ).

Cette acquisition majeure pour Total, puisqu'elle équivaut *grosso modo* à un tiers des investissements annuels totaux du groupe, correspond à une stratégie longuement préparée par le président, M. François-Xavier Ortoli, depuis sa nomination. *« Il convient de faire des progrès décisifs pour le développement de notre position en Amérique du Nord »*, déclarait-il dès le printemps 1985, précisant que l'objectif était d'y réaliser environ un cinquième de la marge brute d'autofinancement — *cash flow* en anglais — du secteur exploration-production (4 à 5 milliards de francs).

Traditionnellement implantée dans des pays, comme Abu-Dhabi, au Moyen-Orient, ou l'Indonésie, en Extrême-Orient, où la marge laissée aux compagnies est extrêmement faible, les Etats producteurs empochant l'essentiel de la « rente », la compagnie tirait en effet le plus gros de ses ressources (plus de la moitié) de ses champs de mer du Nord, au premier rang desquels Frigg, dont les réserves, limitées, sont menacées d'épuisement.

Il était donc vital pour Total, non seulement d'accroître ses réserves, mais aussi et surtout de trouver de nouvelles sources de *cash flow* pour assurer le relais. L'acquisition de CSX Oil and Gaz répond à ce souci en lui donnant accès à une production fort rentable en terme de marge d'environ 25 000 barils/jour, soit 1,25 million de tonnes/an de pétrole et de gaz.

Succédant à une série d'opérations plus modestes (rachat des sociétés Lear, Tipco et AMR pour un total d'environ 300 millions de dollars en 1986 et 1987), cette nouvelle opération permettra au groupe de réaliser environ un cinquième de son *cash flow* en amont (1 milliard de francs) en Amérique du Nord.

CSX Oil and Gaz qui produit surtout du gaz, à 95 % aux Etats-Unis (Texas et Louisiane), possède en outre un domaine minier et des réserves « en terre » non négligeables situées pour les trois quarts aux Etats-Unis, et pour le reste en mer du Nord, avec des participations dans les champs de « Forties » et de « Claymore », ainsi qu'en Australie, en Afrique, et... dans le Bassin parisien.

V. M.

ÉTRANGER

Le projet de réforme fiscale adopté en RFA

BONN
de notre correspondant

Le gouvernement dirigé par le chancelier Kohl a adopté, mardi 22 mars, le projet de réforme fiscale élaboré par le ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg. Qualifiée d'*« oeuvre du siècle »* par ses promoteurs et de manifestation de la *« folie des grandeurs »* du ministre des finances par ses détracteurs, cette réforme a été placée au centre du débat public depuis l'entrée en fonctions du nouveau gouvernement de coalition issu des élections au Bundestag du mois de janvier 1987.

La promesse d'une diminution de l'impôt direct avait alors contribué à assurer la victoire des chrétiens-démocrates et de leurs alliés, et la reconduction du chancelier Kohl. Cette réforme fiscale a néanmoins été plus difficile à mettre au point qu'on ne pouvait s'y attendre : il n'aura pas fallu moins d'un an pour que M. Stoltenberg puisse présenter un texte qui soit accepté par ses collègues. S'il est facile, en effet, de s'entendre sur les allégements fiscaux qui seront accordés aux personnes physiques et aux entreprises, il était beaucoup moins simple de faire admettre le financement de cette réforme par une nouvelle répartition des charges.

Prévue pour être appliquée progressivement jusqu'en 1990, la réforme aboutit à une diminution des recettes fiscales de 40 milliards de deutschemarks (136 milliards de francs). La moitié de cette somme, selon les calculs du ministère des finances, serait compensée par une moindre croissance des dépenses publiques, les 20 milliards restant devant être trouvés dans une restructuration de l'ensemble du système fiscal, par des transferts de charges qui sont, on s'en doute, fort peu appréciés par ceux qui vont être amenés à les supporter.

Les principaux points de friction concernaient l'établissement d'une retenue de 10 % à la source pour les revenus de l'epargne et les dividendes. Malgré les réserves des banquiers sur ce nouvel impôt qu'ils auront la charge de recouvrer, le ministre des finances a tenu bon sur ce point, de même qu'il n'a pas cédé sur la question très controversée de l'intégration dans le revenu imposable d'avantages en nature, comme les réductions accordées par les constructeurs automobiles à leurs salariés pour une voiture par an. M. Lothar Späth (CDU), ministre président du Bade-Wurtemberg, avait très vivement critiqué cette mesure qui pénalise les ouvriers de chez Mercedes qui détiennent 20 % du marché des véhicules d'occasion grâce à cette mesure.

Mal « vendu »

Plus généralement, on reproche à M. Stoltenberg d'avoir mal *« vendu »* à l'opinion une réforme qui devrait aboutir dans trois ans à des allégements sensibles d'impôts pour la très grande majorité des contribuables. Pour l'instant, le sentiment domine dans l'opinion que l'Etat cherche à reprendre d'une main ce qu'il donne de l'autre. L'opposition social-démocrate critique vivement une réforme qui favorise essentiellement, à ses yeux, les détenteurs des revenus les plus élevés. Le taux maximum d'imposition a été en effet ramené de 56 % à 53 %).

M. Stoltenberg a manifesté le souhait de voir sa réforme adoptée par le Parlement avant l'été. La course d'obstacles parlementaires va donc commencer après les congés de Pâques. Elle ne devrait pas être de tout repos pour le ministre des finances. Le Bundesrat, la deuxième Chambre du Parlement qui réunit les représentants des Länder, entend bien faire entendre sa voix dans le débat et obtenir du gouvernement des compensations au manque à gagner que va provoquer cette réforme fiscale pour les régions et pour les communes.

L'annonce du projet de réforme fiscale a provoqué une réaction immédiate d'un syndicat particulièrement touché par les nouvelles mesures prévues : le Syndicat du livre qui s'est mis en grève dans la région de Mannheim, empêchant les journaux régionaux de paraître. Les ouvriers imprimeurs protestent contre l'intégration dans le revenu imposable des primes de travail de nuit et de jours fériés.

LUC ROSENZWEIG.

Allégements et suppressions de subventions

I. – ALLÉGEMENTS

- Le plafond à partir duquel on est soumis à l'impôt sur le revenu passe à 5 616 DM (19 000 F) pour un célibataire et 11 232 DM pour un couple (38 200 F). Coût : 5,6 milliards de DM (19 milliards de F).
- Les taux d'imposition des diverses tranches de revenus sont diminués. Coût : 27 milliards (92 milliards de F).
- Augmentation des déductions liées aux enfants et personnes à charge : de 558 DM à 3 042 DM. Coût : 3 milliards de DM (10 milliards de F).

II. – NOUVEAUX MODES D'IMPOSITION ET SUPPRESSIONS DE SUBVENTIONS

- Imposition des primes pour travail des nuits, des dimanches et des jours fériés. Gain : 275 millions de DM (935 millions de F).
- Etablissement d'un forfait de frais de représentation de 2 000 DM (6 800 F) pour les salariés, remplaçant divers forfaits cumulables. Gain : 1,2 milliard de marks (4 milliards de F).
- Suppression de la déduction fiscale de 1,50 DM par jour (5 F par jour) pour les salariés. Gain : 1 milliard de DM (3,4 milliards de F).
- Suppression d'une partie de la déduction fiscale liée aux plans épargne-logement, assurance-vie, etc. Gain : 800 millions de DM (2 milliards 700 mille F).
- Introduction d'un impôt à la source pour les revenus du capital. Gain : 4,2 milliards de DM (14 milliards de F). Les institutions religieuses ou reconnues d'utilité publique sont exemptées de cet impôt.
- Introduction d'un nouveau taux d'amende pour les impôts payés en retard. Gain : 1,2 milliard de DM (4 milliards de F).

SOCIAL

Retraite complémentaire des cadres supérieurs

Question d'équilibre

Sauf rebondissement de dernière minute, l'accord sur l'extension des retraites complémentaires des cadres supérieurs (régimes dits T3) et leur intégration dans l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC) sera signé le jeudi 24 mars. Au CNPF, on rappelle que la décision a été entérinée par une large majorité du conseil exécutif. Cependant, la crise ouverte avec la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), dont le président M. Jacques Lallement est aussi président de la commission économique de l'organisation patronale, risque de rebondir très vite.

Si l'accord est signé, M. Lallement pourrait démissionner rapidement de ses fonctions au sein du CNPF — *« anticiper son départ »* comme on dit pudiquement au patronat en rappelant que cette hypothèse avait été évoquée avant l'apparition du différend, — mais il y a plus grave : une sortie de la FFSA de l'organisation patronale n'était toujours pas considérée comme exclue le 22 mars. Cette hypothèse est d'autant moins à écarter que le débat risque de rebondir à l'ARRCO (Association des régimes de retraites complémentaires, pour les non-cadres) où un projet entériné par le conseil d'administration le 16 décembre 1987 a mis au point des règles permettant aux entreprises de passer la barre du taux minimal de cotisation obligatoire de 4 % (avec une limite de 8 %) afin d'offrir, moyennant cotisations facultatives, des retraites supplémentaires. Il pourrait être bientôt ratifié.

La FFSA, en s'opposant à de tels projets, se défend de mener un combat *« corporatiste »* ou de relancer une querelle de personnes au sein du CNPF. M. Lallement s'inquiète des *« dérives »* qu'il constate. La FFSA assure qu'elle ne s'oppose pas à la retraite par répartition mais elle regrette que le rapport soit en France de 90 pour la répartition et de 10 pour la capitalisation alors qu'il est de 70-30 en RFA. Inutile d'étendre encore la répartition, ajoute-t-elle, alors que la branche d'assurance-vieillesse doit affronter de graves difficultés de financement.

La CFDT a récusé un tel procès, estimant le 22 mars par la voix de M. Spaeth, secrétaire national, que la retraite par répartition a *« un rendement double à celui du système par capitalisation »*. M. Lallement juge aussi impossible de donner sa caution à un alourdissement des charges des entreprises alors qu'il se bat en permanence pour leur allégement. Sur le fond, la FFSA conteste le poids de fédérations d'industries traditionnelles, comme celle de la métallurgie, pour la conduite de la politique sociale, jugeant que l'évolution de l'économie et de l'emploi imposent peut-être un autre équilibrage.

MICHEL NOBLECOURT.

REPÈRES

Biens durables

Baisse de 1,8 % des commandes aux Etats-Unis

Les commandes de biens durables aux Etats-Unis (plus de trois ans) ont fléchi de 1,8 % aux Etats-Unis pour le mois de février, comme elles l'avaient fait au mois de janvier. C'est la première fois depuis le printemps 1986 qu'un fléchissement de ces commandes est observé deux mois de suite. Il a surpris les analystes, qui tablaient sur un renversement de la tendance, la contraction du mois de janvier ayant été le fait, principalement, des commandes d'avions. En février, seules les commandes d'équipements de transport (avions et automobiles) ont progressé (+ 3,5 %). Les commandes émanant des entreprises, considérées comme un bon indicateur de l'activité économique, ont diminué de 5,9 %, ce qui pourrait conduire à un ralentissement de l'expansion au premier trimestre 1988.

Chômage

Aggravation en janvier en Europe

Les douze pays de la Communauté européenne ont enregistré une forte hausse du chômage en janvier, puisque celui-ci touche 421 000 personnes supplémentaires (+ 2,6 %). Au total, il y avait 16,7 millions de demandeurs d'emploi, soit 2,5 % de moins toutefois que l'an dernier. L'aggravation est surtout due à la situation allemande, où le chômage a augmenté de 9,1 % (210 000 personnes supplémentaires), et à l'évolution défavorable en Italie (84 000 chômeurs supplémentaires, soit + 2,4 %). En données corrigées des variations saisonnières, le taux de chômage correspond à 10,4 % de la population active, la France affichant un résultat équivalent à la moyenne européenne. Hormis pour la Grèce, dont les statistiques ne sont pas connues, le classement s'établit de la façon suivante : Espagne (21 %), Irlande (18,9 %), Italie et Belgique (11,1 %), France (10,4 %), Pays-Bas (9,9 %), Grande-Bretagne (9,4 %), République fédérale d'allemagne et Portugal (6,6 %), Danemark (5,8 %) et Luxembourg (3,1 %).

Défaillances d'entreprises

Le Limousin et la Corse en tête

Le nombre des défaillances d'entreprises a beaucoup augmenté en 1987 (+ 10,7 %), mais cette progression est inégalement répartie selon les régions. L'INSEE indique que l'augmentation a été de 64,4 % dans le Limousin, 61 % en Corse, 35,5 % en Lorraine et seulement 0,4 % en Ile-de-France. Mais, en Champagne-Ardenne (— 23 %), Basse-Normandie (— 6 %) et Alsace (— 16,7 %), il y a eu moins de défaillances en 1987 qu'en 1986. En valeur absolue, c'est en Provence-Alpes-Côte dAzur qu'on recense le plus de défaillances (est appelée « défaillante », une entreprise qui fait l'objet d'un jugement d'ouverture de redressement judiciaire).

Dette

Réaménagement « recommandé » pour le Gabon

Le Club de Paris a décidé de « recommander » à ses pays membres « un réaménagement important de la dette extérieure de la République gabonaise », afin de « faciliter le redressement de son économie », a indiqué, mardi 22 mars, un communiqué du ministère français de l'économie et des finances. Ce réaménagement s'applique aux paiements dus au titre des prêts et crédits garantis accordés par les pays créanciers. La dette globale du Gabon est estimée à environ 8 milliards de francs.

France

Les PME optimistes malgré le krach boursier

Les dirigeants des petites et moyennes entreprises françaises sont optimistes pour 1988, mais 30 % d'entre eux, néanmoins, redoutent les conséquences néfastes du krach boursier de l'automne dernier, révèle une enquête du Crédit d'équipement aux PME. En 1987, deux PME sur trois ont enregistré une hausse de leur activité et ont créé des emplois. Cette situation devrait se prolonger en 1988. La tendance est la même pour l'investissement (huit PME sur dix ont investi et investiront). En ce qui concerne le krach, il devrait avoir des répercussions sur l'activité et la rentabilité des entreprises pour 30 % des sondés (10 % dans l'immédiat, 20 % à terme). En revanche, 5 % seulement des PME envisageraient de différer des investissements, 10 % renonçant à une augmentation de leur capital.

Informatique

Mauvaise année pour la France

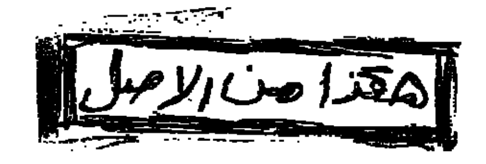
Le chiffre d'affaires de l'industrie informatique française a progressé de 2,1 % en 1987, pour s'établir à 64,5 milliards de francs, selon les chiffres du Syndicat national des fabricants d'ensembles informatiques, de bureautique et de leurs applications télématiques (SFIB). Cette croissance, « la plus faible de celles enregistrées par notre profession », n'est due qu'au développement des exportations (+ 4,4 %), les livraisons en France ayant stagné (+ 0,8 %). Toutefois, les importations de 9 %. En conséquence, le déficit commercial s'est légèrement accru (à 9,6 milliards contre 8,53 milliards en 1986). A noter la forte croissance (+ 2 milliards) des arrivages en provenance des pays d'Asie.

S'entendre sur les prix, c'est pas beau. S'entendre sur les prix des cartes bancaires, c'est quoi ?



E. LECLERC 

DEMANDEZ A VOTRE BANQUIER CE QU'IL EN PENSE.



Marchés financiers

La Banque de l'entreprise a subi de lourdes pertes sur le MATIF

Le MATIF (marché à terme des instruments financiers) a fait une nouvelle victime. A la suite de pertes importantes réalisées par son établissement sur ce marché, le président de la Banque de l'entreprise, une petite banque privée spécialisée dans le financement du bâtiment et des travaux publics (BTP), M. Yves Le Guay, a annoncé, mardi 22 mars, sa démission de la présidence du conseil d'administration.

Le départ précipité de M. Le Guay, pourtant depuis plus de trente ans à la Banque de l'entreprise, est-il la conséquence des lourdes pertes subies par son établissement au cours des derniers mois sur le MATIF ou de la volonté des organisations professionnelles du bâtiment et des travaux publics, principaux actionnaires de la banque, d'écarter un homme insuffisamment soumis ? Telle est la question que l'on se pose dans les milieux financiers après l'annonce, mardi 22 mars, de la démission de M. Le Guay de son poste de président du conseil d'administration.

Cette petite banque, spécialisée dans le financement des entreprises du bâtiment et des travaux publics (67 salariés, environ 1 500 clients) aurait en effet perdu des sommes très importantes sur le MATIF. La commission bancaire tente actuellement de les évaluer. On parle de pertes comprises entre 190 et 200 millions de francs. Un montant énorme pour ce petit établissement. Dans un communiqué, la banque indique en tout cas qu'avant de démissionner, M. Le Guay a informé le conseil d'administration *« d'une perte absorbant la quasi-totalité de ses fonds propres »*, ceux-ci s'élevant à environ 150 millions de francs.

Regroupement précipité

M. Pierre Le Besnerais, administrateur, et un ancien de l'UCB (Union de crédit pour le bâtiment) a été nommé nouveau président avec pour mission la reconstitution des fonds propres de la banque. Les principaux actionnaires de la banque : la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), avec 17 % du capital, la Fédération nationale du bâtiment (FNB), avec 10 %, *« ont donné l'assurance qu'elles apporteront les moyens nécessaires à la pérennité de l'entreprise »*. Au sein du personnel de la banque, on se demande néanmoins où ces organisations patronales pourront trouver de tels fonds ?

Le départ de M. Le Guay, lié à ces pertes, aurait aussi été favorisé par les actionnaires qui le jugeaient insuffisamment « docile », d'après une source syndicale. Il y a un an, les grandes organisations professionnelles du BTP avaient réussi à récupérer, lors de sa privatisation, la Banque du bâtiment et des travaux publics (420 salariés, 2 600 clients) et avaient alors, d'une manière un peu précipitée, envisagé un regroupement des instruments financiers du secteur que sont la BTP, le CCME (Comptoir central de matériel d'entreprise) et la Banque de l'entreprise. M. Le Guay devait mener à bien cette restructuration. Il avait été, pour cela, nommé à la présidence de la BTP privatisée. Aucun progrès dans ce projet auquel MM. Giral et Brunier, présidents respectifs de la FNTP et de la FNB, tenaient beaucoup n'a été réalisé au cours des derniers mois.

L'affaire devait normalement être évoquée mercredi à l'occasion de l'assemblée générale de la FNTP, où, réélu président, M. Jean-Louis Giral devait recevoir le premier ministre, M. Jacques Chirac. M. Le Guay, quant à lui, pourrait aussi démissionner de la présidence du directoire de la BTP. Les salariés de la BTP craignent que les problèmes de la Banque de l'entreprise ne viennent entraver le redressement réussi depuis 1982 de leur propre établissement.

ERIK IZRAELEWICZ.

Les actionnaires de Texaco approuvent le plan de réorganisation

Les actionnaires de Texaco ont approuvé, le 22 mars, un plan de réorganisation qui doit permettre à la compagnie pétrolière américaine d'éviter la liquidation. Accusé par son concurrent Pennzoil d'avoir racheté Getty Oil dans des conditions contestables, Texaco avait été condamné, en 1985, à lui verser 10 milliards de dollars. Le groupe s'était mis sous le chapitre II de la loi sur les faillites pour se protéger et négocier.

Le compromis élaboré prévoit le versement de 3 milliards de dollars à Pennzoil et 2,5 milliards aux autres créanciers. Pour payer, Texaco va céder des actifs aux Etats-Unis pour un ensemble équivalant à des réserves de 60 milliards de barils. M. Carl Icahn, « raider » new-yorkais qui a acquis 14,8 % de Texaco, a abandonné ses critiques contre ce plan.

NEW-YORK, 22 mars =

Etroitement irrégulier

Assez lourd en début de semaine, le marché new-yorkais a évolué, mardi 22 mars, de façon très irrégulière, l'indice Dow Jones ne cédant qu'un point en fin de séance, à 2 066,14.

L'annonce d'une diminution inattendue des commandes de biens durables en février (– 1,8 %) a stimulé en cours de séance la cote qui avait débuté la journée dans une ambiance encore dominée par la crainte d'une reprise de l'inflation. Les taux d'intérêt ont alors viré à la baisse, tandis qu'actions et obligations réduisaient leurs pertes dans un marché plus actif qu'à la fin de la semaine précédente, avec quelque 142 millions de titres échangés.

Les titres des entreprises « opéables » se sont en particulier mis en vedette. En fin de journée, on dénombrait 749 hausses pour 733 baisses. Parmi les titres les plus actifs, on relevait Lucky Stores, Inco Ltd, Pillsbury et Federated Depart Stores.

American Stores a annoncé son intention de racheter Lucky Stores pour 1,72 milliard de dollars. Griffin a relevé son offre sur la chaîne hôtelière britannique Resorts International de 35 à 46 dollars par action. Enfin, Koppers a décidé une nouvelle fois de rejeter l'offre d'achat lancée par le britannique Beazer.

VALEURS	Cours du 21 mars	Cours du 22 mars
Alcoa	45 5/8	45
Allegis (ex-UAL)	84 5/8	84 1/2
A.T.T.	28 5/8	28 3/8
Boeing	48 3/4	48 1/2
Chase Manhattan Bank	25 7/8	25 7/8
Du Pont de Nemours	87 1/2	86 5/8
Eastman Kodak	41 7/8	41 5/8
Exxon	44 1/8	43 1/2
Ford	44	43 7/8
General Electric	43 1/2	43 1/4
General Motors	72	72 3/8
Goodyear	63 7/8	63
I.B.M.	113 3/4	113 1/8
I.T.T.	47 3/8	46 3/4
Mobil Oil	45 3/8	45 3/8
Pfizer	54 5/8	54 1/2
Schlumberger	36 1/8	36
Texaco	45 3/8	45 1/2
Union Carbide	24 3/4	24 3/8
U.S.X.	31 1/2	31 1/8
Westinghouse	51	51 1/8
Xerox Corp.	56 5/8	56 1/2

LONDRES, 22 mars =

Indécis

L'attentisme persistant des investisseurs institutionnels britanniques a de nouveau pesé sur l'évolution de la séance mardi 22 mars. L'indice FT a clôturé en hausse de 0,5 point, à 1 463,2, dans un marché très calme. Après une tentative de reprise à la mi-journée, suite aux annonces de résultats encourageants de firmes, la morosité a repris le dessus. De plus, la fermeté de la livre soulève encore certaines inquiétudes sur la compétitivité des firmes exportatrices. En l'absence d'éléments favorables, le volume des transactions est demeurée stable avec 357 millions de titres échangés.

Burton Group, l'une des premières firmes de distribution, a annoncé, pour son premier semestre d'activité achevé à la fin du mois de février, un résultat après impôts de 109,5 millions de livres, en hausse de 18,9 %. Prudential Insurance, l'un des grands groupes d'assurance-vie britanniques, a enregistré pour sa part une progression de 15,7 % de son bénéfice imposable, à 206 millions de livres. La Compagnie maritime Peninsular and Oriental (P & O), bien que menacée d'un mouvement de grève, a enregistré des gains appréciables. Enfin, les mines d'or et les fonds d'Etat se sont raffermis.

PARIS, 23 mars ↑

Plus résistant

Après deux journées de baisse, la Bourse de Paris a été, mercredi, plus résistante. Déjà dans la matinée, le mouvement de repli s'était fortement ralenti. Au début de la séance principale, la tendance était même soutenue. A la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,10 % au-dessus de son niveau précédent. Manifestement, l'annonce, la veille au soir, par le chef de l'Etat de sa candidature n'a pas perturbé le marché, même si beaucoup se disaient choqués par l'agressivité de ce dernier. Un professionnel parlait même de quelques achats étrangers sur les valeurs de premier plan.

Phénomène du fait accompli ? Beaucoup la pensaient Rue Vivienne.

La liquidation générale de mars avait lieu ce jour. Elle est naturellement perdante d'environ 3,5 %. « Ce résultat » assurait-on dans les travées, « avalise la décision du président de la République ».

La plupart des boursiers, tout en se disant surpris de la réaction du marché, s'attendent maintenant à des journées difficiles avec « un président et un premier ministre, qui vont s'entre-déchirer », avec la perspective aussi, dans presque tous les cas de figure, « d'élections législatives en juin ».

Nul sous les lambris n'exclut cependant un échec du candidat-président, qui « a pris un mauvais départ ». Ce qui expliquerait, la légère amélioration observée. « Ne rien faire est peut-être ce qu'il y a de mieux à faire », disait un gérant de portefeuille.

Le marché, en tout cas, a été calme. La cotation de Télémécanique, qui devait reprendre ce jour, a de nouveau été suspendue après la surenchère de Schneider à 6 400 F pièce. Le cours de compensation de Télémécanique pour mars a été fixé à 5 000 F.

Calme également sur le marché obligataire plutôt mieux orienté. Il y a toujours un intérêt acheteur notamment sur les « taux variables ». Mais le « papier » est trop cher et il n'y a rien à vendre.

TOKYO, 23 mars ↑

Reprise

La Bourse de Tokyo, qui avait baissé mardi 22 mars, a, en grande partie, mercredi, regagné le terrain perdu dans un marché assez actif, le volume des transactions atteignant 1,5 milliard d'actions, contre 1,1 milliard.

La stabilisation du dollar à 127,30 yens et surtout la conviction, au Japon, qu'il n'y a pas de menace d'une reprise de l'inflation, ont déclenché une vague d'achats.

En fin de séance, on relevait proportionnellement cinq valeurs en baisse pour quatre en hausse, tandis que l'indice Nikkei, en hausse de 0,20 %, atteignait le niveau des 25 895,23 yens.

Les valeurs des sociétés fortement capitalisées (aciers et électriques) ainsi que les maisons de courtage et les compagnies maritimes étaient recherchées, tandis que les actions du secteur de la construction, de l'habitat et des machines-outils faisaient encore l'objet de ventes.

VALEURS	Cours du 22 mars	Cours du 23 mars
Akaï	608	600
Bridgestone	1 360	1 380
Canon	1 180	1 180
Fuji Bank	3 490	3 490
Honda Motors	1 750	1 750
Matsushita Electric	2 680	2 700
Mitsubishi Heavy	678	681
Sony Corp.	5 290	5 250
Toyota Motors	2 460	–

FAITS ET RÉSULTATS

● **La Lyonnaise des eaux émet des obligations pour 1,2 milliard de francs.** – Le groupe de la Lyonnaise des eaux a annoncé, le 22 mars, un chiffre d'affaires consolidé de 16,86 milliards en 1987 (contre 15,7 milliards en 1986) et un bénéfice net de 570 millions, en progression de 19 %. Quant aux investissements réalisés au cours de l'année écoulée par le groupe que préside M. Jérome Monod, ils ont atteint le niveau inégalé de 3 milliards.

Les objectifs pour 1988 n'en sont pas moins ambitieux puisque le groupe compte se renforcer dans les métiers qu'il exerce déjà, dont certains, avec un rôle de leader européen, voire mondial (distribution et traitement des eaux par le biais de Degrémont, dont les résultats auront été bénéficiaires en 1987, réseaux de chaleur, câble, télévision, services funéraires, loisirs, hébergement des personnes âgées). Mais M. Monod a exclu de nouvelles diversifications, préférant *« une bonne rentabilité des investissements à une recherche d'accroissement à tout prix du chiffre d'affaires »*.

La Lyonnaise a, d'autre part, lancé, le 22 mars, une émission d'obligations convertibles en actions pour 1,2 milliard de francs. Une somme qui s'ajoute à une capacité d'autofinancement de 1,8 milliard en 1987 et à l'obtention auprès des banques d'une ligne de crédit mobilisable à tout instant de plus de 1 milliard de francs.

Retraçant l'activité du groupe en 1987, M. Monod a indiqué qu'il comptait doubler, dans les deux ou trois ans à venir la part du marché américain dans l'ensemble des résultats. Quant aux implantations en Asie du Sud-Est, il a déclaré que la participation de la Lyonnaise dans la Société de production et de distribution d'électricité de Macao allait passer dans les jours qui viennent de 38 % à 45 %.

● **Les billets de trésorerie de BSN obtiennent la meilleure notation de l'ADEF.** – Le programme d'émission de billets de trésorerie de BSN à moins de deux ans et d'un encours maximum de 3 milliards de francs s'est vu attribuer la notation T1, meilleure notation de l'Agence d'évaluation financière (ADEF) accordée à un emprunteur. L'ADEF a également accordé à la Société de banque occidentale la note T1 pour un programme d'émission de certificats de dépôt à moins de deux ans d'un encours maximum de 600 millions de francs et la note A3 (obligations méritant une bonne note quant à leur solvabilité, pouvant être affectée par des facteurs extérieurs de nature politique ou conjoncturelle) pour un emprunt obligataire 1988-1998 de 500 millions.

● **Hausse de 32 % des résultats de Viniprix.** – Viniprix a enregistré, en 1987, une hausse de 32 % de son bénéfice net consolidé à 220 millions de francs, contre 166,5 millions lors de l'exercice précédent. Les résultats consolidés, qui comprennent essentiellement Euromarché, font ressortir une hausse du chiffre d'affaires de 9,7 %, à 19,6 milliards de francs, contre 17,7 milliards. La capacité d'autofinancementest est en progression, à 454,7 millions, contre 320,5 millions de francs en 1986.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	237	248
Arnault & Associés	401	401
Asystel	319	312
B.A.C.	430	430
B. Demachy & Assoc.	389	382
B.I.C.M.	820	820
B.I.P.	465	464
Bolloré Technologies	726	710
Boiron	740	....
Câbles de Lyon	968	940
Calberson	620	620
Canal Plus	460	446
Cardif	1205	1157 o
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	253	249 50
C.A.T.C.	127	127
C.O.M.E.	800	800
C. Equip. Elect.	298	285
C.E.G.I.D.	508	486
C.E.G.E.P.	168	159
C.E.P.-Communication	1100	1056
C.G.I. Informatique	525	520
Ciments d'Origny	468	458
C.R.I.M.	284	299
Concept	237	233 50
Conforama	482	483
Creeks	....	....
Dafsa	144 10	148 40
Dauphin	3525	3475
Devanlay	1125	1110
Deville	640	640
Editions Belfond	125	121
Elect. S. Dassault	389	395
Elysées Investiss.	20 20	20
Finacor	412	418
Gaintoil	559	550
Guy Degrenne	866	866
I.C.C.	236	235
IDIA	150 10	154
I.G.F.	128	133
IN2	115	112
Int. Metal Service	163	160
La Commande Electro.	219	219
Le gd livre du mois	225	219
Loca Investissement	251	251
Locamic	152 20	152 20
Marlin Immobilier	268 90	268
Metallurg. Minière	102	103
Métrologie Internat.	295	290
Micronanice	128	129 50
M.M.B.M.	450	440
Molex	240	235
Navale-Delmas	516	520
Olivetti-Logabax	180	176 50
Om. Gest.Fin.	300	300
Presbourg (C. In. & Fin.)	99 50	99 60
Razel	700	700
St-Gobain Emballage	1159	1149
St-Honoré Matignon	144	144
S.C.G.P.M.	151	151
Segin	270	266
Seine-Metra	553	558
S.E.P.	1164	1038
S.E.P.R.	1119	1074
Sligos	1130	1130
S.M.T.Goupil	235	234 90
Sodinforg	680	680
Supra	256	250
TF 1	178	179
Unilog	108	103
Union Financ. de Fr.	403	420
Valeurs de France	309	312

Marché des options négociables le 22 mars 1988

Nombre de contrats : 5 586

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	280	1,70	14,50	10	21
Lafarge-Coppée	1 200	7,50	65	55	100
Michelin	180	6,10	19	3,58	14,50
Midi	1 000	250	–	0,25	27
Paribas	320	2,40	20	–	32
Peugeot	920	32	100	6	54
Saint-Gobain	400	–	36	1,50	15
Thomson-CSF	168	2,50	13,70	5,50	17

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 mars 1988

Nombre de contrats : 43 413

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	98,60	101,95	100,40
Précédent	101,80	100,25	99,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	1,68	2,03	1,27	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7555 F =

Le dollar est demeuré ferme à Tokyo en clôture d'une séance calme en l'absence d'éléments nouveaux. Il a terminé la journée à 127,15 yens, contre 126,95 yens en clôture mardi. A Paris, le dollar a ouvert à 5,7555 F, contre 5,7525 F la veille à la clôture des échanges interbancaires, et 5,7570 F au fixing.

FRANCFORT	22 mars	23 mars
Dollar (en DM)	1,6920	1,6915

TOKYO	22 mars	23 mars
Dollar (en yens)	126,95	127,15

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (23 mars)	7 1/2-7 5/8 %
New-York (22 mars)	6 1/4-6 7/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	21 mars	22 mars
Valeurs françaises	104,5	103,3
Valeurs étrangères	110,3	110,2

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	21 mars	22 mars
Indice général	298,6	293,2

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	21 mars	22 mars
Industrielles	2 067,14	2 066,14

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	21 mars	22 mars
Industrielles	1 462,7	1 463,20
Mines d'or	242,3	249
Fonds d'Etat	90,14	90,28

TOKYO

	22 mars	23 mars
Nikkei Dow Jones	25 842,75	25 895,32
Indice général	2 127,40	2 135,53

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,7500	5,7525	+ 45	+ 60	+ 100	+ 125	+ 330	+ 410
$ can.	4,6166	4,6205	– 42	– 15	– 60	– 22	– 142	– 41
Yen (100)	4,4629	4,4662	+ 104	+ 134	+ 252	+ 285	+ 831	+ 924
DM	3,4014	3,4040	+ 117	+ 137	+ 248	+ 273	+ 792	+ 863
Florin	3,0263	3,0292	+ 94	+ 105	+ 194	+ 210	+ 612	+ 664
FB (100)	16,2521	16,2730	+ 208	+ 297	+ 455	+ 596	+1 489	+1 905
FS	4,1154	4,1201	+ 210	+ 236	+ 429	+ 460	+1 250	+1 345
L (1 000)	4,5897	4,5935	– 138	– 98	– 266	– 211	– 657	– 543
£	10,5426	10,5530	– 90	– 45	– 145	– 76	– 262	– 82

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	6 5/8	6 3/4	6 11/16	6 13/16	6 15/16	7 1/16
DM	3 1/8	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Florin	3 3/4	4	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	5 7/8	6 1/4	6	6 3/8	6 1/8	6 1/2
F.S.	0 3/4	1 1/4	1 7/16	1 9/16	1 1/2	1 5/8	2 1/16	2 3/16
L (1 000)	9 5/8	10	10 1/2	10 7/8	10 7/8	11 1/4	10 3/4	11 1/4
£	8 1/2	8 3/4	8 9/16	8 11/16	8 9/16	8 11/16	8 3/4	8 7/8
F. franç.	7	7 1/2	8	8 1/8	8 5/16	8 7/16	8 1/2	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 23 MARS

Cours relevés à 14 h 56

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	....	....	....	....
3908	C.N.E. 3%	3870	3870	3870	....
1065	B.N.P. T.P.	1019	1024	1024	+ 0 49
997	C.C.F. T.P.	1034	1036	1036	+ 0 19
1056	Créd. Lyon. T.P.	1052	1050	1050	− 0 19
1254	Renault T.P.	1260	1265	1265	+ 0 40
1465	Rhone-Poul. T.P.	1467	1460	1460	− 0 48
1255	St-Gobain T.P.	1264	1238	1238	− 2 06
1190	Thomson T.P.	1180	1176	1176	− 0 34
390	Accor	355	355	355	....
520	Air Liquide	466 90	461	463	− 0 83
1950	Alcatel	1830	1790	1820	− 0 55
1240	Als. Superm.	1110	1121	1125	+ 1 35
220	A.L.S.P.I.	220	206	221 50	+ 0 68
250	Alsthom ★	234 50	230	231	− 1 49
1850	Arjom. Prioux	2010	2010	2020	+ 0 50
385	Ausedat-Rey	380	387 50	394	+ 3 68
890	Aux. Entrepr. ★	749	751	765	+ 2 14
680	Av. Dassault ★	690	670	700	+ 1 45
330	BAFIP	315	314	312	− 0 95
280	Bail-Equipem. ★	280	281 50	275	− 1 79
880	Bail Investiss.	870	870	857	− 1 49
220	B.N.P. C.I.	226	228	228 50	+ 1 11
405	Cie Bancaire ★	415 10	415	420	+ 1 18
280	Bazar H.-V.	316	319	315	− 0 32
350	Béghin-Say ★	379	377	380	+ 0 26
670	Berger (Ma)	720	720	720	....
550	Bic ★	615	607	625	+ 1 63
1000	B.I.S.	1033	1025	1001	− 3 10
2050	Bongrain S.A.	2025	2018	2010	− 0 74
900	Bouygues ★	746	750	752	+ 0 80
48	B.P. France ★	67	65	63 40	− 5 37
4050	B.S.N. ★	3930	3910	3905	− 0 64
1810	Cap Gem. S. ★	1670	1652	1673	+ 0 18
1210	Carnaud	1320	1310	1310	− 0 76
2320	Carrefour ★	2120	2060	2071	− 2 31
114	Casino	113	111 10	111 90	− 0 97
98	Casino A.D.P.	97 90	96 50	96	− 1 94
970	C.C.M.C.	1000	965	965	− 3 50
685	Cetelem	695	678	681	− 2 01
540	Cerus	491	484	505	+ 2 85
1320	C.F.A.O. ★	1210	1185	1200	− 0 83
250	C.G.E.	223 50	225	227 10	+ 1 61
845	C.G.I.P. ★	830	820	824	− 0 72
780	Chargeurs S.A. ★	800	802	804	+ 0 50
925	Ciments franç. ★	817	809	815	− 0 24
450	Club Méditerr. ★	420	411	419	− 0 24
180	Codetel ★	163	162 90	162	− 0 61
300	Cofimeg	292	293 90	291	− 0 34
1830	Coles	1701	1729	1729	+ 1 65
179	Compt. Entrepr.	171	170 70	170 50	− 0 29
645	Compt. Mod. ★	572	561	570	− 0 35
980	Créd. Foncier	890	888	888	− 0 22
370	Crédit F. Imm. ★	383	380	385	+ 0 52
104	C.C.F.	109 30	111 50	111	+ 1 56
515	Créd. Lyon. (CI)	460	460	460	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
795	Crédit Nat. ★	800	800	792	− 1
182	Crouzet ★	202 10	200 10	205	+ 1 43
1900	Damart S.A.	1971	2000	2000	+ 1 47
305	Darty ★	315	314 90	309 70	− 1 68
250	Darty (DP)	232	244	243 90	+ 5 13
1470	De Dietrich	1441	1469	1478	+ 2 57
182	Dév. R.d.C. (LI)	192 10	191 50	191 50	− 0 31
520	D.M.C.	441 50	440	436	− 1 25
315	Drouot Assur.	285	290	290	+ 1 75
1700	Docks France ★	1536	1520	1520	− 0 98
515	Dumez ★	528	524	524	− 0 76
1020	Eaux (Gén.)	975	975	994	+ 1 95
1020	Ecco ★	967	960	955	− 1 24
700	Electrofinanc. ★	651	635	631	− 3 07
255	Elf-Aquitaine	270	268	268	− 0 73
225	— (certific.)	228 20	227	227	− 0 53
600	Epeda-B-Faure	570	579	579	+ 1 58
2500	Essilor	2290	2280	2295	+ 0 22
1580	Essilor inv. (DP)	1450	1450	1450	....
280	Esso S.A.F. ★	306	309	315	+ 2 94
1330	Eurafrance	1184	1155	1204	+ 1 69
910	Eurocom ★	915	915	920	+ 0 55
2470	Euromarché	2400	2400	2400	....
445	Europe nº 1 ★	434	450	427 30	− 1 54
27	Eurotunnel ★	34 30	33 90	34 30	....
855	Exor ★	809	800	805	− 0 49
895	Facom	730	701	731	+ 0 14
960	Fichet-bauche	940	970	970	+ 3 19
215	Finextel ★	209 90	209 90	207	− 1 38
100	Fives-Lille ★	75 85	75 50	76	+ 0 20
1070	Fromageries Bel	1010	1006	1019	+ 0 89
785	Gal. Lafayette ★	790	780	775	− 1 90
250	Gascogne	236	230	230	− 2 54
1190	Gaz et Eaux	1211	1220	1210	− 0 08
325	Géophysique ★	357 90	341	343 20	− 4 11
505	Gerland	483	472	475	− 1 66
420	GTM-Entrepose	455	458	451	− 0 88
520	Guyenne-Gas. ★	523	515	518	− 0 96
1740	Hachette ★	1715	1720	1714	− 0 06
545	Havas ★	512	514	516	+ 0 78
440	Hénin (La)	415	415	415	....
1110	Hutchinson ★	1042	1041	1069	+ 2 59
....	Imétal	150 50	155	155	+ 2 99
300	Imm. Plaine-M.	347	360	361 20	+ 4 09
1100	Ingénico	1025	1020	1025	....
3300	Inst. Mérieux	3172	3100	3100	− 2 27
540	Interbail ★	513	515	513	....
800	Intertechnique	935	902	913	− 2 35
705	J. Lefebvre	690	685	680	− 1 45
1000	Lab. Bellon	1068	1036	1069	+ 0 09
1190	Lafarge-Coppée	1130	1121	1141	+ 0 97
1340	Labon ★	1200	1135	1180	− 1 67
2550	Legrand ★	2323	2313	2350	+ 1 16
1940	Legrand (DP) ★	1880	1870	1880	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
590	Leroy-Somer ★	530	531	521	− 1 70
1990	Lesieur	1711	1800	1800	+ 5 20
745	Locabail Immob.	755	742	750	− 0 66
375	Locafrance ★	401	401	401	....
905	Locindus	880	880	902	+ 2 50
230	Lachaire	238 10	239 50	237 50	− 0 25
1840	L.V.M.H. ★	1775	1755	1785	+ 0 56
1290	Lyonn. Eaux ★	1197	1190	1165	− 2 67
48	Mais. Phénix	46 80	46	46	− 1 71
335	Majorette (Ly)	312	306	306	− 1 92
255	Mar. Wendel ★	243	239 10	237	− 2 47
139	Matra	138 50	141	140 90	+ 1 73
1790	Merlin-Gerin ★	1573	1580	1552	− 1 34
181	Michelin	178 90	179 50	177 50	− 0 77
1478	Midi (Cie)	1266	1300	1351	+ 6 71
186	Midland Bk SA ★	188	184	182	− 3 19
465	Min. Salsig. (Ma)	465	497	497	+ 6 88
32	M.M. Penarroya	34 80	34 50	34 95	+ 0 43
56	Moulinex	53 35	52 05	53 95	+ 1 12
895	Navig. Mixtes	835	840	842	+ 0 84
101	Nord-Est ★	81	79 05	78 20	− 3 46
320	Nordon (Ny)	322	319 50	319 50	− 0 78
346	Nouvelles Gal.	352	351	351	− 0 28
705	Occid. (Gén.) ★	682	675	687	+ 0 73
990	Omn.F.Paris	910	910	910	....
195	Olida-Caby	194 80	203	208	+ 6 78
....	Opfi-Paribas	297	296 10	299	+ 0 67
2740	Oréal (L')	2760	2751	2763	+ 0 11
290	Paribas	309	307	308 50	− 0 15
365	Paris-Réesc. ★	357	355	346	− 3 08
895	Pechelbronn ★	838	825	829	− 1 07
270	Penhoet	288	289	281	− 2 43
....	Pernod-Ricard ★	669	660	665	− 0 60
920	Peugeot S.A.	926	930	929	+ 0 32
425	Poliet	430	433	433	+ 0 70
705	P.M. Labinal	620	614	613	− 1 13
2530	Presses Cité ★	2600	2580	2550	− 1 92
1130	Prétabail Sic.	1114	1090	1100	− 1 26
580	Primagaz	550	550	560	+ 1 82
405	Printemps ★	395	395 10	394	− 0 25
1150	Promodès	1250	1264	1221	− 2 32
890	Radiotechn.	851	843	837	− 1 65
....	Raff. Dist. Total	72 40	77	75 90	+ 4 83
2300	Redoute (La) ★	2150	2300	2270	+ 5 58
270	Rober financière	323	325	325	+ 0 62
690	Roussel-Uclaf	781	795	795	+ 1 79
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3560	R. Impériale (Ly)	3330	3301	3300	− 0 90
150	Sade	165 10	165 10	165 10	....
1460	Sagem ★	1445	1382	1350	− 6 57
425	Saint-Gobain	408 90	409 90	410	+ 0 27
1050	St-Louis	1032	1028	1028	− 0 39
980	Salomon	1100	1086	1080	− 1 82
510	Salveper	605	605	605	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
500	Sanofi ★	546	540	545	− 0 18
470	S.A.T. ★	480 10	485	480 20	+ 0 02
36	Saulin.-Chât. (II)	32	32	32 10	+ 0 31
950	Saupiquet (Na)	1019	1030	1030	+ 1 08
280	Schneider ★	255 50	252	252	− 1 37
39	S.C.O.A.	38	37 80	38 20	+ 0 53
625	S.C.R.E.G.	586	596	595	+ 1 54
686	Seb ★	661	663	665	+ 0 61
410	Sefimeg ★	423	424	417	− 1 42
1340	S.F.I.M.	1430	1441	1453	+ 1 61
29	S.G.E.	28 30	28 20	28 65	+ 1 24
420	Signaux ★	490	499	509	+ 3 88
750	Silic	694	690	690	− 0 58
530	Simco-U.P.H. ★	533	536	531	− 0 38
315	Simnor (Li)	305	305	305	....
740	Skis Rossignol	740	736	720	− 2 70
705	Slimineo	680	671	680	....
275	Société Générale	290	285	290	....
170	Sodexo	168	167 50	167 50	− 0 30
159	Sodero (Na)	170	168	168	− 1 18
2000	Sodexho ★	1990	2015	1999	+ 0 45
92	Sogenal (Ny)	95	94 50	94 50	− 0 53
280	Sogerap	272	266	258	− 5 15
2130	Somm-Allib. ★	1965	1956	1955	− 0 51
620	Source Perrier	583	576	579	− 0 69
640	Sovac ★	630	640	620	− 1 59
335	Spie-Batignol.	324	326	328	+ 1 23
410	Strafor ★	432	430 50	429 50	− 0 58
260	Suez	229 50	230	240	+ 4 58
345	Synthelabo ★	388	365	388 10	+ 0 03
610	Talcs Luzenac	655	670	670	+ 2 29
3735	Tél. Elect.	6505	....	....	....
166	Thomson-C.S.F.	158	159 50	160	+ 1 27
330	Total (CFP) ★	337	336	332 50	− 1 34
71	— (certific.)	70 05	70	69 20	− 1 21
1150	T.R.T. ★	985	980	984	− 0 10
375	U.F.B.	356	360	351	− 1 40
725	U.I.C. ★	780	785	786	+ 0 77
525	U.I.F. ★	530	530	536	+ 1 13
850	U.I.S.	860	861	865	+ 0 58
160	U.C.B. ★	187	185	186	− 0 53
725	Unibail	716	726	710	− 0 84
380	Valéo	401 50	412	413	+ 2 86
45	Vallourec	67	68 80	69	+ 2 99
310	Via Banque	326	322	328	+ 0 61
620	Elf-Gabon	615	605	605	− 1 63
103	Amax Inc.	112	111 20	110	− 1 79
143	Amer. Express	148	147 80	147 80	− 0 14
170	Amer. Teleph.	162	161 50	161 50	− 0 31
94	Anglo Amer. C.	106	104 10	104 10	− 1 79
490	Amgold	538	535	532	− 1 12
800	BASF (Akt)	844	854	854	+ 1 18
855	Bayer	925	929	925	....
100	Boffelsfont.	107 90	106 50	106 50	− 1 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
133	Chase Manh.	146 20	147 10	147 10	+ 0 62
50	De Beers	61 35	61 20	61 10	− 0 41
1400	Deutsche Bank	1455	1456	1445	− 0 69
790	Dresdner Bank	862	862	860	− 0 23
65	Driefontein Cpl	67 60	67	66 20	− 2 07
490	Du Pont-Nem.	499 90	495	495	− 0 98
240	Eastman Kodak	242	240	240	− 0 83
33	East Rand	33 50	32 20	32 20	− 3 88
210	Electrolux	234	231	231	− 1 28
189	Ericsson	218 80	220	219	+ 0 09
245	Exxon Corp.	253	247 50	247 50	− 2 17
250	Ford Motors	250 30	250 50	250 50	+ 0 08
65	Freegold	62 50	61	60 80	− 2 72
89	Gencor	95 30	96 80	96 80	+ 1 57
260	Gén. Electr.	250 50	248 50	248	− 1
780	Gén. Belgique	1320	1319	1319	− 0 08
400	Gen. Motors	414	414	412	− 0 48
84	Goldfields	97 50	96 60	96 60	− 0 92
45	GdMetropolitain	52 50	51 90	52	− 0 95
52	Harmony	48 70	48 50	48 05	− 1 33
56	Hitachi	62 90	63 50	63 50	+ 0 95
765	Hoechst Akt.	890	906	905	+ 1 69
107	Imp. Chemical	110	110	110	....
656	IBM	648	648	645	− 0 46
270	ITT	272 30	268	267	− 1 95
189	Ito-Yokado	184	187 80	187 80	+ 2 07
102	Matsushita	119 70	121 20	121 20	+ 1 25
910	Merck	912	924	924	+ 1 32
340	Minnesota M.	360	359 30	359 30	− 0 19
260	Mobil Corp.	258	260	259 50	+ 0 58
210	Morgan J.P.	190 20	194	194	+ 2
35020	Nestlé	35800	35800	35600	− 0 56
155	Norsk Hydro	172 20	176	176	+ 2 21
164	Ofsit	154 50	155	155	+ 0 32
1780	Petrofina	1829	1825	1820	− 0 49
520	Philip Morris	542	536	533	− 1 66
85	Philips	90 40	90 10	90	− 0 44
69	Placer Dome	72 50	73 70	73 50	+ 1 38
345	Quilmès	349 50	340	340	− 2 72
455	Randfontein	478	478	476	− 0 42
656	Royal Dutch	686	684	681	− 0 73
34	Rio Tinto Zinc	38 40	38 55	39	+ 1 56
62	St Helena Co	53 20	52 20	53	− 0 38
200	Schlumberger	207	206 40	205 50	− 0 72
104	Shell transp.	116	113 70	113 70	− 1 98
1260	Siemens A.G.	1330	1352	1349	+ 1 43
215	Sony	236 50	240	238	+ 0 63
200	T.D.K.	207 20	207 50	205	− 1 06
34	Toshiba Corp.	36 30	36 35	36 35	+ 0 14
335	Unilever	353	352	352	− 0 28
220	Unit. Techn.	237	238 20	238 20	+ 0 51
550	Vaal Reefs	545	530	530	− 2 75
295	Volvo	324	326	326	+ 0 62
225	West Deep	223 60	222 80	227	+ 1 57
325	Xerox Corp.	326	327 80	327 80	+ 0 55
1 35	Zambia Corp.	1 38	1 38	1 37	− 0 72

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 80	7 357
9,80 % 78/93	101 20	6 855
10,80 % 79/94	103 90	5 961
13,25 % 80/90	108 40	10 880
13,80 % 81/89	104 30	2 602
16,20 % 82/90	112 38	3 143
16 % juin 82	114 27	12 834
14,60 % fév. 83	114 10	1 277
13,40 % déc. 83	116 70	3 442
12,20 % oct. 84	111 05	5 600
11 % fév. 85	110 30	0 962
10,26 % mars 86	103 55	0 337
ORT 12,75 % 83	1860	..
OAT 10 % 2000	103 05	8 251
OAT 9,90 % 1997	105 80	2 759
OAT 9,80 % 1996	101 95	1 448
Ch. France 3 %	153	..
CNB Bques janv. 82	102 53	2 287
CNB Paribas	102 50	2 287
CNB Suez	102 50	2 287
CNI janv. 82	102 54	2 287
PTT 11,20% 85	106 30	3 305
CFF 10,30% 86	101 40	1 621
CNE 11,50% 85	....	8 342
CNT 9% 86	97 20	7 790
CRH 10,90% déc. 85	104 90	2 278
C.N.C.A. T.P.	1170 80	117
Drouot Ass. Obl. conv.	2073	207
Métrologie I. 6% 6/7	76 80	7 680

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	1520	1510
A.G.F. (St Cent.)	581	581
Applic. Hydraul.	606	598
Arbel	349 50	340
Astorg	182	180
Avenir Publicité	538	532
Bain C. Monaco	178 50	180
Banque Hypoth. Eur.	287	275
Béghin-Say (C.I.)	326 50	327 50
B.G.I.	751	810
Blanzy-Ouest	529	529
B.N.P. Intercontin.	211	203
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	739	745
B.T.P.	128	127
Cafl	650	640
Cambodge	585	583
C.A.M.E.	121 10	121 10
Campenon Bern.	180	....
Carbone-Lorraine	468	452
C.E.G.Frig.	451	456
Centen. Blanzy	1632	1567
Cerabati (Ny)	194	190
Cerabati	113 80	118 30 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	142 50	142
C.I.C. (Financ. de)	167	167
C.I. Maritime	716	709
Cicram (B)	650	640 o
Clause	420	520 d
Cofradel (Ly)	983	983
Cogifi	336	336
Comiphos	345	331 10
Cie Industrielle	2413	2318 o
Comp. Lyon-Alem.	260	260
Concorde (La)	780	775
C.M.P.	14	13 40
Créd. Gén. Ind.	551	550
Cr. Universel (Cie)	574	575
Créditel	141 50	141
Darblay S.A.	594	570
Delalande S.A.	1020	1021
Delmas-Vielj. (Fin.)	1610	1550
Didot-Bottin	765	780
Eaux Bass. Vichy	1200	1085 o
Eaux Vittel	1986	1985
E.C.I.A.	532	538
Economats Centre	286 60	286 60
Electro-Banque	286	297
Elf-Antargaz	595	....
E.L.M. Leblanc	570	575
Enafi-Bretagne	220	220
Entrepôts Paris	499	519
Epargne (B)	2730	2730
Europ. Accumul.	36 50	38 10
Europe Soudure Indust.	80	83 20 d
Eternit	1710	1710
Finalens	179	172
FIPP	341 20	354 80 d
Fnac	515	516
Foncière (Cie)	422	423
Fonc. Lyonnaise	470	485
Foncina	423	430
Forinter	1070	1070
Fougerolle	248	245
France I.A.R.D.	271 70	282 60
France (La)	4289	4460
From. Paul Renard	501	500
GAN	838	840
Gaumont	340	340
Gévelot	463	....
Gr. Fin. Constr.	408	404
Gds Moul. Paris	275	273
Groupe Victoire	437	450
G. Transp. Ind.	381	381
Immindo S.A.	408	409
Immobail	269 50	270
Immobail	388	386
Immobanque	663	663
Immob. Marseille	6650	6650
Immofice	445 50	446
Invest. (Sté Cent.)	797	795
Jaeger	95 70	92
Lafitte-Bail	443	443
Lambert Frères	206 40	206
Lille-Bonnières	521	521
Loca-Expansion	288	277
Locafrancaire	331	331
Locatel	780	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1271	1275
Lucia	800	777
Machines Bull	125 20	130 20
Magasins Uniprix	135 20	135 10
Magnant S.A.	110	113
Maritimes Part.	232 50	225 50
Métal Déployé	422	420
Mors	57	55
Navig. (Nat. de)	49	50 50
OPB Paribas	190 50	198 10
Optorg	215	224
Oréal (L') C.I.	1745	1745
Origny-Desvroise	1050	1050
Palais Nouveauté	440	449
Parfinance	166	166
Paribas-C3P	354	355
Paris France	187 20	183 20
Paris-Orléans	235	232
Parcechas	258 70	238 50
Patern. Risq. Div.	1150	....
Pathé-Cinéma	345	346
Pechiney (cert. inv.)	230 20	228 70
Piles Wonder	761	750
Piper-Heidsieck	900	903
P.L.M.	92	90
Poclain	27 20	28 30 d
Porcher	365	365
Promodès	1000	1000
Providence S.A.	1120	1102
Publicis	2100	2184 d
Rhône-Poul. (c. inv.)	298	300
Ricqlès-Zan	205	....
Rochefortaise S.A.	513	514
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	545	....
Roudière	190 50	190 50
Rougier et Fils	67	64 60
Sacer	480	481
SAFAA	265 10	265
Safic-Alcan	790	795
SAFT	1200	1200
Saga	173	173
St-Gobain C.I.	560	583
Salins du Midi	489 80	486
Santa-Fé	103	115
Sacam	73	76 d
Savoisienne (M)	249 90	....
SCAC	418	....
Secelle Maubeuge	328	325
S.E.P. (M)	160	160
Sial	190	170
Siconal	297	294
Simvim	240	238
Siph (Plant. Hévéas)	360 50	359 80
Sté Générale-CIP	235	235
Sofal financière	1615	1615
Sofical	840	835
Sofio	572	560
Soficomi	710	710
S.O.F.I.P. (M)	126	....
Sofragi	782	813 d
Soudure Autog.	333	333
Sovabail	620	620
S.P.I.	500	503
Suez (Fin. de)-CIP	178	171
Stemi	765	766
Taittinger	1685	1752

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	304	286 20 o
Tour Eiffel	350	364
Ufiner S.M.D.	529	525
U.A.P.	302	300
U.T.A.	1000	990
Veuve Clicquot	3264	3040 o
Vicat	1125	1150
Viniprix	1010	1015
Virax	120	119 50
Waterman S.A.	672	699
Brass. du Maroc	165	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	792	812
Akzo	310	....
Alcan Alum	151	160
Algemene Bank	123	120 50
American Brands	258	259 50
Am. Petrofina	355	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	125	128
Banco de Santander	280	285
Bco Pop Espanol	420	421
Banque Ottomane	1801	1801
B. Régl. Internat.	48000	48100
Br. Lambert	498	471
Canadian-Pacific	107 90	105 10
CIR	25	26 50
Commerzbank	755	748
Dart. and Kraft	308	306
De Beers (port.)	53	....
Dow Chemical	497	500
Gén. Belgique	1320	1319
Gevaert	1180	1190
Glaxo	110 10	113
Goodyear	356	351
Grace and Co	155 50	149
Honeywell Inc.	377	375
I. C. Industries	200	....
Johannesburg	779	820
Kubota	29 80	32 20
Laronia	....	....
Midland Bank Plc	42 50	43 10
Mineral-Ressourc.	70	....
Nestlé	1994	1995
Noranda	104	105
Olivetti	29 40	29 40
Pakhoed Holding	212	213 10
Pfizer Inc.	308	308
Procter Gamble	470	470
Ricoh Cy Ltd	55	54
Rolinco	265	254 80
Robeco	274 40	272
Rodamco	455	457
Saipem	9 10	9 80
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	220	....
Steel Cy of Can.	116	....
Squibb	391	378
Tenneco	246 90	....
Thorn EMI	63 50	62 50
Toray indust. inc	35 50	35 80
Vieille Montagne	940	980
Wagons-Lits	790	790
West Rand	13 50	12 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	282 d
Calciphos	149	145
Cochery	160 10	172 10
Cogenhor	142	142
C. Occid. Forestière	180	....
Copanex	338	337
Dubois Inv. (Cesto.)	542	530
Gachot	73	70
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	10 80	....
Nicolas	740	....
Révillon	330	....
Rorento N.V.	173	173
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	306	....
Sté Lectaure de Monde	755	....
Ufimex	380	....
Union Brasseries	127	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/3	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 767	5 755	5 530	5 930
ECU	7 042	7 041	....	....
Allemagne (100 DM)	339 750	339 640	329 500	349 500
Belgique (100 F)	16 250	16 240	15 700	16 750
Pays Bas (100 fl.)	302 520	302 430	293	313
Danemark (100 krd)	88 570	88 600	85	92
Norvège (100 k)	90 290	90 440	85	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 520	10 564	10 250	10 950
Grèce (100 drachmes)	4 252	4 242	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 591	4 598	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	410 910	410 400	398	418
Suède (100 krs)	95 250	95 360	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	48 350	48 340	46 800	49 800
Espagne (100 pes.)	5 078	5 086	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 156	4 158	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 613	4 618	4 450	4 850
Japon (100 yens)	4 528	4 533	4 400	4 600

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/3
Or fin (kilo en barre)	83200	82600
Or fin (en lingot)	82950	82500
Pièce française (20 fr)	517	518
Pièce française (10 fr)	360	.....
Pièce suisse (20 fr)	546	549
Pièce latine (20 fr)	479	475
Souverain	602	604
Pièce de 20 dollars	3030	3025
Pièce de 10 dollars	1470	1470
Pièce de 5 dollars	800	.....
Pièce de 50 pesos	3190	3180
Pièce de 10 florins	493	501
Or Londres	449 40	450
Or Zurich	448	450
Or Hongkong	449 05	449 35
Argent Londres	.....	.....

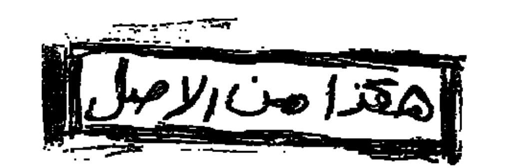
SICAV (sélection) 22/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	712 29	694 92
Action	198 06	192 76
Actions France	396 36	382 03
Action Invest.	342 45	326 92 ♦
Actions sélectionnées	513 15	494 60
Actificendi	586 32	565 13
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1008 75	984 15
A.G.F. 5000	493 24	481 21
A.G.F. ECU	1097 63	1086 76
A.G.F. Interfonds	429 34	418 87
A.G.F. Invest	100 93	98 47
A.G.F. OBLIG.	1106 87	1101 36
A.G.F. Sécurité	10838 69	10838 69
Agfimo	564 74	550 97
Alsafi	225 44	217 29
A.L.T.O.	194 54	187 51
Amani-Gan	4972 56	4747 07
America-Valor	679 67	648 85
Amplitude	480 05	475 78
Arbitrages court terme	5339 72	5329 05 ♦
Argonautes	345 65	334 77
Associc	1122 38	1122 38
Atout Futur	251 27	243 01
Aurecic	1413 02	1371 86
Axa Europe	116 97	111 67
Axa Investissements	102 97	98 30
Bred Associations	2532 41	2524 84
Bred International	81 27	79 68
Capital Plus	1757 14	1757 14
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptecreances	105 43	102 36
Convertimmo	335 25	322 36
Cortal court terme	1304 23	1304 23
Cortal intérêt trim.	1063 17	1042 83
Cortexa	859 52	820 54 ♦
Credinter	485 78	471 63
Drouot-France	548 98	522 19
Drouot-Investiss.	891 03	850 63
Drouot-Sécurité	249 27	237 97
Drouot-Sélection	139 52	132 24
Ecucic	1143 99	1127 08
Ecureuil Privatisations	318 57	309 29
Energie	229 81	219 39
Eparcic	2900 75	2897 85
Eparcourt Sicav	4262 25	4251 62
Epargne Associations	25510 92	25472 71
Epargne-Capital	7758 63	7691 81
Epargne-Croiss.	1388 42	1351 26
Epargne-Industr.	65 69	62 71
Epargne-Inter	594 44	578 53
Epargne J	52324 54	52324 54
Epargne Long-Terme	170 36	165 80
Epargne Monde	1039 78	1011 93
Epargne Première	12263 86	12263 86
Epargne-Oblig.	198 53	193 22 ♦
Epargne-Quatre	1050 39	1050 39
Epargne-Unie	1119 87	1079 39
Epargne-Valeur	396 10	385 50
Eparoblig	1256 34	1253 83 ♦
Epsilon	1056 53	1046 07
Eurinvest Croissance	1107 64	1057 41
Eurinvest Rendement	1106 72	1056 53
Eurocic	8914 16	8782 42
Eurodyn	968 14	938 31
Euro-Gan	4203 36	4012 75
Extrême Orient Sicav	533 95	518 40
Fnord Placement	63387 18	63197 59
Fnord Valorisation	13308 32	13537 57
Fonsicav (div. par 10)	11228 07	11228 07
Foncival	238 30	227 49
France-Gan	5112 92	4881 07
France-Garantie	291 58	291
France-Investiss.	381 45	364 15
France-Net	127 50	126 24
France-Obligations	451 90	447 43
Francic	330 50	320 87
Francic Pierre	92 04	89 36
Francic Régions	916 37	889 68

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1388 51	1388 51
Fructi-Epargne	26 10	25 46
Fructicapi	316 54	311 86
Fructicourt	109660 98	109660 98
Fructidor	243 09	239 50
Fructifrance	656 08	640 08
Fructimmo	233 01	227 33
Fructivar	85279 64	85066 97
Fructi ECU	583 48	574 86
Fructo-Première	11585 97	11424 60
Futuroblig	1089 83	1053 99
Gestilion	69972 62	69823 06
Gestion Sécuricourt	11028 16	10918 97
Gestion Associations	144 39	141 21
Gestion Mobilière	603 33	575 97
Haussmann Associat.	1257 24	1257 24
Haussmann court terme	1244 89	1244 89
Haussmann Epargne	1440 74	1440 74
Haussmann Europe	2012 21	1939 48
Haussmann France	808 35	779 13
Haussmann Obicroiss.	1339 75	1279
Haussmann Obligation	1484 44	1430 79
Horizon	1035 65	1005 49
Interoblig.	12143 25	11676 20
Intersélect France	377 54	366 54
Invest. net	14483 46	14454 55 ♦
Invest. Obligataire	17801 55	17685 62 ♦
Japacic	178 26	173 07 ♦
Jeune épargne	237 15	233 85
Laffitte-Amérique	241 76	230 82
Laffitte Europe	237 78	227
Laffitte-Expansion	250 72	239 35
Laffitte-France	273 75	261 34
Laffitte-Immobilière	221 50	211 45
Laffitte-Japon	357 73	341 51
Laffitte-Oblig.	144 46	137 91
Laffitte-Rend.	213 83	204 13
Laffitte-Tokyo	355 81	339 68
Lion-Associations	11132 23	11132 23
Lion court terme	113971 64	113971 64
Lion-Institutionnels	22353 89	22298 24
Lionplus	750 71	743 28
Livret Bourse Investiss.	389 47	378 13
Livret portefeuille	605 31	587 68
Méditerranée	151 81	144 93
Minimax	26675 85	26675 85
Mondiale Investissem.	405 41	387 03 ♦
Monecic	5782 05	5782 05
Monedem	53251 24	53251 24
Moné J.	53868 32	53868 32
Mutuelle Unie Sél.	138 48	132 20
Natio-Assoc.	8463 12	8450 22
Natio-Epargne	14110 86	13971 15
Natio-Court terme	207830	207830
Natio-Immobilier	909 62	884 30
Natio-Inter.	1212 30	1179 85 ♦
Natio-Obligations	531 77	517 54 ♦
Natio-Patrimoine	1268 97	1235 01
Natio-Placements	63386 44	63386 44
Natio-Revenu	1041 05	1030 74
Natio-Sécurité	11205	11205
Natio-Valeurs	604 16	587 99
Nippon-Gan	5298 22	5057 97
Nord-Sud Développ.	1239 22	1236 75
Normax IF	12711 95	12462 70
Oblicic Régions	1086 19	1069 15
Obligations Convert.	390 70	372 98
Oblilion	1084 11	1053 57
Optimavalor	174 03	169 79
Oraction	1127 87	1090 78
Oravior	5537 78	5337 62
Paramérique	529 87	505 84
Pareurope	739 15	705 63
Paribas Croissance	562 35	539 42 ♦
Paribas Epargne	16226 58	16194 19
Paribas France	81 65	79 27 ♦
Paribas Opportunités	100 79	97 85 ♦
Paribas Patrimoine	501 31	490 97

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Revenu	94 80	93 86 ♦
Parnasse-Valor	1065 08	1064 02
Patrimoine-Retraite	1695 06	1681 82
Pervalor	537 23	521 58
Phenix Placements	259 58	258 29
Pierre Investiss.	654 76	625 07
Placement A	797 48	797 48
Placement crt-terme	74452 10	74452 10
Placement J	57473 93	57473 93
Placement Premier	56110 40	56110 40
Placements Rendement	10890 38	10890 38
Placements Sécurité	109378 86	109378 86
Plénitude	105 87	103 04
Première Obligations	10853 85	10831 99
Prévoyance Ecureuil	105 24	102 42
Prof Association	21776 72	21775 72
Province Investiss.	420 97	401 88 ♦
Quartz	108 55	105 88
Quatre-quarts Retraite	1 01	1 01 ♦
Rentacic	161 52	159 13
Revenus Trimestriels	5524 55	5469 85
Revenu Vert	1163 71	1152 56
Rivoli Plus	1107 67	1057 44
St-Honoré Assoc.	13689 60	13621 49
St-Honoré Bio-aliment.	707 92	675 82
St-Honoré Pacifique	504 07	481 21
St-Honoré P.M.E.	409 28	390 70
St-Honoré Real	11774 84	11728 03
St-Honoré Rendement	11858 21	11799 21
St-Honoré Services	457 17	439 59
St-Honoré Technol.	691 65	660 29
St-Honoré Valor	12454 79	12454 79
Sécuricic	11388 43	11377 05
Sécuri Taux	10376 10	10376 10
Sélection Croissance	464 33	450 81
Scanden (Caeden BP)	723 59	712 90
Sicav-Associations	1456 10	1453 92
S.F.I. fr. et étr.	585 44	558 39
Sicav 5000	307 56	299 33
S.I. Est	1185 30	1131 55
Silvafrance	469 92	457 34
Silvam	391 55	381 07
Silvarenta	211 81	209 71
Silvinter	402 31	391 54
S.N.I.	1129 14	1096 25
Sogepargne	350 39	337 73
Sogevar	965 34	921 57
Soginter	1273 62	1215 87
Soleil Investissement	466 31	445 16
Stratégie Actions	983 80	945 96
Stratégie Rendement	1095 34	1060 86
Technocic	1077 28	1045 90
Techno-Gan	5709 15	5450 26
Trilion	5223 48	5171 76
U.A.P. Investiss.	379 64	365 92
Uni-Associations	110 92	110 92
Unifrance	408 11	393 36
Unifoncier	1096 90	1057 25
Uni-Garantie	1286 69	1261 44
Uni-Régions	2342 35	2257 69
Unirente	2252 48	2178 41
Univer	180 48	180 48
Univers-Actions	1018 85	985 35
Univers-Obligations	1536 99	1486 45
Valorem	472 40	460 88
Valorg	1542 36	1540 82
Valrel	83069 60	83018 09

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ♦ : prix précédent — ★ : marché continu



Le Monde

ÉTATS-UNIS : un revers pour M. Reagan, un handicap pour M. Bush

Le Congrès fait fi d'un veto présidentiel sur les droits civiques

WASHINGTON
de notre correspondant

Le président Reagan a subi, mardi 22 mars, un sérieux revers au Congrès, mais c'est M. George Bush qui va devoir payer, pendant toute sa campagne électorale, le prix de cette défaite.

L'affaire touche un sujet sensible *entre tous, celui des droits civiques.* Et si elle semble assez complexe sur le fond, l'énigme en est tout à fait simple en termes d'image et de symbole : M. Reagan a tenté, en vain, de s'opposer au vote d'une loi qui contraint toutes les écoles bénéficiant *de fonds fédéraux à respecter* strictement les règles de non-discrimination, protégeant aussi bien les femmes, les minorités raciales ou les handicapés que d'autres groupes particuliers.

En fait, la loi existait depuis longtemps, mais en 1984 la Cour suprême en avait donné une interprétation « étroite », statuant qu'elle devait s'appliquer non à l'ensemble de l'institution scolaire, mais aux seuls départements recevant une aide fédérale. Le Congrès, *par une* loi dite de « restauration des droits civiques », a voulu réimposer une interprétation plus large. Le président Reagan a alors opposé son veto, faisant valoir que cette loi, loin de promouvoir les droits civiques, permettait *surtout « aux bureaucrates de Washington »* de s'ingérer dans la vie des écoles, des écoles religieuses en particulier, qui pourraient désormais être traînées en justice, pour un oui ou pour un non. Etant donnée la passion des Américains pour les procès en tout genre, cette crainte n'est peut-être pas tout à fait infondée. Pourtant, en année électorale, paraître vouloir aller à rebours de la lutte séculaire pour l'extension des droits civiques était de toute évidence impossible.

Ni le Sénat ni la Chambre des représentants n'ont donc suivi M. Reagan. Il s'est trouvé, mardi, plus des deux tiers des élus (et donc un bon nombre de républicains) pour décider de passer outre au veto présidentiel, lequel avait reçu, la veille, l'approbation du vice-président George Bush. Une approbation embarrassée, circonstanciée, mais une approbation quand même. L'épisode est particulièrement inopportun pour celui qui est pratiquement assuré d'obtenir l'investiture républicaine, *mais doit,* pour gagner l'élection présidentielle, élargir encore son audience.

Sur les traces de Jesse Jackson

M. Bush s'y emploie pourtant activement. Le jour même où il approuvait du bout des lèvres la décision de M. Reagan, le « vice-président-candidat » avait lancé une opération de séduction en direction *de l'électorat noir.*

Cela se passait lundi, dans un grand hôtel de Washington : cinq cents membres de l'establishment noir de la capitale avaient payé 150 dollars chacun pour participer à un dîner destiné à collecter des fonds pour la campagne de M. Bush. Le vieux Lionel Hampton qui « chauffe » la salle avec un peu de *jazz et quelques grosses blagues ;* M. Bush qui rit très fort et serre quantité de mains : l'atmosphère en moins, et quelque chose d'un peu artificiel en plus, on se serait presque cru à une réunion électorale de Jesse Jackson.

Un pasteur noir, conseiller politique du vice-président, est venu vanter les mérites de M. George Bush. Il a évoqué sa sensibilité au problème noir, sa visite à des fermiers du Maryland, récemment immigrés d'Afrique, que le Klu Klux Klan avait voulu intimider en brûlant une croix dans *leur* cour. *D'autres* anecdotes, d'autres épisodes tendent à prouver que M. George Bush a su braver parfois un environnement politique hostile, notamment au Texas, pour faire appliquer des décisions favorables aux Noirs.

Pendant ce temps, un membre de l'équipe Bush vient expliquer à la presse qu'être Noir et républicain n'est nullement une aberration, et que le « *Grand Old Party a les bras grand ouverts :* on sait bien que la plupart des Noirs voteront Jackson pendant toute la durée des primaires démocrates, mais il s'agit précisément de les accueillir, « *après* ».

Le vice-président, lui-même, annonce sous les applaudissements que la protection des droits civiques sera l'une de ses priorités. Surtout, il laisse entendre, aussi clairement qu'il le peut, qu'une administration Bush ferait plus pour les minorités que ne l'a fait celle de M. Reagan.

Quand enfin il évoque — parce qu'il faut bien le faire — la loi à laquelle le président a opposé son *veto, il commence par dire* que cette loi est imparfaite, et que donc elle doit être corrigée. Mais c'est pour ajouter aussitôt : « *Le gouvernement fédéral doit exiger que les institutions qui reçoivent l'argent des contribuables respectent les lois sur les droits civiques : c'est fondamental.* »

Le public, debout, lui fait une ovation. Mais a-t-il bien compris ? Quelques heures plus tôt, M. Bush avait aussi déclaré : « *Je ne vais pas commencer à faire maintenant ce que je n'ai pas fait pendant sept ans et demi.* » C'est-à-dire désapprouver l'action du président. Résultat, le *New York Times* et le *Washington Post* titrent sur le thème : « *Bush soutient le veto aux droits civiques.* » Le vice-président n'a pas fini de payer le prix de la fidélité.

JAN KRAUZE.

Décès du batteur américain Danny Richmond

Le batteur américain Danny Richmond est mort le 16 mars à New-York d'une crise cardiaque. Il était âgé de cinquante-deux ans.

[Né le 15 décembre 1935 à New-York, Danny Richmond a d'abord été saxo ténor. C'est Charlie Mingus qui le pousse à passer à la batterie. Ils travaillent ensemble de 1956 à 1970. Puis il s'associe avec le saxophoniste George Adams et le pianiste Don Pullen. Il est mort à la veille de partir pour Milan, où il devait jouer avec le Mingus Dynasty, un ensemble qu'il avait fondé en 1979, à la mort de Charlie Mingus.]

● Le prix Jean-Vigo 1988 a été attribué, le 21 mars, à *la Comédie du travail,* de Luc Moullet, un réalisateur « marginal » du cinéma français. Le prix du court métrage a été décerné à *Elle et Lui,* de François Margolin.

Le numéro du « Monde » daté 23 mars 1988 a été tiré à 545 756 exemplaires

Sur le vif

Révélation

Vous m'auriez vue, hier soir, devant le poste ! Bernadette à Lourdes. A l'apparition sur l'étrange lucarne d'un Mimi auréolé de lumière et de gloire, saint Georges terrassant le dragon des clans, des partis, des factions, je suis tombée à genoux, les bras en croix : Alléluia ! Le sauveur est revenu parmi nous. *Merci,* mon *Dieu ! Merci,* mon Mimi !

J'étais là, prosternée d'admiration et de reconnaissance, c'est vrai, il aurait pu nous laisser languir jusqu'à vendredi, jour de *l'Annonciation.* Et *qu'est-ce que* j'entends ? Un horrible couac, un son déplacé, malséant. Paul Amar, le journaliste de service, le servant du culte qui se prend pour le serviteur de l'opinion. Et je te donne du M. Mitterrand, en *oubliant une fois sur deux qu'il* s'adresse à Sa Majesté le Président. Et j'y vais de mes questions indiscrètes, inconvenantes, du genre : Et alors, votre programme ? Vous avez soixante et onze ans, est-ce que vous ne pensez pas que... ? Vous croyez vraiment que la démocratie est menacée dans ce pays ?

Oh la la ! Stupéfaite, cramponnée à la moquette, j'ai relevé prudemment la tête et, paf, la riposte est partie, *souveraine,* outragée, foudroyant l'impertinent. Lui reprochant de forcer la note, cette note qui lui chauffe les oreilles, à mon Mimi, et dont il s'étonne de retrouver l'écho dans la bouche *irrespectueuse et malintentionnée d'un porte-micro* qui oublie de jouer les porte-coton.

Il a bien raison. Il est fou à lier, le collègue. Raide dingue. Non, mais où c'est qu'il croit qu'il est ? Aux Etats-Unis ? En Angleterre ? A *qui il croit qu'il parle ?* A Reagan ? A Thatcher ? Il s'oublie, ma parole ! J'espère qu'il se le tiendra pour dit. Et tous les confrères avec lui. Il ferait beau voir qu'au cours de la campagne ils se permettent, *encore un coup, de faire, pour* reprendre les termes indignés de mon Mimi, les commissions des autres. Quels autres ? Ben, vous, moi, tous ceux qui peuvent pas s'adresser directement à Sa Divinité et qui espèrent bêtement *trouver dans la presse et* les médias des intermédiaires.

CLAUDE SARRAUTE.

La campagne présidentielle

M. Mitterrand chahuté au Salon de l'étudiant

M. François Mitterrand a été chahuté, le mercredi 23 mars, en fin de matinée, lors de sa visite au Salon de l'étudiant à la Halle de La Villette, à Paris. Plusieurs dizaines de jeunes partisans de M. Jacques Chirac, organisés par M. Eric Raoult, député (RPR) de la Seine-Saint-Denis, ont lancé des papillons favorables au premier ministre et crié, à l'intention du président de la République, « *Mitterrand, fous le camp ! Mitterrand à Latche !* »

Des partisans du chef de l'Etat ont répondu à ces cris en scandant à leur tour « *Mitterrand président !* ».

« *Tout cela m'amuse beaucoup ; ça met un peu de vie,* a déclaré M. Mitterrand. *Les gens commençaient à s'ennuyer. Moi aussi, d'ailleurs.* »

Le TGV Paris-Londres pourrait transiter par Amiens

Un communiqué des services du premier ministre a annoncé, le 23 mars, que le futur TGV Paris-Londres passera par Amiens.

« *La possibilité de réaliser une liaison TGV directe supplémentaire de Paris vers le tunnel sous la Manche, via Amiens, a été prise en considération, en raison des gains de temps appréciables d'une telle ligne sur les relations Paris-Londres* (...). *Ainsi, Amiens sera située sur cette ligne nouvelle à grande vitesse* », déclare le communiqué.

[Les Amiénois, qui se réjouiront de voir satisfait leur vœu unanime d'accueillir le TGV, devront se garder d'un enthousiasme excessif. Il n'est pas sûr du tout que la ligne la plus directe vers la Grande-Bretagne, octroyée aujourd'hui par M. Chirac, soit construite avant la fin du siècle. La SNCF ne pourra réaliser et rentabiliser en même temps la ligne déjà décidée vers Lille et qui passera à 40 km à l'est d'Amiens. A moins que le futur président de la République et son gouvernement ne trouvent les milliards de francs de subventions nécessaires... — Al. F.]

M. Barre dénonce « l'étrange situation » qui voit s'affronter le président et le premier ministre

M. Raymond Barre a réagi, mercredi 23 mars à sa permanence parisienne, à l'annonce par M. François Mitterrand de sa candidature : « *Comment ne pas constater dès l'abord l'étrange situation que connaît maintenant la France : deux des candidats à l'élection présidentielle qui exercent les responsabilités les plus élevées au sommet de l'Etat vont s'affronter [...] pour la conquête du pouvoir ? Qui gardera l'Etat ?* »

L'ancien premier ministre a contesté à M. Mitterrand le droit de se présenter comme le rassembleur du pays et le garant de la paix civile. Il a rappelé que, en 1981, le nouveau président s'était présenté comme l'élu « *d'une fraction des Français contre l'autre [...]* ». « *Désavoué par les élections législatives de 1986 [...] François Mitterrand a couvert son impuissance du manteau souverain de l'arbitrage national. Il a édifié sur les ruines de son pouvoir une théorie de la limitation de la fonction présidentielle désormais confinée à la critique de la politique du gouvernement plus qu'à l'orientation de l'action de l'Etat* [...]. *L'homme de parti qu'il fut à l'Elysée explicitement ou implicitement peut-il devenir demain l'homme de la nation ?* », s'est interrogé M. Barre.

S'agissant de sa propre candidature, M. Barre a conclu : « *Fidèle aux conceptions qui ont toujours été les miennes, indépendant des partis, respectueux du pluralisme démocratique, attaché à l'impartialité de l'Etat, je propose aux Françaises et aux Français de travailler ensemble [...] à la réalisation d'une ambition commune : une France forte et fraternelle dans une Europe puissante et unie.* »

Nominations de préfets

Le conseil des ministres du mercredi 23 mars a approuvé les nominations suivantes :

● **M. Jean Colonna,** sous-préfet hors classe en service détaché, est nommé préfet hors cadres pour remplir une mission de service public relevant du gouvernement. M. Colonna demeure conseiller technique au cabinet du premier ministre.

● **M. Jean Glavany** est nommé préfet hors cadres pour remplir une mission de service public relevant du gouvernement.

M. Glavany, né en 1949, ancien attaché parlementaire et ancien collaborateur du premier secrétaire du PS, demeure chef de cabinet du président de la République.

Les fausses factures de la Caisse des Français de l'étranger

M. Jean-Pierre Pierre-Bloch proteste contre son inculpation

M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, ancien député UDF, maire adjoint de Paris et directeur de *France-Soir,* a été inculpé le 21 mars de « *complicité de faux en écritures de commerce et usage* », et placé sous contrôle judiciaire par M. Serge Portelli, juge d'instruction à Melun (Seine-et-Marne), chargé du dossier des fausses factures de la Caisse de sécurité sociale des Français à l'étranger (CFE). Quelques jours plus tôt, le directeur de cette caisse, M. Serge Billon, et trois dirigeants de sociétés d'informatique (*le Monde du 22 mars*) avaient été inculpés de trafic d'influence, faux en écritures privées et usage, et placés sous mandat de dépôt après qu'on eut constaté des irrégularités dans la passation d'un marché important de matériel informatique et dans sa facturation, deux fois trop élevée.

M. Jean-Pierre Pierre-Bloch a vivement protesté, dans un communiqué à l'AFP, contre cette inculpation et « *les conditions dans lesquelles elle est intervenue* ». « *Je n'ai rien à voir,* a-t-il ajouté, *ni de près ni de loin dans l'affaire des fausses factures de la Caisse des Français à l'étranger.* » M. Jean-Pierre Pierre-Bloch « *voit mal quel acte de complicité pourrait lui être reproché dans ce dossier dont il ignore tout* ». Il n'a jamais fait partie du conseil d'administration de la CFE, comme nous l'a confirmé le président, M. Jean-Pierre Cantegrit, sénateur des Français établis hors de France (Gauche démocratique), qui a été à l'origine de l'enquête. M. Jean-Pierre Pierre-Bloch conteste en outre la régularité de son inculpation, « *intervenue en violation de la loi puisqu'elle méconnaît la procédure à suivre à l'égard des maires et maires adjoints. A l'évidence, cette inculpation n'est qu'un coup politique* ».

En réalité, l'article 687 du code de procédure pénale prévoit que le *procureur de la République* — lorsqu'un officier de police judiciaire, ou un maire, ou ses adjoints sont susceptibles d'être inculpés — présente sans délai une requête en désignation de juridiction à la chambre criminelle de la Cour de cassation. Cette requête a bien été transmise le 20 mars ; elle doit auparavant transiter par la cour d'appel. L'article 688 prévoit que, jusqu'à la désignation de la juridiction compétente, « *la procédure est suivie conformément aux règles de compétence du droit commun* ».

Le juge d'instruction, considérant qu'il y avait urgence, a donc décidé d'inculper M. Jean-Pierre Pierre-Bloc au lendemain de l'envoi de la requête. Dans sa jurisprudence, la Cour de cassation considère en effet que en attendant la décision de la chambre criminelle, seuls les actes urgents peuvent être accomplis.

Pour les avocats de M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, Mes Jean-Marc Varaut et *Jean* Néret, *le* seul fondement de l'inculpation aurait été la mise en cause de leur client par l'une des personnes déjà inculpées. Celle-ci aurait affirmé que au cours d'une précédente campagne électorale, M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, avec qui elle était en relation, lui aurait indirectement donné l'idée de faire des fausses factures.

M. Jean-Pierre Pierre-Bloch avait *déjà été inculpé* d'*infraction* au code électoral le 17 février dernier par M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris (*le Monde* du 19 février).

Double élection jeudi à l'Académie française

L'Académie française doit procéder, jeudi 24 mars, au remplacement de deux de ses membres décédés, le duc de Broglie et Georges Dumézil.

Au fauteuil du duc de Broglie, M. Michel Debré, seul candidat sérieux, devrait être élu sans problème, encore que certains académiciens soient hostiles à une candidature pratiquement unique et d'autres à une politisation croissante de la Compagnie.

Au fauteuil de Dumézil, M. José Cabanis, qui ne se présente pas pour la première fois, est en concurrence avec M. Jacques Ruffié, biologiste éminent, généticien, professeur au Collège de France, et avec M. Vladimir Volkoff, qui avait obtenu le Grand Prix du roman 1982 de l'Académie.

هكذا من الأصل